A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08753136 8

Digitized by Google

*DM
Mercure

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.

NOVEMBRE 1735.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, rue S. Jacques.
La veuve PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS
1925

AVIS.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
NOVEMBRE. 1735.

PIECES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

LA RAISON.
ALLEGORIE.

DAns tous les tems, les esprits divisés,
En soutenant deux partis oposés,
Le plus souvent Défenseurs de l'Extrême,
Des deux côtés ont pris un faux Sistême.
Jamais, je crois, il ne fut question,
Où parût mieux cette oposition,
Que lorsqu'il faut assigner les matieres,

Digitized by Google

Où la Raison peut porter ses lumieres.
L'un refusant de rien examiner,
Croit ne pouvoir jamais trop la borner;
La rabaissant, quand même elle l'éclaire,
Il croit que tout est problême et mistere,
Et ne sçauroit soufrir l'avidité,
Dont il la voit chercher la verité.
L'autre, qu'entraîne une erreur plus coupable,
Prend pour le vrai, ce qui n'est que probable;
Pense que rien dans l'espace des Cieux
N'est au-dessus d'un esprit curieux,
Et que son Dieu formant sa connoissance
La fit égale à son Pouvoir immense.
Ces sentimens, de part et d'autre, outrés,
Peuvent, je crois, se trouver temperés.
De tous les deux rejettant la manie,
Voyons ici quel est l'humain génie.
Non, cet esprit, de Dieu même émané,
Ne sçauroit être à l'erreur destiné;
Il faut qu'il soit capable de l'instruire,
Puisque lui seul a droit de nous conduire;
Mais avouons aussi de bonne foi,
Que l'Univers n'est pas tout sous sa Loi;
Et que s'il veut trouver la certitude,
Il doit souvent limiter son étude.
Pour éclaircir ce principe certain,
Considerons notre premier destin,
Et retraçons l'afligeante Peinture

De

Digitized by Google

Du changement qu'a reçu la Nature.
Avant qu'Adam, par la femme séduit,
Eût mis la main à ce mistique fruit,
Dont l'incroyable et fatale Puissance
A cangrené l'homme dans sa naissance;
Et que lié d'indissolubles fers,
Sa vanité l'eût soumis aux Enfers;
De sa raison la lumiere divine
Marquoit le prix de sa noble origine;
Son vif essor, sans jamais le tromper
A ses regards, sçavoit développer
Tous ces secrets, ces ressorts admirables
De la Nature Agens invariables;
Et s'élevant à la divinité,
Voyoit sa gloire et son immensité.
O! juste Dieu, se peut-il qu'une pomme
D'un si beau don, ait sçû dépoüiller l'homme,
Et qu'un forfait qu'Adam seul a commis,
A ses Enfans soit à jamais transmis?
Quoi! ces esprits, qui de ta main feconde
Sortent en foule et vont peupler le Monde,
De ta vengeance, objets infortunés,
Sont-ils pécheurs avant que d'être nés?
Mais sans aller d'une voix criminelle,
Interroger la Justice éternelle.
Soumettons-nous; adorons ses Arrêts;
Et pleins de foi, poursuivons nos projets.
Lors donc que l'homme eut passé les limites

Digitized by Google

Que de sa main Dieu même avoit prescrites,
Soudain ce Dieu terrible en sa fureur,
A sa Raison vit succeder l'erreur;
Adam n'eut plus, prêt à trahir son Maître,
Qu'un vain désir d'aprendre et de connoître,
Qui l'égarant en mille obscurs détours,
Lui fit bien-tôt un fleau d'un secours.
Dès-lors combien de frivoles pensées!
D'opinions honteuses, insensées!
Quel noir essain de sentimens pervers,
Vinrent sans nombre infecter l'univers!
L'un regardant cette pompe éclatante,
Que sous nos yeux la Nature presente;
De ces beautés, où se montre tant d'art,
Pour Ouvrier soupçonne le hazard,
Ou Partisan d'un étonnant Problême,
Ose douter s'il existe lui-même.
L'autre voulant du Maître des Humains
Aprofondir les decrets souverains,
Découvre en vain qu'un voile impenetrable
Cache à ses yeux cet Etre inconcevable;
Loin de ceder à tant d'obscurité,
Il aime mieux dans sa stupidité
Former l'image, et coupable et grossiere
D'un Dieu marqué des traits de la matiere,
Que reconnoître un Esprit Créateur,
Dont il ne peut concevoir la grandeur.
De cette source impie et sacrilege,

Sortit

Digitized by Google

Sortit bien-tôt ce monstrueux cortege
De Dieux muets, de profanes Autels,
Qui font encor l'opprobre des Mortels.
Que n'en peut-on ravir à la memoire,
L'humiliante et déplorable histoire!
Et que ces temps à nos neveux cachés,
De l'Univers ne sont-ils retranchés!
Là, possédé d'une aveugle folie,
Devant le Marbre un Peuple s'humilie;
Ici, soumis aux plus vils animaux,
Il en attend et ses biens et ses maux.
Moins criminel, si dans ses Sacrifices
Il ne versoit que le sang des Genisses!
Et si souvent, pour plaire à ces Dieux sourds,
Des Humains, même, il ne tranchoit les jours.
Enfin ce Dieu dont l'équité sévere
Avoit sur l'homme épuisé sa colere,
Sensible encore à ces touchans malheurs,
Voulut finir le cours de tant d'horreurs.
» Ouvrage ingrat, une haine éternelle
» Devoit s'aigrir contre ton cœur rebelle;
» Mais ma bonté, dit-il, suit d'autres Loix,
» Et veut encor l'éclairer une fois;
» En ta faveur ma justice adoucie
» Ne tiendra plus ta raison obscurcie;
» Bien-tôt tes yeux de tenebres couverts,
» A la clarté s'en vont être rouverts;
» Les Airs, les Eaux, les Astres et la Terre,

Digitized by Google

» Ces Corps divers que l'étenduë enserre,
» De ton étude objets infructueux,
» Vont devenir pour toi moins tortueux ;
» Cherche ces Loix évidentes, sensibles
» Du mouvement, principes infaillibles ;
» Aprens pourquoi ce trait en l'air lancé
» D vers la Terre est toujours repoussé ;
» Dans le Soleil quelle force subtile
» Si loin de lui peut rendre un champ fertile ;
» Par ses rayons rompus et renvoyés,
» Comment les corps sont differenciés ;
» Si sa substance ou quelqu'autre matiere
» Vient à tes yeux transmettre sa lumiere ;
» Pourquoi la Mer par un contraire effort,
» Tantôt inonde et tantôt fuit son bord ;
» Comment le Ciel stable en sa Sphere immense
» D'un cours rapide a pour toi l'aparence.
» De-là descends aux Etres animés ;
» Voy les ressorts dont je les ai formés.
» Dans ces canaux, admire ce fluide,
» Où de leurs jours le principe réside ;
» Ce sang qui seul coulant dans tous ces corps
» Nourrit, anime, entretient leurs acords.
» Tous ces objets où ma sagesse est peinte
» Te rempliront de respect et de crainte
» Et prouveront de ma Divinité
» Et la nature et la nécessité.
» Mais ce n'est point cette seule science

» Que

Digitized by Google

» Que dans ce jour ma bonté te dispense
» Et des objets plus grands, plus élevés,
» A tes regards sont encor réservés.
» Ce feu sacré, cette divine flamme,
» Qui constitue et distingue ton ame,
» Doit de ses dons voir la sublimité,
» Et démontrer son immortalité;
» Enfin, ton Dieu, ton Créateur lui-même
» Veut abaisser sa Majesté suprême,
» Et dans ton cœur peindre ces attributs,
» A qui tu dois tes vœux et tes tributs.
» Connois moi donc; ma puissance infinie
» De l'Univers a formé l'harmonie;
» Ces vastes Corps, ces Astres que tu vois,
» Du noir cahos sont sortis à ma voix;
» Etre éternel, mon immuable essence,
» De tous les temps préceda la naissance;
» Dans l'avenir les faits ensevelis,
» N'ont à mes yeux ni détours ni replis;
» Ma volonté regle les destinées;
» Je tiens en main tes jours et tes années;
» De mon pouvoir l'immédiat concours
» Seul en maintient et gouverne le cours;
» Dans tous les cœurs ma sagesse immortelle
» Mit cette Loy sensible et naturelle,
» Qui vers le bien dirigeant tous tes pas,
» T'en offre un sur, au-delà du trépas,
» Mais qui par toi trahie ou négligée,

Digitized by Google

» Par mille horreurs est à jamais vengée.
» Voilà le terme et le juste horison
» De ce que peut embrasser ta raison ;
» Mais que jamais un Mortel téméraire
» N'ose avancer jusqu'à mon Sanctuaire,
» Ni de mes Loix, orgueilleux Scrutateur,
» Sonder en vain l'immense profondeur ;
» Soumis sans borne à mes Arrêts augustes,
» Pense qu'ils sont toujours saints, toujours justes,
» Et si souvent à ta raison voilés,
» De sa lumiere ils sont trop reculés,
» De ton état regarde la bassesse,
» Et ne t'en prens qu'à ta propre foiblesse.
» Par ton esprit qu'un fait soit rejetté,
» S'il en conçoit l'impossibilité ;
» Ce que lui montre une science claire
» Du vrai toujours aura le caractere ;
» Mais pense aussi qu'un suprême pouvoir
» Fait plus cent fois qu'on ne peut concevoir.
» Aprens encor que le don de comprendre,
» Qu'à ton esprit aujourd'hui je vais rendre,
» Ne t'instruira des sujets ignorés
» Qu'avec effort et toujours par degrés ;
» Que ces secrets, ces sublimes merveilles
» Seront le prix des travaux et des veilles ;
» Et que souvent dans ta perplexité
» Tu sentiras ton infidelité.

Ainsi

Digitized by Google

Ainsi parla l'Auteur de la Nature.
Dès cet instant une clarté plus pure
Vint dissiper ce vain amas d'erreurs,
Et nous fit voir de moins fausses lueurs;
La verité, de la Terre exilée,
S'y vit enfin connuë et rapellée,
Et vint d'abord sous des voiles épais
A la Raison montrer ses premiers traits;
Depuis ce temps, cette ardeur héroïque
Qui sans relâche à la chercher s'aplique
De jour en jour étendant ses progrès,
L'instruit, l'éclaire; il la voit de plus près.
Vous donc, Esprits, dont les clartés celebres
De tant d'objets écartent les tenebres,
Qui renfermez dans vos travaux divers
Les Elemens, les Cieux, les Eaux, les Airs,
Vous qui cherchez la science profonde
De penetrer les Mysteres du Monde,
Si quelquefois cette aimable clarté
Semble vouloir vous cacher sa beauté,
Par une étude ardente, redoublée
Percez la nuit qui vous la tient voilée;
C'est votre bien; mais il faut le ravir;
Et si le temps peut seul vous l'asservir,
Sçachez aussi qu'une peine assiduë
Fut rarement inutile et perduë;
Lorsque l'esprit sçait vraiment s'attacher,
Il trouve plus qu'il ne croyoit chercher:

Digitized by Google

Et quoi qu'en dise une foule ignorante,
Notre raison, active, pénetrante,
Sans attenter aux Celestes Decrets,
De l'Univers peut sonder les secrets.

Par le sieur de la Vicomterie, *Fils de M.* de la Bretonniere, *Avocat du Roy à Thorigny en Normandie.*

SUITE de la Lettre du sieur Thiout, *Horloger, à M. le Chevalier de .... en reponse de celles de M.* P. le Roy, *inserées au Mercure de Sept.* 1733. *May et Juin* 1734.

IL s'agit ici, Monsieur, de rassembler quelques reflexions pour persuader M. le Roy que toutes nos contestations sont fondées sur des faits que nous rencontrons tous les jours dans notre Art; pour le prouver et repondre à ces Lettres; je suivrai l'ordre de sa premiere en commençant par dire. Que la reparation qu'il fait au sujet du ridicule qu'il a donné à nos Quantiémes est venuë un peu tard. Mais enfin elle est venuë, il faut lui en tenir compte. Il étoit donc nécessaire de le faire convenir du contraire de ce qu'il avoit avancé, pour effacer la mauvaise idée

Digitized by Google

Idée que l'on auroit pû s'en être formée à la lecture de sa Lettre.

M. le Roy croit avoir raison sur ses échapemens ; en 1727. il a publié avantageusement celui à une palette, aujourd'hui il dit l'avoir abandonné, *quoiqu'il soit*, dit il, *une fois plus juste.* Cela confirme ce que j'en ai dit, et la replique qu'il fait le prouve, je vais, M vous en convaincre sensiblement. *La grandeur*, dit il, *que M. Thiout reproche à la Palette, et qu'il dit que je suis obligé de lui donner ; pouroit en imposer à ceux qui n'auroient point vû cet Echapement, mais le reproche tombera bientôt, &c.*

Un moment après il dit, *Quoique le Roüage n'éxerce son action que sur une Palette, il l'éxerce sur une partie double.*

Que pensez-vous, Monsieur, de la contrarieté de ces raisonnemens ? je suis un imposteur, il n'y a qu'un moment, quatre secondes après, j'accuse juste : mais puisque cet Echapement est si bon, et que M. le Roy dit *qu'il n'y a rien qui empêche de lui donner la preference*, d'où vient l'a t'il donc abandonné ? il faut bien croire, que c'est là declaration que M. *du Terre* fit quelques mois après la sienne, où il lui en disputa l'invention qui en est cause.

M. le Roy convient avec moy après l'avoir

Digitized by Google

voir disputé, que la Palette est le double plus longue, il convient aussi que l'irregularité du ressort accelere extrêmement les vibrations ; car il dit *qu'il faut une Courbe pour les corriger*; il convient encore avec moi que la moitié des Vibrations sont indépendantes du Roüage. Enfin il convient avoir fait plusieurs experiences de cet Echapement et en presence de connoisseurs, et après tout cela il declare qu'il l'a abandonné pour reprendre l'ancien, peut-on des preuves plus sensibles de la verité que j'ai avancée ?

M. le Roy ne devroit pas ignorer, luy qui étoit ami de M. Sully, qu'il avoit des Echapements à roüe de rencontre à Palettes raportées, et j'en ai par hazard conservé un qui a été vû de plusieurs connoisseurs qui s'est trouvé dans les ouvrages que j'ai achetés de M. Sully ; je ne suis pas le seul qui en ait vû ailleurs. Vous voyez, Monsieur, qu'il n'a pas plus de raison de se donner pour Auteur de cette addition, que de se dire l'Auteur de l'Echapement à une Palette. Si cette perfection avoit été nécessaire, on peut croire qu'il y a long temps qu'elle seroit en usage. Il est donc inutile qu'il se fonde là-dessus pour nous dire *que la justesse des Pendules ne lui paroît pas suffisante*. Ne sembleroit-

Digitized by Google

sembleroit-il pas que celles que nous avons faites jusqu'à present soient bien inferieures aux siennes ? *Je me suis*, dit il, *attaché a augmenter cette justesse ; Pour y parvenir j'ai imaginé une nouvelle maniere de faire les Palettes.* Si je ne craignois, Monsieur, de trop grossir ma Lettre, je prouverois par des experiences de plus d'un siecle, l'inutilité de ces Palettes raportées, et dans la preuve que j'en donnerois, je ferois voir clairement qu'elles sont plus nuisibles qu'utiles.

M. le Roy dit. *L'attention qu'il a faite pour reconnoître la façon dont je m'y prends pour rendre égale l'action du ressort, ne la pas mené au but ; car la maniere de le faire, qu'il croit la seule, ne l'est pas ; il y en a au moins une seconde, &c.*

Il faut que M. le Roy ait une bien mauvaise idée de mes connoissances, s'il s'imagine que j'ignore qu'il y a deux methodes après la fusée pour regler l'action du ressort. Mais en attendant qu'il prouve mieux sa pretenduë decouverte, il me permettra de croire qu'il n'en a point fait.

Il dit *que la Methode que je cite a un inconvenient :* Ne pourois-je pas lui demander si celle dont il se sert en est exempte? il faudroit avoir bien peu de connoissance dans

dans l'art, pour ignorer que ce même art nous fournit plusieurs moyens d'y remedier ; mais pourquoi éluder la vraye question sur si peu de chose ? je supose que ce défaut subsiste ; a-t'il quelque raport à ce que M. le Roy avance formellement ? quand il dit : *J'ai trouvé moyen de rendre plus égale l'action du grand ressort sur le mouvement de la pendule*, certainement il ne s'agit point ici d'inconvenient, mais d'une mécanique toute nouvelle ; *J'ai, dit-il, imaginé cet expedient en 1725. et je l'apliquai à une Pendule que je fis pour la Cour d'Espagne, dont la justesse fut reconnuë par M. d'Onsembray.* Sur cet exposé ne sembleroit-il pas que cette importante découverte fut d'une datte toute fraiche ? cependant il est notoire qu'elle se trouve être de la plus ancienne Horlogerie, tout le monde en a la preuve dans les mains ; on l'a toujours pratiqué avec succès, sans que personne se soit avisé de s'en déclarer Auteur sous quelque pretexte que ce fût

M. le Roy dit *qu'il y a encore à sa Pendule plusieurs particularités dont il nous fera part une autre fois* ; si elles sont dans le goût des précedentes, on l'en dispense, car on peut croire qu'elles ne seront pas fort interessantes ; voilà des façons nouvelles

Digitized by Google

velles de perfectionner l'Horlogerie qui ne resident que dans son imagination : à l'égard de ce que j'ai dit qu'il y a des Horlogers qui observent de tenir le premier Pignon plus petit pour corriger l'action du ressort, M. le Roy a tort d'en tirer avantage contre moy. Est-ce adopter un sentiment que de dire qu'il a été en usage? c'étoit celui d'une partie de nos habiles Horlogers il y a 20. ou 30. ans ; leurs Ouvrages qui éxistent en font foy, si leurs raisons n'étoient pas si longues, je les raporterois uniquement pour le satisfaire; car, quoiqu'elles ne soient pas denuées de vrayssemblances, elles ne sont pas assés de mon goût pour les adopter.

Je pourois, Monsieur repondre à tous les articles de ces Lettres et à toutes les lignes de la description que M. le Roy fait de sa détente et de celle de M. Anderlin, mais il sufira pour vous faire voir qu'il se trompe, d'en donner les figures ; je veux bien en prendre la peine. En cela je satisferai à la demande qu'il m'en a faite dans sa lettre de Decembre 1733.

La premiere est celle de M. le Roy, composée de quatre Talus ou Plans inclinés (quoiqu'il n'en déclare que deux.) Le Cercle A. représente celui d'Equation, après lequel est attaché le Cercle B. Il porte

Digitized by Google

porte trois Talus, un qui est très obtus tourné du côté de la platine pour lever la détente C. & les deux autres sont aigus, qui se présentent du côté de la Roüe des Minutes E. de sorte que ladite Roüe des Minutes ayant un autre plan pareil, quand elle vient à tourner elle oblige par ces deux Talus de faire aprocher le Cercle de la Platine, et en s'aprochant fait lever la détente qui a aussi un Talus particulier; de sorte qu'au moment que la détente va tomber, il y a quatre Talus à la pointe de leurs sommets; enfin la Roüe de Minutes continuant de tourner, deux Talus se dégagent et la détente tombe; vous voyez, M. que M. le Roy pense differemment que tout le reste des Horlogers, puisqu'il fait consister la bonte de sa détente dans un gênement continuel. Il dit *qu'elle a deux avantages sur les détentes même ordinaires*, ce qui auroit merité qu'on suprimât celles qui ont été faites jusqu'à present, s'il avoit accusé juste? j'ay voulu m'assurer si ces raisonnemens s'accordoient à l'experience, et pour cet effet j'ai démonté un mouvement où j'ay fait une détente pareille, lui donnant tous les avantages dont elle étoit susceptible; ensuite j'ai fixé une poulie sur le Pignon de la Roüe de Minutes où j'ay envelopé

envelopé un fil qui suspendoit un bassin de trebuchet ; j'ai trouvé qu'il falloit un gros, 48. grains pour faire équilibre avec cette détente. J'ai fait la même experience avec la détente ordinaire, j'ai trouvé le même poids, moins quelques grains; je conclus donc qu'elle n'a pas deux avantages, comme M. le Roy dit, puisqu'il faut la même force à l'une qu'à l'autre, elle a de plus les frotements de quatre Talus, que la détente simple n'a pas, et qui sont de la derniere consequence, quand la Pendule devient sale. La preuve de cela, Monsieur vous paroîtra surprenante. Si on met de l'Huile épaisse sur ces Talus, la detente devient si rude, qu'il faut deux onces et plus pour la faire agir au lieu d'un gros 48. grains qu'il falloit auparavant.

J'ai repeté la même expérience avec la détente simple, il n'a paru aucune sensibilité ; on peut donc raisonnablement conclure que la détente de M. Anderlin, faite sur le principe du Levier, a 8. ou 10. fois plus d'avantage que celle de M. le Roy, est par consequent plus douce, et en cela preferable. Je crois, Monsieur, que si M. le Roy avoit pensé à faire cette expérience, il ne se seroit jamais avisé de mettre au jour une détente des plus contraires

contraires à la perfection de l'Horlogerie, et qu'il n'auroit pas avancé, *Qu'il s'étonnoit de ce que M. Anderlin qui avoit vû la sienne, et qui étoit si habile homme, eut pû penser à faire une si mauvaise détente*; l'experience, par malheur, n'est pas d'accord avec ces raisonnemens.

Un autre défaut de la détente de M. le Roy que je ne dois pas obmettre, c'est qu'elle occupe environ 7. ou 8. lignes de hauteur, et que celle de M. Anderlin n'en occupe au plus que deux. Il est surprenant que M. le Roy qui est si bon menager de Place (jusqu'à traiter de grand défaut un Arrêt de Barillet qui auroit une demie ligne de plus qu'un autre) employe une détente qui a 5. à 6. lignes de plus que celle qu'il ne veut pas aprouver, si on vouloit lui donner moins de hauteur elle deviendroit dure à ne pouvoir raisonnablement servir : vous voyez, Monsieur, que la détente de M. Anderlin qu'il méprise tant, a encore en cela 5. ou 6. avantages que la sienne n'a pas.

La seconde figure est celle de M. Anderlin qui est destinée au même usage; quand la Roüe de Minutes tourne, une des chevilles entraîne le levier A. qui porte le cliquet B. qui va donner dans les dents du rochet C. et l'oblige de tourner

ner avec lui par une cheville qu'il porte, leve la détente D. le levier A. échapant, le Rochet s'en retourne et la détente tombe.

Il y a lieu, Monsieur, de s'étonner que M. le Roy raporte hors de propos et tourne en ridicule les projets de Pendule d'équation que j'ai presentés à l'Académie Royale des Sciences en 1724. Aparemment qu'il n'étoit pas si déraisonable qu'il le veut faire entendre, puisqu'ils ont été aprouvés comme chose qui pouvoit être executée avec succès; mais M. le Roy s'est imaginé qu'il m'en falloit rester là, et qu'il m'étoit défendu de simplifier mes idées. Il a encore jugé à propos d'avancer que celle que j'ay presentée en 1726. à l'Academie, est une copie de celle de M le Vicaire de S. Cyr, mais s'ensuit-il, parce que deux Auteurs ont fait chacun un Ouvrage pour produire le même effet, qu'ils ne puissent pas être differemment construits? ce raisonnement qui naît naturellement de celui de M. le Roy, marque en lui trop de passion, car il signifie: voilà deux Pendules à Equation, faites par M. le Vicaire de S. Cyr et Thiout, separément l'une de l'autre, donc elles sont semblables. Comment trouvez vous, Monsieur, cette

Digitized by Google

cette façon d'argumenter ? et quand Mrs *Quare* & *Tompion*, celebres Horlogers de Londres, firent separément chacun leur premiere Montre à repetition, le Parlement ou le Conseil qui decerna le prix de la perfection à l'un des deux, ne s'avisa pas, à cause que c'étoient deux repetitions, de les juger semblables ; au contraire sa décision marque qu'il sçut mettre de la difference entre une repetition et une repetition. Il est vrai qu'ils n'étoient pas Horlogers.

Heureusement je puis démontrer la difference qu'il y a dans la construction de ces deux Ouvrages. Une preuve que M. le Roy ne connoît que très imparfaitement l'un et l'autre, c'est qu'il commence par dire *qu'il y a cinq Aiguilles à ma Pendule qui ont chacune leur queue, ce qui fait que l'on voit dix rayons qui partent du centre, et qui font demander à ceux qui regardent cette Pendule, quelle heure il est.*

Si M. le Roy ne l'avoit pas vûë, il lui seroit pardonnable de raisonner ainsi : il y a à ma Pendule des pesanteurs aux Aiguilles pour les rendre d'équilibre ; en cela elle est plus conforme aux principes de l'Horlogerie que celle qu'il cite ; elle a son Cadran à secondes au centre qui couvre ces pesanteurs, de sorte qu'il ne paroît

Digitized by Google

toit que deux Aiguilles très distinctes pour marquer les heures et les minutes du temps vrai, personne ne peut s'y méprendre; elle a deux autres Aiguilles imperceptibles pour marquer le tems moyen, ce que j'avance se peut verifier par plusieurs que j'ai faites; la premiere est chez *M. le Chevalier de Bethune, rue S. Nicaise*, qui se fera un plaisir de la montrer. Vous avez vû, Monsieur, celles que j'ai faites pour leurs Majestés le Roy de Portugal et le Roy de Sardaigne, aussi-bien que celle-là; vous sçavez que ces dernieres ont été vûës chés les sieurs Slots au vieux Louvre, de tous les Curieux de Paris qui n'y ont point trouvé ce défaut.

J'ay outre cela un Certificat de l'Académie qui prouve le contraire de ce que M. le Roy avance; ce qu'il dit de la Pendule de M. le Vicaire de S. Cyr, et ce qui en est marqué par M. Gallon, prouve contre lui qu'elles ne sont pas pareilles. Elles tendent effectivement au même but; mais par des voyes et des changemens de pieces differentes.

M. le Roy qui dit connoître ces deux Quadratures, auroit dû me rendre plus de justice il n'a, sans doute, pas pris garde qu'elles different par bien des endroits.

1. L'une marque les secondes au centre, l'autre ne les marque pas.

Digitized by Google

2. A l'une la Courbe est creuse en rainure, et l'autre ne l'est pas.

3. L'une a un Rateau d'une portion de Cercle, l'autre a un Levier brisé qui suit la rainure.

4. L'une a un ressort au centre qui tire le Rateau sur la Courbe, et qui empêche les moindres balotages à l'Aiguille des minutes, l'autre n'en a point.

5. L'une a plusieurs grandes Roües et Pignons pour faire tourner la Roüe annuelle; la mienne n'a que deux Vis et un Pignon: c'est là seulement la difference que M. le Roy en fait.

6 L'une a un pont qui porte la Quadrature, l'autre n'en a point; un éxamen plus long en feroit voir, sans doute, encore beaucoup d'autres; enfin ma Quadrature doit être très lourde, selon M. le Roy, pour avoir de la solidité; il est cependant constant qu'elle ne pese qu'environ 4. onces y compris ses Aiguilles, et qu'elle est très solide. J'en ai fait pour de petites Pendules qui ne pesent qu'environ deux onces et demi, étant parfaitement d'équilibre et mobiles sur un canon d'acier fixe qui leur procure infiniment davantage. C'est, Monsieur, ce qui fait dire à M. le Roy *que ce Paradoxe de Mecanique ne donne pas un prejugé avantageux des*

Digitized by Google

des lumieres de l'Auteur, ce qui pouroit bien lui faire refuser la confiance qu'il demande par son imprimé.

Pour prouver encore le peu d'équité de ces raisonnemens, je raporterai un passage du Certificat de l'Académie du 9. Fevrier 1726. où il est dit : *De plus il a mis à ces Aiguilles des queües pesantes, afin qu'elles soient en équilibre et l'assemblage de toute cette Quadrature mobile y est tellement, qu'il ne faut qu'une once et demie d'augmentation au poids, pour faire aller la Pendule lors qu'elle y est.*

J'ai fait la même expérience avec un mouvement semblable en tout, excepté que les Aiguilles étoient à l'ordinaire; j'ay trouvé qu'il falloit plus de 5. onces. Cette façon de tenir une pareille Quadrature d'équilibre et de la faire porter sur un pont d'acier, procure donc l'avantage que vous voyez.

Comme l'expérience est la plus forte preuve de la bonté et commodité de mes Pendules, j'insere ici les témoignages de satisfaction que je viens encore d'en recevoir dans une Lettre de M. le Marquis de Cavatour, écrite de Turin le 23. Oct. 1735. où après m'avoir dit des choses obligeantes sur les Ouvrages que j'ai eu l'honneur de faire pour leurs Majestés, il ajoûte.

Digitized by Google

Mais je ne puis assés faire les Eloges de celle que jai gardée pour moi, je ne m'en déferois pas quand on voudroit m'en donner quatre fois autant, elle est reduite au point qu'il n'est jamais question d'y toucher, j'ai été six mois absent de Turin, j'ai emporté la clef, ensorte qu'on ne put faire autre chose que la monter regulierement, à mon retour l'ayant confrontée avec un bon Meridien, je n'y ai trouvé aucune variation, pas même de secondes.

Enfin, Monsieur, je n'ai aucun merite, selon M. le Roy, d'être le premier qui paroît avoir fait sonner le temps vray aux Pendules d'Equations, parce que je n'ay pas employé une detente aussi composée que la sienne.

A l'égard de la question que M. le Roy me fait à l'occasion du demi Cercle, il paroît qu'il n'a point fait l'attention qu'il devoit à l'imprimé qu'il cite ; il n'a qu'à le relire, il trouvera que j'ai dit que cette utilité ne se trouvoit pas dans d'autres Pendules.

Il me permettra, à mon tour, de lui faire aussi une question, sçavoir, pourquoi il dit *que dans les autres Pendules d'Equation on voit distinctement les heures et les minutes beaucoup mieux que dans celles de M. Thiout*, je crois bien qu'il n'entend pas mettre celles à Cercle sur les rangs, mais celles

Digitized by Google

Digitized by Google

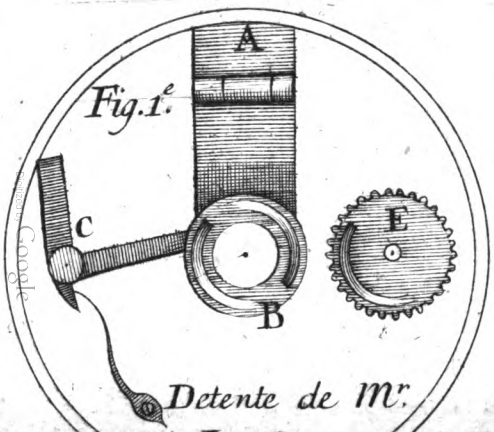

Detente de Mr. Le Roy.

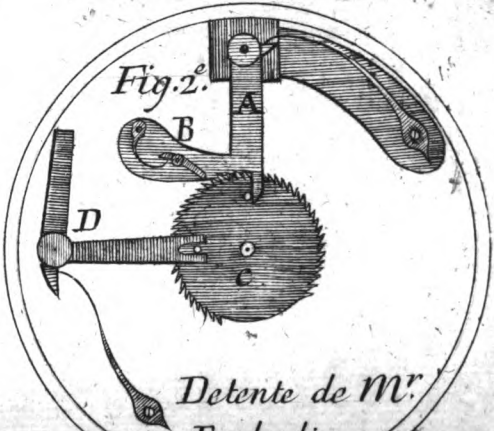

Detente de Mr. Enderlin.

celles qui sont faites sur le principe de la mienne, avec des Aiguilles au centre du Cadran, qui ne peuvent differer que par des fleurons grands ou petits, noirs ou blancs.

A l'égard de la methode que M. le Roy employe pour faire tourner le Cercle, il prétend l'avoir imaginée depuis fort long-temps; que cela soit vrai ou non, la découverte est de trop petite consequence pour meriter aucune attention; n'est-ce pas, en effet, un grand effort d'imagination que de faire angrener à angle droit une petite Roüe dans une grande.

Ce que je dis ici ne détruit pas la bonne idée que j'ai de sa capacité, je le tiens pour bon Horloger, parce que j'ai vû de fort bons Ouvrages de lui; j'en ai vû aussi de mediocres; mais je ne suis pas assés peu équitable pour juger sur le moindre, quand je le puis faire sur le mieux; et je sçai d'ailleurs que tout le monde n'est pas d'humeur à payer les bonnes choses ce qu'elles valent. C'est ce qui met les habiles gens dans la malheureuse nécessité de laisser sortir de leurs mains des morceaux inferieurs à ceux qu'ils seroient en état de produire, s'ils en étoient bien payés. Vous voyez, Monsieur, que je rends justice à la capacité de M. le

Digitized by Google

Roy; il me pardonnera si je n'ai pas une aussi bonne idée des découvertes qu'il nous annonce; je ne vois rien dans aucune qui sente le grand Horloger; qu'il nous donne du neuf qui merite une réelle consideration, ou qu'il cesse de donner à ses petites découvertes plus de valeur qu'elles n'en ont, et pour lors il trouvera en moi un admirateur sincere.

Il s'en faut bien qu'il me traite avec la même justice, car il fait paroître par ses Lettres des discours désavantageux à ma reputation sur l'Horlogerie; je suis blessé de ce procedé avec raison, et je ne sçais qu'un moyen de convaincre le Public de celui de nous deux qui merite mieux l'honneur de sa confiance.

Je propose à M. le Roy de faire par ses mains et de sa composition, une Quadrature de Montre, qui comme nos Pendules au quart, sonne par elle-même, d'abord les quarts et ensuite les heures, et qui puisse repeter par le moyen d'un poussoir, les heures et ensuite les quarts, n'ayant qu'un seul roüage et deux marteaux, ayant la proprieté de ne point dévuider quand on fera repeter; qu'elle puisse aussi avoir une piece de silence et un bouton pour faire repeter les heures à chaque quart, avec une sourdine, et de

pl.

Digitized by Google

plus, elle marquera les secondes concentriquement. Comme j'offre d'en construire et executer moi même une semblable, il ne seroit pas digne de nous de ne faire qu'une Montre commune, et l'ouvrage que je lui propose est assés au dessus de l'ordinaire pour faire honneur à l'habileté de celui qui y réussira le mieux.

J'offre en outre de me trouver où il voudra pour convenir entre nous du choix d'un de nos confreres à qui nous laisserons la liberté de se joindre à six ou douze Horlogers des plus habiles de Paris pour juger avec lui de la superiorité de nos ouvrages, et après leur avoir présenté le plan ou calibre de ladite piece, ils delibereront sur les moïens de s'assurer par telles voyes qu'il leur plaira, de nos fidelités à l'éxecuter nous-mêmes, et après leur éxamen fait de l'exécution, ils donneront leurs avis signés que nous communiquerons au Public.

Voilà, Monsieur, la proposition que je fais à M. le Roy à qui je ferai demander quinze jours après la publication de cette Lettre, s'il est d'humeur à accepter mon défi, et je lui déclare dès à-present que, de quelque nature que soient les raisons dont il pouroit se servir pour le refuser, je ne les attribuerai qu'à son in-

Digitized by Google

capacité, et que je commencerai incessamment ledit ouvrage, à l'éxecution duquel j'invite Mrs les Horlogers de me faire l'honneur de se trouver quand il leur plaira, pour être en état de témoigner et constater mon sçavoir-faire. Il ne me reste plus qu'à ajoûter que si M. le Roy ne me fait pas l'honneur d'accepter mon défi, je ne lui ferai plus celui de repondre à aucune des Lettres qu'il pourroit écrire contre moi, il lui sera libre à son gré d'étaler son éloquence; pour moi je me contenterai de prouver ma petite capacité par mes ouvrages; je laisse au Public et à vous, Monsieur, à juger qui de nous deux aura pris le meilleur parti. J'ay l'honneur d'être, &c.

BOUQUET

JEune Iris, vos tendres charmes
Font les plaisirs de tous les yeux;
Dans les vôtres brillent les armes
Du plus charmant de tous les Dieux.

Quand Venus, du sein de l'Onde,
Naquit plus belle que le jour;

Que

Digitized by Google

Que n'étiés-vous alors au Monde,
Vous seriés Mere de l'Amour!

Mais déja vous donnez l'être
A ce Dieu Maître des vainqueurs
Vos divins regards le font naître
Et l'enchaînent dans tous les cœurs.

En ce jour ma voix timide
Porte ses accens jusqu'à vous;
Jeune Iris, le zele est mon guide,
Si je plais, mon sort est trop doux.

L'Affichard.

RELEXIONS sur l'Opera des Indes Galantes, *adressées à M. le Comte P... Staroste de Rohaczevvski.*

L'Idée de ce Balet est charmante : c'est dommage qu'elle n'ait pas été executée dans toute son étenduë. Un dessein plus galant ne pouvoit mieux convenir à la situation présente de l'Europe. Il semble que l'Auteur n'en ait pas aperçu toute la richesse, puisqu'il n'en dit rien dans son Avertissement ; cependant le Prologue nous l'étale avec toute sa magnifi-

Digitized by Google

cence ; mais il n'y a que la Fête des Incas, qui remplisse pleinement l'attente du Spectateur.

On regrettera toujours la briéveté et la secheresse de la troisiéme Scene de ce Prologue. On convient qu'un air brusque est dans le vray du caractére de Bellone : mais ce n'étoit pas s'en éloigner beaucoup, que de lui faire rendre quelque raison de la précipitation avec laquelle elle vient dépeupler la Cour d'Hebé; six Vers de plus, dans lesquels elle auroit dit à la Déesse, qu'un Héros, guidé par la gloire, apelloit ses jeunes sujets à sa suite pour disposer des Sceptres au gré de sa sagesse, &c. auroient naturellement mis sous les yeux du Public les motifs de la guerre d'aujourd'hui. Une idée si relevée ne seroit jamais échapée à la sagacité de Quinault, qui d'un pinceau leger eut modestement crayonné un Eloge tacite et non mandié du Roy et de ses Alliés : ce qui auroit occasionné avec goût et dignité, un chœur formé de la repetition des deux ou quatre derniers Vers du discours de Bellone, transportés à la premiere personne du pluriel, par lesquels la jeunesse eut marqué son ardeur à se dévoüer aux ordres de cette Déesse, et aux désirs de son jeune Héros.

Puisque

Puisque la guerre éloigne les Amours de l'Europe, la securité de leur retraite n'est pas bien assurée dans la Turquie, qui en a une sanglante et très désavantageuse à soutenir contre le Regent de Perse. La même raison milite contre la Fête Persane des fleurs, qui forme la troisiéme Entrée du Balet.

La generosité de *Topal Osman*, est un brillant sujet, assés bien traité dans la premiere Entrée. Mais puisqu'on ne vouloit qu'en emprunter ou copier l'Histoire; quel inconvenient y auroit-il eu à en placer l'action dans quelque Royaume maritime d'Affrique, où l'on eut trouvé les mêmes mœurs et les mêmes maximes que dans l'Empire Othoman? car mon inquiétude pour la tranquillité des amours, n'est point calmée par la position imaginaire d'une*Isle Turque dans la Mer des Indes. Tout ce qui sent le Turc porte à mon esprit des ombrages de trouble et de combustion; et si l'Auteur étoit nécessairement attaché aux Indes à cause du titre de sa Piece, la Mer qui en porte le nom ne baigne pas plus les côtes du Roïaume qui le lui donne, que celles d'Affrique.

* *Une Isle Turque dans la Mer des Indes est fort mal placée, les Turcs ne possedent rien dans la Mer des Indes, &c.*

Digitized by Google

On ne peut trop admirer l'invention de l'Entrée des Incas. Je l'ai déja dit, c'est la seule qui reponde parfaitement aux promesses du Prologue; la rencontre est heureuse, l'Auteur en a profité.

Celle des fleurs n'est pas bien, sur tout à la suite des deux autres, le sujet en est mince et puerile, l'avanture du portrait, commune, usée, le denouëment y repond.

La dignité de notre Théatre tolere quelquefois dans l'Héroïque, le déguisement d'une femme en homme; mais elle ne soutient pas la lâcheté d'un homme travesti en femme. Cet avilissement du sexe superieur affadit l'ame du Spectateur; quand même un homme de peu prendroit l'habit d'une femme du premier ordre. Combien la chose devient-elle plus insuportable quand on expose la fierté d'un Prince de Perse, sous les vils habits d'une Marchande?

Le deguisement de Fatime n'est pas plus sensé. A quel dessein cette mascarade? que produit-elle? peut-on apeller intrigue les méprises qu'elle cause? d'ailleurs, quelle découverte, quelle conquête pretend-on faire faire à cette *Odalique*, sous l'ignoble figure d'un miserable? et quelle fureur a-t'on de s'éloigner du point essentiel du sujet, pour introduire sur la Scene

Digitized by Google

Scene un Esclave Polonois ? puisque dans l'idée qu'on veut nous retracer des conjonctures présentes, les Polonois sont les peuples du Monde, qui ont moins le tems et l'inclination de faire l'amour ?

Outre cela le titre des fleurs repond-il à l'intrigue ? par où paroît-il que cette Fête puisse concourir aux amours de *Tachmas*, ou même d'*Aly* ? si l'on avoit à celebrer la fête des fleurs ne pouvoit-on pas la décorer d'une Histoire plus connexe et plus relevée ? pour pouvoir du moins entrer en comparaison des deux précedentes, qui se trouvent deshonorées en telle compagnie, &c. mais pour finir comme nous avons commencé, l'Empire des Mogols, qui seroit proprement les Indes, la Chine, et le Japon, en cas de besoin, eût pû fixer le lieu de la Scene. Et les Amours dans leurs trois Entrées se fussent trouvés distribués dans les trois autres parties de la Terre, où nous ne sçussions pas que la guerre ait porté ses fureurs, presque aussi generalement que dans notre Europe.

J'aurois souhaité, Monsieur, que la sciatique m'eut permis d'accompagner V. E. à la Représentation : Elle verra par la Lettre, que je lui renvoye, qu'il n'a pas tenu aux soins de N..... puisque

Clavessin avoit été disposé pour me recevoir avec notre Esculape, sans que V. E. en eut été trop incommodée, mais mes gens ne purent parvenir à m'habiller. Votre bon goût pour la Musique vous fera juger mieux que personne de celui que Rameau veut introduire, &c.

Le Pr. B. D.

Le reste de ces reflexions qui sont encore fort longues ne roulent plus que sur la justesse de l'art de Servandoni, qui a fait en bonne partie la petite fortune de cet Opera. Ensuite M. le Pr. B. D. entre dans un grand détail de Prosodie et de Grammaire : mais comme il ne relève les fautes de l'Opera que pour l'instruction de son ami M. le Comte P. qui nouvellement arrivé de Pologne, n'entend encore qu'avec peine la Langue Françoise, je n'ai pas cru devoir en dire davantage dans le Mercure de France.

Digitized by Google

A MLLE ROSE S....

Pour le jour de sa Fête, 1735.

BElle Rosette, il seroit temps
D'emprunter un autre langage
Pour exprimer mes sentimens ;
Et vous rendre, suivant l'usage,
En ce beau jour un juste hommage.
Un Vers dur et forcé déplaît
A l'oreille sûre et sévere ;
Cependant tout le monde sçait
Que je ne cherche qu'à vous plaire.
Je devrois quitter un métier
Où l'on ne fait point de quartier,
Et vous conter sans points ni glose,
Ce qui me reste à dire en Prose ;
J'ajoûte que le changement
Pouroit avoir son agrément ;
Mais à ceci, pour me confondre,
Vous pouvez aussi me répondre
Par ce redoutable argument ;
Depuis l'origine du Monde,
Sans changer les Roses ont plû....
Hola ! c'est Dieu qui l'a voulu
Pour orner la Machine ronde ;

Digitized by Google

Il a créé par ses Decrets
Des Beautés simples, sans aprets ;
En les rendant au vrai sujettes,
Il les rend à jamais parfaites ;
Et lorsqu'un Etre est à ce point,
Un Etre alors ne change point.
Adorons sa bonté suprême,
De ses desseins vous faites foi ;
Et vous serez toujours la même,
Sans que cela change mon thême,
Ni les hommes, ni vous, ni moi.
Revenons ; je crains que le Texte
Ne soit plus long que le Sermon ;
Pour faire une digression,
Manqua-t'on jamais de prétexte,
De matiere ou d'occasion ?
D'ailleurs un plus ample prélude
Belle Rose, peut vous lasser,
Il peut aussi m'embarasser,
Moi qui mets toute mon étude
A fuir la noire inquiétude,
Que s'en vont trainant après eux
Les grands parleurs et les fâcheux.

PAR-

Digitized by Google

L'ARCADIEN ET LA BEAUTÉ.

ALLEGORIE.

UN homme d'Arcadie adoroit la Beauté,
(Autre que celle qu'on encense.)
La vertu dans son cœur avoit la préference;
C'étoit-là sa Divinité.
Une Beauté semblable est digne qu'on l'adore,
Et sur tout quand elle s'ignore.
Pauvre par les moyens, mais riche par le cœur,
L'Arcadien couloit des heures fortunées,
Et chômoit toutes les années
Un jour de Fête en son honneur,
Si non avec éclat, du moins avec ferveur.
Il ajustoit en cent manieres
Et des Hymnes et des Prieres,
Que récitoit la bouche et que le cœur formoit;
Un peu d'encens toujours fumoit
Sur les Autels de la Déesse,
Et jusqu'au Ciel avec vitesse
Son encens et ses vœux s'élevoient à l'instant;
Tantôt il faisoit son offrande
D'un Bouquet ou d'une Guirlande,
Quelquefois un petit présent
Acompagnoit son tendre hommage.
Ne croyez pas pourtant qu'il manquât de respect,
Si l'excès de zele encourage,

Ce

Ce zele, direz-vous, peut bien être suspect ;
Non, ce soupçon ici ne trouve point sa place ;
La bonne volonté mérite toujours grace ;
On l'a dit en Latin, on l'avoit dit en Grec.
En effet du Dévot la ferveur ingénuë
N'avoit que le seul culte en vûë ;
Ses motifs étoient purs, et de plus la Beauté
Etoit fille de la Bonté ;
Les Graces étoient ses cousines,
La bonne humeur et les vertus divines,
Achevoient de former avec la Probité
Le reste de la Parenté.
Fut-il jamais de Généalogie
Plus digne qu'on en fasse cas ?
Plus differente aussi de celles qu'ici bas
Communément le Monde envie.
» Belle Divinité, disoit l'Arcadien,
» Vous connoissez mon zele extrême,
» Mais ce zele fait tout mon bien ;
» Je n'adore en vous que vous-même.
» Ce que je sens ne peut s'exprimer comme il faut,
» Mes dons à mes désirs nullement ne repondent ;
» Sur vos seules bontés mes paroles se fondent,
» Supléez donc à leur défaut ;
» Daignez à l'avenir trouver dans mon silence
» Ce qui me manque de talens,
» Ce qui me manque de puissance,
» Pour faire éclater tous les ans

» D'une

Digitized by Google

» D'une façon toujours nouvelle
» En ce beau jour votre gloire et mon zele.
La Déesse écoutoit avec quelque plaisir
Une Priere si touchante ;
Les Dieux mettent tout leur loisir
A combler notre juste attente.
» Je veux, dit-elle, un jour au zelé Supliant,
» Qu'aux Mortels ton amour puisse servir d'exemple ;
» Ton hommage me plaît ; ton cœur sera mon Temple ;
» Je te quitte dorénavant
» Des respects et des soins que tu pourois me rendre ;
» Ta voix s'est trop bien fait entendre,
» Je n'exige ni tes présens,
» Ni tes Bouquets, ni tes loüanges ;
» Je ne veux que tes sentimens ;
» Qu'à jamais pour moi tu n'en changes !
Bornons ici l'allusion.
Heureux ! si l'aimable Rosete
Trouve dans cette fiction
Le prix qu'à mes Vers je souhaite.
L'Auteur de l'un à l'autre bout,
Sur toutes choses ne s'aplique
Qu'à nous prouver ce point unique ;
La Volonté tient lieu de tout.

Par Rodophile Arnaud.

On

ON a lû dans le dernier Mercure l'Extrait que nous avons donné de la *Mort de Cesar*, Tragédie de M. de Voltaire, représentée par les Ecoliers du College d'Harcourt, au mois d'Août dernier. On a lû aussi à la fin de cet Extrait, le désaveu que l'Auteur fait de la *premiere* Edition de l'impression de cette Piece, qui paroît dans le Public, sans sa participation. Voici la derniere Scene de ce Poëme, que M. de Voltaire nous a fait l'honneur de nous envoyer lui-même. Elle nous paroît bien digne de la plume de cet illustre Auteur. Nous n'ajoûterons rien pour ne pas prévenir le jugement de nos Lecteurs.

Cette Scene est presque toute imitée, dit-il, de celle de *Shakespear*, que les Anglois regardent comme leur plus grand Poëte Tragique.

Après que les Assassins de César ont fait promettre au Peuple Romain d'être fidele à leur parti, et de ne pas permettre qu'Antoine leur fasse même l'éloge de Cesar dans sa Harangue. Antoine paroît, &c.

Digitized by Google

Un Romain.

Antoine vient à nous.

Autre Romain.

Qu'osera-t'il nous dire ?

Autre Romain.

Ses yeux versent des pleurs, il se trouble, il soupire.

Premier Romain.

Il aimoit trop Cesar . . . .

Antoine, montant à la Tribune aux Harangues.

Oui, je l'aimois, Romains ;
Oui, j'aurois de mes jours prolongé ses destins.
Hélas ! vous avez tous pensé comme moi-même ;
Et lorsque de son front ôtant le Diadême,
Ce Héros à vos loix s'immoloit aujourd'hui ;
Qui de nous en effet n'eût expiré pour lui ?
Je ne viens point ici celebrer sa memoire ;
La voix du Monde entier parle assés de sa gloire.
Mais de mon désespoir ayez quelque pitié,
Et pardonnez du moins des pleurs à l'amitié.

Un Romain.

Il en falloit verser quand Rome avoit un Maître ;
César fut un Héros, mais César fut un traître.

Autre Romain.

Puisqu'il étoit Tyran, il n'eut point de vertus,
Et nous avoüons tous Cassius et Brutus.

Antoine.

Digitized by Google

Antoine.

Contre ses Meurtriers je n'ai rien à vous dire ;
C'est à servir l'État que leur grand cœur aspire ;
De votre Dictateur ils ont percé le flanc ;
Comblés de ses bienfaits, ils sont teints de son sang.
Pour forcer des Romains à ce coup détestable,
Sans doute il falloit bien que César fût coupable ;
Je le crois, mais enfin César a-t'il jamais
De son pouvoir sur vous apesanti le faix ?
A-t'il gardé pour lui le fruit de ses conquêtes ?
Des dépoüilles du Monde il couronnoit vos têtes.
Tout l'or des Nations qui tomboient sous ses coups,
Tout le prix de son sang fut prodigué pour vous ;
De son Char de triomphe, il voyoit vos allarmes ;
César en descendoit pour essuyer vos larmes.
Du Monde qu'il soumit, vous triomphiés en paix ;
Puissant par son courage, heureux par ses bienfaits ;
Il payoit le service, il pardonnoit l'outrage.
Vous le sçavés, grands Dieux, vous dont il fut l'image,
Vous, Dieux, qui lui laissiez le Monde à gouverner,
Vous sçavez si son cœur aimoit à pardonner ?

Romains.

Il est vrai que César fit aimer sa clémence.

Antoine.

Digitized by Google

Antoine.

Hélas ! si sa grande ame eût connu la vengeance,
Il vivroit, et sa vie eût rempli nos souhaits ;
Sur tous ses Meurtriers il versa ses bienfaits.
Deux fois à Cassius il conserva la vie,
Brutus ! . . . où suis-je ? ô Ciel ! ô crime, ô barbarie !
Chers amis, je succombe et mes sens interdits...
Brutus . . . son Assassin . . . ce Monstre étoit son fils.

Romains.

Ah ! Dieux !

Antoine.

Je vois frémir vos genereux courages ;
Amis, je voi les pleurs qui moüillent vos visages,
Oüi, Brutus est son fils ; mais vous qui m'écoutez,
Vous étiez ses enfans dans son cœur adoptés.
Hélas ! si vous sçaviez sa volonté derniere.

Romains.

Quelle est-elle ! parlez ?

Antoine.

Rome est son heritiere ;
Ses trésors sont vos biens ; vous en allez joüir ;
Au-delà de la tombe il vouloit vous servir ;
C'est vous seuls qu'il aimoit, c'est pour vous qu'en Asie,
Il alloit prodiguer sa fortune et sa vie ;
O Romains, disoit-il, Peuple, Roy que je sers

Com-

Digitized by Google

Commandez à César, César à l'Univers ;
Brutus ou Cassius eût-il fait davantage ?

Romains.

Ah ! nous les détestons. Ce doute nous outrage ;
César fut en effet le Pere de l'Etat.

Antoine.

Votre Pere n'est plus ; un lâche assassinat
Vient de trancher ici les jours de ce grand Homme,
L'honneur de la Nature et la gloire de Rome.
Romains, priverez-vous des honneurs du bucher
Ce Pere, cet Ami qui vous étoit si cher ?
On l'aporte à vos yeux.

Le fond du Théatre s'ouvrant, des Licteurs aportent le corps de César, couvert d'une robe sanglante ; Antoine descend de la Tribune et se jette à genoux auprès du corps.

Romains.

O spectacle funeste !

Antoine.

Du plus grand des Humains, voilà ce qui vous reste ;
Voilà ce Dieu vengeur, idolatré par vous,
Que ses Assassins même adoroient à genoux.
Qui, toujours votre apui dans la paix, dans la guerre,
Une heure auparavant faisoit trembler la Terre,
Qui

Digitized by Google

Qui devoit enchaîner Babilone à son Char ;
Amis, en cet état connoissez vous César ? *
Vous le voyez, Romains, vous touchez ses blessures,
Ce sang, qu'ont sous vos yeux versé des mains parjures.
Là, Cimber l'a frapé, là sur le grand César
Cassius et Decime enfonçoient leur poignard ;
Là Brutus éperdu, Brutus, l'ame égarée,
A soüillé dans ses flancs sa main dénaturée.
César le regardant d'un œil tranquile et doux,
Lui pardonnoit encor en tombant sous ses coups ;
Il l'apelloit son Fils, et ce nom cher et tendre,
Est le seul qu'en mourant César ait fait entendre.
O mon Fils, disoit-il.

Un Romain.

O Monstre, que les Dieux
Devoient exterminer avant ce coup affreux.

Autre Romain, en regardant le Corps dont il est proche.

Dieux ! son sang coule encore.

Antoine.

Il demande vengeance ;
Il l'attend de vos mains et de votre vaillance ;
Entendez-vous sa voix ? réveillez-vous, Romains !
Marchez, suivez-moi tous contre ses Assassins.
Ce sont-là les honneurs qu'à César on doit rendre.

* *Le Peuple entoure le Corps.*

Des

Digitized by Google

Des brandons du bucher qui va le mettre en cendre,
Embrasons les Palais de ces fiers conjurés ;
Enfonçons dans leur sein nos bras désesperés.
Venez, dignes Amis, venez, vengeurs des crimes,
Au Dieu de la Patrie immoler ces victimes.

Romains.

Oüi, nous les punirons, oüi, nous suivrons vos pas.
Nous jurons par son sang de venger son trépas ;
Courons.

Antoine, à Dolabella.

Ne laissons pas leur fureur inutile ;
Précipitons ce Peuple inconstant et facile ;
Entraînons-le à la guerre, et sans rien ménager
Succedons à César en courant le venger.

Voilà cette Scene mise en Vers par M. de V. et bien differente de celle qui a paru dans la miserable Edition prétenduë d'Amsterdam.

Cette Scene, fait depuis cent cinquante années un grand effet à Londres, sur une Nation sensible et éclairée, qui aime à se rapeller les mœurs des Romains. La maniere dont Brutus et Cassius disposent l'esprit du Peuple, et le changement qui se fait par degrés dans les sentimens de ce Peuple par la Harangue adroite et pathétique d'Antoine, sont

Digitized by Google

sont generalement admirés. C'est rendre service aux Belles-Lettres, que de faire connoître des Morceaux si beaux, si pleins de verité et en même tems si éloignés des mœurs de notre Théatre.

M. de V. n'a imité que ce seul endroit de la Tragédie de Shakespear. Mais on ne pouvoit juger ni de cette Scene, ni du reste de la Piece par l'Edition défectueuse qui a paru. Il est bien injuste de juger un Auteur quand on le voit ainsi défiguré ; il est étonnant qu'on lui impute des Vers auxquels tout manque, souvent jusqu'à la mesure ; il est encore plus étonnant que les Auteurs des Observations ayent voulu juger de la *Henriade*. Leurs Critiques sont faites avec bien peu de goût.

Ils apellent cette Harangue d'Antoine une *Controverse*, disant que Brutus est plutôt un Quaker qu'un Stoïcien. Ne sçait-on pas que les Quakers sont des hommes pacifiques, dont le principe est de ne jamais se venger, qui ne portent point d'épée, qui tendent l'autre joüe quand on leur donne un soufflet ? On dit encore que César est un homme foible dans cette Piece ; il est cependant tendre, magnanime et ambitieux ; c'étoit là son caractere.

Digitized by Google

Ils condamnent les Romains de se tutoyer ; qui ignore que c'étoit l'usage, et que cette façon de parler est si noble en Poësie, qu'on n'en employe jamais d'autres à l'égard de Dieu même ?

PARAPHRASE

Des Prieres que les R R. P P. de l'Oratoire chantent pendant l'Avent. Rorate cœli desuper, &c.

Lieux élevés qu'habite le Seigneur,
Brillant séjour, voute azurée,
Tout gémit ici bas, la terre est alterée ;
Nous cédons à notre langueur :
Ouvrez-vous à nos cris, et faites que la nuë
Répande enfin sur nous la rosée attenduë
Qui nous doit donner le Sauveur.
Arrête, Dieu puissant, le cours de ta colere ;
Ne te ressouviens plus de nos honteux forfaits,
Languirons-nous toujours dans la longue miserę
D'attendre le Messie et ne le voir jamais ?
Si tu fus offensé, ta gloire est bien vengée ;
Jerusalem est ravagée :
Cette auguste Cité, cette sainte Sion,
Où l'on celebroit ton grand nom,
Où tu fis élever le Temple de ta gloire,

Où

Où nos Peres jadis t'ont offert de l'encens,
N'est plus qu'un lieu désert, qui retrace à nos sens
La triste et douloureuse Histoire
De sa grandeur passée, et de nos maux présens!
Il est vrai, nous avons peché:
Loin d'écouter les voix celestes,
Nous nous sommes livrés à nos panchans funestes;
A violer ta loi chacun s'est attaché.
Mais que nous payons cher tous ces crimes énormes!
Comme on voit les feuilles des Ormes
Sur la fin des beaux jours tomber dans les déserts,
Ainsi nous succombons à tant de maux soufferts,
En cedant aux torrens où nous portent nos vices,
Pareils à ces vents furieux
Qui poussent dans les précipices,
Ils nous font abîmer en des gouffres affreux.
Mais comment éviter cette fatale issuë?
Pouvons-nous esperer de voir finir nos maux,
Puisque tu détournes la vuë,
En nous livrant à nos propres défauts?
Grand Dieu, jette les yeux sur un peuple éperdu,
Ne le traite point en coupable,
Finis le tourment qui l'acable,
Fais descendre des Cieux le Messie attendu,
Donne nous cet Agneau qui doit regler le Monde,
Qui du fond des déserts jusqu'au mont de Sion

Digitized by Google

Répandra ses bontés et sa protection,
Qui vient donner ses loix sur la Terre et sur l'Onde.
C'est lui qui brisera nos fers;
Il nous fera sortir d'un honteux esclavage;
Par lui nous reprendrons notre ancien héritage,
Nous serons vainqueurs des Enfers.
Console-toi, mon Peuple, apaise tes soupirs,
Je vais contenter tes désirs.
Doù vient que tous les jours ta douleur renouvelle?
Espere, et ne crains plus, ta plainte est criminelle;
Je ne veux pas te réprouver.
Je suis Dieu d'Israël, ton Seigneur et ton Maître,
Si c'est moi seul qui t'ai fait naître,
C'est moi seul qui veux te sauver.
Lieux élevés qu'habite le Seigneur;
Brillant séjour, voute azurée
Tout gémit ici bas, la terre est alterée,
Nous cedons à notre langueur;
Ouvrez-vous à nos cris, et faites que la nuë
Repande enfin sur nous la rosée attenduë
Qui nous doit donner le Sauveur.

L. M. D. C.

Nou

NOus avons toujours eu une attention particuliere d'instruire le Public de la mort des Personnes distinguées par leur merite Litteraire, de celles sur tout, qui ont joint à une érudition peu commune une éminente vertu, en aioûtant à l'égard de ces dernieres, lorsque nous avons été instruits, les tributs de loüange, qui sont en usage dans la Republique des Lettres. Il y a long-temps que nous nous serions acquité de ce devoir envers M. l'Abbé de Bellegarde, si nous avions été avertis plutôt de son décés; et si après l'avoir sçû, nous avions pû tirer de notre propre fonds la matiere de son Eloge : la retraite et le genre de vie de ce Sçavant nous ont privé de cette satisfaction. Le R. Pere Tournemine, toujours pret à honorer la vertu et à rendre témoignage à la verité, a bien voulu supléer à notre indigence, et on va voir combien le Public et la mémoire de l'illustre Défunt ont gagné à ce retardement.

Digitized by Google

ELOGE de M. l'Abbé de Bellegarde, par le R. P. Tournemine.

VOus ne pouviez, Monsieur, vous adresser mieux pour être instruit sur le feu Abbé de Bellegarde; il s'apeloit *Jean-Baptiste Morvan*: son Pere étoit Procureur Fiscal d'une Terre de mon Pere. Il est né à *Piriac* sur la côte de Bretagne dans le Comté Nantois. Je ne sçai pas précisément son âge. Il étoit seurement plus âgé que vous ne croyez. On pourra sçavoir cela, et d'autres circonstances à la Communauté de S. François de Sales.

Il a passé seize ou dix-sept ans dans la Compagnie de Jesus. Son esprit, son goût pour les Belles-Lettres et les Mathématiques, la douceur de son naturel, le firent estimer et cherir. Il eut pour Amis particuliers le P. Pardies, le P. Rapin, et le P. Bouhours. Il étoit l'Eleve de ce dernier, à qui j'ai entendu dire plus d'une fois qu'il connoissoit peu d'Ecrivains en France dont le stile fut plus pur, et plus élegant sans affectation, que celui de l'Abbé de Bellegarde, et que cet Abbé possedoit parfaitement le tour de notre Langue. On peut s'en convaincre par la lecture d'un de ses Livres, intitulé *Reflexions sur l'Elegance et la Delicatesse du stile.*

Digitized by Google

Ce Livre et les *Doutes sur la Langue Françoise*, Ouvrage du P. Bouhours, ne sçauroient être trop familiers à ceux qui veulent écrire en François. On trouve dans l'un et dans l'autre cette facilité élegante et cette correction de stile, qui font une partie du caractère de ces deux agreables Ecrivains.

Un attachement trop déclaré pour la nouvelle Philosophie fut la principale cause de sa sortie de chés les Jesuites, parmi lesquels il n'avoit pas pris encore les derniers engagemens. Ces Peres regardoient alors le mépris de l'ancienne Philosophie comme une faute considerable. Il ne cessa point d'aimer la Compagnie; elle ne cessa point de l'estimer, et il y a toujours conservé d'illustres Amis.

Sa conduite constamment irreprochable, sa pieté sincere, la réputation que ses travaux lui ont justement acquise, font honneur à l'Ordre qui l'avoit élevé. Il a prêché avec succès et par lui-même et par d'autres. Apliqué par goût et par nécessité à la composition de differens Ouvrages de Pieté, de Morale, d'Histoire, &c. il a donné au Public presqu'autant d'Ouvrages qu'il a vecû d'années, écrivant facilement: et comme il s'étoit interdit tout autre plaisir que celui d'un

Digitized by Google

commerce fort mesuré avec un petit nombre d'Amis, et que, Philosophe sans ostentation, content de peu, il ne donnoit aucun de ses momens aux soins de la Fortune, son temps menagé lui a suffi pour tant d'Ouvrages. Quelques-uns se sentent du besoin où il étoit de servir les Libraires à leur gré.

Ce n'est pas sur ces Ouvrages commandés, et trop promptement executés que sa reputation est fondée : il a laissé à la posterité des Monumens plus durables. Les *Réflexions sur ce qui peut plaire ou déplaire dans le commerce du Monde*, ont eu plusieurs Editions et sont traduites dans toutes les Langues de l'Europe. Il ne regardoit cependant cet Ouvrage que comme un amusement de sa jeunesse.

Il mettoit toute sa complaisance dans les Traductions des Ouvrages des Saints Peres : c'étoit son travail favori. Il en a publié plus de trente Volumes *in octavo*, Traductions que les Libraires attribuoient aux Ecrivains de Port Royal, et qui certainement sont plus fideles, plus correctes, et aussi élegantes que celles que nous tenons de ces excellentes Plumes.

Les Traductions de S. Chrysostome sur l'Epitre aux Galates, sur la Genese, sur les Actes ; des Opuscules, et des Homelies

Digitized by Google

lies choisies de cet éloquent Pere, des Lettres de S. Basile, des Ouvrages de Clement Alexandrin, de S. Leon, de S. Gregoire de Nazianze, de l'ingenieux S. Astere, ces Traductions, dis-je, seront toujours des modeles de la parfaite éloquence et du bon stile François, et des thrésors de la Science et de la Pieté chrétienne.

Nous avons encore de cette infatigable Ecrivain un premier Tome de l'*Histoire universelle des Voyages* qui en fait souhaiter la suite.

Son merite Litteraire n'étoit pas ce qui étoit le plus estimable dans lui. Honnête Homme, vertueux Ecclesiastique, d'un commerce aisé, ennemi de la satire, sa plume n'a jamais blessé personne; et il sembloit être né sans passion. Il a vécu de ce que lui raportoit son travail; et il est mort pauvre dans la Communauté de S. François de Sales. Il n'a pas cherché la Fortune, la Fortune auroit dû le chercher.

Dès mon enfance l'Abbé de Bellegarde, encore Jesuite, avoit lié avec moi une amitié, que soixante ans n'ont point affoiblie. Depositaire de tous ses sentimens, je l'ai toujours vû content de son sort, sans inquietude pour les biens presens, uniquement occupé des biens éternels.

Digitized by Google

Des fortunes, des reputations plus brillantes valent-elles la sienne ? il est mort le ..... Avril 1734.

EXTRAIT d'un Mémoire communiqué par M. de Chaserey, *Superieur de la Communauté de S. François de Sales.*

Mr. Jean-Baptiste de Morvan de Bellegarde, naquit à Pihyriac, petite ville du Diocèse de Nantes le 30. Août 1648. * d'une noble Famille. Son Pere Jacob de Morvan, sieur de Norverel, et Perrine de Bourgneuf sa Mere, tous deux recommandables par leur pieté, lui donnerent une éducation toute chrétienne. On ne sçait rien de particulier de son enfance ni de ses études, qui doivent avoir été serieuses et des plus heureuses, à en juger par les Monumens qui nous restent de sa profonde érudition.

Il a passé quelques années dans la Compagnie de Jesus, où il a puisé un fonds de Pieté et de Religion, qu'il a conservé jusqu'à la mort. Cette pieté paroît sur tout dans ses Sermons qu'il a prêchés avec succès, et que d'autres personnes ont re-

* *En Bretagne la Charge de Procureur Fiscal d'une Jurisdiction, est compatible avec la Noblesse. La Coûtume de la Province va encore plus loin sur ce sujet.*

cherchés

cherchés et ont aussi prechés avec fruit. Plusieurs Prélats ont souhaité de les avoir, et le pieux Auteur s'est défait de tous en leur faveur.

Au milieu de ses plus grandes occupations Litteraires, il ne manqua jamais un seul jour de dire la Messe, laquelle il celebroit toujours avec une ferveur et une tendresse de devotion qui touchoit les Assistans. Ce qui a duré jusqu'aux deux dernieres années de sa vie, qu'il perdit entierement l'usage des jambes et des yeux.

Il a été mis à de grandes épreuves avant sa retraite à la Communauté de S. François de Sales, ayant vû mourir successivement tous ses Amis les plus intimes, sans rien perdre cependant de cette égalité d'esprit, et de cette douceur qui faisoit son principal caractére.

Depuis la publication de son Histoire d'Espagne en l'année 1726. il abandonna entierement l'étude, et tout genre de composition, ne voulant plus penser, disoit il, qu'à faire pénitence, et à se préparer à la mort, dispositions dans lesquelles il a continué de vivre, et qu'il a mis en pratique jusqu'à son dernier jour. L'Auteur du Mémoire que nous abregeons, entre là-dessus dans un détail édifiant et pathétique.

Digitized by Google

C'est dans ces sentimens qu'avant sa retraite, il fit un jour emballer tous ses Livres, qu'il envoya à un Curé de Bretagne de ses anciens Amis. Il se défit pareillement de tous ses Manuscrits, donna presque tous ses meubles, et resta dans sa chambre dépouillé et denué de tout. C'est dans ce dénument, dit le même Auteur, que je le trouvai un jour à genoux devant un Tableau de la Flagellation du Sauveur, fondant en larmes et dans une situation des plus touchantes.

Sa charité étoit sans bornes, et tant qu'il a eu quelque moyen de l'éxercer, il n'a jamais refusé aucun pauvre, principalement les pauvres honteux.

L'Auteur ajoute plusieurs choses édifiantes sur l'esprit de charité, par raport à Dieu, et de componction, dont notre pieux Abbé étoit rempli. » Je l'ai, dit-il, » confessé les deux dernieres années qui » ont precedé sa retraite, et il m'édifioit » infiniment, ayant une plus vive douleur » des plus petites fautes, que les plus grands » libertins n'en ont ordinairement des » crimes les plus énormes.

» Depuis qu'il fut retiré à S. François de » Sales, j'allois regulierement (c'est la » même Personne qui parle) toutes les » semaines le voir à l'infirmerie, où il étoit

Digitized by Google

» étoit avec les autres Mrs infirmes. Il » étoit le seul de l'infirmerie auquel Dieu » avoit conservé tout son bon esprit, qu'il » a eu très-sain jusqu'à la mort. Il s'humi- » lioit là-dessus devant le Seigneur, voyant » tous ses Confreres si déchus. Voilà, me » disoit-il, des Messieurs qui ont rendu » des services considerables à l'Eglise. » Celui-ci a prêché dans les plus fameuses » Chaires de Paris, celui-là a enseigné long- » temps la Théologie dans l'Université, » &c. Voilà nos Maîtres. Quel change- » ment! misere humaine s'écrioit-il.

Apres avoir vécu environ deux années dans cette infirmerie, toujours dans une même situation, c'est-à-dire assis dans un fauteuil, par la privation totale de ses jambes; mais toujours dans le même esprit de patience, de resignation; dans les dispositions enfin les plus chrétiennes, ce grand Serviteur de Dieu mourut le Lundy des Fêtes de Pâques 26. Avril 1734. âgé de 86. ans.

Une Lettre de M. le Superieur de S. François de Sales, du 25. du mois d'Octobre 1735. accompagnoit le Mémoire dont nous venons de donner l'Extrait. Il est bon aussi de la raporter.

» Monsieur, j'ai l'honneur de vous en-

» voyer

» voyer le Mémoire qu'on m'avoit promis touchant la Vie et les Ecrits de feu » M. l'Abbé de Bellegarde. Il est de *M.* » *Selle*, Prêtre et Chapelain des Dames » Religieuses Recollectes de la ruë du » Bacq, qui l'a connu très particulierement, et long-temps : je n'ai rien à y » ajoûter, que de confirmer tout ce qui » y est dit de l'innocence des mœurs de » cet Abbé, de son humilité, de sa charité envers les pauvres, et sur tout de » sa grande pieté.

» Il n'a aporté aucuns Livres ni Papiers » dans notre Communauté, s'étant défait » de tout avant que d'y venir pour ne travailler qu'à se disposer, comme il a fait, » pendant près de deux ans qu'il y a demeuré, à rendre sa mort précieuse aux » yeux de Dieu.

» J'oubliois de vous dire qu'il y a encore un de ses Freres Avocat au Parlement de Rennes. C'est, Monsieur, tout » ce que je puis vous aprendre pour repondre à la Lettre de M. votre Ami. Je » suis, &c.

Cette Lettre est écrite à M. le Chevalier du Moulin, Gentilhomme de merite attaché à M. l'Archevêque de Paris, qui a bien voulu, à notre priere, se donner les

Digitized by Google

les soins nécessaires pour avoir les instructions qui nous manquoient sur ce digne sujet.

Un Catalogue des Ouvrages de l'Abbé de Bellegarde seroit ici à sa place, mais nous avons besoin de quelque temps pour le donner avec toute l'éxactitude nécessaire. C'est à quoi nous nous engageons volontiers envers le Public.

SONNET

EN BOUTS-RIMÉS.

QU'il est rare de voir un homme vraiment *Sage* !
Ce Vieillard qui s'estime à l'égal de *Platon*,
Qui sous le faix des ans courbé sur un *Bâton*,
Contre tous les plaisirs arme une vaine *Rage*;

Quel est-il en effet ! sa foiblesse l'en- *Gage*,
A faire l'esprit fort, à paroître un *Caton*,
Du Manteau qui le couvre, arrachez le *Bouton*,
Qui, des fous mieux que lui peut mériter la *Cage*.

Le Guerrier qui se prise et croit être un *Jupin*,
Est

Est au moindre revers plus petit que *Crispin* ;
Elevé, c'est Cesar et Thersitte en sa *Chutte*,

Accablé de malheurs, plus peureux qu'un *Lapin*,
Il succombe, et caché dans un fatal *Sapin*,
A sa foiblesse enfin il cesse d'être en *Butte*.

M. D.

LETTRE du R. P. Mathieu Texte, Dominicain, à Me .. Religieuse du même Ordre dans le Monastere Royal de Poissy, au sujet du lieu de la Naissance de SAINT LOUIS *Roy de France.*

MADAME, j'ai vû par la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15. Octobre 1735. quelle a été votre surprise, lorsque M..... en vous demandant des Mémoires sur votre Maison, pour l'Ouvrage Historique qu'il a entrepris, il vous parut revoquer en doute si le Roy S. Louis est né à Poissy, j'ai en même temps compris que vous éxigiez de moi qu'en vûë de l'interêt qui nous doit être commun, je fisse quelque diligence pour dissiper ce doute si oposé à vos preuves et à vos traditions. C'est, Madame, ce que j'entreprens ici, me faisant

Digitized by Google

sant d'un côté un devoir de répondre à votre zele pour la verité, et de l'autre comme forcé par la nouveauté d'un sentiment, déja publié dans le Mercure de France, déja suivi par un Auteur respectable, et dont les suites seroient à craindre, si on ne travailloit dès le commencement à désabuser le Public, souvent trop facile à se laisser prévenir.

Pour donner à mes recherches l'ordre qui convient, je commence par raporter un passage précis de la vie de S. Louis, écrite par Guillaume de Nangis, Religieux Benedictin, Auteur d'autant plus digne de foy, qu'il écrivoit à S. Denis près de Paris, du tems même de ce S. Roy, qui peut avoir oüi dire de la propre bouche de ceux qui en avoient été les témoins, les faits qu'il raporte dans cette vie. Elle a été imprimée par les soins du celebre André Duchesne dans le V. T. p. 369. de sa grande compilation des Ecrivains de l'Histoire de France, sous le titre de *Gesta Sancti Ludovici, Francorum Regis*, et depuis par Dom Luc Dachery, Benedictin, dans son *Spicilegium*, &c. Voicy le passage de Nangis.

Igitur ad laudem devotionis fidei ipsius pertinet, quod cum unâ vice esset apud Pissiacum Castrum, quibusdam familiaribus suis

Digitized by Google

suis, gaudens, et glorians dixit, quod majus bonum, et digniorem honorem, quem unquam habuerit in hoc mundo, fecerat sibi semel Dominus in Castro illo prædicto; miranti-bus qui aderant de quo honore hoc diceret, cum in civitate Remensi, ubi regni coronam, et sacram susceperat Unctionem, hoc dixisse eum potius existimarent, subridendo respon-dit: quod in hoc Castro sacri baptismi gratiam susceperat quod super omnes honores sive dig-nitates mundanas majus Donum et Digni-tatem incomparabilem, reputabat. Unde etiam cum secretas litteras alicui familiari mittebat, et ex causâ aliquâ volebat suppri-mere nomen Regis: Ludovicum de Pissiaco *sive* Ludovicum Dominum Pissiaci *se vo-cabat.*

Et voici la traduction litterale du pas-sage de Nangis, en faveur des Personnes moins instruites, auxquelles vous pour-rez communiquer ma Lettre.

» Ainsi en parlant des sentimens de » pieté que S. Louis eut pour tout ce qui » regarde la Religion, il faut que j'ajoûte, » qu'étant un jour au Château de Poissy, » il dit à quelques-uns de ses plus fami-» liers, d'un air content, et en se con-» gratulant de son bonheur, que c'étoit » dans ce lieu que le Seigneur lui avoit » fait part du don le plus précieux, et du degré

Digitized by Google

» degré de gloire le plus élevé, qu'il eut » pû désirer dans ce monde ; ceux qui » étoient présens lui ayant témoigné que » Rheims, où il avoit été sacré et cou- » ronné Roy de France, étoit préferable » à Poissy, il répondit en souriant, que » c'étoit pour avoir reçû dans Poissy la » grace du Baptême, qu'il estimoit plus » que tous les honneurs et toutes les dig- » nités de ce monde. Prévenu de ce pieux » sentiment, lorsqu'il écrivoit à quel- » qu'un de ses plus familiers, ou que » pour quelque raison, il vouloit suppri- » mer sa qualité de Roy, il signoit : *Louis* » *de Poissy, ou Louis Seigneur de Poissy.*

Le R. P. de Montfaucon, Benedictin, si connu parmi les Sçavans, qui écrit actuellement à Paris, n'ayant pas vû les preuves qui établissent la naissance de S. Louis à Poissy, et que je vais raporter, a cru qu'on ne devoit pas inferer du témoignage de Nangis, que S. Louis soit né à Poissy, mais seulement qu'il y ait été baptisé.

» Pour remplir la planche, dit-il, T. II. » p. 121. des Monumens de la Monarchie » Françoise, nous ajoûtons ici les Fonts » Baptismaux où fut baptisé S. Louis, » qu'on conserve dans l'Eglise de N. D. de Poissy.

» Ce

» Ce S. Roy avoit une veneration si » grande pour ce lieu où il avoit été rege- » neré en Jesus-Christ, que taisant quel- » quefois sa qualité de Roy, dans les Let- » tres qu'il écrivoit à ses Familiers, il si- » gnoit Louis de Poissy, ou Louis Sei- » gneur de Poissy, dit Nangis.

» Plusieurs Auteurs du plus bas temps, » ont écrit qu'il étoit né à Poissy, trom- » pés aparemment par le passage de Nan- » gis. Mais M. Maillart, Avocat, dans » sa Dissertation manuscrite qu'il m'a » communiquée, fait voir, qu'aucun Au- » teur du tems, ne dit qu'il soit né à » Poissy, et raporte trois Chartres, deux » de Louis XI. l'une de 1468. l'autre de » 1475. et une troisiéme de Henry IV. » de 1601. où ces Princes donnent exem- » ption de tailles, et d'impôts pour quel- » que tems, aux habitans de la Neuville- » en-Hez, dans le Beauvoisis, en conside- » ration de ce que S. Louis étoit né dans » ce lieu, et en la même maniere, di- » sent-ils, que les prédecesseurs de ces habi- » tans avoient joui de la même éxemption, » ce qui semble ne laisser aucun doute.

C'est ainsi que parle Dom Montfaucon, contre le sentiment unanime de tous ceux qui ont écrit du lieu de la naissance de S. Louis, lesquels l'ont reconnu à Poissy.

Mais

Digitized by Google

Mais si je produis à ce R. P. qui dit qu'il n'y a que des Auteurs du plus bas tems qui ont écrit que S. Louis est né à Poissy, et à M. Maillart, habile Avocat, et respectable par son merite personel, qui prétend qu'aucun Auteur du temps ne l'a dit : si je produis, dis-je, des Ecrivains contemporains de S. Louis qui l'ont dit ; une Chartre autentique de ce tems-là qui le confirme, un fameux Predicateur du siecle de Louis XI. nommé Pepin, Dominicain d'Evreux, qui l'insera dans le Panégirique de S. Louis, qu'auront-ils à repliquer à des témoignages si positifs ?

Commençons par celui de *Guillaume de Chartres*, Chapelain de S. Louis, qui l'accompagna dans ses deux voyages d'Asie, et d'Affrique. Voici comment il s'explique dans la Vie de ce S. Roy, qu'il a composée comme témoin, raportée par M. Duchesne, T. V. p. 472. déja cité.

In omnibus etiam Apostolorum vigiliis, licet in quibusdam eorum, non jejunaretur, in Parisiensi vel in aliâ Diœcesi in quâ erat, ad sui excusationem, de hoc sibi loquentibus pratendendo, quod de Carnotensi Diœcesi oriundus existebat, *in quâ hujus modi vigilia jejunantur.*

» S. Louis, dit Guillaume de Chartres ; jeûnoit

» jeûnoit aux vigiles de tous les Apôtres, » quoique dans le Diocèse de Paris, et dans » d'autres Diocèses, où il se trouvoit, ces » jeûnes n'y fussent pas tous d'obligation, » et pour s'excuser il repondoit à ceux qui » le lui representoient : *qu'étant né dans le* » *Diocèse de Chartres* où ils étoient com- » mandés, il vouloit les garder. Personne ne peut revoquer en doute que la Ville de Poissy ne fut alors, et ne soit encore du Diocèse de Chartres.

Le second témoignage est celui de *Bernard Guidonis*, Dominicain, Evêque de Lodéve, Historien d'une probité reconnuë, né près de Limoges en 1260. dix ans avant le decès de S. Louis, âgé de 37. ans lorsqu'en 1297. Philipe le Bel commença les Bâtimens du Royal Monastere de Poissy, et decedé en 1331. Dans le manuscrit de cet Auteur, dont il y a plusieurs copies qu'on trouve encore dans les Convents de son Ordre de Toulouse, de Carcassone et de Langres, il est marqué en deux Endroits que Saint Louis est né à Poissy.

Le P. Echard qui l'a copié de ce dernier Exemplaire, le raporte en ces termes dans son Ouvrage intitulé *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, *T.* 1. *p.* VI.

Notitia altera, status Ordinis, qualis erat anno

Digitized by Google

anno M.CCC. III. Ex Bernardo Guidone, *in Provinciâ Franciæ, Monasteria Sororum hæc erant.*

De Monte Argino juxta Senonas, celui de Montargis près la Ville de Sens, &c.

De Pissiaco, prope Parisius, quod incepit fundari in honorem gloriosissimi Confessoris Beati Ludovici Regis piissimi, quondam Regis Francorum, à Domino Rege Philippo, quàm insigniter, quàm regulariter, et potenter anno Domini M.CC. XCVII. auditâ Canonisatione Sancti Ludovici, piissimi Regis Francorum, quondam Avi sui, qui apud Pissiacum natus est in mundo, *et sacrum Baptisma suscepit, &c.*

» Autre notice de l'Ordre des FF. Prêcheurs, tel qu'il étoit en 1303. transcrite du Manuscrit *de Bernard Guidonis.*

» Les Monasteres des Sœurs de la Province de France, étoient celui de Montargis, &c.

» Celui de Poissy près de Paris, qui a commencé d'être fondé en l'honneur du très-glorieux Confesseur S. Louis, Roy très pieux, autrefois Roy des François, par le Seigneur Roy * Philipe en 1297. l'année de la Canonisation de S.

* Philipe, *sans dire lequel, stile d'un sujet qui parle du Roy sous lequel il écrit, et qu'il apelle son Seigneur.*

Louis

» Louis Roy des François, son ayeul, *né* » *et baptisé à Poissy*, &c.

Le R. P. Dom Martenne, autre Sçavant Benedictin, a fait imprimer en 1729. *Tome VI. col.* 541. *veterum Scriptorum*, un Ancien Catalogue Manuscrit de la Bibliotheque du Roy, dont l'Auteur anonime a copié mot à mot du Manuscrit de Guidonis, ce qu'il a écrit des Monasteres des Religieuses Dominicaines de la Province de France, et en particulier ce que nous venons de dire de celui de Poissy, ajoûtant ensuite, ceux qui ont été érigés jusques à son tems, et dont Guidonis ne parle pas.

D'ailleurs le P. de Rechat, dit à la fin de la vie de son Patriarche S. Dominique, imprimée en 1647. au sujet de la fondation du Monastere de Poissy, p. 655. col. 1. que *Bernard Guidonis* en a traité au long, et que la naissance de S. Louis à Poissy, y est expressément marquée.

» Ayant *eu en main, dit-il, les anciens* » *Registres de Bernard Guy*, lequel écri- » voit actuellement, quand on prit possession de ce Monastere. Voici comme il » raporte lui-même cette fondation : Les » diligences de nos Peres en la poursuite » de la Canonisation de S. Louis Roy de » France, &c. et plus bas le Roy choisit

ce

Digitized by Google

» ce lieu par dessus les autres, *parce que « S. Louis y naquit.*

Les témoignages de ces Historiens sont confirmés par les Lettres même de la Fondation du Monastere Royal de Poissy, dont j'ay lû sur le lieu l'original, au bas desquelles sont le Seing, et le Sceau semé de France, de Philipe le Bel; elles sont datées de Niauphle, dans le mois de Juillet de l'année M. CCC. IV. et en voici les termes.

PHILIPPUS DEI gratiâ Francorum Rex, &c.

Hinc est quod nos ad memoriam revocantes, eximiæ dilectionis affectum, et intimæ affectionis zelum, quem egregius Confessor beatus Ludovicus, olim Rex Francorum Avus noster, ad Ecclesiam beatæ Mariæ Villæ Pissiaci, in quâ renatus Fonte Baptismatis, Christianæ fidei et salutis nostræ primordia suscepisse dignoscitur, et Villam ipsam originis suæ locum *dum præsentis vitæ commodis fungeretur, habebat, &c. actum Nealph. Mense Julio, anno Domini M. CCC. IV.*

» PHILIPE, par la grace de Dieu, » Roy des François, &c. Et c'est pour » cela que rapellant dans notre memoire » l'affection singuliere que l'illustre Con- » fesseur, le Bienheureux S. Louis, notre

 » Ayeul,

Digitized by Google

» Ayeul, cy-devant Roy des François,
» portoit à l'Eglise de la Bienheureuse
» Vierge Marie de la petite Ville de Pois-
» sy, dans laquelle il avoit été regeneré en
» J. C. et avoit reçû, comme on sçait, les
» fondemens de la foy Chrétienne et de
» notre salut, ayant de plus eû le Domaine
» de cette *petite Ville le lieu de sa naissance*
» pendant qu'il eut le maniment des
» biens de cette vie présente ; *Habebat*
» *Villam ipsam, locum suæ originis, dum*
» *fungeretur commodis vitæ præsentis.*

On dit *Oriundus*, né dans un lieu, Budée se sert du mot *Originarius*, que le Dictionnaire d'Etienne, un des plus estimés, traduit ainsi, *natif de quelque lieu*, Philipe le Bel s'exprime ici à peu près comme Guillaume de Nangis, qui dit que S. Louis signoit quelquefois Louis de Poissy, ou Louis Seigneur de Poissy : *Ludovicum Pissiaci seu Ludovicum Dominum de Pissiaco se vocabat*, par raport aux biens de la grace et à ceux de la fortune.

La sépulture de deux Freres de S. Louis, Philipe et Jean, venus au monde par un même enfantement, (dit Mezeray, T. II. pag. 233.) morts jeunes et enterrés à Poissy, me paroît une conjecture bien fondée, pour confirmer le sentiment de la naissance de S. Louis dans cette Ville.

Digitized by Google

Ville. On trouva en 1714. que le Pavé du Chœur de l'Eglise de Notre-Dame de Poissy fut renouvellé, les deux Corps de ces deux Princes dans deux caveaux contigus, chacun dans le sien, avec 4. Urnes de terre aux 4. coins, à ce que m'ont écrit Mrs Bellier, Doyen du Chapitre, et Sauguerin, Chanoine et Curé de Poissy, comme témoins. Le Corps de Jean est du côté de la porte de l'Eglise dans une espece de Cercueil de plomb, comme celui d'un Enfant âgé à peu près de neuf ans, et l'autre tout au plus de deux mois, envelopé d'une piece du même métail, ce qui s'accorde avec ce qu'en a écrit le sçavant P. Simplicien, dans les Généalogies de France, en ces termes: » Quatriéme fils de Louis VIII. Philipe, » mort jeune; cinquiéme, Jean Comte » d'Anjou et du Maine, né au mois de » Septembre 1219. accordé par traité » passé à Vendôme au mois de Mars 1227. » à Yolande de Bretagne, mort jeune, » sans avoir accompli le mariage, et fut » enterré avec son frere Philipe, comme » porte leur Epitaphe, qui se voit dans » l'Eglise de N. D. de Poissy.

Toutes ces circonstances donnent lieu de présumer que Poissy, où est aussi inhumée, selon le P. Simplicien, la Reine

Digitized by Google

Agnès de Méranie, III. femme de Philipe Auguste,) devoit être la demeure ordinaire de la Reine Blanche, Bru de ce Roy Philipe, où elle faisoit ses couches, et élevoit ses Enfans, et où, par une suite naturelle, S. Louis doit être venu au monde. C'est le sentiment d'un Auteur celebre, qui soutient que S. Louis est né à Poissy.

» La Ville de Poissy, dit André Du-» chesne, pag 217. des Antiquités de » Paris, n'étoit anciennement qu'un Châ-» teau de plaisance, où les Reines fai-» soient leurs couches, une Maison Roya-» le, où les Enfans de France prenoient » leurs premieres nourritures, avant que » Fontainebleau et S. Germain fussent bâ-» tis. Constance, femme de Robert, déce-» dée en 1034. y fit construire l'Eglise » de N. D. où elle ordonna d'être en-» terrée.

Quelqu'un a crû que cette Reine avoit aussi fait bâtir la Chapelle qui est dans la seconde Cour des Religieuses, mais les Armes de France et de Navarre qui sont aux vîtres, les mêmes que celles de leur grande Eglise, font voir que la Chapelle ne fut faite qu'en attendant que l'Eglise fût achevée en 1330.

Pour répondre aux trois Chartres de l'exemption

Digitized by Google

l'exemption accordée aux Habitans de la Neuville-en-Hez, dans lesquelles il est dit que S. Louis est né dans ce lieu, je dis d'abord que ces trois Chartres ensemble ne doivent passer ici que pour une seule, la premiere ayant servi de Formulaire et de style aux deux autres que l'on nous opose.

En second lieu, que M. Baillet, Auteur d'une Edition des Vies des Saints, l'un des plus grands Critiques du dernier siecle, né le 13. Juin 1649. selon le Dictionnaire Historique, au Village même de Neuville-en-Hez, lequel avoit le plus d'interêt à soutenir la validité de ces Chartres, assure neanmoins que S. Louis est né à Poissy. T. II. p. 379.

» Louis, dit-il, IX. du nom, Roy » de France, fils de Louis VIII. et de » Blanche, fille d'Alfonse IX. Roy de » Castille, *naquit à Poissy*, et pour faire voir qu'il n'ignoroit pas l'existence de ces Chartres, et que s'il se déclare pour Poissy, c'est après une mûre déliberation, il a mis dans une Note au bas de la page ce qui suit : » On voit deux Actes de nos » Rois, l'un de Louis XI. et l'autre de » Henry IV. qui portent qu'il est né à » Neuville-en-Hez, Bourg du Diocèse de » Beauvais, à 4. lieües de cette Ville, dans

Digitized by Google

» le Château des Comtes de Clermont ; on lit ensuite dans la Colonne 383. du même Tome II de Baillet : » S. Louis re- » tournoit ordinairement à Poissy, non » pas tant *pour y être né*, que pour y » avoir reçû le Baptême.

De plus, Baillet, dans son T. IV. pag. 292. parle de trois Evenemens remarquables arrivés en l'an 1215. dont le premier est *la naissance de S. Louis à Poissy.*

Après cet aveu sincere d'un Auteur si bon Critique, natif du Bourg même, dit Neuville le Château en Hez, qui préfere la verité à son propre interêt, quelle attention doit-on faire à ces sortes de Chartres d'Exemption, qui n'ont fait aucune impression sur son esprit ?

Il avoit, sans doute, compris qu'elles ne sont ni un Arrêt prononcé sur un droit bien établi, ni un Privilege acordé pour toujours, ce qui auroit demandé un parfait éclaircissement du fait en question ; mais que c'étoit une simple grace acordée de tems en tems et sans conséquence, par des Rois pieux, plus attentifs à la voix des Habitans d'un petit Bourg qui les suplioient de les soulager, qu'à se faire instruire de la verité du motif de pieté exposé, afin d'obtenir avec plus de facilité ce qu'ils demandoient.

On

Digitized by Google

On accusera peut-être Baillet d'une trop grande indifference envers sa Patrie, et moi je dis que dans cette occasion son bon cœur pour elle n'a pû se démentir, en passant sous silence en sa faveur ce qu'il n'ignoroit pas, et ce qu'il auroit pû raporter à son préjudice. Voici ce que c'est.

La Reine Blanche accoucha, selon ces Chartres d'Exemption, dans le Château des Comtes de Clermont; mais comment auroit-elle pû choisir ce Château pour y faire ses couches, puisqu'il n'étoit pas encore réüni à la Couronne, non plus que ce Comté, comme l'écrit M. de la Martiniere, dans son Dictionnaire Géographique, imprimé en 1730? » Clermont, dit-il, dans le Beauvoisis, » a eû ses Comtes. Thibaud en joüissoit » en 1218. mais Philipe Auguste l'acquit » peu après. Remarquez ici que S. Louis étoit né dès 1215.

Je sçai que plusieurs de nos Reines ont honoré leurs voisins de leur présence, et que la Reine Blanche auroit pû se trouver dans ce Château par occasion; mais S. Louis étant venu au monde dans le terme ordinaire, sa Mere n'auroit pas entrepris un voyage de 15. lieuës, ou n'auroit pas resté dans ce Château se voyant

Digitized by Google

à la veille de ses couches; que si étant déja en chemin, elle fut obligée de s'y arrêter, qu'on nous dise où elle alloit, d'où elle venoit; un Evenement si singulier n'auroit pas échapé aux Historiens, et pas un n'en parle. Raisonnons un peu là-dessus.

Avoüer, sur le témoignage de Nangis, que S. Louis a été baptisé à Poissy, et nier qu'il y soit né, c'est vouloir qu'il y ait été porté du Château des Comtes de Clermont, distant de 15. lieuës de Poissy, immédiatement après sa naissance, et c'est ce que l'on aura de la peine à se persuader. A quelle occasion auroit pû être faite cette translation si précipitée et si périlleuse par raport à la vie d'un fils de Roy, si cher à l'Etat, né de Parens si pieux, et principalement à l'égard du salut de son ame, exposant ce Prince dans un long et pénible voyage, en danger de mourir sans avoir reçû le Baptême? Translation sans exemple et dont la seule idée du péril fait frémir

Mais ce fait devient bien plus inoyable, quand on pense qu'il faut que la Reine sa Mere ait été transferée à Poissy, dès le même temps qu'elle eut accouché, puisque Dupleix, qui écrivoit l'Histoire

Digitized by Google

l'Histoire de France il y a plus de cent ans, et qui raporte un fait trop grave et trop singulier, pour croire qu'il l'a inventé, dit T. II. p. 253.

» *S. Louis nâquit au Château de Poissy,* » Blanche, sa Mere, prenant garde après » son enfantement, que pour la consi- » deration de son repos, on ne sonnoit » pas les Cloches de l'Eglise Collegiale » de N. D. de Poissy, qui est dans le » Pourpris du Château, se fit porter en » un endroit qui retient encore le nom » de la Grange aux Dames; exemple me- » morable d'une religieuse modestie.

» Le grand Autel de l'Abbaye des Re- » ligieuses de Poissy a été bâti en ce mê- » me endroit où la Reine accoucha de » ce Monarque, et l'incommodité du lieu » ne le permettant pas, il n'a pû être » dressé au Levant, suivant le plus com- » mun usage de l'Eglise. Ainsi parle » Dupleix.

Cette situation recherchée et raportée par plusieurs autres Auteurs, est évidente à tous ceux qui sont ou ont été à Poissy, au lieu que l'Eglise Collegiale bâtie à 50. pas de-là, est très-bien orientée.

Pour ce qui est de la *Grange aux Dames*, à 200. pas de Poissy, dont parle Dupleix, il est constant qu'elle étoit apellée, comme

Digitized by Google

elle l'est encore aujourd'hui, *la Grange M. S. Louis*, avant que d'apartenir aux Religieuses de Poissy, ce qui paroît par ce peu de mots que j'ai copiés de leurs Archives » Ce 22. Octobre 1390. a été » donnée à la Maison la Seigneurie de la » *Grange M. S. Louis*, acquise par Sœur » Marie de Bourbon, de l'Abbé et Re- » ligieux de la Trinité de Vendôme, » moyennant deux cent livres.

Ce que Dupleix ajoûte de la translation qui y fut faite de la Reine après ses couches, est une Tradition établie sur le lieu d'un tems immemorial, à ce que m'a écrit M. le Doyen du Chapitre de Poissy, natif du même Lieu et âgé de 84. ans; » on y voit, dit-il, la Cham- » bre de la Reine, et la seule aplication » qu'on a euë à en reparer les ruines de- » puis plusieurs siecles, marque qu'elle » est un Monument venerable dont on » veut conserver la memoire. A 15. pas » de-là il y a une petite Eglise dédiée à » S. Jean-Baptiste, en laquelle il y avoit » plusieurs Chapelains fondés, dont le » Titre du dernier que nous avons dans » nos Archives, est de 1219. il y est por- » té que si le Roy ou la Reine, enten- » dant la Messe dans cette Chapelle, font » personnellement et manuellement quel-

» que

Digitized by Google

» que offrande, elle apartiendra au Cha-
» pelain qui aura celebré, à condition
» qu'il en donnera un denier à celui qui
» lui aura répondu.

Ces Benefices de Chapelains et ce Reglement des offrandes des Rois et des Reines, prouvent que Poissy étoit alors ce qu'est aujourd'hui Versailles, où la Cour demeuroit, et où S. Louis doit être né, puisqu'il y a été baptisé.

On auroit beau dire que les Parens de S. Louis ayant souhaité qu'il fût baptisé à Poissy, on n'avoit rien oublié pour les satisfaire, ces changemens de lieux si éloignés pour des Enfans qui viennent de naître, faits avant que de les avoir ondoyés, sont inouis.

Nous lisons dans Malvenda, Annal. p. 10. que Philipe III. Roy d'Espagne, voulant que son Fils qui lui succeda sous le nom de Philipe IV. fût baptisé sur les mêmes Fonts qui avoient servi pour le Baptême de S. Dominique de Guzman, leur Parent au 16. et 17 degré selon l'Arbre d'Imhof,*

* *Rodrigue Nugnez, Tige des Gusmans, eut trois fils, Alvaro, Pierre et Ferdinand, Pere de S. Dominique, &c. L'Ouvrage porte sa recommandation dans le nom de l'Auteur, &c.* Memoires de Trévoux 1713. Octobre, page 1678. *L'autorité des Ecrivains de ces Memoires, si respectables par leur éloquence et leur capacité, mérite quelque attention.*

Digitized by Google

celebre Historien Généalogiste, ordonna qu'on les transferât de la Ville de Caralogue, lieu de la résidence des Guzmans, à celle de Valladolit, où étoit la Cour, persuadé qu'il y avoit moins d'inconvenient à exposer une pierre à être brisée, qu'à priver un Enfant nouvellement né, de la vie présente et du salut éternel, en le mettant en chemin avant que d'avoir été, pour le moins ondoyé. Les Actes du Chapitre General des F F. Prêcheurs, tenu à Valladolit en 1605. cités par Malvenda, qui nous aprennent les circonstances de cette action de pieté, également honorable au Roy qui la fit et à l'Ordre auquel il vouloit par-là témoigner son estime et son affection, ajoûtent que le Prince fut nommé *Philipe-Dominique-Victor.*

Tout ce que je viens de dire me paroît convainquant ; on y voit les témoignages des Ecrivains du tems de S. Louis, la Fondation d'un Monastere Royal, où deux Dames de France et plusieurs Princesses ont pris l'habit de Religion, bâti en vuë de la Naissance et du Baptême de ce S. Roy, par son Petit-Fils ; la situation recherchée du grand Autel d'une Eglise des plus belles du Royaume, dédiée sous son invocation, et l'impossibilité d'accorder sa naissance

au

Digitized by Google

au Château des Comtes de Clermont, qui n'étoit pas encore réüni à la Couronne, avec son Baptême à Poissy; preuves qui seront toujours d'un plus grand poids qu'une opinion populaire qui a servi de prétexte à demander ces Exemptions, et dont il ne paroît aucun vestige à Neuville-en-Hez-le-Château, ni un seul Historien, qui depuis 500. ans en ait parlé, sans même qu'on sçache sous quel Roy, 253. ans avant Louis XI. Les habitans ont commencé de jouir de ces Privileges; peut-être sont-ils fondés sur quelque équivoque faite de bonne foi. Car Robert, Comte de Clermont, sixiéme fils de S. Louis, duquel Humbert V. General des Dominicains, eut l'honneur d'être le Parain, et qui avoit eu en apanage le Comté de Clermont en 1269. donna à son Fils aîné, premier Duc deBourbon, le nom de Louis, afin d'honorer la memoire de son S. Ayeul. Ce fait qui peut avoir donné lieu à un mal-entendu, bien loin de nuire aux Bourgeois de Neuville, doit, au contraire, leur faire esperer les mêmes graces de la pieté et de la liberalité de nos Rois, descendans de S. Louis, par ce Robert de Clermont, Pere de Louis de Bourbon, Tige de la Maison Royale de Bourbon, aujourd'hui élevée

Digitized by Google

élevée si glorieusement sur trois augustes Trônes. Je suis, Madame, &c.

A Paris le 15. Octobre 1735.

CIRE D'ESPAGNE, est le mot de l'Enigme du mois d'Octobre. Le premier Logogryphe doit s'expliquer par FRAMBOISE ; où se trouve *Amboise, Oise, Bois, Rome, Omer, Bise, Frise, Orme, Fi, Fier, More, Marie, Bar, Ambo, Foi, Foire, Roi, Robe, Fraise, Frise.* Et le second par ANGE, où l'on trouve, *Nage, An, Ane, Gean, Age, Ne, Né, Gan.*

ENIGME.

JE suis le fruit des soins industrieux
D'une petite République,
Qui d'un Palais sombre et rustique,
Fait son séjour laborieux.
Je dois à ses travaux mon être et ma substance ;
Mais ma figure est l'ouvrage de l'Art,
Et ma couleur l'effet d'une influence
Où le Printemps a bonne part.
J'habite chés les Grands et parmi la richesse ;
L'on ne me voit jamais chés l'indigent ;

Je

Digitized by Google

Je ne me plais qu'avec l'or et l'argent ;
Juge, Lecteur de ma délicatesse.
J'acompagne par tout les plaisirs et les jeux ;
S'il se donne un Bal, une Fête,
Ou quelque repas somptueux,
J'y paroîs toujours à la tête.
Des rendez-vous, même les plus secrets ;
L'on me fait quelquefois complice ;
Au Dieu d'Amour mon éclat est propice ;
Voilà ma nature et mes traits.

LOGOGRYPHE.

D'Une Ville je suis le nom.
Partagez-moi de plus d'une maniere,
Vous trouverés un Article, un Pronom,
Un Astre et ce qui peut obscurcir sa lumiere.
Un Adverbe marquant la prohibition ;
Plus une Préposition,
Un mot qui pris d'un sens, désigne une monture,
Et pris de l'autre, une chaussure.
Un de ceux qui seront au jour du Jugement
A la droite du Tout-Puissant ;
Plus, ce qui des Oiseaux fait tomber le plumage,
Et cesser le ramage ;
Enfin un Saint, Evêque de Bayeux.

De

Digitized by Google

De peur de me rendre ennuyeux
Je n'en dirai pas davantage.

P. M. Avocat au Parlement.

AUTRE.

NOus naissons toujours deux Jumelles,
Pour le service des Humains.
Que nous soyons laides ou belles
On nous voit très-peu dans leurs mains.
Lecteur, qui voudrois nous connoître,
Dix membres forment notre tout;
Un, deux et trois, tu vois paroître
Un Dieu connu par tout.
Un de plus, vient changer mon Etre,
Et m'arrachant du rang des Dieux,
Me fait l'Oiseau chéri de la Reine des Cieux.
Huit, cinq, six, un, me font bête féroce;
Quatre, deux, six, un, neuf, je suis pis qu'une rosse;
Alors je cherche à me cacher,
Et l'on va doucement pour pouvoir m'âtraper.
Un, cinq, six, dix, Insectes méprisables,
De la misere inséparables,
Qu'on a vû quelquefois
Abattre de grands Rois.
Mais quel cahos étrange,
Dix, cinq, six, un et neuf, je suis inanimé,
Et presque par tout l'on me mange

Digitized by Google

Au commencement du dîné.

Dix, cinq et trois, autre métamorphose :
Je ne suis rien,
Et je suis quelque chose ;
On ne sçauroit me voir, mais on m'entend fort bien,
Trois, cinq, quatre, neuf, je prends figure,
Sans changer de nature,
Variée en mille façons,
Que fais-je ? des Chansons.
Lecteur que l'on tient en cervelle
Par tant de changement,
Pour te venger, une Etoile cruelle
Va nous mettre à tes pieds peut-être en ce moment.

Par le sieur Bellin.

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

HISTOIRE DES SEQUANOIS et de la Province Séquanoise, des Bourguignons et du premier Royaume de Bourgogne, de l'Eglise de Besançon jusques dans le VI. siécle, et des Abbayes Nobles du Comté de Bourgogne,

S.

Digitized by Google

S. Claude, Baume, Gigny, Château-Châlon, Beaume-les-Dames, Lons le-Saunier, Migette et Montigny, depuis leur fondation jusqu'à présent. Par M. F. J. *du Nod*, ancien Avocat au Parlement, et Professeur Royal en l'Université de Besançon. Se vend *à Paris*, chés *Briasson*, Libraire, ruë S. Jacques, 1735. volume *in* 4.

ANALYSE des Infiniment-petits, comprenant le Calcul integral dans toute son étenduë, avec son aplication aux quadratures, rectification, cubatures, centres de gravité, de percussion, &c. De toutes sortes de courbes; par M. *Stone*, de la Societé Royale de Londres, Servant de Suite aux Infiniment-petits de M. le Marquis *de l'Hôpital*, traduit en François par M. *Rondet*, Maître de Mathématiques. *A Paris*, chés Michel *Gandoüin*, Quay de Conty, et P. Fr. *Giffard*, ruë S. Jacques, 1735. vol. *in* 4.

AVIS DESINTERESSEZ sur les derniers Ecrits publiés par la Cour de Vienne et de Madrid, au sujet de la Guerre présente, avec quelques Observations de Droit sur l'article cinquiéme de la quadruple Alliance, et le Suplément au Recueil

Digitized by Google

cueil des Piéces citées dans la Reponse de la Cour de Vienne à la declaration de guerre de l'Espagne, où l'on trouvera les mêmes piéces que la même Cour a jugé à propos de ne pas exposer au Public, 1735. vol. *in* 4. *A Paris*, chés *Coignard*, et *Boudet*, ruë S. Jacques.

TABLES ASTRONOMIQUES, dressées & mises en lumiere par les ordres et par la magnificence de Louis le Grand, dans lesquelles on donne les mouvemens du Soleil, de la Lune et des autres Planettes, déduits des seules Observations, et independamment d'aucune hypotése; la position des principales Etoiles fixes, visibles sur notre horison; la methode du Calcul Astronomique, et le Calcul des Eclypses par la seule Trigonometrie rectiligne. La description, la construction, et l'usage des instrumens de l'Astronomie, pratique moderne; et plusieurs Problêmes d'Astronomie et de Géographie, au Méridien de l'Observatoire Royal de Paris, dans lequel les Observations qui leur ont servi de fondement, ont été faites par M. *de la Hire*, Professeur Royal de Mathématiques, et de l'Académie Royale des Sciences, troisiéme Edition mise en François par l'Auteur, et publiée par M.

Digitized by Google

M. G..... *in* 4. *A Paris*, chés *Montalant*, Imprimeur-Libraire, Quay des Augustins.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs Sacrés et Ecclesiastiques, qui contient leur Vie, le Catalogue, la Critique, le Jugement, la Chronologie, l'Analyse et le denombrement des differentes Editions de leurs Ouvrages; ce qu'ils renferment de plus interessant sur le Dogme, sur la Morale, et sur la Discipline de l'Eglise; l'Histoire des Conciles tant generaux que particuliers, et les Actes choisis des Martyrs, par le *R. P. Remy Ceillier*, Benedictin de la Congregation de S. Vanne, &c. Tome V. *in* 4. *A Paris*, chés la veuve *le Mercier*, et Ph. N. *Lottin*, ruë S. Jacques, et *Paulus du Mesnil*, Grand'Sale du Palais. 1735.

LES VIES des Hommes Illustres, omisés par Plutarque. Tome neuviéme, contenant *Annibal*, par M. *Dacier*. *Enée*, *Tullus Hostilius*, *Aristomene*, *Tarquin l'Ancien*, *L. Junius Brutus*, *Gélon*, *Cyrus*, *Jason*. Traduites de l'Anglois, de Thomas *Rovve*, par M. l'Abbé *Bellanger*, à Paris, chés *Rollin* fils, Quay des Augustins, 1734. vol. in 4.

Digitized by Google

DISCOURS ECCLESIASTIQUES ET MONASTIQUES, par *l'Auteur des Discours Chrétiens*, *in* 12. 3. vol. 1735. 6. liv. *A Paris* chés P. G. *le Mercier*, ruë S. Jacques, au Livre d'or.

CATALOGUE des Arbres et Arbrisseaux qui se peuvent élever en pleine terre aux environs de Paris, de l'Imprimerie de Joseph *Bullot*, ruë de la Parcheminerie, 1735. in 8.

LES OEUVRES DE THEATRE de M. de Brueys, 3. vol. *in* 12. *A. Paris, ruë S. Jacques, chés Briasson*, 1735.

Dans un petit Avertissement à la tête du Livre, le Libraire aprend que la precedente Edition des Oeuvres de M. *Palaprat* étant épuisée, il en prepare une nouvelle, de laquelle on suprimera toutes les Piéces que l'on a revendiquées en faveur de M. de *Brueys*, qui se trouvent ici rassemblées. De cette façon, le Théatre de M. Palaprat, avec les petits Ouvrages de Poësie qui y sont joints, feront un seul volume, lequel paroîtra incessamment, et fera un quatriéme Tome au Théatre de M. de Brueys; il sera de même forme et de même caractere. Ainsi les Ouvrages de ces deux Associés se trouveront toujours de compagnie.

La

Digitized by Google

La Vie de l'Auteur en 30. pages, suit cet Avertissement. David-Augustin de Brueys, étoit originaire du Diocèse d'Usez, et naquit à Aix en l'année 1640. Sa Famille est ancienne, et descend de Pierre de Brueys, annobli par des Lettres de Louis XI. du 3. Septembre 1481. On compte parmi ceux qu'elle a donnés à la Republique des Lettres, le celebre Messire Charles de Barbeyrac, Medecin, et Beaufrere de M. de Brueys. Le Pere de notre Auteur qui étoit Protestant, éleva son Fils dans les principes de la Religion P. R. il lui fit faire ses études à Aix, et l'y fit recevoir Avocat: ce fut à peu près dans le même temps qu'il se maria, plus par inclination que par raison, &c.

Il quitta peu de temps après l'étude aride des questions de Droit et de la Jurisprudence, pour se livrer tout entier à celle de la Théologie et de la Litterature, &c. Il composa sa Paraphrase sur l'Art Poëtique, qu'on trouve à la fin de ce Recueil.

Il repondit au Livre de *l'Exposition de la Doctrine de l'Eglise* que M. Bossuet, Evêque de Maux, venoit de publier. Ce Prélat resolut pour toute replique, de désabuser son Adversaire de ses erreurs, et de les lui faire abjurer. Il y réussit. M. de Brueys

Digitized by Google

Brueys composa peu de temps après un Ouvrage, intitulé *Examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des Protestans*, &c. et il le presenta au Roy, qui le reçut avec satisfaction. Mais il pria qu'on ne demandât rien pour lui, afin qu'on ne put le soupçonner, disoit-il, de s'être réuni à l'Eglise Romaine, par un motif d'ambition ou d'interêt.

En 1683. un an après sa conversion, il acheva son *Traité de la Sainte Messe*, et fut retenu à Paris par ordre du Roy, pour l'instruction des Protestans. Il quitta la profession d'Avocat; sa femme étant morte vers ce temps-là, il reçut la Tonsure des mains de M. l'Evêque de Meaux.

Il fit ensuite quantité d'Ouvrages pour la défense de la Religion Catholique, et il en fut recompensé par des pensions du Roy et du Clergé.

Un genre aussi important et aussi serieux que celui de la Morale et de la Controverse, ne paroissoit pas devoir se rencontrer avec le frivole du comique et de la plaisanterie; et on n'attendoit pas de la plume d'un Théologien, des Actes et des Scenes; mais le Théatre François que M. de Brueys fréquenta pendant son séjour à Paris, dévelopa les talens que la Nature lui avoit donnés pour le Dramatique. On

sçait

Digitized by Google

sçait que le goût et les dispositions que l'on aporte en naissant pour le genre comique, sont aussi difficiles, et peut-être aussi impossibles à vaincre, que le caractere : l'éducation et les reflexions peuvent en suspendre les effets, mais elles ne sçauroient en corriger le principe : d'ailleurs, comme notre Auteur n'étoit aparemment pas convaincu des raisons que l'on allegue pour condamner la Comédie, il se seroit plutôt laissé aller à son penchant, si des motifs de politique et de bienséance ne l'eussent arrêté.

M. Palaprat, son ami et son compatriote, en lui offrant de travailler ensemble dans un genre qu'ils aimoient tous deux, leva toutes les difficultés, et donna par-là à notre Auteur le moyen de satisfaire son goût, sans commettre son état et sa reputation. En effet il saisit avec joye la proposition, travailla avec ardeur, et composa *le Grondeur*; *le Sot toujours sot, ou la Force du Sang*; *le Muet*; *l'Important*; *les Empyriques*; *Gabinie, et l'Avocat Patelin.*

Cette derniere Piéce fut faite pour être jouée à la Cour. Le Roy vouloit voir une Comédie d'un genre different de celles qu'on lui avoit representées jusqu'alors, et M. de Brueys fut choisi pour la composer, &c.

De

Digitized by Google

De retour dans sa Patrie, il reprit les mêmes travaux qui l'avoient occupé pendant son séjour à Paris, et composa le *Traité de l'Obéissance des Chrétiens aux Puissances Temporelles.* Il y acheva *l'Histoire du Fanatisme de notre temps*, dont il avoit publié le premier volume en 1692. et dont il donna le second volume en 1709. et les deux derniers en 1713. Il y fit aussi le *Traité du legitime usage de la Raison, principalement sur les objets de la Foy.*

Le goût qu'il avoit pour les Ouvrages de Théatre ne l'abandonna point dans sa retraite; il y fit succeder avec la même bonne foi, les caracteres comiques aux matieres Théologiques et Morales; celles-ci étoient produites par des principes de devoir et de Religion, et celles-la par la seule idée de délassement. C'est dans cet esprit qu'il travailla à la Tragédie de *Lisimacus*; qu'il corrigea celle d'*Asba*, et qu'il composa *l'Opiniâtre*, *les Quiproquo*, & *les Embarras du derriere du Théatre.*

Le premier Tome contient *Gabinie*, Tragédie Chrétienne, premier Ouvrage de l'Auteur.

Asba, Tragédie. C'est son dernier Ouvrage.

Lisimacus, Tragédie.

Digitized by Google

L'*Opiniâtre*, Comédie en Vers et en III. Actes.

Tome II. Le *Grondeur*, Comédie en III. Actes, en Prose.

Le *Mues*, Comédie en V. Actes, en Prose.

L'*Important*, Comédie, en Prose et en III. Actes.

Tome III. *Les Empyriques*, Comédie en Prose et en III. Actes.

Patelin, Comédie, en III. Actes, en Prose avec un Prologue, et trois Intermedes, mêlés de Déclamations, de Chants et de Danses.

La Force du Sang, ou le Sot toujours sot, Comédie en Prose, en III. Actes.

Les *Quiproquo*, Comédie, en un Acte en Prose.

Les Embarras du derriere du Théatre, Comédie en un Acte.

Abregé du Mécanisme universel, en Discours et Questions Physiques, dans lesquels on dévelope les causes naturelles et immediates des plus surprenans Phénomenes, par des Démonstrations fondées sur les Observations et Experiences faites dans les Académies Royales des Sciences de Paris et de Londres, et sur plusieurs autres de l'invention de l'Auteur, enrichi

Digitized by Google

chi de plusieurs figures en Taille-douce. Par M. *Morin*, Prêtre, Professeur de Philosophie au College Royal. *A Chartres*, chés J. *Roux*, Imprimeur-Libraire de M. l'Evêque, du Clergé, et du College, ruë des Changes, au S. Esprit, 1735. et se trouve *A Paris*, ruë S. Jacques, chés *Robert-Marc d'Espeli, dans la Cour de la vieille Poste*, *in* 12. de 584. pages, sans la Préface, l'Epitre Dedicatoire, &c.

Si nos Peres eussent interrogé la Nature, dit l'Auteur dans sa Préface, non par l'autorité ou par l'imagination, mais par la raison et l'expérience, ils eussent, sans doute, beaucoup plus avancé dans la connoissance de la verité. Il est fâcheux que la plupart ayent employé une bonne partie de leur temps à aprendre, non les choses en elles mêmes, mais la maniere dont leurs prédecesseurs les avoient comprises; c'est tout le but des Commentateurs d'expliquer, non les Phénomenes, mais seulement la maniere dont Aristote les a conçûs: leurs conclusions sont toujours prouvées *ex Philosopho*. La verité ainsi oprimée et comme accablée sous le poids de l'autorité des Hommes, qui sont tous fautifs, est toujours demeurée comme ensevelie dans les tenebres; c'étoit un abîme, d'où elle n'osoit, pour ainsi dire, sortir

jusqu'à ce qu'enfin par la voye de la discussion, du doute méthodique, elle se soit manifestée à ceux qui la cherchoient avec tant d'ardeur pour elle-même, et non pour les hommes; en voilà, ce me semble, assés pour prouver l'utilité de la Physique experimentale.

A la suite de ses Discours, l'Auteur donne une construction facile des principaux Instrumens dont on se sert pour faire les Experiences les plus communes, qu'il ajoûte qu'on peut composer soi-même sans beaucoup de peine et avec peu dépense.

DISSERTATION sur l'état des anciens habitans du Pays Soissonnois avant la conquête des Gaules par les Francs. A Paris, chés J. B. Delespine, 1735. in 12 p. 106.

C'est ici la premiere Dissertation, qui, quoique non composée par un des Membre de l'Acad. de Soissons, a cependant été lûë dans les Assemblées de cette Acad. et y a été couronnée d'un Prix. La ville de Soissons a l'obligation de ce nouvel établissement à M. son Evêque, dont le but est aparemment de faire réunir en un corps de Dissertations tous les Endroits de l'Histoire de Soissons, qui ont été les moins éclaircis jusqu'à present: ce qui pourra former

Digitized by Google

former un Recueil semblable à celui qui paroit depuis peu touchant l'Histoire des Sequanois.

La Dissertation dont il s'agit ici, meritera, sans doute, d'être à la tête de ce Recueil, comme étant celle qui atteint jusqu'au plus haut point où l'on puisse faire remonter communément une Histoire particuliere. M. l'Abbé le Bœuf, Chanoine d'Auxerre, si connu dans le Monde sçavant, en est l'Auteur.

Elle est divisée en cinq parties, dont la plus interessante pour le Pays Soissonnois est la premiere, qui traite amplement de la situation et de l'étenduë de l'ancien Pays Soissonnois, et qui parle ensuite de ses plus anciennes Villes et Châteaux. Cette partie est aussi celle qui contient du Neuf en plus grande quantité. On y aprendra que ce n'est ni à Noyon ni à Soissons même qu'il faut chercher le NOVIODUNUM Belgique des Commentaires de Cesar; mais sur une Montagne qui commence à une demie lieuë de Soissons, et qui en a conservé le nom de NOYAN, entierement analogique avec *Noviodunum*, ce qui est d'autant plus veritable, que cette Montagne se trouve precisément placée entre les territoires qui sont apalés *Mons Suessionum*, & *Vallis-Suessionica*, dans les anciens titres. E iij L'Au-

Digitized by Google

L'Auteur n'est pas moins heureux dans ce qu'il dit du *Bibrax* des mêmes commentaires, que personne, avant lui, n'avoit découvert dans la Montagne de *Bievre*, située à deux lieuës de Laon, du côté du Midy, et que de fameux Geographes ont cherché en vain dans *Braine* et dans *Fimes*. Il n'a point apréhendé d'étendre les limites du Soissonnois vers le Pays Meldois, vers le Diocèse de Paris, et vers celui de Senlis; il falloit, en effet, qu'anciennement le Soissonnois fut un Pays plus vaste qu'il n'est aujourd'hui. Cette premiere partie est remplie de Notes très curieuses sur l'ancienne Géographie des Gaules et sur les origines Celtiques. L'Autheur y a fait voir en plusieurs endroits qu'il n'embrasse pas toujours aveuglément les sentimens de M. de Valois, et qu'il est possible d'y ajouter.

En parlant dans son second article des Armes des anciens habitans du Soissonnois, il se sert avantageusement du passage de Lucain où les Sçavans ont reformé *Axones* en *Sessones*, et il fait remarquer que vers l'an 380. ou 400. la ville de Soissons étoit avec Strasbourg et Tréves celle où l'on fabriquoit un plus grand nombre d'Instrumens et de Machines de Guerre.

A

Digitized by Google

A l'égard des usages et manieres de vivre de ces anciens habitans, l'Auteur avouë qu'il ne les peut représenter autres que celles des autres Gaulois ou du reste des Belges, et il semble convenir que la boisson du vin auroit été usitée dans le Soissonnois dès le temps de Cesar.

Il remarque après Strabon, que les plus vigoureux d'entre les Belges étoient les Beauvoisins, et après eux les Soissonnois, ce qui étoit encore veritable du temps de Guillaume le Breton, qui a inseré ce Vers dans sa Philippide.

Valle suessonica fortissima corpora surgunt.

Ces derniers cependant furent les premiers qui se rendirent aux Romains après un Siége formé de la Capitale de leur Pays; et ce qui est singulier est que cette Ville, la premiere assiegée par le General Romain, fut la derniere qui conserva dans ses murs le Chef de la Milice Romaine dans les Gaules au V. siecle.

On lira avec plaisir ce que dit l'Auteur de l'ancien gouvernement des Soissonnois. Quelques Monumens echapés aux injures du temps, et conservés à Soissons ou aux environs, servent à marquer sur la fin de cette Dissertation quelques particularités touchant la Religion de ces anciens habi-

Digitized by Google

tans. Mais les Monumens les plus anciens en ce genre sont les hauts Lieux dont on voit des vestiges proche Soissons, et dont les noms reclament encore en faveur de leur premier usage. Comme cet Auteur s'est dit étranger par raport au Pays Soissonnois dont il a fait l'Eloge, il a aussi choisi pour couronner sa Dissertation, cette Sentence d'une des Lettres du Recueil de Cassiodore : *Commune est cunctis in suis imperiis prædicari ; sed illud est omnimodis singulare, in extranea gente laudes proprias invenire.* Cassiod. Variar. Lib. X. 19.

HISTOIRE SAINTE *selon l'ordre des temps depuis la Création du Monde jusqu'à Jesus-Christ, pour servir à l'édification des personnes de pieté et principalement à l'instruction de la jeunesse, tirée des seules paroles de l'Ecriture, avec de courtes Notes pour l'éclaircissement des endroits les plus difficiles. A Paris, ruë S. Jacques, chés* Charles Osmont, *à l'Olivier, Jacques Clousier,* à l'Ecu de France, & *Worle Henri à S. Louis,* M. DCC. XXXV. 2. *vol. in* 12.

L'Auteur, auquel le Public est redevable de cet ouvrage, l'avoit fait pour un jeune Prince et de jeunes Princesses dont l'instruction lui avoit été confiée, afin de les

Digitized by Google

les accoûtumer de bonne heure à la lecture de l'Ecriture Sainte, et de leur inspirer du goût pour les saints Livres qu'elle contient, il s'est attaché à n'emploïer que les termes dont les Ecrivains sacrés se sont eux-mêmes servi pour nous transmettre l'Histoire de la Providence de Dieu sur son Peuple. Toutes les circonstances des faits qui composent cette Histoire étant précieuses par elles-mêmes, entrant toutes dans le but que Dieu s'est proposé en la faisant écrire, c'est à-dire, devant contribuer à l'instruction et à l'édification, l'Auteur a cru devoir les donner dans tout le détail avec lequel on les trouve dans les livres de l'Ecriture. C'est un double avantage que cette Histoire a sur toutes celles qui jusqu'à present ont été données au Public, lesquelles n'étant pour la plûpart que des Extraits fort abregés, ne présentent au lecteur que des faits dépoüillés de ce qu'ils ont de plus utile et de plus interessant, ou qui étant plus étenduës, mais narrées dans le stile de leurs Auteurs, font disparoître cette noble simplicité qui fait le caractère propre de l'Ecriture Sainte. Celle-ci n'est composée que des propres paroles des Ecrivains Sacrés, et les faits y sont détaillés et circonstanciés avec la même exactitude que dans l'Ecriture Sainte

Digitized by Google

même ; c'est ce qui fait qu'on y trouve presque tous les Livres de l'ancien Testament ; les cinq Livres de Moyse y sont presque dans leur entier ; l'Auteur n'en a retranché que les Genealogies, les longs dénombremens et les loix purement Judaiques, excepté celles dont la connoissance est nécessaire pour l'intelligence de plusieurs endroits du Nouveau Testament. Tous les Livres historiques y sont aussi sans aucun retranchement. L'Auteur s'est contenté d'en faire une Concordance suivie, en arrangeant selon l'ordre des temps, tous les faits qui se trouvent dispersés dans plusieurs Livres, ou deplacés dans les mêmes. La Chronologie à laquelle il s'est attaché, et qu'il a mise aux marges de presque toutes les pages de son Ouvrage est celle du sçavant Usserius. Il y a aussi plusieurs morceaux considerables des Prophetes ; toutes leurs predictions concernant le Peuple Juif et ceux qui ont eu quelque relation avec lui, y sont raportées et placées dans le tems auquel elles ont été faites, de maniere que le Lecteur trouve dans cet Ouvrage l'explication de la plûpart des Prophéties justifiées par les évenemens On n'y a pas omis celles qui regardent le Messie, la Vocation des Gentils et l'établissement de l'Eglise.

Le

Digitized by Google

Le dessein de l'Auteur ayant été de former les mœurs, il a aussi inseré dans le corps de son Histoire les plus beaux endroits des Prophetes qui ne concernent que les Mœurs, et il a eu par tout une attention scrupuleuse à ne se servir d'aucun terme, et à ne rien dire qui put allarmer la pudeur de ceux pour qui il a écrit. Les Livres de l'Ecriture ne nous aprenant point ce qui s'est passé parmi les Juifs depuis leur rétablissement après le retour de la Captivité de Babylone jusqu'aux Machabées, et depuis les Machabées jusqu'à la Naissance de Jesus-Christ, il y a suplée et il a rempli ces vuides en donnant l'Histoire de ces tems qu'il a tirée de Joseph et des meilleurs Historiens, desorte que l'on a par ce moyen un corps éxact et complet de l'Histoire du Peuple de Dieu. L'Auteur n'a suivi aucune des Traductions de l'Ecriture qui ont été données au Public. Il en a fait une nouvelle, pour laquelle il a consulté tous les Textes originaux dont il a si bien profité qu'on voit avec plaisir réunies dans sa version la simplicité et la majesté de l'original. Il y a joint plusieurs Notes sçavantes qui éclaircissent la lettre de l'Ecriture et en facilitent l'intelligence, ce qui fait que cet Ouvrage quoiqu'entrepris ptincipelement pour l'instruction

Digitized by Google

des jeunes gens, peut être utile à toutes sortes de Personnes. On trouve encore à la fin de l'Ouvrage une Dissertation assés longue dans laquelle l'Auteur explique les Propheties de Daniel, de la plûpart desquelles il justifie l'accomplissement dans l'Histoire des Machabées. Par M. l'Abbé *Genot*, Précepteur de son A. S. Monseigneur le Duc d'Anguien.

ALMANACH DES DAMES Sçavantes Françoises, pour l'année 1736. contenant un ordre Alphabétique des Dames qui se sont renduës recommandables par leur sçavoir, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à present, avec l'Abregé de leurs Vies, et le Catalogue de leurs Ouvrages. *A Paris*, chés Charles *Guillaume*, Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à S. Charles 1735.

LA VIE DE MARIANNE, ou les Avantures de Madame la Comtesse de...par M. *de Marivaux*, troisiéme partie. *A Paris*, chés *Prault* fils 1735.

DESCRIPTION du Gouvernement de Bourgogne, suivant ses principales divisions Temporelles, Ecclesiastiques, Militaires et Civiles, avec un Abregé de l'Histoire

toire de la Province, et une Description particuliere de chaque Pays, Villes, Bourgs, Paroisses et autres Communautés qui dépendent de ce Gouvernement. Par M. *Garreau*, seconde Edition corrigée et considerablement augmentée. Imprimée à *Dijon*, chés A. *du Fay*, Imprimeur et Libraire des Etats, de la Ville et de l'Université 1734. et se vend *à Paris*, chés Briasson, ruë S. Jacques, vol. *in* 8.

Observations sur la Comédie, et sur le Genie de Moliere, par M. L. *Riccoboni*, vol. *in* 12. de 357 pages, sans l'Epitre Dedicatoire et la Preface. Se vend relié 2. l. 10. s. et 2. l. broché. *Chés la veuve Pissot, Quay de Conty, à la Croix d'or.* On en parlera plus au long.

Recueil de plusieurs Piéces de Poësie et d'Eloquence presentées à l'Académie des Jeux Floraux les années M. DCC. XXXIV. & M. DCC. XXXV. avec les Discours prononcés dans les Assemblées publiques de l'Académie, un vol. *in* 8. d'environ 300. p. *A Toulouse, chés Claude-Gilles le Camus.*

Un Avertissement qui est à la tête de ce Recueil nous aprend que l'Académie des Jeux Floraux a fait, selon l'usage, la distribution des Prix le 3. May de cette année

née, et qu'elle distribuera l'année prochaine 1736. *trois Prix d'Ode, deux de Poëme, deux de Discours, et deux d'Elegie*, y en ayant cinq de reservés, outre les quatre de l'année.

Le sujet du Discours sera pour cette année 1736. LE GENIE PRODUIT LE GOUT, LE GOUT PERFECTIONNE.

On trouve aussi dans cet Avertissement le détail qui suit.

M. Thomas, Secretaire de M. le Marquis de Villeneuve, Ambassadeur à la Porte Ottomane est Auteur de l'Elegie qui remporta le Prix l'année 1733. Qu'il nous soit permis d'ajoûter que M. Thomas, Homme de Lettres, de goût, et de merite, a succedé dans cet employ à M. des Roches, mort à Constantinople en 1734. qui mérite d'être regretté, sur tout par ses talens Litteraires, dont nous avons donné plusieurs preuves dans notre Journal. Nous nous reservons de parler de lui plus amplement dans une autre occasion. Cependant il ne pouvoit pas mieux être remplacé.

M. Favart de Paris est l'Auteur du Poëme qui a pour Titre : *La France délivrée par la Pucelle d'Orleans*, qui remporta le Prix de ce genre en 1734. les autres furent reservés.

L'Ode

Digitized by Google

L'Ode qui a remporté le premier Prix cette année et qui a pour Titre *Les Contradictions de l'Homme*, est de M. Molard, du Lieu du Bausset, près de Toulon.

M. Prades, Curé de Montegut, Maître des Jeux Floraux, est Auteur de l'Ode qui a pour Titre *La Jeunesse*, et qui auroit remporté le Prix, s'il étoit permis de l'adjuger à un Académicien.

Le Discours qui a remporté le Prix, dont le Titre est l' *Eloge du Secret*, est de M. Chailac de Paris, habitant de la Ville d'Aix.

Le Prix de l'Idyle qui a pour Titre, *les Forges de Cythere*, a été adjugé à M. Traverse de Cette.

Et M. le Blanc de Castillon, de la Ville d'Aix, est Auteur du Discours qui a concouru pour le Prix dont le sujet est *l'Eloge du Secret*.

On remettra dans tout le mois de Janvier 1736. à M. le Chevalier d'Aliés, Secretaire perpetuel de l'Académie des Jeux Floraux, ruë des Couteliers, à Toulouse, trois copies bien lisibles de chaque Ouvrage, qui sera désigné seulement par une Sentence ou Devise.

On doit charger des Personnes domiciliées à Toulouse, de remettre les Ouvrages à M. le Secretaire, qui en écrira la reception sur son Régistre, le nom, la qualité,

Digitized by Google

qualité, la demeure de ceux qui le leur remettront, à qui il en expediera les Recepissés, &c.

Nous n'entrerons dans aucun détail des Piéces contenuës dans ce Recueil, que nous n'avons vû que fort tard et par hazard. Ce n'est pas notre faute.

Discours *sur l'Esprit de Societé, presenté à MM. de l'Académie Françoise, l'année* 1735. *Par* M. l'Abbé Marquet; *de la Maison et Societé de Sorbonne. A Paris, chés Didot, Quay des Augustins.*

Nous naissons, dit l'Auteur dans son Exorde, pour la societé; les amusemens de l'enfance, les instructions nécessaires à la jeunesse, les ocupations d'un âge plus avancé, les ennuis que la vieillesse traîne à sa suite, nous découvrent d'une maniere bien sensible l'intention de la Nature. Elle attache les Hommes par une dépendance mutuelle, elle les unit par l'attrait du plaisir, elle les enchaîne par l'intérêt, qui agit si puissamment sur les cœurs: on ne peut rompre des nœuds si étroits sans se rendre malheureux. Envain l'orgueil Philosophique, la farouche Misantropie nous éxilent-t'ils d'un commerce aimable; ce goût intime pour la societé poursuit ces deux ennemis jusques

Digitized by Google

ques dans leurs retraites les plus sombres ; il empoisonne les fausses douceurs que la vie solitaire leur promettoit, et changeant ces délices chimériques en dégouts réels, il venge la societé de l'injuste mépris que ces hommes superbes osoient affecter.

L'Auteur déclare ensuite que le but qu'il s'est proposé dans cet Ouvrage, est de montrer de quelle importance il est d'aquerir l'esprit de societé si nécessaire aux Etats pour en former l'harmonie, et si nécessaire à l'homme pour lui faire goûter de veritables plaisirs ; qu'en considerant le monde comme un corps politique, le bien public éxige qu'on soit animé de cet esprit ; et en considérant ensuite l'homme lui-même sans aucun raport étranger, ses avantages propres dépendent essentiellement de cet esprit de societé.

Deux choses, dit-il, sont principalement nécessaires au corps politique, la culture des Arts, qui, en rendant l'état florissant, font sa grandeur ; la tranquillité, qui étant l'ame de ses plaisirs est le gage de sa sûreté. L'esprit de societé les a fait naître, il peut seul les conserver.

L'Auteur parcourt les differens états de l'homme depuis sa création, et fait voir d'une maniere sensible que l'esprit de so-

ciété

Digitized by Google

cieté a beaucoup contribué à débroüiller le cahos dans lequel le crime l'avoit plongé ; que ce même esprit établît la justice, fit fleurir les Arts ; enfin, que le monde entier doit à l'esprit de société tous les avantages dont il jouit aujourd'hui.

Il condamne ensuite judicieusement le genre de vie de ceux qui semblent s'être volontairement condamnés à une prison perpétuelle, qui par une bizarrerie extraordinaire se sequestrent des vivans pour s'ensevelir dans la sombre poussiere de leur cabinet. Dans cette situation au milieu des difficultés qui se rencontrent dans la recherche de la verité, l'homme ajoûte encore à son impuissance naturelle, l'injuste privation des lumieres qu'il peut trouver dans la societé, ce qui augmente son aveuglement. Puis revenant au détail des avantages que procure l'esprit de societé, il fait voir le travers de ceux qui refusent d'y participer.

En effet le défaut d'esprit de societé arrête les progrès de l'Eloquence, et n'est pas moins contraire à la Poësie, c'est ce que l'Auteur prouve parfaitement.

L'Orateur, dit-il, doit percer dans tous les replis du cœur humain, il doit reveiller tous les sentimens dont le succès qu'il se propose peut dépendre ; il doit pénetrer

Digitized by Google

le génie, le caractére de ceux qu'il entreprend de persuader. Cet Art ne se puise que dans la societé. On se plaint tous les jours de l'artifice qui sçait couvrir les vices du voile des vertus, de cette profonde dissimulation, qui en impose aux plus éclairés, de cette varieté si surprenante de caractéres qui differencie les hommes à l'infini; placé dans une distance d'où il est impossible de les apercevoir, sera-t'on plus en état de les démasquer et de trouver la nature cachée sous l'art le plus subtil?

Par un parallele d'Horace avec le Stoïque Epictete, l'Auteur fait sentir la difference des Leçons de l'un, avec le tour insinuant de la Morale de l'autre. L'éloignement de la societé a augmenté, dit-il, l'austerité naturelle du second, et métamorphosé en Pedant, dont le ton Magistral m'irrite, le Philosophe qui prétendoit m'instruire.

Tout concourt, dit-il, en finissant, au triomphe de la societé, tout nous démontre l'importance dont il est d'en acquerir l'esprit, il est l'ame du monde, il en forme l'harmonie; en cultivant les Arts, il rend les Empires florissans; les Sciences abstraites, l'Eloquence, la Poësie lui sont redevables de leur succès, il main-

maintient la tranquillité des Etats : sans lui une indépendance orgueilleuse, une curiosité indiscrete donneroient bientôt à l'autorité, à la Religion même, les plus vives atteintes ; à la nécessité du devoir, se joint l'attrait du plaisir, le particulier cherit une loi dont le citoyen est forcé de reconnoître l'Empire. Sans l'esprit de societé, on ne peut, si l'on a droit de se plaindre de la fortune, en reparer l'injustice ; en vain la Nature nous auroit elle prodigué tous ses bienfaits, cet esprit seul peut nous faire joüir de ces agrémens de la vie sans lesquels on se flate en vain d'être heureux ; le mérite le plus éclatant, si l'esprit de societé ne l'accompagne, privé quelquefois de la gloire qui lui est dûë, languit souvent sans récompense ; la situation la plus brillante, l'opulence même que le luxe et le faste environnent, restent sans plaisir ; sans cet esprit l'amitié n'est qu'une chimere.

C'est tout ce que des bornes étroites peuvent permettre de raporter de ce Discours, par lequel, selon la pensée de l'habile Censeur * qui l'a aprouvé, la nécessité l'esprit de societé paroît acquerir de nouveaux avantages.

* *M. de Marcilly.*

L'Aca

L'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres reprit ses Exercices le Mardi 15. de ce mois, par une Assemblée publique, suivant la coûtume, à laquelle M. le Cardinal de Polignac présida. La Séance fut ouverte par l'Eloge de M. l'Abbé de Vertot, decedé au mois de Juin dernier, qui fut prononcé par M. de Boze, Secretaire perpetuel, et qui fut fort aplaudi.

M. l'Abbé Geinot parla ensuite sur l'*Ostracisme*, nom qu'on donnoit à un bannissement de 10. ans auquel les Atheniens condamnoient ceux dont le merite, ou l'autorité leur étoient suspects, &c. Ce Discours fut suivi de la lecture que fit M. l'Abbé Varry de ses *Recherches sur la Representation des anciennes Tragédies*. Il entra là-dessus dans un détail curieux et agréable qui fait souhaiter la suite de sa Dissertation.

Le reste de la Seance fut assés court, pour faire regreter le temps qui manqua à M. l'Abbé Gédoyn pour achever l'Histoire d'Attalus Roy de Pergame dont il lût une bonne partie pour M. l'Abbé Sévin. Le sujet parut grand et bien manié. On avoit distribué dès le commencement un Programme de l'Académie dans toute l'Assemblée. M. le Secretaire en fit la lecture, et en voici la teneur.

PRIX LITTERAIRE, fondé dans l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

L'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres desirant que les Auteurs qui composent pour le Prix, ayent tout le temps d'aprofondir les matieres, et de travailler les sujets qu'elle leur donne à traiter, a résolu de les publier beaucoup

coup plutôt, et elle annonce dès-à-present, que le Sujet qu'elle a arrêté pour le concours au Prix qu'elle distribuera à Pâques 1737. consiste à marquer L'ETAT DES SCIENCES EN FRANCE DEPUIS LA MORT DE CHARLEMAGNE JUSQU'A CELLE DU ROY ROBERT.

Le Prix sera toûjours une Médaille d'Or, de la valeur de quatre cent livres.

Toutes personnes, de quelques Pays et condition qu'elles soient, excepté celles qui composent ladite Académie, seront admises à concourir pour ce Prix, et leurs Ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin, à leur choix. Il faudra seulement les borner à une heure de lecture au plus.

Les Auteurs mettront simplement une Devise à leurs ouvrages; mais, pour se faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté, et écrit de leur propre main, leurs nom, demeure et qualités, et ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Piéces, affranchies de tous ports, seront remises entre les mains du Secretaire de l'Académie, avant le premier Decembre 1736.

OUVERTURE du Collége Royal.

LEs Professeurs du Collége Royal de France, fondé à Paris par le Roy François I. le Pere et le Restaurateur des Lettres, reprirent leurs Exercices, interrompus par les vacances ordinaires, le Lundy 21. Novembre. Voici les noms des Sçavans Hommes qui remplissent actuellement les Chaires de ce fameux College, sous l'inspection de M. Lancelot de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, Censeur Royal des Livres.

Pour

Pour la Langue Hébraïque.

Mrs Sallier et Henri.

Pour la Langue Grecque.

Mrs Capperonnier et Varry.

Pour les Mathématiques.

Mrs Chevalier et Privat de Molieres.

Pour la Philosophie.

Mrs Terrasson et Privat de Molieres.

Pour l'Eloquence Latine.

Mrs Rollin et Souchay.

Pour la Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie et la Botanique.

Mrs Andry, Burette, Astruc, et du Boir.

Pour la Langue Arabe.

Mrs de Fiennes, Secretaire Interprete du Roy pour les Langues Orientales; et Fourmont.

Pour le Droit Canon.

Mrs Capon et le Merre.

Pour la Langue Syriaque.

M. l'Abbé Fourmont.

Les Epitaphes Françoises de Moliere, inserées dans le Mercure du mois d'Août dernier nous ont procuré les deux Latines qui suivent. La personne qui nous les envoye s'exprime ainsi sur ce sujet. La premiere porte avec elle sa recommandation par le nom du sçavant Evêque d'Avranches, M. Huet, qui en est l'Auteur: et l'autre mériteroit d'être traduite en François, si pourtant on peut en rendre toute la beauté, et toute l'énergie en notre langue. Voici celle de M. Huet.

Plaudebat, Moleri, tibi plenis Aula Theatris:
Nunc eadem mœrens post tua fata gemit,
Si nobis risum movisses parcius olim,
Parcius heu! lacrimis tingeret ora dolor.

Autre

Autre Epitaphe.

Rossius hic situs est tristi Molierus in Urna,
Cui Genus humanum ludere lusus erat :
Dum ludit mortem, mors indignata jocantem
Corripit, et Mimum fingere sæva negat.

Nous sommes priés d'avertir le Public qu'il y a actuellement à Paris une belle suite de neuf cent vingt-sept Médailles Imperiales d'argent à vendre, sçavoir 663. jusqu'à Posthume inclusivement, et 264. jusqu'à Jovin. Il faut s'adresser au sieur Paulus du Menil, Imprimeur-Libraire au Palais, près du Pilier des Consultations, ou à sa maison, à côté de l'Eglise de Ste Croix de la Cité, il indiquera le lieu où le Médailler est en dépôt, avec le Catalogue des Médailles.

Voici cependant les Têtes rares qui s'y trouvent, sans parler d'un grand-nombre de beaux Revers dont l'énumeration seroit ici trop longue. *Pompée, Jules-Cesar, Antoine, les deux Agrippines, Caligula, Claude, Othon, Lucius Vitellius, Julie, fille de Tite, Domitia, Pertinax, Didius Julianus, Albin, Macrin, Diadumenien, Aquilia Severa, Orbiana, Paulina, Maxime, Balbin, Puppien, Hostilien, Æmilien, Marius, Florien, Galeria Valeria, Alectus, Magnia Urbica, Delmatius, Jovianus, Magnus Maximus, Eugenius, Jovinus.*

On trouvera encore au même lieu quelques Roys de la Grece et de Rome, avec plusieurs Consulaires. Et le prix de toutes ces Médailles ne sera pas excessif.

On

On avertit le Public que les amis de M. de Chazelet l'ont enfin déterminé à faire mettre sous presse son quatriéme Recüeil de Parodies nouvelles, et de Vaudevilles inconnus, que des affaires particulieres l'avoient engagé à ne pas donner au Public jusqu'à present. Il est à remarquer que ce quatriéme Vol. étant livré au Sr Ballard, seul Imprimeur de la Musique du Roy, se trouvera le sixiéme; le sieur Ballard en ayant donné un quatriéme et un cinquiéme, que tout le monde a bien reconnu n'être pas de M. de Chazelet, et qu'on a débité pourtant sous son nom, pendant un an qu'il a été dans sa Province. La difference de ces Recueils ne sçauroit échaper aux personnes de gout et de discernement.

Tome 5. & 6. de la *Physique sacrée, ou Histoires* &c. connuës dans les saintes Ecritures. Par *Jean-Jacques Schenchzer*, Professeur en Mathématique dans l'Académie de Zurien, &c. enrichie de plus de 700. figures en taille-douce, gravées par les soins et aux dépens de J. *Pfeffel*, Graveur de Sa Majesté Imperiale, *à Amsterdam, in fol.* 1735. Se vend *à Paris chés Rollin fils, Libraire.*

Le beau *Thesaurus Linguæ Latinæ*, considerablement augmenté, en 4. vol. in fol. impression de Londres, 1735. *chés le même.*

Recueil des Lettres de Madame la Marquise de Sévigné à Madame la Comtesse de Grignan sa Fille, 4. vol in 12. 1735. *chés le même.*

Les Interêts presents des Puissances de l'Europe, par M. Rousset, 14. vol. in 12. *Hollande.* Les 5. derniers vol. se vendent séparément, *chés le même Libraire.*

CALENDRIER NOUVEAU à Compas, pour ser-

Digitized by Google

vir cinquante six années dans le Cabinet, en forme d'Almanach. Il a pour Titre, *Calendrier à Compas* dedié et presenté à Monseigneur le Dauphin par Jacques Baradelle, Ingenieur pour les Instrumens de Mathématique ; ce Calendrier est fort simple, il aprend à se servir du Compas par une distance déterminée, il est divisé dessus sa surface en huit échelles : sur la premiere on voit les 56. années et les mois, et sur la deuxiéme on voit les jours du mois et de la semaine, indiquant les jours de la semaine sur lesquels tombent le premier et les autres jours du mois et les jours du mois qui repondent à ceux de la semaine, la 3e marque les années et les mois pour la Lune, la quatrieme donne les momens de la nouvelle et de la pleine Lune, du premier et du dernier quartier pour chaque mois ; on y trouve aussi l'âge de la Lune à tel jour ou moment qu'on voudra ; cela est construit suivant les Tables Astronomiques de Mrs de l'Observatoire, pour un Cicle Lunaire ; la cinquiéme Echelle renferme les Lettres Dominicales, l'Epacte, le nombre d'Or, les années et les mois pour le quantiéme de Pâques, et la sixiéme est divisée en deux mois pour trouver le quantiéme des Fêtes Mobiles pour toutes les années qui y sont notées, et sur la septiéme Echelle on voit les 12 mois divisés de 3. jours en 3. jours pour trouver l'heure du lever et du coucher du Soleil, et enfin sur la huitiéme on voit la Ligne Horaire divisée en heures et minutes ; par minutes l'opération est fort simple. On trouve tout ce qui est marqué ci-dessus par une seule ouverture de Compas ; il est collé sur carton relié en maroquin, ou en veau, ou des plus simples, avec le Compas qui est dans un fourreau tenant à la bordure. Il les vend en feüilles et sans

Compas

pas ; comme on le voudra : on le trouve à Paris chés ledit sieur Baradelle, Ingenieur pour les Instrumens de Mathématique, Quay de l'Horloge du Palais, vis-à-vis les grands degrés de la Riviere, à l'Enseigne de l'Observatoire.

Estampes Nouvelles.

S. Antoine de Padouë, prêchant aux Poissons. C'est le Titre et le Sujet d'une petite Estampe en large, excellemment gravée depuis peu par le sieur *J. P. le Bas*, d'après le Tableau de Salvator Roza, dont le fond est une Marine avec Paysage et ruines, et dont la composition est très pittoresque. Ce Tableau est dans le Cabinet de M. Hickman, de la Societé Royale de Londres.

Le sieur le Bas a gravé une autre Estampe de son invention pour faire pendant à celle-ci, dont le sujet est le même Saint, prêchant aux Oiseaux, qui a très-bien réussi, étant parfaitement dans le goût du Maître qu'il a voulu imiter. Ces deux Estampes se vendent ruë de la Harpe, à la Rose rouge, chés le sieur le Bas 1735.

Le même Graveur, dont le Burin et les talens sont plus estimés que jamais, vient de mettre au jour une Estampe d'après D. Teniers, capable de satisfaire les curieux les plus dificiles, c'est une Tentation de S. Antoine en hauteur, d'après le Tableau Original du Cabinet de M. Devaux, dedié à M. Hickman, de la Societé Royale de Londres, et Amateur distingué des Beaux Arts.

Deux autres Estampes en hauteur de la même main paroissent gravées d'après D. Teniers, intitulées, *le bon Pere* & *le bon Mari*. Ce sont des sujets naïfs et très-bien caracterisés de ce qui se

Digitized by Google

passe dans l'interieur du menage des Artisans Flamans.

Une cinquiéme Estampe en hauteur, de la même main, et d'après le même Maître, vient aussi d'être mise au jour sous le Titre du *Vieillard content*. L'habile Graveur n'a rien laissé perdre de ce que le pinceau naturel et vrai de Teniers a de piquant. Toutes ces Estampes se débitent avec beaucoup de succès chés *le sieur le Bas, ruë de la Harpe, à la Rose rouge*, 1735.

La suite des Portraits des Grands Hommes et des Personnes Illustres dans les Sciences, se continuë toujours avec succès chés Odieuvre, Marchand d'Estampes, Quay de l'Ecole, vis à-vis la Samaritaine. Il vient de mettre en vente et toujours de la même grandeur :

HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE VICOMTE DE TURENNE, né le 11. Septembre 1611. mort le 27. Juillet 1675.

ANTOINE HOUDART DE LA MOTTE, de l'Académie Françoise, né à Paris le 17. Janvier 1672. mort le 26. Decembre 1731.

MARC RENE' DE VOYER DE PAULMY, Marquis d'ARGENSON, né à Venise le 4. Novembre 1652. Garde des Sceaux de France, mort le huit May 1721. âgé de 69. ans.

LOUIS-JOSEPH DUC DE VENDÔME, Generalissime des Armées des deux Couronnes, né à Paris le premier Juillet 1654. mort à Vinaros en Espagne,

Le sieur *Gersaint*, Marchand, Pont Notre-Dame à Paris, a raporté tout nouvellement d'Hollande, une collection considerable de Coquilles de toute espece et des mieux conservées. Le goût et l'empressement

Digitized by Google

pressement que l'on a aujourd'hui pour ce genre de curiosité et pour tout ce qui regarde l'Histoire naturelle, l'a engagé à faire une recherche éxacte des morceaux les plus rares et les plus agréables par les formes et par les couleurs, et les mieux conservés, et il en a formé un assemblages des plus satisfaisans, où les Curieux qui ont commencé des Cabinets dans ce gout, pourront facilement trouver à se contenter, quelque délicats et dificiles qu'ils soient.

Il y a dans cette suite, des accidens singuliers, dans lesquels la Nature paroît se jouer, tantôt par une bizarrerie outrée et sans bornes, tantôt par une simetrie si juste et si précise, que l'Art le plus rafiné ne pouroit y atteindre.

Le sieur Gersaint a joint à ces Coquillages quelques Mineraux fort curieux, et environ 150 Phioles remplies d'Insectes et de Reptiles des plus singuliers; il compte faire la vente de ces curiosités dans le mois de Janvier prochain. Il avertira par des affiches du jour préfix, afin que l'on puisse aller voir chés lui avant la vente; les morceaux dont chaque Curieux poura avoir envie d'enrichir son Cabinet.

Il fera ensorte de donner un Catalogue autant circonstancié que cette matiere le permet, malgré la dificulté qui s'y rencontre, par raport aux noms des Coquilles qui varient dans presque tous les Pays.

On écrit de Naples que le Roy a résolu de faire construire un nouvel Autel dans le Chœur de l'Eglise Cathedrale de cette Ville, où l'on placera une Statuë de S. Janvier, à laquelle Dominique-Antoine Vaccaro, celebre Sculpteur, travaille par ordre de S. M.

Digitized by Google

La belle Statuë que le feu Cardinal Olivier Caraffe, Archevêque de Naples, avoit fait faire par Jean de Nola, sera mise à la droite du nouvel Autel.

Le Prince de Scilla Ruffo a fait présent au Roy d'un Tableau fort estimé du fameux Peintre Luc Giordano.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Gand par Madame la Baronne de P..... le 27. Octobre 1735. au sujet de la croissance extraordinaire d'un Enfant.

JE dois à la verité le témoignage du Fait dont vous avez entendu parler à Paris, et qui est très-vray. L'Enfant en question est un garçon d'onze mois, qui a plus de quatre pieds et demi de hauteur, plus de quarante pouces de grosseur, son bras a huit pouces de tour près du poignet et les autres membres à proportion. Il se tient ferme sur ses jambes, et ne prononce encore que quelques paroles assés mal articulées. Il avale tous les jours, outre le lait ordinaire de sa Mere, une pinte de lait de Vache, et ronge encore du pain avec assés d'avidité.

L'Archiduchesse le fit venir dernierement à Bruxelles; j'étois alors à la Cour de cette Princesse; elle le fit éxaminer par ses Médecins, lesquels regardent cet Enfant comme un prodige. Ils croyent cependant qu'etant venu au monde de la même grandeur et grosseur que les autres, et ayant crû si extraordinairement en si peu de temps, il ne vivra pas. Vous trouverez dans ma Lettre un petit ruban, qui est justement la mesure du poignet que j'ai prise moi-même. L'Enfant est d'une jolie figure.

Digitized by Google

Il est Fils de Jean-Simon, Marchand de Houblon; du Bourg d'Hauwrel, près de Mons: La Mere est d'une taille médiocre.

Le sieur *Julien*, Apoticaire ordinaire du Roy en son Artillerie de France, fait & vend la Pâte de Guimauve ou Suc de Reglisse blanc pour le soulagement de toutes sortes de Toux, Rhumes, adoucissant les serosités âcres qui tombent sur les branches des poumons, les inflammations et maux de gorge, &c. Il continuë de vendre son *Sirop Stomacal*; il est souverain pour les maladies de poitrine, soulage les phtisiques & asmatiques.

Sa demeure est toujours à Paris, ruë de la Verrerie, près la ruë des Billettes.

CHANSON.

LE HOQUET.

ATteint d'un fatigant Hoquet,
Gregoire au fond d'un Cabaret
N'osoit achever sa bouteille:
On lui prepare un verre d'eau;
A cet aspect, il se reveille;
Il en fremit, ah! dit-il, le tombeau
M'offriroit un destin plus beau.
L'épouvanté guerit Gregoire;
Dieux, dit il, vous avez tout fait

Digitized by Google

Pour notre bien et votre gloire,
Vous nous donnez du vin pour boire,
De l'Eau pour guerir le Hoquet.

SPECTACLES.

LE Vendredy 14. Octobre, Les Comédiens François donnerent *la Rencontre imprevûë*, Comédie en Prose et en trois Actes, qui ne fut pas goutée du Public.

On donna ensuite *les Deplacés* ou l'Amant Comédien, Comédie en Prose, en un Acte, précedée d'un Prologue, et suivie d'un Divertissement. Celle-ci dont on continuë les Représentations, fait beaucoup de plaisir par la singularité de l'idée, et à plusieurs égards, par le piquant de l'éxecution. Nous en allons tracer un leger crayon.

Au Prologue, la Folie déguisée en Auteur, Petit-Maître, vient à l'assemblée des Comédiens François leur présenter une Piece qu'elle prétend devoir être reçûë sans être lûe, et jouée sans être repetée. Les Comédiens trouvent la proposition tout-à-fait étrange, et même ridicule; un des personages du Prologue dit même au prétendu Auteur qu'un pareil projet frise la Folie;

Digitized by Google

PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

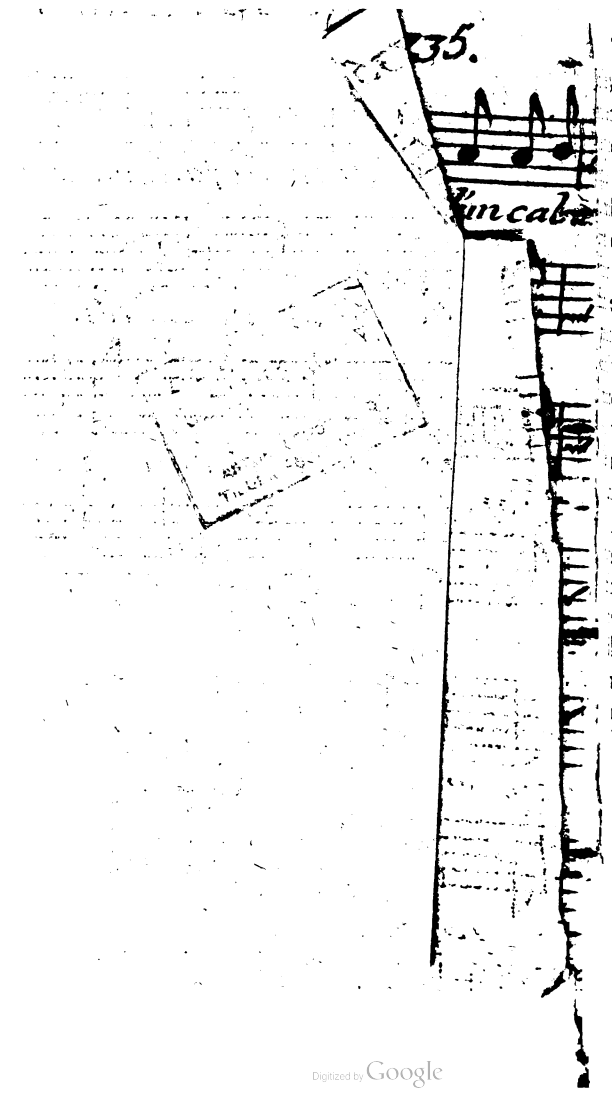

Digitized by Google

Folie ; vous avez raison répond la Divinité en montrant sa marotte, c'est la Folie que vous voyez en moi. La Piéce est reçûë d'une commune voix ; on veut en distribuer les Rôles ; mais personne n'étant content du sien ; la Folie, pour finir tout débat, les tire au sort, et leur fait entendre qu'une pareille nouveauté peut leur atirer plus de Spectateurs qu'un choix plus refléchi ; elle les touche de sa marotte pour leur faire aprendre leurs rôles sur le champ ; la Dlle Dangeville joüe le rôle d'Auteur avec ces graces qui lui sont si naturelles.

Lucas, Paysan, dont le Rôle est encore échu à la Dlle Dangeville, ouvre la Scene avec *Lisette*, suivante de *Lucile*, après lui avoir conté quelques fleurettes, il l'engage à le servir dans le projet qu'il a formé de marier sa Maitresse avec *Dorante*, et de faire ensorte que ce dernier l'emporte sur deux autres qui ne le valent pas, et qui cependant lui sont préférés, l'un par le Pere et l'autre par la Mere de Lucile.

M. et Mde Mondor, Pere et Mere de Lucile, font la seconde Scene après que Lucas et Lisette se sont retirés. Ces deux Rôles sont joués par deux Enfans de 7. à 8. ans selon la disposition que le hazard

Digitized by Google

en a fait dans le Prologue ; le Pere tient pour un Marquis, et la Mere se déclare pour un Elu, Frere cadet du Marquis ; ils se retirent sans être convenus de rien.

Lucile dont Mlle d'Angeville la Tante fait le personnage, ne fait que sortir du Couvent, et fait l'innocente ; elle dit à Lucas et à Lisette qu'elle n'aura jamais d'autre volonté que celle de son cher Pere et de sa chere Mere ; cependant elle fait connoître que si elle étoit maitresse de son choix, elle le feroit tomber sur un jeune Cavalier qui s'est presenté à ses yeux, et dont elle croit être aimée.

Dorante vient ; il se fait connoître pour le Cavalier pour qui Lucile est si avantageusement prévenuë ; on prend des mesures pour rompre le Mariage projetté entre le Pere et la Mere de Lucile ; pour en venir à bout, Lisette se charge de jouer le rôle de Lucile qui passera pour sa suivante ; et de paroître telle aux yeux du Marquis et de l'Elu, qu'ils en perdront l'envie de l'épouser ; Dorante se retire. Les deux freres en question arrivent successivement ; ils prennent le change, comme Lisette se l'est promis ; leur pretenduë future leur parle d'une maniere si extraordinaire, que chacun des deux Rivaux jure de ne point s'embarquer dans un

Digitized by Google

un Mariage si ruineux pour la fortune, et si dangereux pour l'honneur.

Dorante revient; il aprend avec plaisir que ses Rivaux qui se trouvent être ses oncles, se sont congediés eux mêmes: mais pour son malheur, M et Mme Mondor l'ayant suivi de près, il se trouve dans un grand embarras; Lisette l'en tire en l'annonçant pour Comedien au Pere et à la Mere de Lucile; ils le prient tous deux de leur donner un plat de son métier; M. Mondor demande une Tragédie, et Mme Mondor veut une Comedie. Le choix du Mary l'emporte. Dorante leur promet une Tragédie, intitulée *Menelas*, et va s'y préparer. Le déplacement d'Acteurs ne subsistera pas moins dans le Tragique que dans le Comique; puisque le sieur *Poisson* à qui le rôle d'amoureux est échu en partage, doit jouer le Rôle de *Menelas*, dans la Tragédie que Lisette lui a fait promettre malgré lui.

Menelas ouvre la Scene avec *Doris*, confidente d'Helene. (Ce Rôle est joué par le sieur Fleuri.) Doris le voyant plongé dans une sombre mélancolie, lui en demande la cause; Menelas lui dit que Pâris lui donne de la jalousie, et qu'il craint que ce beau Prince Troyen ne soit trop aimé de sa femme; sa crainte est fondée

Digitized by Google

sur une rencontre fatale qu'il a fait d'un cerf à la chasse soit en songe, soit en réalité; il dit qu'ayant pris ce cerf par son bois, le cerf s'est sauvé, et le bois lui est resté. A peine a t'il achevé son recit tragicomique, où il est très aplaudi, que *Leda*, sa belle-Mere arrive toute en pleurs. Comme c'est le sieur de *Montmeni* qui joue ce dernier Rôle, on ne sçauroit douter qu'il n'ait fait beaucoup de plaisir. Leda aprend à Menelas qu'Helene vient d'être enlevée par le perfide Pâris. Voilà mon songe accompli, s'écrie Menelas; il accuse sa belle-Mere d'avoir été d'intelligence avec le Troyen; ou du moins d'avoir donné une mauvaise éducation à sa fille, et de lui avoir tracé un mauvais exemple à suivre, puisqu'elle s'est autrefois livrée à Jupiter transformé en Cygne, &c.

La Tragédie étant finie; on aporte à M. et à Mde Mondor deux Lettres, par lesquelles leurs Gendres prétendus retirent leurs paroles; Dorante se faisant connoître pour leur Neveu, s'offre en leur place; il est favorablement écouté; une Fête qu'on a annoncée dans la Piéce, acheve de renvoyer les spectateurs satisfaits; la Musique est de la composition de M. Grandval; et c'est M. Dangeville qui en a ordonné le Ballet, dans lequel il regne

Digitized by Google

regne aussi des caracteres travestis, comme un pas de deux d'un Arlequin et d'un Polichinelle qui dansent très-gravement sur une sarabande, un Espagnol, et un Italien qui dansent sur des rigaudons et des gigues. Ce Divertissement finit par des couplets de Chanson.

Extrait de la Tragédie de Teglis.

Pyrrhus ouvre la Scene au premier Acte par un Monologue, dans lequel il tâche d'éfacer l'idée de *Teglis* qui lui a été enlevée, pour se remplir de celle de la Royauté; mais l'image de Teglis revient toujours à sa pensée, et l'occupe entierement. *Iphis*, son confident, tâche de l'arracher à la tristesse où il est livré. La Reine Olympias votre mere, lui dit-il, qui est maitresse par la derniere loi de votre Pere, de choisir pour regner en Epire entre Ptolomée votre frere et vous, a promis par un traité solemnel à Demetrius, Roy de Macedoine, de donner en Mariage Antigone, sœur de ce Roy, à celui des deux Princes qu'elle choisiroit, &c.

Ptolomée, persuadé que la Reine par son choix va rendre justice au droit d'ainesse de Pyrrhus, vient assurer son Frere de

de son obéissance, dans laquelle il s'affermit par ces deux Vers :

Par le Trône à la Gloire on peut bien parvenir,
Mais elle est toûjours sûre à qui sçait obéir.

Pyrrhus assure Ptolomée qu'il ne regnera pas sans lui, et qu'il n'acceptera l'Empire que pour lui en faire part.

Olimpias arrive, et leur dit qu'il est tems qu'elle donne un Maître à l'Epire, et qu'elle descende d'un Trône qui ne lui apartient pas. Elle témoigne l'embaras où elle se trouve pour choisir entre-eux, voyant éclater les mêmes vertus dans l'un et dans l'autre, et ayant une égale tendresse pour tous deux; elle leur parle ensuite du traité qu'elle a fait avec Demetrius par lequel leur sœur est devenuë l'Epouse de ce Roy, et par lequel elle a promis qu'Antigone regneroit en Epire avec celui qu'elle choisiroit; elle leur réitere le recit des obligations qu'elle a à ce Monarque dont le secours l'a délivrée des Etoliens, &c. Enfin ne se déterminant que par le droit d'ainesse, elle nomme Pyrrhus Roy, &c.

Restée seule avec Doris sa confidente, elle lui témoigne la joye qu'elle a de couronner Pyrrhus, et de ne plus craindre

Teglis

Digitized by Google

Teglis. Doris avoue à la Reine qu'elle est fort surprise de la voir renoncer à un Trône qui avoit fait le sujet de ses vœux. Olimpias lui avoue qu'elle le desiroit lorsqu'elle n'en connoissoit pas les embarras, et s'exprime en ces termes :

Des vils adulateurs la troupe sacrilege
Est sans cesse d'un Roy le malheureux cortege ;
Leur soin est d'ériger ses vices en vertus ;
De lui cacher les maux des peuples abatus :
La verité tremblante, en bute à leurs outrages,
Ne se montre jamais à ses yeux sans nuages ;
Il couronne le vice, en voulant l'abaisser,
Et proscrit la vertu qu'il croit récompenser.

Elle ajoûte qu'elle sacrifie avec plaisir sa Couronne pour faire le bonheur d'un peuple obéissant ; et celui d'un Fils juste et vertueux. Doris lui réplique qu'elle avoit crû que la seule ambition l'avoit déterminée à faire enlever en secret Teglis, &c.

Olympias explique ici ses sentimens à Doris, qui sont pleins de grandeur d'ame, et dans lesquels l'Auteur a semé de beaux traits. Elle ajoute que quand même elle n'auroit eu rien à craindre de Teglis, elle devoit tout apréhender de Sosthene son Pere, dont la secrette ambition lui est connuë ; qu'il auroit tout tenté pour couron-

ner

ner sa Fille ; et qu'ainsi elle s'assuroit du Pere par de grands bienfaits, tandis que son ordre secret faisoit enlever Teglis ; enfin elle témoigne sa reconnoissance à Doris qui a si bien fait exécuter cet ordre, que personne ne s'est douté qu'Olimpyas ait eu quelque part à cet enlevement.

Mais tandis qu'elle se réjoüit du succès de ses soins, Mitrane, Capitaine des gardes lui vient aprendre l'arrivée de Teglis au port ; elle en est surprise ; elle veut hâter l'Hymen de Pyrrhus avec Antigone ; et sur la crainte que Doris témoigne que Pyrrhus n'y resiste, Olympias finit ainsi :

J'en ai trop fait . . . malheur à cet objet, Doris ;
Par qui se détruiroit la gloire de mon Fils.

Au second Acte *Antigone* laisse voir à *Cephise*, sa confidente, la douleur que lui cause le choix de la Reine, et avouë sa passion pour Ptolomée ; elle se détermine pourtant à suivre son devoir, en disant à Cephise :

Ah ! de l'Amour, sur moi, quelque soit le pouvoir,
Ne crois pas qu'il balance un moment mon devoir :
Faite pour commander, je sçai qu'une Princesse

Digitized by Google

Ne doit point écouter une vaine tendresse :
Un cœur tel que le mien ne suit que les grandeurs,
Tout ce que peut l'amour, c'est d'en tirer des pleurs.

Ptolomée vient qui paroît indifferent pour la perte du Trône ; mais qui ne l'est pas pour celle d'Antigone. La Princesse paroît d'abord s'offenser de sa déclaration, mais, l'amour devenant le plus fort, elle avouë à Ptolomée que si elle eut été maîtresse du Sceptre et de sa main, elle auroit pû se déclarer pour lui ; que cependant il connoît ce que la gloire, la vertu, la foi des traités exigent d'elle ; et le quite en lui defendant de la revoir.

Ptolomée se flate d'être aimé, mais il rejette bientôt cette pensée qui ne peut que lui devenir plus funeste, &c. il se retire en voyant aprocher *Sosthene*.

Celui-ci se livre au plaisir de revoir Teglis ; il doute pourtant de ce bonheur sur ce qu'il ne la voit point paroître ; elle arrive en ce même moment, et il court l'embrasser ; elle ne témoigne pas moins de joye que son Pere : elle lui raconte ensuite comment elle a été enlevée par des inconnus en revenant d'un Temple voisin, comment elle a été conduite dans un Vaisseau,

Digitized by Google

seau, l'orage qu'elle a essuyé, comment elle en a été sauvée, et par quel moyen enfin elle est de retour. Elle s'exprime ainsi :

Notre Vaisseau flotoit au gré de leurs désirs ;
Et leur perfide joye irritoit mes soupirs.
Après un mois enfin, de leur prison obscure ;
Tous les vents échapés soulevent la Nature ;
Sous un nuage épais le Soleil s'obscurcit,
Et plonge l'Univers dans une horrible nuit :
Les Elemens, entre eux, se declarent la guerre :
L'Air ne raisonne plus que du bruit du Tonnerre ;
Avec fureur, le feu de son séjour descend ;
Il fait boüillonner l'Onde et s'y perd à l'instant ;
L'Eau s'irrite à son tour, se mutine et s'élance
Jusques aux regions où le feu prend naissance :
Notre Vaisseau devient en ce désordre affreux,
De l'eau, du feu, de l'air, le joüet malheureux :
Par des rochers aigus en cette nuit profonde,
Le Navire brisé se disperse sur l'Onde, &c.

Sosthene étonné de tout ce qu'il vient d'entendre, veut ordonner un sacrifice pour en remercier les Dieux ; et souhaiteroit pouvoir l'offrir dès ce même jour, ce qui ne se peut faire, dit-il, à cause de l'Hymen solemnel, et de la superbe Fête qui se prepare. Teglis s'allarme à ces mots d'Hymen

Digitized by Google

d'Hymen et de Fête, et elle est bientôt éclaircie que ce n'est pas sans raison : son Pere la quitte pour aller faire part de cet heureux retour à la Reine, et va juger par l'accueil qu'il en recevra, si elle a eu quelque part à l'enlevement de Teglis, ce qu'il soupçonne par la pensée que Teglis même lui en a fait concevoir.

Elle reste seule un moment dans la crainte de perdre ce qu'elle aime, mais Pyrrhus calme bientôt ses allarmes par les plus vives protestations et par la resolution qu'il prend de refuser le Trône et la Princesse, plutôt que de se séparer de ce qu'il adore.

La Reine les surprend ensemble, mais dissimulant elle dit à Teglis qu'elle la voit avec plaisir de retour en un jour dont elle va augmenter les charmes. Teglis répond respectueusement, et se retire. Olympias presse son Fils de venir donner la main à Antigone, il ne répond rien ; mais enfin vivement pressé de rompre le silence, il declare qu'il veut vivre pour Teglis, et que le Trône n'a point de douceur pour lui sans l'objet qu'il aime. Il parle ainsi :

Aimer n'est point un crime ; et ce n'est qu'un hommage,

Que

Que nous rendons aux Dieux dans leur plus digne ouvrage,
J'aime; c'est mon destin; je ne puis l'éviter;
Et cent Trônes offerts ne sçauroient me tenter.

Olympias prend tous les moyens possibles; elle employe la tendresse de Mere, elle étale les douceurs de la Gloire et les charmes d'un Empire pour ramener son fils, et finit ainsi:

Plus il t'en coutera pour cet effort insigne,
Et plus, de commander tu te montreras digne;
Mais c'est t'en dire trop, un cœur tel que le tien
Sçaura se dégager d'un funeste lien,
Et se rendra bientôt, remplissant mes promesses,
Fameux par ses hauts faits; et non par ses foiblesses;
Je te laisse y penser.

Pyrrhus.

Non, le dessein est pris;
Puisqu'aprés tant de pleurs, le Ciel me rend Teglis,
Ce seroit mal répondre à sa bonté suprême,
Que de lui préferer l'honneur du Diadême.

Olympias paroît au troisiéme Acte dans une agitation extrême de la résolution où est Pyrrhus; Doris lui dit que pour punir Pyrrhus,

Digitized by Google

Pyrrhus, elle n'a qu'à couronner Ptolomée. Olympias ne peut s'y déterminer ; sa tendresse pour son Fils, ne lui permet pas de l'abandonner à sa folle passion ; la crainte que Sosthene ne s'unisse avec lui pour faire couronner Teglis, l'amour des peuples pour Pyrrhus, tout l'en empêche ; elle voudroit faire arrêter Sosthene et sa fille ; mais reprenant bien-tôt la douceur qui lui est naturelle, elle songe à flater l'ambition de Sosthene, pour le mettre dans son parti ; et projette de donner Teglis à Ptolomée. Elle poursuit :

Heureux Rois, que seconde un Ministre fidele,
Qui, dans tous ses desseins, guidé par un pur zele,
D'une injuste grandeur fuyant le vain éclat,
Ne songe qu'au bonheur du Peuple et de l'Etat ;
Que l'élevation, sans ce bien, importune !
A qui ce bien tient lieu de Trésor, de Fortune, &c.

Sosthene arrive en ce moment ; la Reine lui marque sa joye sur le retour de Teglis, et lui dit qu'elle veut recompenser dignement ses services ; elle continuë ainsi :

Je dois récompenser la valeur et le zele
D'un sujet vertueux, à son devoir fidele ;

La

Digitized by Google

La plus haute vertu pour l'homme est un devoir,
Les Dieux daignent pourtant épuiser leur pouvoir
A rendre heureux un jour le Mortel qui s'y livre:
Cet exemple des Dieux, les Rois doivent le suivre.

Elle lui aprend ensuite qu'elle a résolu d'unir Teglis avec Ptolomée; elle se flatte qu'en faveur de cet Hymen, Teglis étoufera son amour pour Pyrrhus; Sosthene par ces derniers mots découvre tout ce qu'il vouloit sçavoir; il dissimule cependant, et assure la Reine de l'obéissance de Teglis, et lui montre un vif empressement pour cette haute alliance; mais bientôt demeuré seul, il se détermine à se venger d'Olympias, qui, comme il n'en doute plus, a fait enlever Teglis; il veut pour cela se servir de l'amour de Pyrrhus et en profiter pour faire sa fille Reine; il se résout encore à feindre, même avec elle, et à l'allarmer par l'Hymen projetté. Elle vient, et Sosthene lui ordonne de se préparer à donner la main à Ptolomée.

Ce coup est plus rude pour Teglis que tout ce qu'elle a déja souffert; en refléchissant sur sa triste situation, elle s'écrie:

Je

Digitized by Google

Je le vois trop, Pyrrhus, je ne puis être à toi ;
Tout, jusqu'à mon amour m'en impose la loi :
Hélas ! j'aimerois peu, je serois trop cruelle,
Si je te laissois perdre un Trône où l'on t'apelle.

Pyrrhus lui vient aprendre le refus qu'il a fait du Thrône ; elle le presse de la façon la plus noble et la plus genereuse d'y monter ; il s'en deffend, par ce que l'amour a de plus vif et de plus tendre, elle lui fait part de l'ordre de son Pere et de la Reine, et le quitte enfin, en lui disant que s'il ne se détermine à suivre la Gloire, elle va donner la main à Ptolomée.

Pyrrhus ne peut se résoudre à lui obéir ; la Gloire lui fait tenter de vains efforts, &c.

Ptolomée s'aproche de son Frere, il est fort surpris de s'entendre apeller perfide, et instruit du motif qui irrite son Frere contre lui, il n'est pas moins allarmé que Pyrrhus du dessein de la Reine ; il détruit l'injuste soupçon de son Frere en lui aprenant son amour pour Antigone, et en lui disant que cependant il immole sa flamme. Pyrrhus lui demande grace en lui avouant que sa jalousie lui faisoit croire qu'il aimoit Teglis.

Il jure de nouveau une amitié constante à son Frere, et lui offre le Trône avec

Digitized by Google

avec la Princesse. Ptolomée lui répond que son devoir et la Gloire s'oposent à un sort si flateur, et tâche de ramener son Frere par ces Vers :—

Et, puisque du destin, tel est l'ordre sur nous
Que la gloire combat nos désirs les plus doux,
En domptant notre amour donnons un grand exemple,
Que l'Univers entier, que l'avenir contemple,
Qu'un triomphe si beau, digne même des Dieux,
Rende nos noms, mon Frere, à jamais glorieux.

Pyrrhus dit qu'il ne renonce pas à la Gloire, qu'il sçaura bien y parvenir par ses exploits, &c. ensuite il s'explique ainsi :

Les cœurs touchés des soins dont la gloire les presse,
Conservent leur grandeur jusques dans leur foiblesse,
Et vaincus, sans jamais le céder au vainqueur,
De leur chute souvent tirent tout leur honneur.
Non, non, l'Amour en vain dispose de mon ame,
Je sçaurai reparer les erreurs de ma flamme, &c.

Au quatriéme Acte, Sosthene aprend aux Spectateurs par un court Monologue que tout est prêt pour faire couronner

Digitized by Google

ner sa Fille avec Pyrrhus, et qu'au premier signal les peuples s'armeront en leur faveur. Il veut éviter Teglis qui l'arrête, et se plaint de sa cruauté pour elle ; Sosthene l'assure qu'elle n'a point perdu la tendresse de son Pere ; qu'il n'agit que pour elle, et qu'il doit presser l'instant d'un Hymen glorieux ; Teglis qui croit que c'est de l'Hymen de Ptolomée dont il veut parler, s'allarme encore plus, et conjure son Pere de ne la pas forcer à épouser ce qu'elle hait, elle lui dit que Pyrrhus s'unira à Antigone, qu'elle le lui a ordonné, et que c'est la seule marque d'amour qu'elle éxige de son Amant, &c. et s'explique ainsi :

C'est à des cœurs communs, interressés, sans foi,
D'aimer sans nulle estime, et seulement pour soi,
L'effort de la vertu c'est de sçavoir soi-même
S'immoler à l'honneur de l'objet que l'on aime ;
Voilà mes sentimens, &c.

Elle demande en grace à son Pere de l'éloigner de ces Lieux, afin qu'elle acheve son triomphe, et qu'elle ne soit plus un obstacle à la gloire de son Amant et aux desseins de la Reine ; Sosthene feint d'y consentir, et lui permet de dire un der-

Digitized by Google

nier adieu à Pyrrhus. Sosthene croit par-là redoubler l'ardeur de ce Prince qui vient lui demander Teglis. Cette Scene qui a paru la plus belle de la Piéce, n'est pas aisée à abreger, mais, pour en donner une juste idée, il suffit de dire que c'est ici que Sosthene, sans jamais paroître agir pour lui, mais ne paroissant empressé que pour la gloire de ce Prince, le porte insensiblement à entrer dans ses projets, et le détermine à garder la couronne et à la partager avec Teglis.

Olympias les surprend ensemble, et le trouble qu'elle remarque sur leur visage lui fait soupçonner quelque mauvais dessein; mais Sosthene par une nouvelle dissimulation tâche de la rassurer; elle le renvoye. Elle veut alors de nouveau engager Pyrrhus à la suivre au Temple, et piquée de son refus, elle s'emporte jusqu'aux menaces. Pyrrhus craignant alors tout ce que Sosthene lui a fait entrevoir, perd tout respect, et va suivre les projets du Ministre.

La Reine, surprise de l'audace de son Fils, songe à punir qui l'offense, lorsque Mitrane lui vient aprendre que le peuple est révolté en faveur de Pyrrhus, qu'on le proclame Roy de tous cotés, et qu'on veut qu'il soit libre de disposer de sa main.

Digitized by Google

main. Olympias ordonne qu'on charge de fers Sosthene avec Teglis ; mais Doris lui vient dire que Sosthene est à la tête des rebelles, &c.

Au cinquiéme Acte, Antigone se livre à la douleur que lui cause l'affront qu'on lui fait, et n'espere que foiblement dans le secours de Ptolomée, dont la passion ne lui paroît pas assés forte pour l'armer comme il faudroit pour elle.

Olympias lui vient dire de dissiper sa crainte, que tout est en sureté, et qu'elles vont être toutes deux vengées d'un ingrat ; que ses gardes ont arraché Teglis du Fort où son Pere l'avoit cachée, et qu'avec un tel ôtage, il faudra bien que Pyrrhus lui obéisse. Antigone lui répond qu'après l'affront que Pyrrhus vient de lui faire, il ne peut plus y avoir d'Hymen entre-elle et lui, et qu'enfin si c'est lui qui doit être Roy, elle ne doit songer qu'à cacher sa honte.

Olympias ne s'allarme pas beaucoup de ce dépit, et laisse comprendre qu'elle s'est déja vengée. Mitrane lui vient rendre compte de ce qui s'est passé ; elle aprend de lui que Ptolomée a désarmé Sosthene et l'a renvoyé sous une bonne escorte dans le Palais ; que Pyrrhus est venu pour apuyer Sosthene et combatre Ptolomée ;

Digitized by Google

mais que celui-ci ayant découvert son sein et jetté son épée, en lui disant qu'il l'aime trop pour survivre à sa honte, et pour le voir immoler une Mere ; Pyrrhus a été si touché qu'il a embrassé son Frere, et que tous deux de concert ont travaillé à calmer la révolte.

Olympias se repent alors d'avoir été trop prompte à se venger, et ordonne à Mitrane de vôler au secours de Teglis. Ptolomée vient demander la grace de son Frere, la Reine lui repond qu'elle ne mettra plus d'obstacle à l'amour de Pyrrhus, et qu'elle lui va rendre Teglis.

Ptolomée aprend cette heureuse nouvelle à son Frere, qui se livre à sa joye, il court au devant de Teglis, qui paroît au fond du Théatre, mourante, soutenuë par son Pere désarmé, et par sa suivante ; il est d'autant plus frapé de ce malheur qu'il ne s'y attendoit pas ; Sosthene lui aprend que le destin ayant fait tomber sa Fille entre les mains d'une inhumaine, aussitôt la cruelle en a disposé par le poison ; Pyrrhus fait éclater son désespoir ; Teglis lui dit qu'il la perd par trop d'amour et par trop de constance ; Sosthene le prie de lui donner les moyens de la venger, Pyrrhus repond, en s'adressant à Teglis :

Digitized by Google

Oüi, je vous vengerai, non en Amant timide
Qui n'osant se fraper deviendroit parricide,
Non, en portant mes coups sur un perfide flanc
Où, malgré ses fureurs, j'ai puisé tout mon sang,
Mais en fidele Amant dont le bonheur suprême
Est de vivre ou mourir avec l'objet qu'il aime.

Il se tuë à ces mots; Ptolomée et Sosthene veulent en vain le retenir. Il demande pour derniere grace à son Frere qui reste Maître du Trône, de le faire enfermer dans le même tombeau que Teglis, et de proteger Sosthene, puis tendant la main à Teglis qui lui donne la sienne. Ces dernieres paroles finissent la Scéne.

Mais c'en est fait déja je ne vois plus . . . .
Adieu, chere Teglis,

Teglis.

Adieu, mon cher Pyrrhus.

Les Comédiens François donnerent le Mercredy 16. Novembre une Comédie en Vers et en cinq Actes, intitulée *L'Amitié Rivale de l'Amour.* Cette premiere Représentation fut si tumultueuse qu'à peine entendit-on la Piéce; les beautés qui malgré le manque d'attention se firent sentir dans les deux derniers Actes, ba-

Digitized by Google

lancerent un peu la mauvaise opinion que le Public en avoit conçûë d'abord : la seconde Représentation eut un sort bien different; la Piéce fut extrêmement aplaudie, et fit esperer qu'elle auroit du succès; M. Fagant qui en est l'Auteur a déja donné des preuves de son intelligence pour le Théatre dans d'autres Piéces, du nombre desquelles sont le *Rendez-vous* et la *Pupille*. Nous donnerons un Extrait de celle-cy dans le prochain Mercure.

Les mêmes Comédiens repetent une Tragedie nouvelle sous le Titre d'*Artaxerxes*, pour être donnée incessamment. Cette Piece est de M. *Deschamps*, Auteur de la Tragédie de *Caton d'Utique*, dont le Public conserve un souvenir agréable depuis plus de vingt ans ; il murmure même et blâme l'Auteur de ce qu'il ne fait pas un plus frequent usage de ses talens.

L'Académie Royale de Musique donna le Jeudy 27. Octobre la premiere Représentation de la Tragédie de *Scanderberg*.

Le Poëme est de feu M. de la Motte, de l'Académie Françoise ; Mrs *Rebel* & *Francœur* l'ont mis en Musique; M. de la Serre en a composé le Prologue et le cinquiéme Acte qui y manquoient ; nous en donnerons le mois prochain un Extrait dans lequel

Digitized by Google

lequel nous rendrons compte du sentiment du Public sur un Ouvrage qu'il attendoit depuis plus de trente ans, et qu'il a enfin vû avec la satisfaction qu'il s'en étoit promise. Nous n'oublierons pas la superbe Décoration de la Mosquée.

Le 17. du même mois, on remit au Théatre le Ballet des *Fêtes de Thalie*, pour être joüé tous les Jeudis; l'Opera nouveau est continué les trois autres jours de la semaine.

Le 11. Novembre, Fête de S. Martin, on donna le premier Bal public qu'on donne tous les ans à pareil jour sur le Théatre de l'Opera, et qu'on continuë pendant differents jours jusqu'à *l'Avent*. On les reprend ordinairement à la Fête des Rois jusqu'au Carême.

Le 21. Novembre, les Comédiens Italiens représenterent une Comédie nouvelle en Prose et en trois Actes, qui a pour Titre les *Amans Jaloux*, laquelle a été aplaudie du Public; on en parlera plus au long.

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

RUSSIE.

QUoique la Czarine paroisse dans la résolution d'employer tous ses efforts pour éviter une rupture avec le Grand Seigneur, S.M.Cz. continuë de faire travailler à de grands préparatifs de guerre dans les Provinces voisines d'Asoph, et plusieurs Corps de Troupes Moscovites marchent du côté de cette Place.

Le 21. du mois dernier, la Czarine tint un Conseil dans lequel on résolut de faire augmenter les Fortifications de quelques Places voisines des frontieres de Turquie, et d'envoyer ordre au Comte de Munich d'en renforcer les Garnisons.

On a apris depuis que ce General étant tombé malade étoit retourné à Pultowa. On assure que la Czarine lui a mandé de se rendre à Astrakan aussitôt que sa santé sera rétablie, pour y donner les ordres nécessaires afin de prévenir les entreprises que les Tartares Calmuques, sujets du Grand Seigneur, pouroient former sur cette Place.

Les Lettres écrites du Daghestan et de la Cubardie, confirment la nouvelle de l'avantage remporté en deux differentes occasions sur un Corps de Cosaques Moscovites par les Troupes que le Kan des Tartares de Crimée conduit en Georgie.

POLOGNE.

Digitized by Google

POLOGNE.

LEs Seigneurs et les Gentilshommes, assemblés à Warsovie par ordre de l'Electeur de Saxe, tinrent leur septiéme Séance le 5. Octobre, et M. Poninski leur remit une copie de l'ordre que le Prince de Hesse-Hombourg a envoyé aux Generaux des troupes Moscovites pour faire cesser les éxecutions militaires.

Le Député de Liva représenta que cet ordre n'étoit pas suffisant pour déterminer l'Assemblée à procéder à l'Election d'un Maréchal ; que la plûpart des Députés ne pouvoient, suivant leurs instructions, consentir qu'on parlât d'aucune affaire, avant que d'avoir reçû des assurances positives sur la sortie des Troupes étrangeres, et que tant qu'on se contenteroit de leur faire des promesses sur cet article, ils persisteroient dans leur oposition; parce qu'il ne convenoit pas à une Nation libre de déliberer sur les affaires publiques, pendant qu'elle étoit environnée de troupes qui sous pretexte de la proteger lui donnoient des Loix, et désoloient ses Provinces.

Les Séances tenuës le 6. & le 7. furent aussi tumultueuses que les précédentes, et l'on n'y prit aucune résolution. Le 8. les Deputés s'étant assemblés pour la dixiéme fois, les Oposans se plaignirent de ce que pour les désigner on les nommoit Contradicteurs, et ils dirent que cette dénomination étoit aussi injuste qu'odieuse, puisque leur oposition n'avoit pour objet que le bien public, et qu'elle étoit fondée sur des instructions qui leur étoient communes avec la plûpart de ceux qui composoient l'Assemblée. Ils ajoutérent qu'ils continuoient de s'oposer à l'Election

Digitized by Google

d'un Maréchal, et qu'ils ne souffriroient point qu'on y procedât, avant qu'on les eut satisfaits sur les differens points qui faisoient le sujet des contestations.

Pendant que M. Poninski travailloit à calmer les esprits, il reçut une Lettre par laquelle le Baron de Keiserling, Ministre de la Czarine lui apprenoit que S. M. Cz. avoit envoyé ordre de faire sortir de ce Royaume cinq Régiments de ses Troupes, et de les faire passer en Silesie.

M. Poninski, après avoir fait aux Deputés la lecture de cette Lettre, demanda de nouveau qu'on élut un Maréchal, et il commença à recueillir les suffrages du Palatinat de Cracovie; mais les Oposans remontrerent que cinq Régimens étoient un objet trop peu considerable en comparaison du grand-nombre de Troupes qui inondoient la Pologne, et ils renouvellerent leurs instances pour obtenir un Acte authentique, par lequel la Czarine et l'Electeur de Saxe s'engageassent à retirer toutes leurs Troupes.

La vivacité de leurs représentations faisant perdre à M. Poninski l'esperance de les faire changer de sentiment, il voulut du moins les engager à promettre que si l'Electeur leur faisoit délivrer avant l'Election d'un Maréchal l'Acte qu'ils demandoient, ils ne la traverseroient plus.

Les Oposans remirent à se déterminer sur ce sujet, lorsqu'on feroit la lecture de l'Acte. Comme M. Poninski les pressa de donner une réponse positive, ils se leverent pour concerter entre eux le parti qu'ils prendroient, et leur réponse ayant été la-même, M. Poninski renvoya la Session au jour suivant.

Cette onziéme Seance n'ayant pas répondu aux désirs de l'Electeur de Saxe, il s'est déterminé à faire

faire remettre entre les mains du Primat un projet de l'Acte qu'on lui avoit demandé par raport à la sortie des Troupes Etrangeres.

Cet Acte ayant été lû dans l'Assemblée du 12. et les Oposans ayant representé qu'on n'y avoit point fixé le temps du départ des Troupes, et qu'on n'y marquoit point que les vivres et les fourages, dont ces Troupes auroient besoin jusqu'à leur sortie du Royaume, leur seroient fournis aux dépens des Puissances à qui elles apartiennent, M. Poninski soutint que le premier article étoit expressément specifié par l'Acte, puisque l'Electeur s'y engageoit à faire retirer les Troupes Moscovites, aussi-tôt après que les Seigneurs et les Gentilshommes assemblés seroient réunis, et qu'à l'égard du second article, on y avoit pourvu par les ordres envoyés aux Généraux Saxons et Moscovites. Il ajoûta que l'Electeur, ayant fait tout ce qu'on avoit éxigé de lui, l'Assemblée ne pouvoit differer plus long-temps de proceder à l'Election d'un Maréchal.

Plusieurs Deputés continuerent de s'y oposer, et ayant renouvellé leurs plaintes au sujet des qualifications odieuses qu'on leur donnoit, ils dirent que le nom de Zelés pour le bien de la Patrie étoit le seul qui leur convint. Comme les efforts de M. Poninski pour les faire changer de sentiment furent inutiles, quelques Gentilshommes proposerent de suspendre les Séances, et de ne les récommencer qu'après que les Troupes Etrangeres seroient sorties du Royaume.

Ils representerent qu'en attendant que les Deputés se rassemblassent, on pouroit trouver les moyens de procurer plus d'unanimité dans les résolutions, et qu'il étoit d'autant plus nécessaire de prendre ce parti que la plûpart des affaires

Digitized by Google

importantes sur lesquelles on avoit à déliberer ; ne pouroient être traitées dans un temps aussi court que celui qui avoit été prescrit pour la durée de l'Assemblée.

Leur proposition fut aprouvée par les Oposans, mais les partisans de l'Electeur de Saxe prétendirent qu'elle ne pouvoit être acceptée.

Les Deputés s'étant rassemblés le 13. et M. Poninski ayant demandé si les Oposans éxigeoient que les Troupes Etrangeres sortissent du Royaume avant qu'on procedât à l'Election d'un Maréchal, ils déclarerent qu'ils ne pouvoient déliberer sur aucune affaire, tant qu'ils seroient environnés de Troupes; que comme c'étoit l'Electeur qui avoit fait entrer ces Troupes en Pologne, c'étoit à lui d'en délivrer le Royaume ; que s'il paroissoit que les Moscovites et les Saxons n'en sortissent que pour se conformer aux volontés de la Nation, on pouroit juger qu'ils n'y étoient venus qu'à sa priere, et qu'il ne convenoit point à la Noblesse d'avoir plus de part à leur sortie qu'elle n'en avoit eu à leur entrée en Pologne.

M. Harowski Deputé de Belk s'éleva avec beaucoup de chaleur contre les prétentions des Oposans, et les autres Gentilshommes du parti de l'Electeur les menacerent de prendre indépendamment d'eux, les mesures qu'ils jugeroient les plus convenables dans les circonstances présentes. Quelques-uns dirent que si dans la suite on étoit obligé de faire revenir les Troupes Etrangeres, on pouroit les y rapeller sans le consentement de ceux qui refusoient d'avoir part à leur sortie.

M. Poninski se joignit aux partisans de l'Electeur de Saxe, et il témoigna qu'il étoit déterminé à ne pas éxercer plus long-temps les fonctions de Maréchal de la Confederation faite en faveur

Digitized by Google

faveur de ce Prince, puisqu'il n'avoit pas lieu d'attendre plus de succès de ses soins.

Dans la Seance tenuë le 14. les Deputés de Cujavie et de Lenciczi qui avoient demandé la veille qu'on leur délivrât des copies de l'Acte concernant la sortie des Troupes, insisterent pour qu'on fit divers changemens à cet Acte, et quelques-autres se plaignirent de ce que les Troupes Moscovites, malgré les ordres qu'elles avoient reçus continuoient d'éxiger des vivres et des fourages sans les payer. Le lendemain M. Poninski assura ceux qui s'étoient plaints des nouvelles éxactions des Troupes Moscovites, qu'il s'étoit rendu par ordre de l'Electeur chés M. de Keiserling, Ministre de la Czarine, auquel il avoit fait des représentations à ce sujet; que ce Ministre lui avoit répondu qu'il avoit peine à croire que les Officiers des Troupes de S. M. Cz. ne se conformassent pas aux ordres qu'on leur avoit envoyés; qu'il feroit les perquisitions nécessaires pour sçavoir si les plaintes qu'on faisoit d'eux étoient fondées, et que si elles l'étoient, il ne manqueroit pas de donner toutes les satisfactions qu'on pouroit désirer; qu'au reste il étoit disposé à travailler de concert avec les Seigneurs et les Gentilshommes assemblés à Warsovie à avancer la sortie des Troupes Moscovites, dès qu'ils se seroient mis en état par l'Election d'un Maréchal d'agir efficacement pour terminer les affaires qui devoient être l'objet de leurs déliberations; qu'il attendoit à chaque instant le retour d'un courier qu'il avoit dépêché à la Czarine, et qu'il esperoit d'aprendre par ce courier que S. M. Cz. avoit pris une résolution conforme aux désirs de la Nation.

Ces assurances de M. Poninski n'empêcherent point

gnoint les Oposans de continuer de s'oposer à l'Election d'un Maréchal. Ils dirent qu'on ne leur donnoit que des promesses, et qu'ils demandoient des effets, et la plûpart protesterent de nullité contre toutes les résolutions qui seroient prises avant que les Troupes Etrangeres fussent sorties du Royaume.

Le 17. les Partisans les plus zelés de l'Electeur de Saxe ayant fait de fortes instances pour engager les Oposans à moderer leurs prétentions, et quelques-uns d'entre les derniers ayant parus disposés à se contenter qu'on fit dans l'Acte remis au Primat par l'Electeur les changemens que les Deputés de Cujavie et de Lenciczi, avoient demandés, M. Poninski déclara que ce Prince consentoit à ces changemens.

Les Deputés de Cujavie remercierent M. Poninski des soins qu'il avoit pris pour obtenir ce consentement de l'Electeur, et ils promirent de cesser de traverser l'Election d'un Maréchal aussitôt après qu'on auroit inseré dans l'Acte toutes les clauses nécessaires pour calmer leurs inquiétudes; mais plusieurs autres Deputés soutinrent qu'ils ne pouvoient, suivant leurs instructions, consentir à ce que les Deputés de Cujavie promettoient, et l'Assemblée se sépara sans avoir pris aucune résolution.

Dans la 17e. Seance, tenuë le 18. Octobre, M. Poninski ayant lû les changemens faits par l'Electeur de Saxe dans le projet de l'Acte concernant la sortie des Troupes Saxones et Moscovites, les Deputés de Cujavie et de Lenciczi demanderent qu'on insérât dans l'Acte, que les Troupes Etrangeres sortiroient du Royaume de Pologne et du Grand Duché de Lithuanie dans le terme de deux mois, à compter du jour que l'Acte auroit

Digitized by Google

auroit été signé, qu'aussitôt après la signature, ces Troupes ne subsisteroient qu'aux dépens des Puissances à qui elles appartiennent; qu'elles ne commettroient aucun désordre dans leur marche, et qu'elles ne pouroient rien éxiger des habitans des Lieux où elles passeroient.

Plusieurs autres Deputés se plaignirent de ce que l'Electeur, malgré leurs réprésentations, persistoit à vouloir mettre dans cet Acte, qu'il s'employeroit de concert avec la République à la délivrer des Troupes Etrangeres, et qu'il s'étoit déterminé à prendre ce parti, après en avoir conferé avec les Ministres de l'Empereur et de la Cz.

M. Poninski répondit que l'Electeur consentiroit volontiers à faire sortir ses troupes du Royaume dans le temps marqué par les Oposans, pourvu qu'ils travaillassent de leur côté à assurer le repos de la Nation; qu'à l'égard des Troupes Moscovites, on ne pouvoit se dispenser de traiter de leur sortie avec le Ministre de S. M. Cz. que ce n'étoit pas l'intention de l'Electeur que ses Troupes continuassent d'être à charge au Royaume, et qu'il n'y avoit pas lieu de douter que la Czarine ne fut dans les mêmes dispositions. Il s'étendit ensuite sur les raisons qui engageoient l'Electeur à refuser de faire dans l'Acte les changemens que les Oposans éxigeoient.

Dans la Séance tenuë le 19. M. Poninski fit un fort long Discours pour exhorter les Deputés à se contenter des déclarations et des promesses de la Czarine et de l'Electeur, et à ne pas differer plus long-temps l'Election d'un Maréchal; mais la plûpart des Oposans témoignerent qu'ils désiroient que la sortie des Troupes Etrangeres precedât les délibérations.

Le 20. M. Poninski ouvrit la Seance en repre-

sentant

sentant aux Deputés que la moitié du tems prescrit pour la durée de l'Assemblée étoit déja écoulée, sans qu'on eut pris aucune résolution. M. Clebowski, Staroste de Liva, l'interrompit pour informer l'Assemblée qu'il y avoit dans la Starostie de Liva 1200. hommes des Troupes Moscovites qui y éxigeoient des contributions.

Les Deputés s'étant assemblés le 21. pour la 20e fois, M. Poninski leur assura qu'il avoit exposé les sujets des plaintes des habitans de Liva à M. de Keiserling, qui lui avoit répondu que les ordres qu'il avoit envoyés aux Generaux Moscovites pour faire cesser les executions militaires, n'avoient eu lieu que pour 15. jours, parceque esperant d'avoir une reponse de la Czarine avant la fin de ce temps, il n'avoit pas jugé à propos de donner un plus long terme à ses ordres; que cette reponse étoit enfin arrivée, et qu'elle étoit conçûë dans des termes dont les Deputés devoient être satisfaits, mais qu'il ne pouvoit conferer avec eux à moins qu'ils ne se missent en état d'agir efficacement pour terminer les affaires qui devoient être l'objet de leurs déliberations.

Le 22. M. Poninski fit une nouvelle tentative pour obliger l'Assemblée d'élire un Maréchal, et en qualité de President de l'Assemblée il donna le premier sa voix. Comme il se disposoit à prendre les autres sufrages, un Deputé de Belsk s'oposa à l'Election, et dit que ses instructions ne lui permettoient pas de traiter d'aucune affaire, avant que les Troupes Etrangeres fussent sorties du Royaume.

La 22e Séance qui se tint le 24. ne fut pas plus tranquille que les précedentes. M. Poninski ayant demandé si les Oposans consentiroient qu'on prit le parti proposé par quelques Deputés dans la

Séance

séance du 12. du mois passé, de renvoyer l'Assemblée à un autre temps; plusieurs Opposans témoignerent qu'ils aprouvoient cette proposition, mais les Députés de Lenciczi prétendirent qu'elle ne pouvoit être acceptée jusqu'à ce que l'Electeur eût fait, dans l'Acte concernant la sortie des Troupes Moscovites et Saxones, les changemens qu'ils avoient demandés.

Le 25. les Députés s'assemblerent pour la 23e fois, et M. Poninski, après avoir fait remarquer aux Députés que le temps prescrit pour l'élection d'un Maréchal étoit prêt d'expirer, menaça les Oposans d'engager les Partisans de l'Electeur à prendre indépendamment d'eux, des mesures pour terminer les affaires sur lesquelles ils avoient à déliberer, mais ses menaces produisirent peu d'effet, et il fut obligé de remettre la séance au lendemain.

Dans la 24e séance du 26. du même mois; M. Poninski ayant exhorté les Députés à profiter du peu de tems qui leur restoit pour terminer les affaires sur lesquelles ils avoient à déliberer, M. Karwouski, un des Députés du Palatinat de Podlachie, représenta qu'il y avoit lieu de soupçonner que les délibérations n'étoient retardées que par des vûës particulieres d'interêt de quelques Députés, qui prétendoient qu'on achetât leurs suffrages en leur accordant les Charges vacantes, et qu'ainsi il seroit à propos de prier l'Electeur de disposer de ces Charges.

Plusieurs Députés parlerent avec beaucoup de vivacité dans la séance tenuë le 27. pour déterminer l'Assemblée à suivre l'avis proposé le jour précedent par M. Karwouski.

Pendant qu'on disputoit sur cette matiere, l'Evêque de Plocko, le Palatin de Czernichow et le Castellan

Digitized by Google

Castellan de Trock, se rendirent au lieu de l'Assemblée par ordre de l'Electeur, et ils firent chacun un Discours pour inviter les Députés à se réünir.

Le 29e. les Députés s'étant assemblés pour la 26e. fois les Oposans renouvellerent leurs plaintes touchant les executions militaires, et leurs demandes par raport à l'Acte qui regarde la sortie des Troupes étrangeres.

La 27e. séance tenuë le 31. fut plus tranquille que les précedentes, et les Oposans ont promis de ne plus traverser l'Election d'un Maréchal, si la Czarine et l'Electeur vouloient fixer un terme pour la sortie des Troupes Moscovites et Saxones, et donner des ordres pour qu'elles n'exigent ni vivres ni fourages dans les Lieux où elles passeront en se retirant. Ils demandent en même-temps que l'Electeur n'engage la Nation dans aucun Traité particulier avec la Czarine, sur tout s'il arrive une rupture entre le Grand Seigneur et S. M. Cz.

M. Espiriesz, qui s'étoit retiré sur les Terres du Grand Seigneur avec le Corps de Troupes Polonoises qu'il commande, continuë de faire des courses dans la Podolie et dans les Provinces voisines ; et tous les Gentilshommes qui sont dans le Camp qu'il occupe près de Choczin, ont renouvellé la protestation qu'ils ont faite le 6. du mois d'Août contre les résolutions que les Partisans de l'Electeur de Saxe pouroient prendre dans l'Assemblée de Warsovie.

ITALIE.

LE Cardinal Cienfuegos se rendit le 7. du mois dernier à Monte-Cavallo, pour informer le Pape qu'il n'étoit plus chargé des affaires

de l'Empereur à la Cour de Rome, et que S. M. I. avoit nommé M. d'Arrach, Auditeur de Rote, pour en prendre soin sous la direction du Cardinal del Giudice.

Le Pape a ordonné au Cardinal Coscia de revenir à Rome aussi-tôt après qu'il aura achevé de prendre les bains de S. Cassien, sous peine d'être privé de la dignité de Cardinal et de tous ses Benefices; et l'on assure que S. S. a exigé qu'il donnât avant son départ une caution pour les 30000. écus dont il est redevable à la Chambre Apostolique.

Le 8. l'Evêque de Targa, frere de ce Cardinal, sortit du Château S. Ange, et il fut conduit au Couvent de S. François de Paule, où il doit demeurer cinq ans, en consequence du Decret de la Congrégation *de Nonnullis*.

On écrit de Naples, que le Marquis de Puysieux, Ambassadeur du Roy de France en cette Cour, y arriva de Rome le 19. de ce mois, qu'il eut le même jour sa premiere Audience particuliere du Roy, et que le lendemain, après avoir été complimenté sur son heureuse arrivée par la plûpart des Personnes de distinction qui sont à Naples, il dîna chés le Prince della Torella Caraccioli que le Roy a nommé son Ambassadeur auprès de S. M. T. C.

On aprend de Genes, que les plaintes faites par une partie des Habitans de l'Isle de Corse contre M. Pinelli, Commissaire de la République dans cette Isle, furent examinées le 28. du mois dernier dans une Assemblée du Sénat. Plusieurs Sénateurs prétendirent que ces plaintes étoient mal fondées; qu'on ne pouvoit nier que M. Pinelli n'eût usé d'une extrême severité envers les Rebelles, mais qu'il devoit être récompensé plutôt que

puni-

Digitized by Google

puni d'avoir été severe en cette occasion ; qu'il étoit injuste de déplacer un Sénateur, parce qu'il avoit poursuivi vigoureusement les ennemis de la République.

Qu'en supposant que M. Pinelli eût donné quelque sujet de se plaindre de lui, la longue experience qu'il avoit acquise dans son employ, mettoit la République dans la nécessité de le lui conserver, et que peut-être le Successeur qu'on lui donneroit, moins instruit que lui de la maniere dont il est à propos de se conduire avec les Corses, seroit moins propre à une place qu'on ne peut remplir sans connoître les Peuples qu'on a à gouverner.

D'autres soutinrent que la sévérité de M. Pinelli avoit été la principale cause des progrès de la révolte, et que le seul moyen de faire rentrer les Rebelles dans leur devoir, étoit d'envoyer dans l'Isle de Corse quelqu'un qui pût ramener les esprits par la douceur. Ils ajoûterent que M. Pinelli avoit toujours déguisé à la République la veritable situation des affaires de cette Isle. Cette diversité de sentimens causa une dispute très-vive entre les Sénateurs ; mais enfin l'avis de ceux qui étoient contraires à M. Pinelli, prévalut, et il fut décidé qu'on rapelleroit ce Sénateur. Mrs. Laurent Imperiali, et Paul-Baptiste Rivarola, ont été nommés pour le remplacer.

GRANDE-BRETAGNE.

LE 21. du mois dernier, au matin, il s'éleva une tempête si violente à Yarmouth, que plusieurs des Vaisseaux qui étoient dans la Rade furent considerablement endommagés. Le Vaisseau le Guillaume et Jeanne, commandé par le Capitaine

Digitized by Google

Capitaine Collige, fut jetté contre la Rive avec tant de force, qu'il se sépara en deux ; le Capitaine fut noyé avec sa femme et une autre personne, mais on sauva l'équipage et quelques Marchandises.

Les Grands Jurés de Londres ont présenté à la Reine une Requête par laquelle ils remontrent que la partie la moins considerée, mais en même temps la plus nécessaire de la Nation, est excitée par la modicité du prix des boissons fortes à en faire un usage immoderé ; que tous les jours on rencontre dans les ruës les Ouvriers et les Soldats plongés dans la plus affreuse yvresse ; que par leurs excès ils affoiblissent et détruisent leur temperamment, et deviennent inutiles à eux mêmes et au Public ; que non-seulement ces excès hâtent leur perte, mais encore qu'ils influent sur leur posterité ; que la plupart des enfans qui naissent d'eux, sont foibles et informes ; qu'ainsi le Roy perdra nécessairement un nombre considerable de ses Sujets, et que l'espece dégenerera ; que ces considérations ont déterminé les Grands Jurés à dénoncer toutes les maisons établies pour la vente en détail des boissons fortes, comme autant d'aziles pernicieux qu'il est important d'ôter à la dissolution, si l'on ne veut s'exposer en les laissant subsister, à aneantir le travail et l'industrie, à entretenir le désordre et à dépeupler l'Etat ; qu'ils esperent qu'on travaillera efficacement à procurer l'execution des Loix qui peuvent prévenir des suites si funestes, et que si les Loix déja faites ne sont pas trouvées suffisantes, on prendra les mesures nécessaires pour s'opposer aux maux dont la Nation est menacée par un abus si general et si dangereux.

Le 6. de ce mois à six heures du matin, le Roy

Digitized by Google

Roy arriva de Hollande à Harwich, et S. M. accompagnée du Marquis de la Forest, Grand-Chambellan de l'Electorat d'Hanover, se rendit à Kensington vers les trois heures après midy.

ARME'E D'ALLEMAGNE.

LE Maréchal de Coigny, qui étoit allé camper le 21. Octobre à Erring, y resta le lendemain avec les 69. Bataillons et les 36. Escadrons qu'il y avoit rassemblés.

Le 24. les 12 Bataillons du Corps de réserve et 24. Bataillons de ceux qui étoient à Erring, vinrent camper derriere S. Maximin, où leur gauche étoit apuyée, la droite s'étendant du côté de Phatz.

Le même jour, la Brigade de Poitou fut détachée du Camp d'Erring; un Bataillon fut envoyé à Longwisch, deux à Rouvere, et trois sur les hauteurs de Budelick. Le Maréchal de Coigny fit marcher à Phatz un Bataillon du Régiment de Courten, et les deux autres avec le Régiment de Diesback à Kirck, vis-à-vis Schwich.

Le 25. le reste de l'Infanterie vint camper la droite à Phatz et la gauche à Erring. Onze Escadrons de Cavalerie, 12. de Dragons et trois de Hussards, camperent sur les hauteurs de S. Maximin, et le surplus reçût ordre de marcher à Sarre-Louis, à Thionville et à Sirq.

Le 27 le Maréchal de Coigny alla reconnoître un Camp sur les hauteurs de Rouvere, où il devoit faire marcher les 26. Bataillons qui étoient campés, la droite à Phatz et la gauche à Erring, et le même jour ces Troupes passerent la Mozelle sur deux colonnes, dont la premiere composée de 11. Bataillons, fut commandée par le Marquis

Digitized by Google

quis de Ravignan, et la seconde de 15. Bataillons marcha sous les ordres du Prince d'Isenghien. Le Marquis de Guerchy commandoit l'arriere-garde, qui étoit formée par 26. Compagnies de Grenadiers.

Le 28. la Brigade de Navarre, celles de Bourbonnois, de Poitou, et le Régiment de Diesback, composant 23. Bataillons, reçûrent ordre d'aller sous les ordres du Marquis d'Aubigné, et de M. de Lutteaux, camper vis-à-vis Schwich, pour relever les Brigades de Touraine et de la Couronne, qui ont dû retourner dans le Camp de Saint Maximin.

La Brigade de la Marine, celle des Vaisseaux et de Perche, ont été envoyées à la Chartreuse qui est entre Tréves et Cousarbrick.

Quatre Bataillons Irlandois, les trois de Brendlé, la Brigade de Gondrin, les Régimens de Richelieu, de Tallard, Lyonnois, de Duras, d'Angoumois, de Lorraine, de Cambresis et Deslandes, sont restés campés au pied de la Montagne, la droite tirant sur Phatz, et la gauche au delà de S. Maximin.

Le Comte de Seckendorf, lequel après avoir passé la Mozelle, s'est avancé à l'Abbaye de Clausen, a campé depuis à Bicong et à Erring, et le 27. il passa la Kill au gué d'Erring. Un Détachement de cette Armée, composé de 200. hommes d'Infanterie et de cent Hussards, ayant enlevé les Palissades qui avoient été mises à Stipslauhen, pour les porter à Berncastel, M. Jacob, Lieutenant-Colonel et Capitaine d'une Compagnie Franche, fut commandé pour aller attaquer ce Détachement. Lorsque M. Jacob fut arrivé en présence des Ennemis qui l'avoient vû s'avancer, il les trouva postés très-avantageuse-

ment

Digitized by Google

ment sur le bord d'un bois, il fit attaquer leurs Hussards par les cent Dragons de son Détachement, et il les mit en fuite. Il marcha en même temps avec son Infanterie, la bayonette au bout du fusil, et après avoir essuyé le feu de la Mousqueterie des Ennemis, il les attaqua avec tant de valeur, qu'il les renversa, et leur ayant tué 25. hommes, il força les 175. autres de se rendre prisonniers, avec le Major qui commandoit le Détachement, deux Capitaines, deux Lieutenans et un Enseigne. Cette Action est la quatriéme que M. Jacob a euë depuis trois semaines dans le Honsruck avec les Ennemis, sur lesquels il a toujours remporté l'avantage.

Le 4. de ce mois, le Détachement de 200. hommes qui étoit dans le poste de Phaltz, reçut ordre de l'abandonner, parce que les Ennemis en s'emparant du Village, pouvoient aisément nous ôter la communication avec ce poste.

Le 5. le Maréchal de Coigny ayant fait part au Comte de Seckendorf des ordres qu'il avoit reçus du Roy par raport à la cessation d'hostilités, convenuë depuis peu, et le Comte de Seckendorf ayant par sa réponse accepté les arrangemens proposés par le Maréchal de Coigny, il fut arrêté entre ces deux Generaux, que toutes hostilités cesseroient de ce jour là entre les deux Armées, et qu'on attendroit de nouveaux ordres de France et d'Allemagne, tant sur la publication de la cessation d'hostilités, que sur les quartiers qui seront occupés dans la suite par les Troupes Françoises et Imperiales.

Le Duc de Wirtemberg ayant dès le premier de ce mois écrit dans le même esprit à M. de Quadt, les hostilités ont cessé aussi-tôt entre les Troupes du Roy et celles de l'Empereur que le

Digitized by Google

le Duc de Wirtemberg commande de l'autre côté du Rhin.

Les Lettres de Tréves du 14. de ce mois, marquent que depuis le 7. le Maréchal de Coigny avoit donné les ordres nécessaires pour la séparation de l'Armée du Roy, et que toutes les Troupes qui la composoient, étoient en marche pour se rendre dans les quartiers qui leur sont destinés.

Les Troupes restées dans le Spireback sous les ordres de M. de Quadt, ont aussi été envoyées dans les postes où elles doivent rester pendant l'hyver.

Le Duc de Wirtemberg et le Comte de Seckendorf ont aussi séparé les Corps d'Armée qu'ils commandoient.

ARMÉE D'ITALIE.

LEs Troupes Françoises qui étoient campées à S. Boniface, en partirent le 3. de ce mois pour repasser l'Adige. La plus grande partie de l'Infanterie marcha sous les ordres du Maréchal de Noailles, et elle alla à Zevio.

Le Marquis de Savines à la tête de deux Brigades d'Infanterie et de toute la Cavalerie, campa le même jour à Persaco. Il en partit le 7. au matin pour se rendre à Borgoforte, d'où il a dû envoyer une partie de ses troupes prendre des quartiers d'hyver dans le Modénois, dans le Duché de Guastalla et dans le Bas-Mantoüan.

Le Maréchal de Noailles quitta le 6. le Camp de Zevio, et il arriva au Camp de Casa di David, où l'Infanterie restera cantonnée jusqu'à-ce qu'elle aille prendre des quartiers d'hyver. On laissera dans ce Camp et aux environs 18. Bataillons

Digitized by Google

taillons et un Détachement de Cavalerie pour garder le haut de l'Adige, depuis Veronne jusqu'au poste de la Ferrara.

Les Espagnols qui ont repassé du côté de ce Camp sur le Pont de Roverchiera, et qui garderont le bas de la Riviere, s'établirent le 6. avec 4. Bataillons à Zevio, après que le Maréchal de Noailles en fut parti.

Depuis que les Troupes Françoises et Espagnoles ont repassé l'Adige, les Imperiaux ont fait avancer des Détachemens à S. Boniface et à S. Michel, et ils ont fait passer la Brenta au Corps de troupes qu'ils avoient à Bassano. Ils firent attaquer au commencement du mois par 100. Grenadiers et un Piquet, un poste de 50. hommes qui étoit à Castelleto sur le revers du Mont Baldo. M. Henry, qui commandoit ces 50. hommes, se défendit avec tant de courage, que les Ennemis après avoir perdu dix Grenadiers, furent obligés de se retirer.

Le Duc de Montemar a établi son quartier à Roncò, et il a laissé au Marquis de Bay le commandement du Détachement qu'il avoit fait avancer à Zevio le 6. de ce mois.

Le Maréchal de Noailles apprit le 10. que les Bateaux qui ont servi aux differens Ponts établis sur l'Adige, et qu'on avoit fait descendre cette Riviere, étoient entrés dans l'Adigetto, où ils étoient en sûreté. Quelques Hussards des Ennemis qui vinrent le 10 attaquer la garde du Pont d'Arcé, furent obligés de se retirer.

Le 9. au soir, le Corps de troupes Imperiales campé à Bassano, descendit la Brenta, et 12. Bataillons de ces troupes arriverent le 10. à Dolo avec trois Régimens de Cavalerie. Le même jour un Détachement de 3000. hommes d'Infanterie

Digitized by Google

d'Infanterie et de Cavalerie, s'avança à Montagna, et un autre moins considerable s'avança à Colonia.

Le Marquis de la Mina, que le Duc de Montemar avoit envoyé au Maréchal de Noailles, pour lui aprendre les differens mouvemens des Imperiaux, repartit de Bozolo le 14. de ce mois, après être convenu des mesures qu'il seroit nécessaire de prendre si les Ennemis vouloient attaquer les troupes Espagnoles.

Le 15. le Maréchal de Noailles aprit par un courier du Duc de Montemar, que les Impériaux avoient passé le Bas Adige, près de Rovigo et près de Carpy, que le Duc de Montemar rassembloit ses Troupes, et qu'il demandoit du secours pour être plus en état de s'oposer aux entreprises des Ennemis. Le Maréchal de Noailles donna ses ordres aussi-tôt pour faire marcher à Vallegio les 25. Bataillons qui étoient dans le Bressan et dans le Mantoüan, et pour qu'ils pussent y être joints par l'Infanterie restée entre le Lac de Garde et l'Adige.

Un Détachement de 2000. chevaux fut commandé en même-temps pour marcher avec cette Infanterie, et le Maréchal de Noailles se disposoit à se raprocher du Duc de Montemar, lorsqu'il reçut par un courier de France les ordres du Roy par raport à la cessation d'hostilités convenuë depuis peu. Il en fit part le même jour au comte de Kevenhuller, General des Troupes de l'Empereur; il envoya dans tous les postes avancés l'ordre d'y cesser les hostilités, et il dépêcha un Courier au Duc de Montemar pour lui aprendre les raisons qui l'empêchoient de lui envoyer les secours qu'il avoit demandés.

Le Comte de Kevenhuller répondit par le

Trompette qui revint à Bozolo le 18, qu'il avoit fait cesser toutes hostilités, et il proposa une Conference entre le Prince de Saxe Hildburgshausen et l'Officier General que le Maréchal de Noailles voudroit nommer pour prendre des arrangemens sur la cessation d'hostilités, et par rapport aux quartiers qui seront occupés par les deux Armées.

Le Comte de Kevenhuller ayant mandé qu'il alloit faire retirer les troupes Imperiales qui sont vis-à-vis de la Ferrara et sur le Mont Baldo, le Maréchal de Noailles a dû envoyer ordre aux troupes qui sont dans ces postes, de les abandonner.

Le Duc de Montemar est avec son Armée entre Revere et San-Benedetto.

OFFICIERS GENERAUX dont le Roy a résolu de se servir pendant l'hyver prochain sur les Frontieres du Rhin, en Alsace, dans les trois Evêchés, dans le Comté de Bourgogne et en Flandres, sous les ordres du Maréchal du Bourg.

D'EPARTEMENT D'ALSACE.

M. De Quadt; le Marquis de Leuville; le Chevalier de Givry, et le Marquis de Balincourt, Lieutenans Generaux; M. d'Herouville; M. Philippes; le Marquis du Chayla; le Comte de Vaudrey; le Marquis de Saint Sachs; M. de Manville; M. de Malan, et M. de Varennes, Capitaine d'une des Compagnies de Grenadiers du Régiment des Gardes Françoises, Maréchaux de

Camp

Camp ; le Chevalier de Saint Vallier ; le Marquis du Belay ; le Comte de Rupelmonde, et M. de Soulié, Brigadiers d'Infanterie : M. du Moulins ; M. des Bournais, et le Marquis de Saint Jal, Brigadiers de Cavalerie.

DEPARTEMENT DES TROIS EVESCHE'S.

Le Comte de Belleisle ; M. de Tarneau ; M. de la Billarderie, Lieutenant des Gardes du Corps ; le Comte de Laval-Montmorency ; le Comte d'Aubigné, et le Chevalier de Rocozel, Lieutenans Generaux : Le Baron d'Eltz ; M. de Lutteaux ; M. de Cherisey, et le Comte de Chastelux, Maréchaux de Camp : le Marquis de Brezé ; le Marquis de Rosnivinen, et M. de Courten, Brigadiers d'Infanterie : M. d'Estagnolles ; le Marquis de S. Simon ; M. de Kleinhold, et M. de la Bazeque, Brigadiers de Cavalerie.

DE'PARTEMENT DU COMTE' DE BOURGOGNE.

Le Duc de Duras, Lieutenant General, et le Marquis d'Houdetot, Maréchal de Camp.

DE'PARTEMENT DE FLANDRES.

Le Maréchal de Puysegur ; le Comte de la Marck, Lieutenant General : M. de Gensac, et le Marquis du Luc, Maréchaux de Camp.

ADDITION

Aux Nouvelles Etrangeres.

LEs Seigneurs et les Gentilshommes assemblés à Warsovie, tinrent leur 28e séance le 2. de ce mois, et M. Poninski ayant voulu les exhor-

Digitized by Google

ter à se contenter des promesses de la Czarine et de l'Electeur de Saxe, il fut interrompu par un des Députés de Liva, qui se plaignit de plusieurs désordres commis dans la Starostie de ce nom par les troupes Moscovites.

Un autre Député de la même Starostie produisit des Lettres qui marquoient que les Moscovites avoient enlevé tous les Titres déposés dans le Greffe des Archives de Liva, et qu'ils les avoient brulés.

Dans la même séance M. Kamocki, un des Députés du Palatinat de Masovie, remit à M. Poninski, un Memoire contenant les demandes des Oposans, et il déclara que si on ne les leur accordoit, ils ne pouvoient consentir à l'Election d'un Maréchal.

Ce Memoire est composé de sept articles, dont le premier regarde la sortie des troupes étrangeres, le quatriéme et le sixiéme, les affaires du Duché de Curlande, et les autres, la nomination aux Charges vacantes.

Quoique la séance tenuë le 2. dût être la derniere, les Députés se rassemblerent le lendemain, et quelques-uns d'entre eux ayant représenté que les Loix du Royaume permettoient, lorsqu'on ne pouvoit parvenir à l'Election d'un Maréchal, par les voyes ordinaires, d'y proceder par acclamation, le plus grand nombre fut d'avis qu'on eût recours à ce moyen, et que l'on continuât les séances.

Le 4. M. Poninski proposa à l'Assemblée de tenter pour l'Election d'un Maréchal le moyen qui avoit été proposé le jour précedent, mais le Staroste d'Owiczin et les Députés du Palatinat de Lenciczi, dirent qu'ils ne pouvoient y consentir à moins que l'Electeur ne fit dans l'Acte concernant:

Digitized by Google

concernant la sortie des Troupes étrangeres, les changemens qu'ils avoient demandés.

Malgré leur opposition, plusieurs Partisans de l'Electeur, nommerent le Comte Rzewuski, Maréchal; d'autres, du nombre desquels fut M. Poninski, donnerent leurs voix au Comte de Szembeck, Chambellan de Cracovie, qui donna la sienne au Comte Rzewuski.

Les Oposans ayant empêché qu'on ne continuât de proceder à l'Election, un Député du Palatinat de Podlachie proposa de séparer l'Assemblée, et de tenir des Sessions Provinciales dans lesquelles on délibereroit plus tranquilement.

Plusieurs Députés rejetterent cette proposition, et prétendirent que suivant les Constitutions du Royaume elle ne devoit pas être acceptée, puisqu'on n'avoit pas élû de Maréchal. Comme les Députés des differens partis soutenoient leurs sentimens avec chaleur, M. Poninski pour prévenir les suites de la dispute, renvoya la cession au jour suivant.

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

DOn Jean Ferreira, Curé de l'Eglise d'Alvaraens, mourut à Barcellos le 15. Octobre dernier, âgé de 111. ans; il n'avoit cessé de dire la Messe que depuis deux mois.

Digitized by Google

EXTRAIT d'une Lettre de Cagliari, du 23. Septembre 1735. sur une Mort Etrangere.

LA mort vient encore de nous enlever le *Comte de Brassicarde*, Gouverneur de la Ville de Cagliari, et Lieutenant General dans les Armées du Roy de Sardaigne. Il avoit le Gouvernement de ce Royaume, avec le Titre de Président, Lieutenant et Capitaine General, après la mort de S. Ex. le Marquis de Castagnole, notre Viceroy. Ses qualités personnelles le font regretter de tous ceux qui avoient l'honneur de le connoître, et l'on peut assurer que S. M. perd en lui un de ses meilleurs Officiers Generaux. Il a remis en mourant le Commandement entre les mains de M. Fallet de Barol, notre Archevêque, frere du Viceroi, qui vient de mourir, et cela du consentement des Salles de la Royale Audience. Je ne sçaurois vous exprimer, Monsieur, combien ce choix a été aplaudi et la joye que la Noblesse et le Peuple ont fait éclater en cette occasion. Tout le Monde est ravi de se trouver sous les ordres d'un si digne Prélat, doüé de toutes les vertus Chrétiennes et morales, et dont la pieté, la droiture, la libéralité et la grande doctrine, lui ont gagné l'estime et l'affection de tous ses Diocésains. Rien ne prouve mieux l'éloge que je vous en fais, que la Lettre que le Roy lui a écrite, où il aprouve, non seulement la derniere disposition de M. le Comte de Brassicarde; mais l'honore encore du Titre de Viceroy, Lieutenant General du Royaume, et Capitaine General de ses Armées, avec des expressions qui rendent témoignage de l'estime que S. M. a pour notre Archevêque, lequel exercera ces Emplois jusqu'à

Digitized by Google

jusqu'à l'arrivée du nouveau Viceroi : je crois, Monsieur, que vous n'ignorez pas que S. M. a conferé cette importante Charge à S. Ex. M. le Marquis de Rivarol, Gentilhomme Piémontois, illustre par sa naissance, par ses grandes qualités et par les Emplois qu'il a possedés sous ce Regne et sous celui du Roy Victor, &c.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE premier de ce mois, jour de la Fête de Tous les Saints, le Roy assista dans la Chapelle du Château de Fontainebleau, à la Grand'Messe celebrée pontificalement par l'Evêque de Valence, et chantée par la Musique.

L'après-midy S. M. entendit le Sermon de l'Abbé Hardoüin, Predicateur ordinaire du Roy, et Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Sens S. M. après avoir assisté aux Vêpres auxquelles l'Evêque de Valence officia, entendit celles des Morts.

Le 12. de ce mois l'ouverture du Parlement se fit avec les cerémonies accoûtumées par une Messe Solemnelle, celebrée dans la Grand'Salle du Palais par l'Evê-

Digitized by Google

que de Senlis, et à laquelle M. Portail, Premier President, et les Chambres assisterent.

Le Roy a nommé Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, M. *Maximilien de la Roche de Vernassal*, Lieutenant-General des Armées de S. M. et Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes du Corps.

M. de *Salieres*, Brigadier des Armées du Roy, et qui a fait pendant la derniere Campagne les fonctions de la Charge de Maréchal Général des Logis de l'Armée, a été nommé Inspecteur d'Infanterie.

Le 21. la Reine communia dans la Chapelle du Château de Versailles, par les mains du Cardinal de Fleury, son Grand Aumônier.

Le Roy a nommé Gouverneur de Monseigneur le Dauphin, le Comte de Châtillon, Chevalier des Ordres de S. M. Lieutenant Général de ses Armées, et Mestre de Camp Général de la Cavalerie. Le Comte de Polastron, Maréchal de Camp, et Inspecteur d'Infanterie, et le Comte-

Digitized by Google

Comte du Muy, ont été nommés Sous-Gouverneurs: Le Marquis de Puiguion, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, et le Chevalier de Crequy, Gentilshommes de la Manche.

Le 20. de ce mois, le Comte de Châtillon, Gouverneur de Monseigneur le Dauphin, prêta serment de fidelité entre les mains du Roy.

Le Roy a nommé Premier Medecin de Monseigneur le Dauphin, M. Boüillac, Medecin des Enfans de France et Premier Valet de Chambre, M. Binet, l'un des quatre Premiers Valets de Garderobe de S. M.

Le premier Novembre, Fête de la Toussaints, il y eut Concert Spirituel au Château des Tuilleries qui commença par une nouvelle suite de Simfonie de M. Aubert, et du *Quemadmodum*, Motet à grand chœur de M. de la Lande, qui fut suivi d'un autre petit Motet de M. du Bousset, chanté par la Dlle Erremens et le sieur Jeliot. La Dlle Taillart joua ensuite, pour la premiere fois, une Sonnate sur la flute traversiere, dont l'éxecution fut generalement aplaudie. Le Concert fut terminé, à cause de la veille de la Fête des Morts,

Digitized by Google

par le *De profundis*, Motet à grand chœur de M. Destouches, Sur Intendant de la Musique du Roy.

Le Mardy 8. de ce mois, Les Comédiens François représenterent à Versailles la Comédie du *Curieux Impertinent*, & *le Médecin malgré lui.*

Le 10. la Tragédie d'*Herodes* & *Marianne*, & *le Baron de la Crasse.*

Le 15. *Democrite*, & *Crispin Rival de son Maître.*

Le 17. *Oedipe* de M. de Voltaire, et *la Pupille.*

Le 22. *l'Amitié rivale*, et *le Magnifique.*

Le 24. *Britannicus*, & *l'Esprit de Contradiction.*

Le 29. *le Prejugé à la mode*, & *le Rendez-vous.*

Le 5. Novembre, les Comédiens Italiens représenterent à la Cour la Comédie d'*Arlequin Aprentif Philosophe*, qui fut suivie de la petite Piéce des *Debuts*, et de la Parodie du *Joueur*, Scenes Italiennes jouées sur le Théatre de l'Opera en 1729.

Le 12. *l'Amante difficile*, et le *Mauvais Menage*, Parodie de la Tragédie d'*Herode & Marianne*, de M. de Voltaire.

Le 19. la *Mere Confidente* et le *Bouquet.*

Le

Digitized by Google

Le 26. La Comédie nouvelle des *Amans Jaloux*, et celle du *Je ne sçai Quoi.*

Le 27 de ce mois, premier Dimanche de l'Avent, le Roy et la Reine entendirent dans la Chapelle du Château, la Messe chantée par la Musique. L'après-midy, le Roy accompagné du Duc d'Orleans et du Comte d'Eu, assista à la Prédication de l'Abbé Hardouin, Predicateur ordinaire de S. M. et Chanoine de l'Eglise Metropolitaine de Sens.

Le 28. on celebra dans l'Eglise Metropolitaine de cette Ville, un Service solemnel pour le repos des ames des Officiers et Soldats qui sont morts au service de S. M. pendant cette année.

L'agrément du Régiment de la Couronne, qu'avoit feu Armand-Louis de Bethune, Marquis de Charost, mort à Tréves le 23. Octobre dernier de la blessure qu'il avoit reçûë le 20. précedent, a été donné à Louis Ferdinand-Joseph de Croy, Duc d'Havré, et de Croy, Prince du S. Empire, Grand d'Espagne de la premiere Classe, né en Espagne en 1713.

Jean-Charles-Guillemin de Courchamp, Chevalier

Digitized by Google

Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, et Premier Lieutenant du Régiment des Gardes Françoises, dans lequel il est entré en 1716. vient d'obtenir l'agrément de la Compagnie qu'avoit dans ce Régiment Leon d'Armand de Mison, cy-devant Chevalier de Malthe, (frere de la Comtesse du Muy, Sous-Gouvernante des Enfans de France,) qui se retire du service, étant Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis. Le Marquis de Mison, Maréchal de Camp, tué à Parme, dont il a épousé la fille, étoit son frere aîné.

Le premier Novembre, le Duc de Chartres, fils unique de M. le Duc d'Orleans, dont la santé est si précieuse, fut attaqué au Château de S. Cloud d'une fievre rouge, causée par la rougeole; les remedes les plus simples et les plus familiers dont on se sert en pareil cas, ont tiré ce Prince d'affaire en moins de quinze jours, il fut transporté le 15. au Palais Royal, où ce Prince joüit actuellement d'une santé parfaite.

SONNET

Digitized by Google

SONNET

EN BOUTS-RIMÉS.

AUteur de Bouts-Rimés, tu crois donc être *Sage* ;
Et déja tenir place auprès du grand *Platon* ?
Pour un mauvais Sonnet, aussi sec qu'un *Baton* ;
En dépit des neuf Sœurs, rimer c'est une *Rage*.

Mais dis-moi, sans talent à rimer qui t'*Engage* ;
Et te contraint ici de trancher du *Caton* ?
Crains que ma bile enfin te serrant le *Bouton* ;
Ne force ta sotise à rentrer dans sa *Cage*.

Si tu rimes encor, je jure par *Jupin* ;
Que je t'abaisserai plus bas que n'est *Crispin* ;
Préviens, si tu m'en crois, une infaillible *Chutte*.

On verra le Lyon fuir devant le *Lapin* ;
Le Chêne de Dodone adorer le *Sapin* ;
Si l'on ne voit tes Vers faire la culle- *Butte*.

M. C. A. R. G.

Le Public est averti que le veritable Suc de Reglisse et de Guimauve blanc, si

Digitized by Google

si estimé pour toutes les maladies du Poulmon, inflammations, enrouëmens, toux, rhumes, asthme, poulmonie, pituite, &c. continuë à se débiter depuis plus de trente ans, de l'aveu et aprobation de M. le Premier Medecin du Roy, chés Mlle Desmoulins, qui en a le Secret de défunte Mlle Guy, quoique depuis quelques années des particuliers ayent voulu le contrefaire, lesquels pour mieux tromper se sont dits enfans de M. Guy, ce qui est une suposition, et la difference s'en connoîtra aisément par la comparaison qu'on en poura faire. On peut s'en servir en tout tems, le transporter par tout, et le garder si long-tems que l'on veut, sans jamais se gâter, ni rien perdre de sa qualité.

Mlle Desmoulins demeure ruë Guenegaud, Fauxbourg S. Germain, chés Madame le Plaideur, entre le Sellier et la Fruitiere, au deuxiéme.

BENEFICES DONNE'S Par le Roy.

LE Roy a donné l'Abbaye de S. Germain d'Auxerre, Ordre de Saint Benoist, à l'Evêque de Dijon.

Celle de Saint Romain de Blaye, Ordre

dre de Saint Augustin, Diocèse de Bordeaux, à l'Abbé Dandlau, Aumônier de Sa Majesté.

Celle de Sauve Majeur, Ordre de Saint Benoist, même Diocèse, à l'Abbé de la Rochefoucauld S. Elpis.

Celle de Bonlieu, Ordre de Cisteaux, Diocèse du Mans, à la Dame de Cresnay.

Le Prieuré de Compriant, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Bourdeaux, à l'Abbé de Guebriant.

MORTS, NAISSANCES.

LE 15. Septembre dernier, D. *Catherine du Maitz*, qui avoit été mariée au mois de Fevrier 1690. avec Antoine de Verthamon de Villemenon, Conseiller au Parlement de Paris, et qui en étoit restée veuve le 22. Mars 1709. mourut âgée de 70. Elle étoit fille de Gilles du Maitz, Seigneur de Coimpy, et de saint Leger en Beauce, Conseiller au même Parlement, mort le 9. Août 1672. et d'Antoinette Faure, morte au mois de Novembre 1688. femme alors en secondes nôces de Pierre-Philbert de Pajot, Conseiller au Parlement de Metz. La Dame de Villemenon

Digitized by Google

Villemenon laisse deux Enfans qui sont François-Antoine de Verthamon de Villemenon, Seigneur d'Embloy, S. Amant, Poutines, reçû Conseiller au Parlement de Paris de la deuxiéme Chambre des Enquêtes, le 21 Août 1715. et marié le 3. Octobre 1716. avec Jeanne-Genevieve Perrelle; et Caterine de Verthamon, mariée le 11. Septembre 1717. avec Jaques de Verthamon, de même famille qu'elle, Conseiller au Parlement de Bourdeaux.

Le 23. *Marie-Guillaume Bénard, Chevalier Seigneur de Rezay*, Associé libre de l'Académie Royale des Sciences, où il avoit été reçû en 1721. ci-devant Ministre du Roy auprès de l'Electeur Duc de Baviere, mourut après une courte maladie à Paris, âgé de 50. ans passés, étant né le 6. Août 1685. Il étoit neveu de Ciprien Gabriel Bénard de Rezay, Evêque d'Angoulême, et Fils aîné de feu Guillaume Bénard, Seigneur de Rezay, la Bouesche, du Bourot, &c. ancien President de la premiere Chambre des Requêtes du Palais du Parlement de Paris, et de Madeleine Moret, sa premiere femme. Il n'a point été marié.

Le fils de Milord Aston, Pair de la Grande Bretagne, mourut à Paris le 15. Octobre 1735. âgé de 22. ans.

Digitized by Google

Le 21. Oct. *Alexandre Milon*, Maître des Requêtes Honoraire de l'Hôtel du Roy, mourut à Colombe près de Paris, dans la 83 année de son âge, étant né le 5. Fevrier 1653. Il avoit d'abord été reçu Conseiller au Grand Conseil le 7. Avril 1674. et ensuite Maître des Requêtes le 24. Mars 1694. Il avoit été marié le 24. Mars 1677. avec Marie-Madeleine-Thérese Coicault de Cherigni, fille de René Coicault, Seigneur de Cherigny, Conseiller et Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris, et d'Elizabeth Carré de Mongeron. Elle mourut le 6. Janvier 1700. n'ayant laissé que feuë Françoise-Elizabeth Milon, mariée le 19. Fevrier 1700. avec Louis Charles de Machault, Seigneur d'Arnouville, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, puis Conseiller d'Etat ordinaire, et morte le 22. Janvier 1720. Mere de Jean-Baptiste de Machault, Seigneur d'Arnouville, né le 13. Decembre 1700. reçû Conseiller au Parlement de Paris le 20. Juin 1721. puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy en 1728. qui est seul heritier du sieur Milon, son ayeul maternel, de la famille duquel on a déja parlé dans le Mercure de Fevrier 1734. p. 395. à l'occasion de la mort de Louis

Digitized by Google

Louis Milon, Evêque de Condom, son Frere.

On écrit d'Avignon que le R. P. Joseph d'Albert, de l'Ordre de Saint Dominique, Inquisiteur Général de la Ville et Legation d'Avignon, y mourut le 23. Octobre dernier, âgé d'environ 71. ans, universellement regretté. Il avoit été revêtu de la Charge d'Inquisiteur par le Pape Clement XI. en l'année 1709. et il l'a exercée pendant 26. ans avec beaucoup de distinction. Il étoit d'une ancienne et illustre Famille d'Aix en Provence, qui s'est toujours distinguée et dans l'Epée et dans la Robe.

Le 29. D..... *le Monnier*, Epouse de Nicolas Baille, Conseiller Honoraire au Grand Conseil, et Intendant des Maison, Domaine, et Finances du feu Duc d'Orleans, Regent, mourut âgée de vingt-sept ans, laissant trois garçons en bas âge, ayant été mariée le 24. Octobre 1730. Elle étoit fille de Nicolas le Monnier, Fermier Général des Fermes unies du Roy, et de Françoise Martorey.

Le 30. D. *Françoise Ladore*, veuve depuis le premier Juin 1715. de Jean Faure, Seigneur et Baron de Damart, Brumieres, &c. Conseiller au Parlement de Paris,

Digitized by Google

Paris, et Doyen de la deuxiéme Chambre des Enquêtes, mourut en la maison des Dames de la Communauté de Ste Agnés à Paris, sans posterité, et agée de 79. ans.

Le 31. D. *Catherine-Angelique Hélissant*, veuve d'Antoine Rogier, sieur de Redemont, Conseiller au Châtelet de Paris, mourut dans un age fort avancé, laissant pour fille unique Elizabeth Rogier, qui a été mariée 1°. le 21. Septembre 1692. avec Claude-Antoine le Boistel, Ecuyer Seigneur de Chastignonville, Conseiller au Parlement de Paris, mort sans enfans le 10. Novembre 1706. et 2°. le 3. Avril 1709. avec Claude le Boulanger de Fontenay, dont elle est restée veuve le 3. Mars 1721.

La veuve Creté mourut le premier de ce mois au Chateau de Fontaine-l'Abbé, près d'Alençon, agée de 111 ans.

Le même jour, D. *Charlotte Rivié*, Epouse de Marie de Fresnoy, Chevalier Marquis de Fresnoy, Seigneur de Neüilly, &c. mariée le 10. Octobre 1730. mourut en couches, sur ses terres, laissant deux enfans.

Le 11. *Jacques Adam*, né à Vendôme, Secretaire des Commandemens du Prince de Conti, et l'un des 40 de l'Académie Françoise, où il fut reçu le deux

Decembre

Digitized by Google

Decembre 1723. mourut en l'Hôtel de Conti à Paris, agé d'environ 73. ans. Il avoit été Precepteur, et ensuite Secretaire des Commandemens du feu Prince de Conti, mort en 1727.

André Caplet, Tourneur dans la Ville de Soissons, y est mort le 12. de ce mois, agé de 102. ans.

Le 12. *Claude-Joseph le Jay*, Baron de Tilly, Seigneur de la Maisonrouge et de Trissy, Gouverneur des Ville, Fort, et Château d'Aire en Artois, mourut à Paris dans la 73. année de son âge. Il avoit servi long-temps dans le Régiment des Gardes Françoises, où après avoir passé par les Emplois d'Enseigne, Sous-Lieutenant, et Lieutenant, il obtint en 1691. une Compagnie qu'il commanda jusques en 1703. que le Gouvernement d'Aire lui fut donné. Il avoit été autrefois Chevalier de l'Ordre de Malthe, ayant été reçu au Grand Prieuré de France le vingt-un Fevrier 1674. mais étant resté seul de sept Freres dont il étoit le dernier, et dont trois étoient morts à l'armée, il quitta la Croix, et épousa le 8. Août 1703. Anne-Marie Pajot, fille de deffunt Leon Pajot, Contrôleur Général des Postes de France, Comte d'Ons-en-Bray, Seigneur de Villers, Villepreux, S. Aubin,

Digitized by Google

bin, Villers, et Malzac, et de feuë Marie-Anne Roüillé. Il en a laissé une fille unique, mariée le 9. Janvier 1730. avec Paul-Esprit Feydeau, Seigneur de Brou, Conseiller d'Etat, et Intendant de la Province d'Alsace, et des Armées du Roy en Allemagne, veuf en premieres nôces de Louise-Antoinette de la Bourdonnaye. Claude-Joseph le Jay, qui vient de mourir, étoit petit neveu de Nicolas le Jay, Premier Président du Parlement de Paris, mort en 1640.

Le 18. D. *Madeleine-Charlotte le Tellier*, Duchesse Douairiere de la Rochefoucauld, fille ainée de feu François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, de Courtenvaux, de Barbesieux, &c. Ministre et Secretaire d'Etat, ayant le département de la Guerre, Commandeur et Chancelier des Ordres du Roy, Sur-Intendant des Bâtimens de S. M. Arts et Manufactures de France, mort le 16. Juillet 1691. et de feuë Anne de Souvré, Marquise de Courtenvaux, decedée le 2. Decembre 1715. mourut en son Hôtel à Paris, après une courte maladie, dans la 71. année de son âge, étant née le 23. Juin 1665. Elle avoit été mariée le 23. Novembre 1679. avec François VIII. du nom, Duc de la Rochefoucauld, Pair, et Grand Veneur de

de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de la Garderobe de S. M. Prince de Marsillac, Usufruitier du Duché de la Rocheguyon, Marquis de Barbesieux, Comte de Durtal, Baron de Cahuzac, de Monclard, de Noyen, de Pilmil, de la Fouriere, d'Estissac, &c. mort le 22. Avril 1728. à l'age de 65. ans. Elle en a eu 10. enfans, dont il ne reste plus qu'Alexandre, Duc de la Rochefoucauld, et de la Rocheguyon, Pair de France, et Chevalier des Ordres du Roy, Grand-Maître de sa Garderobe, Brigadier de ses Armées, et ci-devant Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, lequel n'a que des filles; et Emilie de la Rochefoucauld, Duchesse de Crussol.

Le 29. Octobre D. *Marie-Louise-Madeleine de Beauvau*, Epouse de Pierre-Louis d'Ailly, Marquis d'Annery, accoucha de son premier fils, qui a été nommé Louis-Joseph, par Louis de Brancas, Duc de Villars-Brancas, Pair de France, et par D. Françoise Josephine de Gouffier, Marquise d'Ailly, Belle-Mere du Marquis d'Ailly, Pere du nouveau né.

Le 5. Novembre, D. Marie-Louise de Roye de la Rochefoucauld, Epouse de Guy Marie de Lopriac, Comte de Donge, Mestre

Digitized by Google

Mestre de Camp de Cavalerie, accoucha d'une Fille, qui fut nommée *Felicité*.

Le 6. du même mois D. Marie Françoise de Conflans, épouse de François-Charles de Rochechouart, Colonel d'Infanterie, accoucha d'une Fille qui fut nommée *Charlote Gabrielle*.

Le 8. D. Marie Victoire-Antonine de Gontault de Biron, Epouse de Louis-Claude Scipion de Grimoard de Beauvoir, Comte du Roure, Brigadier des Armées du Roy, Baron des Etats de Languedoc, accoucha d'un Fils qui fut nommé *Denis-Auguste*.

Le même jour D. Anne-Julie de Montmorency, épouse d'Emmanuel de Rousselet de Chateau-Renaud, Chevalier de S. Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roy, Lieutenant-Général de la haute et basse Bretagne, accoucha d'une Fille qui fut nommée *Marie-Madeleine*.

Le douze Dame Marie-Françoise-Camille de Sassenage, Epouse de Charles-François de Sassenage et de Pons, Lieutenant Général de la Province de Dauphiné, Brigadier des Armées du Roy, Mestre de Camp de Cavalerie, accoucha d'une fille nommée *Marie-Therese*.

Digitized by Google

des Fêtes et Solemnités de la Cour et de Paris, dressé en faveur des Etrangers; revû et augmenté pour l'Année Bissextile 1736. Par M. S. DE VALHEBERT, *brochure in 12. A Paris*, chés Cl. Simon, ruë des Massons, la veuve de Laulne, ruë S. Jacques, à l'Empereur, Cavelier, ruë S. Jacques au Lys d'or, et le Gras, au Palais, 1736. *Le prix est de quinze sols.*

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du Parlement du 2. Juillet 1735. au sujet d'un Libelle.

Ce jour les Gens du Roy sont entrés, et Maître Pierre Gilbert de Voisins, Avocat dudit Seigneur Roy, portant la parole, ont dit: Que l'imprimé qu'ils déferent à la Cour, et qui a pour titre: *Denonciation des erreurs de M. l'Evêque de Troyes*, ne peut être regardé que comme un Libelle scandaleux et punissable: Qu'ils sont persuadés que la Cour ne le verra qu'avec indignation, et que pour obtenir d'elle la condamnation la plus severe d'un pareil ouvrage, c'est assés de le mettre sous ses yeux; que pour satisfaire à ce sujet au devoir que leur ministere leur impose, ils ont pris les Conclusions qu'ils laissent à la Cour, avec un Exemplaire du Libelle, sur lequel il s'agit d'interposer son autorité.

Eux retirés:

Vû le Libelle intitulé: *Denonciation des erreurs de M. l'Evêque de Troyes. A Avignon, chés Joseph Cassel*

Digitized by Google

Castel, Imprimeur du S. Office, 1735. *par permission des Superieurs*; auquel à la page 5. est un autre titre en ces termes: *Premiere Lettre d'un Docteur sur les deux dernieres Instructions Pastorales de M. de Troyes, en* 1733. & 1734. ensemble les Conclusions par écrit du Procureur General du Roy: la matiere sur ce mise en déliberation.

La Cour a arrêté et ordonné que ledit Libelle sera lacéré, et brûlé dans la Cour du Palais, au pied du grand Escalier d'icelui, par l'Executeur de la Haute-Justice; fait très-expresses inhibitions et défenses à tous Libraires, Imprimeurs, Colporteurs et à tous autres, de l'imprimer, vendre, debiter ou autrement distribuer; enjoint à tous ceux qui en auroient des Exemplaires, de les remettre incessamment au Greffe Civil de la Cour, pour y être suprimés; permet au Procureur General du Roy, de faire informer contre ceux qui ont composé, imprimé, vendu, debité, ou distribué ledit Libelle pardevant Maître Aymé-Jean-Jacques Severt, Conseiller, pour les témoins qui seroient en cette Ville de Paris, et pardevant les Lieutenans Criminels des Bailliages et Senechaussées, et autres Juges des Cas Royaux, à la poursuite des Substituts du Procureur General du Roy esdits Siéges, pour les témoins qui se trouveroient esdits lieux; pour les informations faites, raportées et communiquées au Procureur General du Roy, être par lui pris telles conclusions, et par la Cour ordonné ce qu'il apartiendra: Ordonne que le nommé Pelletier, Chanoine de Rheims, sera assigné en la Cour, pour être oüi et interrogé pardevant ledit Conseiller commis, sur les faits sur lesquels il plaira au Procureur General du Roy de le faire entendre; pour ledit interrogatoire fait, raporté et

Digitized by Google

pareillement communiqué au Procureur Général du Roy, être par lui pris telles conclusions, et par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra : ordonne en outre que copies collationnées du present Arrêt seront envoyées aux Bailliages et Senechaussées du ressort, pour y être lû, publié et registré : enjoint aux Substituts du Procureur General du Roy d'y tenir la main, et d'en certifier la Cour dans le mois. Fait en Parlement le deux Juillet 1735. Signé, YSABEAU.

Et ledit jour 2. Juillet 1735. à la levée de la Cour, en execution dudit susdit Arrêt, le Libelle y mentionné a été laceré & jetté au feu par l'Executeur de la Haute-Justice, au bas du grand Escalier du Palais, en presence de nous Marie Dagobert Ysabeau, l'un des trois premiers et principaux Commis pour la Grand'Chambre, assisté de deux Huissiers de ladite Cour. Signé, YSABEAU.

ARREST du Conseil du 3. Juillet, par lequel il est dit que le Roy s'étant fait representer une feuille imprimée qui paroît depuis peu de jours, sans nom d'imprimeur, sans privilege ni permission, sous le titre de *Lettre de M. l'Evêque de Chalons sur Saone, à M. l'Evêque de Laon* : Sa Majesté a reconnu que cette Lettre est directement contraire au respect qui est dû à des Arrêts qu'elle a ci-devant rendus, et que le seul objet qu'on s'y propose, est de faire revivre des Ecrits dont elle a jugé à propos d'ordonner la supression, non pour porter un jugement sur la doctrine qui concerne la Religion, ainsi que ladite Lettre semble le supposer, mais pour reprimer tout ce qui pouvoit être préjudiciable à son autorité, pour prévenir des disputes dangereuses, et éloigner ce qui seroit capable de troubler la tranquillité publique. Et comme

Digitized by Google

comme dans l'ouvrage dont il s'agit, l'Auteur adopte avec éloge et sans restriction, les sentimens contenus dans d'autres Ouvrages qui ont donné lieu aux precedens Arrêts de Sa Majesté, elle ne peut aussi se dispenser de prendre les mêmes voyes pour soutenir, en cette occasion, les droits de son authorité, sans cesser de veiller, comme elle l'a toûjours fait depuis le commencement de son Regne, à la conservation de celle de l'Eglise, et des droits sacrés de l'Episcopat. A quoi étant nécessaire de pourvoir, Sa Majesté étant en son Conseil, a ordonné et ordonne que ladite feuille imprimée sous le titre de, *Lettre de M. l'Evêque de Chalons sur Saone, à M. l'Evêque de Laon*, sera et demeurera supprimée, &c.

AUTRE du 17. Juillet dont voici la teneur. Le Roi s'étant fait representer une feuille imprimée, que l'on commence à répandre dans le Public sans nom d'imprimeur, sans privilege ni permission, sous le titre de, *Lettre de Monseigneur l'Evêque Duc de Laon à Nosseigneurs de l'Assemblée du Clergé*; Sa Majesté n'a pû voir sans indignation, que contre la notorieté publique, et contre ce que Sa Majesté même a déclaré par ses Arrêts precedens, on ose encore avancer dans cette Lettre, que le Roy veut exercer son pouvoir sur les matieres qui concernent la doctrine de la Religion, pendant qu'il ne se sert de son autorité, dans ces matieres, que pour affermir celle des décisions de l'Eglise, et pour faire rendre dans son Royaume au Chef et au Corps des Pasteurs, l'obéissance qui leur est dûë. Et comme ce nouvel Ecrit porte les mêmes caractéres que ceux qu'on a déja fait paroître sous le nom du même Prélat, et qui ont donné lieu aux Arrêts rendus

Digitized by Google

par Sa Majesté le 2. Janvier et le 15. May de l'année presente, elle est d'autant plus obligée d'en arrêter promptement le cours, qu'elle continuëra par-là d'éloigner tout ce qui seroit capable d'exciter de nouvelles disputes, et de troubler une tranquillité dont la conservation interesse également l'Eglise et l'Etat. A quoi voulant pourvoir, Sa Majesté etant en son Conseil, a ordonné et ordonne que ladite feuille imprimée sous le titre de, *Lettre de Monseigneur l'Evêque Duc de Laon, à Nosseigneurs de l'Assemblée du Clergé*, sera et demeurera suprimée, ainsi et de la même maniere que les Ecrits dont la supression a été ordonnée par lesdits Arrêts des deux Janvier et 15. May derniers. Enjoint Sa Majesté à tous ceux qui en ont des exemplaires de les remettre incessamment au Greffe du Conseil, pour y être suprimés, &c.

AUTRE du même jour, pour l'ouverture de l'Annuel de l'année 1736.

DECLARATION DU ROY du 24. Juillet, concernant la nomination des Juge et Consuls de la Ville de Chartres. Registrée en Parlement le 31. Août suivant.

ARREST du 26. Juillet, qui exempte des droits dûs au Roy ou à ses Fermiers, et des droits de péages et autres, les Grains qui seront transportés des Provinces du Royaume dans celle de Provence pendant un an, à compter du 25. Septembre 1735.

AUTRE du même jour, qui proroge pour un an, à compter du 25. Octobre prochain au

Digitized by Google

15. Octobre 1736. l'exemption des droits, portée par l'Arrêt du 23. Septembre 1732. sur les bleds, froments, et autres grains, farines et legumes, qui seront transportés des Provinces des cinq grosses fermes, dans les Provinces reputées étrangeres, et des Provinces reputées étrangeres, dans celles des cinq grosses Fermes.

LETTRES PATENTES, qui aprouvent et confirment les Déliberations du Clergé des 13. Juin et 5. Juillet 1735 et lui permettent d'emprunter à constitution de Rentes au denier 20. huit millions de livres restant des dix millions accordés pour le Don gratuit. Données à Versailles le 17. Juillet 1735. Registrées en Parlement le 1. Août.

DECLARATION DU ROY, en faveur de M Pupil, Premier President de la Cour des Monnoyes de Lyon. Donnée à Versailles le 14. Juin 1735. Registrée en Parlement le 4. Août.

SENTENCE DE POLICE du 5. Août, qui ordonne l'exécution des Ordonnances et Reglemens concernant les reconstructions des Maisons faisant encoignures; et condamne les sieurs Perrot et Thomas à l'amende pour y avoir contrevenu.

Trois Ordonnances de Police des 6. & 15. Août, et 6. Septembre, qui condamnent à l'amende plusieurs particuliers et particulieres pour avoir été trouvés vêtus d'Indienne et d'Etofes des Indes.

Digitized by Google

DECLARATION DU ROY du 14. Août, concernant les Debets des Comptables. Registrée en la Chambre des Comptes le 3. Septembre suivant, par laquelle S. M. ordonne l'execution des huit Articles contenus en ladite Déclaration.

ARREST du 23. Août, portant défenses d'introduire et de faire entrer des Pays Etrangers dans le Royaume, des Bouteilles et Carassons de verre, qui ne soient pas des poids et jauge prescrits par la Déclaration du Roy du 8. Mars 1735. et qu'après avoir payé les droits fixés par les Arrêts du Conseil des 14. Août 1688 et 6. Septembre 1701. Avec pareilles défenses aux Maîtres des Verreries situées sur les Frontieres, de délivrer aucun Certificat aux Maîtres des Verreries étrangeres, pour favoriser l'entrée dans le Royaume, des Ouvrages vitrifiés, fabriqués en Pays étrangers, et de recevoir ou d'introduire dans leurs Verreries, aucuns desdits Ouvrages fabriqués en Pays étranger, sous les peines portées par l'Arrêt, &c.

AUTRE du même jour, qui ordonne que conformément à l'Article IX. de l'Arrêt du Conseil du 18. Janvier 1729. portant Reglement pour les Serges et autres Etoffes qui se fabriquent à Aumale, Grandvilliers et autres Lieux des environs, lesdites Serges et autres Etoffes qui, au retour du foulon, et lors de la visite qui en sera faite dans le Bureau de Fabrique, n'auront pas les largeurs prescrites, faute par le Fabriquant d'y avoir employé le nombre de portées ordonné, seront confisquées, coupées de trois aunes en trois aunes, et le Fabriquant condamné en vingt livres d'amende par chaque Piece, &c.

AUTRE

Digitized by Google

AUTRE du même jour, qui renvoye pardevant M. Herault, Lieutenant General de Police, la demande formée par le nommé Chaudron contre les nommés Legrand, Grard et Gentil, Entrepreneurs de la fourniture des Chandelles publiques; ensemble toutes les contestations qui regarderont les autres Employés à la Police, pour raison de l'exercice de leurs Emplois.

AUTRE du même jour, qui regle ce qui sera payé aux P P. Capucins, aux Filles du Bon Pasteur et aux Hermites du Mont Valerien, sur le produit des sommes provenant des Lots non reclamés par les Porteurs des Billets de la Loterie des Communautés Religieuses.

AUTRE du 27. Août, qui fait défenses aux Pêcheurs du Bourg d'Oyrreham, et à tous autres, de se servir à l'avenir du filet nommé *Seinette*, pour la pêche de l'Aiguille ou Lançon, et pour toute autre pêche.

LETTRES PATENTES, qui commettent les Jaugeurs de Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs, &c. pour faire l'essay, visite et contrôle des Eaux-de-vie et Esprits-de-Vin, tant en pieces, que caisses et bouteilles. Données à Versailles, le 14. Decembre 1734. Registrées en Parlement le 31. Août 1735.

ARREST du 4. Septembre, qui ordonne qu'il sera procedé par Mrs les Intendans des Provinces et Generalités du Royaume, à l'adjudication de la fourniture de l'Etape aux Troupes de Sa Majesté pour l'année 1736.

AUTRE

AUTRE du 10. portant Reglement entre les Libraires et Imprimeurs, et les Marchands Merciers Grossiers-Jouailliers, par lequel S. M. ordonne ce qui suit.

Le Roy ordonne que les Arrêts de son Conseil d'Etat Privé, servant de Reglement pour les Libraires et Imprimeurs des Villes de Paris, Rouen, Rennes et Saint Quentin, et les Marchands Merciers-Grossiers-Jouailliers desdites Villes, seront executés selon leur forme et teneur; en conséquence, fait S. M. très expresses inhibitions et défenses à tous Marchands Merciers Grossiers-Jouailliers de chacune des Villes du Royaume, de vendre ni débiter à l'avenir aucuns Livres imprimés, à l'exception neanmoins des A B C, des Almanachs et des petits Livres d'Heures et de Prieres, imprimés hors la Ville de leur résidence ordinaire, qui n'excederont pas deux feuilles d'impression du caractere dit Cicero, sous peine de confiscation et de cinq cent livres d'amende, conformément à l'Article IV. de l'Arrêt du Conseil du 28. Février 1723. servant de Reglement pour la Librairie et Imprimerie. Veut S.M. que dans quinzaine du jour de la publication du present Arrêt, lesdits Merciers-Grossiers-Jouailliers soient tenus de vendre aux Libraires les Livres qu'ils pourront avoir en leur possession, autres que ceux cy-dessus specifiés: passé lequel tems, permet aux Syndics et Gardes des Libraires et Imprimeurs dans les Villes où il y a Chambre Syndicale, et aux Libraires et Imprimeurs établis et reçûs Maîtres avec les formalités requises, dans les autres Villes, même dans celles où il ne se trouveroit qu'un seul Libraire, de saisir chés lesdits Merciers, les Livres qui pouroient s'y trouver en contravention au present

Digitized by Google

sent Reglement, après en avoir obtenu la permission du Juge de Police, dans laquelle seront inserés les noms de ceux chés qui la visite devra être faite; à l'effet de quoi ils seront tenus de se faire accompagner d'un Officier de Police ou d'un Huissier, sans neanmoins qu'ils soient obligés d'avertir ni de prendre avec eux aucun Garde de la Communauté des Merciers. Ordonne en outre S. M. que les ballots ou paquets de Marchandises de Librairie, dont la vente est permise auxdits Marchands Merciers, et qui arriveront dans lesdites Villes à leur adresse, ne pouront leur être remis qu'ils n'ayent été préalablement vûs et visités par lesdits Libraires et Imprimeurs, à l'effet de quoi défend S. M. à tous voituriers, Messagers, Rouliers et autres, chargés desdits ballots et paquets, de les délivrer à leur adresse, voulant qu'à leur arrivée ils soient déchargés à la Doüane, dans les Villes où il y en a, & delà portés en la Chambre Syndicale des Libraires et Imprimeurs, pour y être visités par les Syndics ou Gardes de la Librairie: et où il ne se trouveroit point de Doüane ni de Chambre Syndicale, veut S. M. que lesdits ballots ou paquets de Librairie soient portés dans le lieu à ce destiné par le Juge de Police, pour y être visités en sa présence par les Libraires desdites Villes; le tout à peine contre les contrevenans, de confiscation de leurs chevaux, charettes, voitures et autres équipages, de mille livres d'amende, et de répondre en leur propre et privé nom, tant des abus qui en pouroient arriver que de tous dépens, dommages et interêts envers les Libraires, même de punition exemplaire, en cas de récidive, conformément à l'Article XC. dudit Reglement du 28. Fevrier 1723. Ordonne S. M. que s'il se trouve

vé dans lesdits ballots ou paquets de Libraires à l'adresse des Merciers, d'autres Livres que ceux dont le débit leur est permis, il en sera dressé Procès verbal, sur lequel lesdits Libraires en poursuivront pardevant le Juge de Police, la confiscation avec l'amende contre lesdits Merciers, suivant qu'il est cy-dessus prescrit, &c.

AUTRE du 20. Septembre, qui déclare commune en faveur des Habitans de Cayenne et de Saint Domingue, la Déclaration du 27. Septembre 1732. concernant les Cafés provenant des plantations et cultures de la Martinique et autres Isles Françoises de l'Amerique y dénommées.

ORDONNANCE du Roy, du même jour, concernant les Recruës à faire par les Officiers des Régimens d'Infanterie qui composent l'Armée d'Italie, par laquelle S. M. ordonne l'execution des seize Articles contenus en ladite Ordonnance.

AUTRE du même jour, concernant les Recruës à faire par les Officiers des Régimens de Cavalerie et de Dragons, qui composent l'Armée d'Italie, par laquelle S. M. ordonne l'execution des dix Articles contenus en ladite Ordonnance.

AUTRE du 24. pour regler le nombre des Officiers de ses Troupes de Cavalerie et de Dragons qui auront congé par Semestre, par laquelle S. M. ordonne l'execution des 20. Articles contenus en ladite Ordonnance.

AUTRE du même jour, pour regler le nombre

Digitized by Google

bre des Officiers de ses Troupes d'Infanterie Françoise qui auront congé par Semestre, par laquelle Sa Majesté ordonne pareillement l'execution des 19. Articles contenus en ladite Ordonnance.

ARREST du 17. Septembre, concernant les droits qui se perçoivent aux Marchés de Sceaux et de Poissy.

ORDONNANCE du Roy, du premier Octobre, pour le remplacement des Soldats qui manquent au complet des Régimens et Bataillons de Milice.

AUTRE du même jour, portant Reglement pour le payement des Troupes de Sa Majesté, pendant l'hyver prochain.

ARREST du même jour, concernant le commerce des Laines; et qui ajoûte la peine de confiscation et d'interdiction du commerce en cas de récidive, à l'amende de cent livres pour chacune contravention, ordonnée par les Reglemens.

AUTRE du 4. Novembre qui ordonne que par M. de Vauvré, Maître des Requêtes, à la diligence du Contrôleur des bons d'Etats, il sera aposé scellé sur les meubles et effets du sieur Bragouze, Trésorier General de la Maison du Roy, ensuite fait inventaire et description d'iceux.

ORDONNANCE du Roy du 15. Octobre, pour faire fournir du pain de munition aux Troupes qui seront dans les Places frontieres d'Allemagne, du Pays-Messin, de Flandres, Comté

Digitized by Google

Comté de Bourgogne, Artois, et Picardie, pendant l'hyver prochain.

AUTRE du 25. dudit mois, concernant les Garçons des Paroisses des Provinces Maritimes sujettes à la Milice, qui se sont retirés dans les Paroisses Gardes-Côtes desdites Provinces.

On donnera le mois prochain deux Volumes du Mercure de France, selon l'usage établi; ils contiendront les Piéces qui n'ont pû trouver place dans le courant de l'année, &c.

TABLE.

PIECES FUGITIVES, La Raison, *Allégorie*, 2339
Lettre du sieur Thiout, sur l'Horlogerie, 2348
Bouquet, 2366
Refléxions sur l'Opera des Indes Galantes, 2367
A Mlle Rose, le jour de sa Fête, 2373
L'Arcadien et la Beauté, *Allégorie*, 2375
Derniere Scene de la Tragédie de la Mort de César, de M. de Voltaire, 2378
Paraphrase sur ces paroles, *Rorate Cœli*, &c. 2386
Eloge de l'Abbé de Bellegarde, par le P. Tournemine, 2390
Bouts-Rimés, 2399
Lettre au sujet du Lieu de la Naissance de saint Louis, 2400
Enigme, Logogryphes, &c. 2422

Nou-

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX-ARTS, &c. 2425
Les Œuvres de Théatre de M. de Brueys, 2429
Abregé de Méchanisme universel, 2434
Dissertation sur les anciens Habitans du Pays Soissonnois, 2436
Histoire Sainte selon l'ordre des temps, depuis la Création, &c. 2440
Recueil de plusieurs Pieces présentées à l'Académie des Jeux Floraux, 2445
Discours sur l'Esprit de Societé, &c. 2448
Rentrée de l'Académie des Belles-Lettres, Assemblée publique et Prix Litteraire proposé, 2453
Ouverture du College Royal, 2454
Epitaphes de Moliere, &c. 2455
Anciennes Médailles à vendre, 2456
Nouvelles Estampes, 2459
Cabinet de Coquilles et de Curiosités naturelles, 2460
Enfant d'onze mois haut de 4. pieds et demi, 2462
Chanson notée, 2463
Spectacles; La Rencontre imprévûë; les Déplacés, ou l'Amant Comédien, &c. 2465
Extrait de la Tragédie de Téglis, 2469
Nouvelles Etrangeres, de Russie et Pologne, 2488
D'Italie et Grande-Bretagne, 2500
Armée d'Allemagne, 2502
Armée d'Italie, 2505
Officiers Generaux qui serviront pendant l'hyver, 2508
Addition aux Nouvelles Etrangeres, 2509
Morts des Pays Etrangers, 2511
France,

Digitized by Google

France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 2513
Bouts-Rimés 2519
Benefices donnés, 2520
Morts, Naissances, &c. 2521
Arrêts Notables, 2530

Errata d'Octobre.

PAge 2320. ligne 27. Montvi, *lisez*, Montviel.
P. 2328. l. 24. 1718. *l.* 1728.
Ibid. l. 28. Brean, *l.* Brehand.
P. 2331. l. 31. Caën, *l.* Roüen.
P. 2334. l. 26. Soupiac, *l.* Loupiac.
Ibid. l. 28. Brie-contre-Robert, *l.* Comte-Robert.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 2463. ligne 9. branches, *lisez*, bronches.

La Planche gravée doit regarder la page 2353
Les Chansons notées, la page 2463

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DEDIÉ AU ROY.
DECEMBRE 1735.
PREMIER VOLUME.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
La veuve PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
DECEMBRE. 1735.

PIECES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

ODE,

Tirée du Pseaume 50. *Miserere mei Deus.*

Rappe, grand Dieu, lance ta foudre,
Satisfai tes justes fureurs ;
Qu'un feu vengeur reduise en poudre
Un cœur noirci de tant d'horreurs :
ise cette tête coupable ;
ue la mort la plus effroyable

Digitized by Google

Confonde mon impieté :
Mais plutôt suspends ta vengeance ;
Juge-moi selon ta clémence,
Et non selon ton équité.

Révoque un Arrêt légitime ;
Perds un souvenir odieux ;
Lave de plus en plus le crime
Qui me rend difforme à tes yeux ;
Fai qu'il n'en reste aucune trace,
Seigneur, anticipe la grace
Qu'un jour tu dois faire aux Humains ;
Verse sur moi l'eau salutaire,
Dont la vertu si nécessaire
Fait des Pécheurs autant de Saints.

Que le même œil qui voit mon crime ;
Soit attentif à mes douleurs :
Ton courroux, quoique légitime,
Doit se calmer après mes pleurs.
Si mes regrets, ma pénitence,
Pour me laver de mon offense,
Ne sont pas encor suffisans ;
S'il en reste encor quelque trace,
Détrui-la ; par l'eau de ta Grace,
Suplée aux pleurs que je répans.

Digitized by Google

Seigneur, mon ame épouvantée
De la grandeur de mes forfaits,
D'un nouveau trouble est agitée,
Lorsque je pense à tes bienfaits.
Je sens au fort de ma tristesse,
Mon crime contre moi sans cesse
S'élever au fond de mon cœur;
Laisse le soin de mon suplice,
Le remords prévient ta Justice,
Mon propre crime est ton vengeur.

Ce fut en ta seule présence
Que j'osai violer ta Loi,
Mon crime fait dans le silence,
N'eut point d'autre témoin que toi:
Cependant ma douleur profonde
A la face de tout le monde
T'en vient demander le pardon.
Efface-le de ta memoire,
Seigneur, il y va de ta gloire,
Tu l'as juré par ton saint Nom.

Je fus coupable avant de naître,
Sans consulter ma volonté,
Mon penchant, en recevant l'être,
M'entraîna vers l'iniquité.
Mais quoi? ce penchant déplorable

Digitized by Google

Est-ce un obstacle insurmontable
Au retour de ton amitié ?
Non, non, Seigneur, et mon offense
T'excite moins à la vengeance,
Que ma misere à la pitié.

Eh quoi ! dans la foiblesse humaine
Je vais chercher à m'excuser !
Ah, Seigneur ! quelle excuse vaine !
Qu'elle est peu propre à t'apaiser !
Ne cherchons point de subterfuge ;
Malgré moi, mon cœur est mon Juge ;
Ce cœur me confondra toujours.
Avec ta grace et ta sagesse
On peut surmonter sa foiblesse,
Et tu m'as donné ces secours.

Calme le courroux qui t'enflamme ;
Prêt à lancer le trait vengeur,
Prends l'hyssope ; aussi-tôt mon ame
De la neige aura la blancheur.
Parle à cette ame et la console,
La joye à ta moindre parole
Ranimera ce foible corps ;
De ta voix les charmes extrêmes
Jusques au fond de mes os mêmes,
Exciteront de doux transports.

Digitized by Google

D'un cœur dont l'aspect les offense,
Détourne tes yeux irrités ;
Enseveli dans le silence
Tant d'horreurs, tant d'iniquités.
Grand Dieu, réforme ma Nature,
Et fais que l'esprit de droiture
De mes sens soit toujours vainqueur.
Parle, Seigneur ; la voix féconde,
Qui d'un mot sçût former le Monde,
Peut me former un autre cœur.

Aplique une main salutaire
Aux maux dont je me sens atteint,
Et dans ton Jugement sévere
Ne m'ôte pas ton Esprit Saint.
Suspends l'effet de ta menace ;
Ne rejette pas de ta face
Les vœux ardens que je te fais ;
Rends-moi ma premiere allegresse ;
Au trouble cruel qui me presse
Fais succeder ta sainte paix.

C'est peu que ta bonté t'engage
A me pardonner mes erreurs ;
Seigneur, couronne ton ouvrage ;
Mets le comble à tant de faveurs :
C'est en vain que l'Eau de ta Grace ;

Sion sans murs et sans défense
Au fer d'un ennemi pressant :
Dans ta colere formidable,
Puni, Seigneur, un Roy coupable ;
Mais épargne un Peuple innocent.

Ce Peuple que tu favorises
Plus que le reste des Mortels,
Des offrandes les plus exquises
Chargera pour lors tes Autels.
Dans sa vive reconnoissance
Le sang coulant en abondance,
Inondera tous les Lieux Saints :
Alors avec des yeux propices,
Tu recevras les Sacrifices
Que t'offriront de dignes mains.

De Bologne, M. D. R.

Digitized by Google

LETTRE de M. le Chevalier de Milhau, *Chevalier de l'Ordre de saint Michel, Conseiller au Sénechal et Présidial de Montpellier, à M. de.... sur la pesanteur des Corps liquides.*

J'Ay lû avec plaisir, Monsieur, les Entretiens Physiques du R. P. Regnault; j'ai trouvé une grande érudition dans ce Livre, qui m'a paru très-instructif, et comme vous m'avez paru n'être pas satisfait de la troisiéme Proposition de son vingtiéme Entretien sur la pesanteur des Corps liquides, non-plus que de l'Experience qu'il cite, parce que celle que nous fîmes dans notre voyage de long cours, vous paroît contraire, je vais dans cette Lettre vous communiquer mes idées, déterminer, s'il se peut, sa pensée, et voir si son experience et la nôtre sont effectivement si oposées qu'elles ne puissent se concilier l'une avec l'autre.

Le R. P. Regnault, dans son vingtiéme Entretien sur la pesanteur des Corps liquides, Proposition 3. page, 321. dit: Si l'imagination divise les liqueurs de

Digitized by Google

même espece en parties, en couches ou surfaces de même volume ; ces parties, ces couches ou surfaces pesent à proportion qu'elles sont plus loin de la surface superieure et plus près du fond.

C'est qu'à proportion qu'elles sont plus proches du fond et plus éloignées de la surface superieure, outre l'impression qu'elles reçoivent toujours immédiatement de la matiere subtile, elles sont poussées vers le centre des Corps pesants par plus de parties pesantes, qui ne peuvent passer librement par où la matiere subtile seule, passeroit sans faire nul effort ; et pour nous prouver ce qu'il avance, il cite une experience qui paroît oposée à celle qui fut faite en 1724. sur le Dromadaire, Vaisseau du Roy, allant à Cayenne. Il dit :

L'eau de la Mer est d'autant plus pesante qu'elle aproche plus du fond. On attache à la sonde, qui est un poids considerable de plomb, attaché lui-même à une extremité d'une fort longue corde, on attache, dis-je, à la sonde, une bouteille de verre, cilindrique, ovale ou ronde, vuide, bouchée avec un bouchon enduit de godron, cacheté de cire d'Espagne, fermée avec toute l'exactitude possible. La bouteille vuide, en-

Digitized by Google

traînée par le poids de la sonde, descend dans les abîmes ; retirez-la, vous êtes surpris de voir, *du moins quelquefois*, la bouteille presque pleine d'une eau claire, extraordinairement salée. Comment est-elle entrée dans la bouteille cette eau claire et si salée ? Est-ce que la bouteille à force de descendre, s'est trouvée dans des couches d'eau si pesantes, que dans l'excès de la compression, quantité de parties de sel déliées, mais solides, se sont fait un passage au travers des pores de la bouteille ? et que ces pointes de sel ont emporté dans la bouteille quantité de particules d'eau liées et unies étroitement avec elles ? Il faut du moins qu'à une certaine profondeur l'eau salée de la Mer se trouve étrangement comprimée pour se faire un accès dans la bouteille par les insterstices d'un bouchon couvert et enduit de matieres si compactes. Celle que nous fîmes et qui paroît entierement oposée ; c'est une bouteille pleine d'eau de Mer, fermée avec les mêmes précautions que cy-dessus, jettée de la même maniere par le travers du fameux Fleuve des Amazones, qui par la rapidité de son cours, fait distinguer ses eaux, qui ne sont qu'un peu saumatres à plus de 20 lieuës au large

Digitized by Google

dans l'Océan, et qui retirée, au lieu d'être salée, ne se trouve qu'un peu saumatre, et telle qu'elle est dans les Rivieres où le flux et reflux se fait sentir. Examinons d'abord la Proposition du R. P. Regnault, et découvrons, s'il est possible, la cause de ce Phénomene.

On ne peut disconvenir que la Proposition du R. P. Regnault peut être prise en deux sens; car, ou il a prétendu dire que les couches des liqueurs considerées séparément, pesent plus ou moins à proportion qu'elles sont plus près ou plus loin du fond du Réservoir qui les contient, ensorte que si on les séparoit réellement et qu'on les mît dans une balance, la plus basse l'emporteroit sur celle qui est par-dessus; ou prétend-il simplement dire que ces couches étant les unes sur les autres, un corps placé sous la plus basse couche porteroit un plus grand poids qu'un autre qui seroit placé sous une des couches superieures? et alors sa Proposition revient à celle-cy, que les liqueurs pesent à proportion de leur hauteur et de leur base.

Il semble cependant confondre ces deux sens, qui sont pourtant bien differens; mais de quelque maniere qu'on prenne sa Proposition, elle paroît hors

Digitized by Google

de tout doute. Car dans la pression que souffrent toutes les parties du liquide, il faut nécessairement que les plus compactes et par consequent les plus pesantes, prennent le dessous, puisque c'est sur elles que la matiere subtile, qui est la premiere cause de la pression, agit avec plus de force. D'un autre côté, si à cette pression immédiate que reçoivent les couches inferieures, on ajoûte celle des couches superieures, il en doit nécessairement résulter un plus grand poids; ainsi il est évident, 1°. que les couches considerées séparément pesent d'autant plus qu'elles sont plus près du fond. 2°. Et que, si on les considere posées les unes sur les autres, la plus basse est la plus pesante, puisqu'outre son propre poids elle est chargée des couches superieures.

On voit à l'œil le Méchanisme de la Proposition prise au premier sens dans l'Experience si connuë des quatre Elemens. La limaille, ou le sable confondu avec les liqueurs par l'agitation de la bouteille, descend au fond dès qu'on laisse la bouteille tranquille, et chaque liqueur se place à differente hauteur, selon le degré de son poids. Ce qui arrive à ces quatre Corps differens, doit ar-

Digitized by Google

river aux parties des Corps de même espece ; car, quoiqu'elles paroissent les mêmes à l'œil, il ne faut pas douter qu'il n'y en ait de plus grossieres, et par consequent plus pesantes que les autres, qui par cette raison doivent prendre le dessous.

La Proposition prise dans le second sens, est démontrée en Physique par une foule d'Experiences, et celle du R. P. Regnault la confirme, comme je le dirai plus bas; mais avant que de passer outre, il est bon de remarquer qu'elle ne serviroit de rien, pour prouver que les couches égales d'un liquide prises séparément, pesent à proportion qu'elles sont plus près du fond; car je ne pense pas qu'il ait prétendu attribuer l'effet raporté dans son Experience au poids particulier de la couche d'eau dans laquelle la bouteille nâge. Si cela étoit il faudroit, si l'on tiroit cette couche d'eau du fond de la Mer, qu'on la mît dans un vase, et qu'on y plongeât la bouteille pleine d'air, il faudroit, dis-je, qu'on éprouvât le même effet qui s'est operé au fond de la Mer; puisque cette couche d'eau, pour avoir changé de place, n'auroit rien perdu de son propre poids, ou, ce qui est la même chose, de la

Digitized by Google

pression immédiate qu'elle recevoit de la matiere subtile. Or c'est ce qui est hors de toute vraisemblance et qui n'a pû tomber dans l'esprit d'un si habile Physicien ; c'est ce qui me porte à croire qu'il n'a pris sa Proposition que dans le second sens que nous lui avons donné, et que dans le fond il n'a prétendu que nous aprendre en d'autres termes cette verité si commune parmi les Physiciens, que les liqueurs pesent à proportion de leur hauteur et de leur base.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il ait laissé à quartier bien des Experiences certaines et toujours uniformes, dont on se sert communément, pour ne s'apuyer que sur une Experience qui varie, de son propre aveu : Retirez-la, dit-il, (la bouteille) vous êtes surpris de voir, *du moins quelquefois*, la bouteille presque pleine d'une eau claire, &c. Comment ne s'est-il pas aperçû qu'on ne peut tirer de conclusion certaine pour la découverte d'une cause, lorsque l'effet n'est point fixe et uniforme ? Il paroissoit du moins nécesssaire de rendre raison de cette varieté, mais, sans doute, qu'il suppose qu'il arrive quelque changement dans la multiplication de l'Experience ; par exemple, qu'on ne fait pas descendre

Digitized by Google

la bouteille à la même profondeur; qu'on ne l'y laisse pas un égal espace de tems; que la bouteille ne se trouve pas bouchée avec la même exactitude, &c. car si les circonstances étoient les mêmes, l'effet ne devroit point varier, et il doit passer pour constant qu'il sera toujours le même, suposé que tout soit égal d'ailleurs. C'est dans cette suposition qu'il faut maintenant comparer les deux Experiences, et voir si on peut les concilier.

Ces deux Experiences ont un raport très-prochain, toutes differentes qu'elles paroissent du premier abord. Dans celle du R. P. Regnault, la bouteille qu'on plonge dans la Mer est pleine d'air, et dans la nôtre elle est pleine d'eau. Mais l'air n'est-il pas un liquide qui, comparé avec la matiere qui est au-dessus de notre Atmosphere, paroîtroit, sans doute, avoir autant de solidité que l'eau paroît en avoir, quand on le compare avec l'air que nous respirons? Il ne s'agit donc pour expliquer les deux Experiences, que de découvrir la cause qui chasse l'un et l'autre fluide, pour faire place à des liquides differens; et si l'on en découvre une qui convienne aux deux, c'est à celle-là même qu'il faut s'arrêter, comme étant la véritable.

Digitized by Google

Il est de toute necessité d'attribuer l'introduction de l'eau dans la bouteille pleine d'air, non au poids particulier de la couche d'eau dans laquelle la bouteille nâge, mais à la compression immense des colonnes qui l'environnent de toutes parts.

Pour se former une idée de ce Méchanisme, on n'a qu'à s'imaginer une bouteille de bois bien bouchée, semblable à peu près à la bouteille de verre dont on s'est servi pour faire les Experiences dont il s'agit. Qu'on aplique ensuite des bouts d'épingles contre cette bouteille, il est certain qu'ils penetreront plus ou moins avant à proportion de la force avec laquelle on les pressera, et si chaque pointe en particulier est poussée par une force suffisante, elles entreront toutes dans la bouteille et forceront l'air à leur ceder la place. Que si avec cela on supose que la bouteille est environnée d'eau, on comprend aisement qu'elle s'insinuëra à la suite des bouts d'épingles qui lui auront ouvert le passage.

L'aplication de cette comparaison à ces Experiences est aisée à faire. Les Physiciens conviennent que les particules de sel sont rigides et aiguës, ils se servent

Digitized by Google

même de la comparaison de bouts d'épingles pour en désigner la structure; ainsi on doit concevoir la bouteille au fond de la Mer comme étant environnée des particules de sel qui font effort pour s'y insinuer; tant que la bouteille n'est qu'à une certaine profondeur, la pression des colonnes d'eau n'est pas assés forte pour vaincre la résistance du verre, et il n'arrive aucun changement; mais à mesure que la bouteille descend plus bas, la force des colonnes augmente, et lorsqu'elle est assés grande, les particules de sel sont poussées jusqu'au dedans et la bouteille se remplit.

On conviendra aisément de cette explication, qui n'est pas differente de celle du R. P. Regnault. Mais comment l'apliquer à l'Experience que nous fîmes? La chose n'est pas si dificile qu'elle le paroît, si l'on y veut bien faire attention. On n'a aucune peine à concevoir que les particules de sel et d'eau, penetrant dans la bouteille, comme on vient de l'expliquer, doivent obliger l'air à leur ceder la place. Pourquoi cela? parce qu'on sçait par une Experience continuelle que le sel et l'eau sont communément plus pesants que l'air, et que lorsque ces trois Elemens sont mêlés en-

 semble

Digitized by Google

semble, l'air est obligé de ceder aux deux autres et de prendre le dessus. Je dis que le sel et l'eau sont communément plus pesants que l'air, et qu'ils ne le sont pas toujours; car on sçait que lorsqu'ils sont rarefiés, ils deviennent plus legers et s'élevent dans les airs pour y former les exhalaisons et les nuages. De cette Observation il s'ensuit que pour apliquer l'explication du R. P. Regnault à notre experience, il n'y a qu'à supposer que l'eau saumatre étoit plus pesante que l'eau salée dont on avoit rempli la bouteille; ou plutôt on doit nécessairement conclure qu'elle l'étoit effectivement, puisque sans cela jamais elle n'auroit forcé l'eau salée à lui ceder la place. Il n'y a, au reste, aucun inconvenient à supposer qu'une eau moins salée soit plus pesante qu'une autre qui l'est davantage. On conçoit sans difficulté que la chose est possible, et on sera aisément porté à croire que la chose étoit ainsi dans le cas dont il s'agit, si l'on fait attention que l'eau salée avoit été prise à la surface de la Mer, et que l'eau saumatre étoit au fond de l'abîme. La grande difficulté des deux Experiences consiste à trouver une force capable de vaincre la résistance du verre. On la trouve dans

Digitized by Google

la pression des colomnes de l'eau, et cette résistance vaincuë, les deux Experiences n'ont plus rien que de commun et d'ordinaire. Une liqueur plus pesante doit chasser celle qui l'est moins. L'eau doit chasser l'air, et une eau plus pesante doit faire ceder celle qui ne pese pas tant qu'elle. Si ce dernier point souffroit quelque difficulté, qu'on fasse attention à ce qui arriveroit à de l'huile qui seroit contenuë dans une bouteille, si l'on y versoit de l'eau, l'eau ne prendroit-elle pas le dessous, et si l'on en versoit assés, ne chasseroit-elle pas entierement l'huile hors du vase? Pourquoi la même chose n'arriveroit elle pas à deux eaux differentes, dont l'une l'emporteroit autant sur l'autre pour le poids que l'eau commune l'emporte sur l'huile?

On trouve dans Polinierè une Experience très-propre à éclaircir cette matiere. On prend une bouteille dont l'ouverture est petite, on cole un morceau de plomb au fond de la bouteille par dehors, pour lui donner plus de poids; on remplit cette bouteille d'un vin rouge (le plus délicat est le meilleur) et on la plonge dans un vase plein d'eau; dans cette situation on a le plaisir de voir monter le vin en forme de filet,

Digitized by Google

percer l'eau et aller occuper sa surface : ensorte que si l'Experience dure assés long-tems, on retire la bouteille entierement pleine d'eau. N'est il pas visible que c'est elle qui par le surcroît de sa pesanteur a contraint le vin à lui ceder la place ?

De tout ce qu'on vient de dire, il s'ensuit, je pensé, assés clairement, que les deux Experiences, loin d'être opposées, ne sont dans le fond qu'une même Experience. Mais il reste à expliquer par quels endroits l'eau s'introduit dans les bouteilles. Est-ce par le gouleau de la bouteille élargi, par les pores du verre ? ou par ceux de la cire d'Espagne ? Ce n'est certainement que par une de ces trois voyes. Mais premierement on ne peut penser que ce soit par l'élargissement du gouleau, cet élargissement paroît même impossible ; car il n'y a que les colonnes d'eau qui pesent sur l'orifice du gouleau, ou plutôt sur la cire d'Espagne, qui tendent à procurer cet élargissement ; et ces colonnes étant plus courtes que celles qui compriment ses côtés, elles ne sçauroient vaincre la résistance de celles-cy ; car ce sont trois Principes avoüés des Physiciens ; qu'un Corps se meut toujours vers le lieu par

Digitized by Google

où il est le moins poussé ; que les colonnes d'un liquide sont d'autant plus pesantes qu'elles ont plus de hauteur, et qu'elles pesent autant par côté qu'en ligne perpendiculaire. L'eau ne peut donc s'être introduite que par les pores du verre ou par ceux de la cire d'Espagne. Mon sentiment pourtant seroit, que c'est par les pores du verre, en quoi je ne serois pas d'accord avec le R. P. Regnault, mais pour ne laisser aucun doute et être en état de décider sûrement, il n'y auroit qu'à se donner la peine de faire l'Experience avec deux bouteilles, dont l'une fût fermée hermétiquement et l'autre avec la cire d'Espagne ; car si l'Experience ne réüssissoit pas dans la premiere, il seroit évident que l'eau seroit entrée par les pores de la cire. C'est ce que je me promets d'executer dans peu et je vous en ferai part. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Montpellier le 20. *Septembre* 1735.

Digitized by Google

IMITATION
DE L'ODE D'HORACE.

Eheu fugaces Posthume, &c.

LE tems passe, Damon; d'une courte jeunesse
Il ne nous reste plus qu'un fâcheux repentir;
Et déja la froide vieillesse,
De la mort vient nous avertir.

Nous mourrons tous; et contre le trépas
Ni ta haute naissance,
Ni ta rare science
Ne te défendront pas.

Eusses-tu soumis à tes loix
Plus d'Etats que n'en eut la Puissance Romaine;
Tu sentiras les coups de la Mort inhumaine;
La cruelle qu'elle est n'épargne pas les Rois.

Les plus fameux Héros dans la paix, dans la guerre,
Ont tous subi ce triste sort.
Et ceux à qui cédoit la Terre;
N'ont pû résister à la mort.

Digitized by Google

En vain par de longues prieres
De ce funeste joug voudrois-tu t'affranchir ;
Damon, les Parques sont trop fieres,
Pour se laisser fléchir,

Quelque apas qu'ait pour toi ta charmante Moitié
La Mort, Déesse inexorable,
Séparera sans aucune pitié,
Ce qu'un commun amour rendoit inséparable.

Ne crois pas retrouver aux infernales rives
Tes fastueux Palais ;
Ni ces rians Jardins qu'avec soin tu cultives ;
En perdant la lumiere on perd tout pour jamais.

Use de tes trésors ; tes héritiers avides
Dissiperont ces biens avec peine amassés ;
Et ces coffres poudreux l'un sur l'autre entassés
Par leurs mains seront bien-tôt vuides.

Ces vins qui sous triple serrure
Dans tes Celliers étoient ensevelis ;
Bien-tôt par eux prodigués sans mesure,
Couleront à grands flots sur tes riches Tapis.

J. M. H. Fresneau, âgé de 17. ans.

Digitized by Google

LETTRE d'un Solitaire, écrite aux Auteurs du Mercure de France, sur un Livre nouvellement imprimé, &c.

L'Eloge qui vous est venu depuis peu et qui est inseré dans votre Journal de Septembre dernier, de la Vie des SS. *Exupere* et *Loup*, Evêques de Bayeux, m'a fait naître l'envie de voir cette nouvelle Brochure. J'ai reconnu par un Avis au Lecteur, qui est au frontispice, que l'Editeur s'est simplement donné la peine de transcrire cet Avis sans aller plus loin, et sans éxaminer le Livre. Je n'ai pas beaucoup de Livres dans ma solitude; mais je me munis volontiers des nouveaux, et avec l'aide de quelques collections que j'ai faites autrefois, lorsque j'étois dans le siecle, je suis en état de fournir quelques Observations qui pouront peut-être avoir leur utilité. J'avois autrefois la vie des SS. de M. Baillet, et je prenois plaisir à confronter ce qu'il dit avec ce que les Bollandistes avoient dit avant lui. Maintenant que je suis privé de ce Livre, je consulte pour m'instruire l'Histoire de l'Eglise Gallicane du Pere

Digitized by Google

Longueval Jesuite. Ce Pere m'a paru suivre une exacte Chronologie, quant à la fondation de l'Eglise de Bayeux. Il l'a placée vers l'an 370. Je vois bien que lorsqu'il a traité l'article de S. Exupere, il avoit devant les yeux cette décision du celebre Papebrok, son ancien confrere. *Habetur Bajocassini Episcopatus initium ad quarti Sæculi finem referibile.* Elle est au troisiéme Tome de May p. 619. col. 1.

Le Pere Longueval ne se dément point lorsqu'il parle des successeurs de S. Exupere. Il dit hardiment qu'on ne sçait presque rien de celui qui est apellé Regnobert, *et cela par la faute de l'Historien de sa vie qui ne merite aucune croyance.* C'est souscrire pleinement à la qualification de *très fabuleuse Legende* que Papebrok lui avoit donné : *Fabulosissima.* C'est cependant sur cette Legende qui comprend les actions pretenduës de S. Exupere et de S. Loup, et qui a passé pour écrite et composée par S. Loup même, qu'on nous donne aujourd'hui une vie en François de ces deux Evêques.

On blâme ceux *qui n'avoient pas pris la peine d'examiner à fond cette très-ancienne Legende Latine qu'on a découverte*, dit-on, *dans le Tresor du Chapitre de S. Spire de Corbeil.* On critique ensuite ceux qui

pensent

Digitized by Google

pensent que *S. Exupere n'a pas été envoyé en France par le Pape S. Clement : ce qui est*, ajoute-t'on, *une supposition contraire au témoignage des Auteurs les plus anciens.* Et pour se concilier le lecteur, on l'exhorte en ces termes : *Ainsi, mon cher lecteur, abandonnez ces ouvrages apocriphes pour vous attacher uniquement à celui qui a été composé après une recherche faite dans la derniere exactitude.* Si on prend la peine de lire le commencement de la vie de S. Exupere, on sera en état de juger jusqu'où ont été poussées ces recherches si vantées. On y fait d'abord naître ce Saint à Rome environ *l'an soixante-six de J. C.* On ne manque pas ensuite à l'exemple de Jacques *de Voragine*, de tirer un pronostic avantageux de son nom. L'Historien le fait ensuite envoyer à Athenes pour achever ses études, et le met aussitôt en relation avec S. Denis, premier Evêque de cette ville. Ainsi finit le premier chapitre de cette Histoire. Vous me dispenserez d'en produire davantage.

Je ne pretends pas combattre les Miracles que l'intercession de ce Saint et celle de S. Loup a operés depuis que leurs reliques sont à Corbeil ; je les admets tous. Mais je ne sçaurois admettre une Legende qui debute, comme je viens de vous

Digitized by Google

le dire. Paris est-il si eloigné de Corbeil que personne n'ait pû venir de-là pour s'instruire ? j'avois crû, au reste, cette petite ville du Diocèse de Sens, mais le Martyrologe de Paris, imprimé en 1727. chés J. B. Delespine, m'assure qu'elle est du territoire de Paris.

Ce Martyrologe, qui doit être de quelque consideration à Corbeil, marque la mort de S. Exupere premier Evêque de Bayeux, *Circa finem quarti Sæculi*, et celle de S. Loup vers l'an 465. Je ne puis pas croire que ce Martyrologe Diocèsain, à la confection duquel l'authorité de l'Archevêque et le consentement du Chapitre de la Metropole ont concouru, soit regardé à Corbeil comme un ouvrage *apocriphe*. J'inviterai plutôt l'Editeur de la vie de nos deux Saints, à recommencer de nouveau *sa recherche dans la derniere exactitude*, à ne pas prendre des fables pour des verités, et des Auteurs *masqués* pour des Auteurs réels. C'est un langage que j'emprunte du P. Papebrok, qui dit en parlant des origines de l'Eglise de Bayeux, à l'endroit ci-dessus [illegible], que l'Histoire Ecclesiastique sera remplie de difficultés et d'embarras, tant qu'on ne démasquera pas ces Ecrivains, que la simplicité des derniers siecles a soufferts,

Digitized by Google

parce qu'ils favorisoient la devotion que les Villes et les Peuples ont de faire remonter le plus haut qu'ils peuvent la fondation de leurs Eglises : *Quandiu personatis illis scriptoribus non detrahitur larva, seculorum aliquot patientiâ nitens, et favore urbium ac populorum sua suarumque Ecclesiarum principia quam antiquissima dici gaudentium et credi cupientium.*

Je suis, &c.

SONNET

EN BOUTS-RIMES.

COmbien d'égarements dans l'homme le plus *Sage* ?
Peut-on en trouver un tel que le veut *Platon* ?
Tel qu'on croit galant homme est digne du *Bâton*,
Tel qui nous paroît doux a le cœur plein de *Rage*.

Dans les pieges d'amour j'en vois un qui s'en *Gage*,
Cet autre est hipocrite, et contrefait *Caton*,
Celui-ci dans l'yvresse a puisé maint *Bouton*,
Et des plus insensés il merite la *Cage*.

Digitized by Google

L'ambitieux souvent est plus haut que *Jupin* ;
Et tombant tout à coup est plus bas que *Crispin* ;
Ridicule en hauteur, ridicule en sa *Chutte*.

Homme, tout cœur moins fort que celui d'un *Lapin*,
Plus agité des vents que ne l'est un *Sapin*,
A mille passions tous les jours est en *Butte*.

M. C.

LETTRE écrite aux Auteurs du Mercure le 24. Octobre 1735. sur une Inscription nouvellement découverte à Sens.

JE viens, Messieurs, de recevoir une Lettre de Sens dans laquelle on m'annonce la découverte qu'on y a faite sur la fin du mois de Septembre dernier de deux Inscriptions veritablement antiques, en démolissant une demi-Lune qui avoit été construite proche la Porte du Fauxbourg *Saint Pregts*, durant les guerres civiles, après la mort d'Henry III. Ce travail ayant exigé qu'on enlevât beaucoup de terre qui couvroit le bas des murs de la ville; il parût d'abord sur une Pierre qui faisoit partie de ces murs, une Inscription

 fort

Digitized by Google

fort simple, mais néanmoins considerable dans sa briéveté, parce que les Lettres Romaines qui la composent, sont de quatre pouces de hauteur. On y a lû :

S. VESTAEM

Il y a un gros point triangulaire après la premiere Lettre, et il n'y en a point après aucune des autres.

Malgré cette circonstance nécessaire à remarquer, quelques Curieux du Pays se sont imaginé sur les principes du Pere Hardouin, de misterieuses Sentences, composées d'autant de mots qu'il y a de Lettres dans cette Inscription, suposant que la Lettre S. signifie là la Ville de Sens. Le Sçavant de cette ville qui me fait part de cette découverte, en donne une explication qui me paroît mieux fondée et plus dans le stile des Inscriptions Romaines ; il croit avec raison que c'est la faute du Graveur ou un effet de la vetusté du Monument, s'il ne paroît pas de point après VESTAE immediatement avant la Lettre M, de même qu'il y en a un avant ce premier mot, l'usage de certains siecles ayant été de mettre après chaque mot un point formé en petit triangle, ainsi que j'en ai vû en differentes Villes. Ce Sçavant a crû pouvoir supo-

Digitized by Google

ser ce point, et qu'il étoit peut-être marqué moins profondément que le premier. Le nom de la Déesse Vesta se trouve par ce moyen entre deux Lettres initiales, ce qui l'a déterminé à expliquer la lettre S par le mot *Sacrum*, et la lettre M par *Matri*. C'est donc, selon lui, un Monument consacré à la Déesse Vesta Mere :

SACRUM VESTAE MATRI.

Le même Curieux me marque que l'Inscription est de même longueur, que la pierre qui a trois pieds quatre pouces en ce sens. Il ajoûte qu'on voit clairement que cette pierre a été polie exprès pour mettre cette seule ligne ; car, dit-il, au dessus il y a une saillie qui est en quelques endroits de cinq à six lignes d'épaisseur, laquelle saillie est toute brute.

On commençoit déja à recouvrir cette Pierre pour continuer l'ouvrage, lorsque M. l'Archevêque averti de cette découverte dans une Ville où les Inscriptions sont rares, se transporta sur le lieu. Le Prélat auroit souhaité que l'Inscription fut restée en état d'être vûë par les Connoisseurs ; mais comme cela ne pouvoit pas s'accorder avec la continuation de l'ouvrage, M. le Maire de la Ville proposa de faire ôter cette Pierre du corps des murailles et d'en remettre d'autres en la

Digitized by Google

place. Ce qui fut résolu ; mais après avoir détaché la Pierre de cet endroit, il se trouva qu'elle étoit taillée en corniche saillante, de huit pouces au moins, dans la partie interieure du mur, et on aperçut même dans cette operation que toutes les pierres voisines étoient chargées de quelques Ornemens d'Architecture.

Plusieurs Citoyens anciens et dignes de foy, déclarerent à cette occasion, que ceux qui avoient fait visiter l'interieur des murailles de Sens auprès desquelles leurs maisons étoient assises, avoient trouvé dans toute l'enceinte, que les grosses pierres qui font partie de leur masse, (sur tout dans les fondations et aux côtés des anciennes Portes,) étoient toutes generalement chargées de moulures, de corniches, de fragments de Colonnes, de Pilastres, et d'autres Piéces et Ornemens d'Architecture. Ils ajoûterent que dans un vieux mur que M. le Lieutenant General avoit fait démolir pour faire une serre d'orangers, il s'étoit trouvé sous les decombres un bas relief qui represente une femme depuis la ceinture en haut, à peu près dans l'attitude d'une Cybele qui est gravée dans le grand Recueil du P. de Montfaucon.

Je ne sçaurois vous entretenir de la

Digitized by Google

de la seconde Inscription que je n'aye eu sur ce sujet une plus ample explication avec M. l'Abbé Fenel, Chanoine de l'Eglise Metropolitaine, le même qui m'a écrit de Sens; c'est à lui que cette ville a l'obligation de ce que le monument dont je viens de parler est tiré de l'obscurité, et de ce qu'il sera mis en place d'être vû, tandis qu'il y en a peut-être un grand nombre qui sont restés cachés dans l'interieur des murs de la ville, et qui y resteront toûjours Il m'aprend que Messieurs du Corps Municipal ont fait present de cette Pierre à M. l'Archevêque, et qu'ils lui ont donné par là une marque de leur reconnoissance pour la liberalité que ce Prélat a faite en faveur des travaux publics. Ces sortes d'Inscriptions, au reste, qui marquent l'antiquité des villes, ne devroient jamais sortir de celles où elles ont été découvertes; et lorsque des particuliers chés qui on les trouve veulent les vendre ou les donner à des Etrangers, comme cela arrive souvent, il est du devoir des Officiers Municipaux d'empêcher ces alienations, et de faire plutôt placer ces Monumens dans les Hôtels de Villes, ou en quelque autre Lieu aussi sûr.

M. Fenel m'a fait part des Reflexions qu'il a faites depuis ces découvertes sur

Digitized by Google

l'antiquité des murs de Sens. Je suis persuadé comme lui qu'ils n'ont point été construits du temps du Paganisme, mais seulement depuis que le Christianisme fut bien établi, et qu'on eut détruit les Temples des Idoles. Ce fut alors, dit-il, qu'à Sens comme ailleurs, on employa à la construction des murs de la Cité Chrétienne les débris de ces Temples, ce qui fait, que quand on peut fouiller dans ces murs, on y trouve toutes ces piéces confonduës et mi-es indifferemment dans les fondations. J'ai vû les preuves de cela en beaucoup de villes du Royaume. Je suis, &c.

La conformité du sujet nous engage à donner ici une Inscription Romaine, qui nous a été communiquée depuis peu par un Homme de Lettres de la Ville d'Arles. Elle est gravée sur un Cippe de Marbre blanc, qui fut trouvé en creusant la terre aux environs de cette Ville, dans l'Endroit qu'on nomme *les Champs Elizées*. Il en fut tiré pour être placé dans la galerie de M. l'Archevêque d'Arles d'aujourd'huy. Le Cippe de figure quarrée à trois pieds et demi de hauteur, sur deux pieds de largeur, et porte l'Inscription qui suit en très beaux caracteres.

Digitized by Google

D M
G PAQVI. OPTATI
LIB. PARDALAE IIIII
AUG. COT. IVL. PAT. AR.
PATRON EIVSDEM
CORPOR. ITEM PATRON
FABROR. NAVAL. VTRICLAR
ET CENTONAR. C. PAQVIVS
EPICONUS. CVM. LIBERIS SVIS
PATRONO. OPTI. ME. MERITO.

On a placé aussi depuis quelques mois un autre Monument de Marbre blanc dans la même galerie. Sa hauteur n'est que d'un pied et demi sur un pied de largeur, avec environ deux pouces d'épaisseur. On y lit cette Inscription.

DIVO. CLAVDIO
EX. TESTAMENTO
L. VALERI
PLACIDI

On doit la conservation de ce Marbre, découvert autrefois à Salon, aux soins du fameux Nostradamus, lequel le plaça dans sa Maison, où il est resté jusqu'au temps qu'il a été transporté au Lieu que nous venons de dire.

La personne à qui nous devons ces instructions, assure que tout le Territoire

Digitized by Google

d'Arles est rempli de beaux Monumens d'antiquités, et de Monumens instructifs, on en juge par la facilité qu'il y a d'en découvrir, pour peu qu'on remuë la terre au hazard. Il n'en est pas de même ailleurs : on vient de voir qu'à Sens il faudroit démolir les murailles de la Ville pour trouver quelques Inscriptions. Quoique la ville soit ancienne, celle d'Arles l'emporte par sa haute Antiquité et par d'autres titres.

*****:***:*******

LA CRUAUTE' PUNIE,

A Mlle de Pl.....

EGLOGUE.

Damon, Doris.

DAmon aimoit Doris, mais jamais l'inhumaine
D'un mot ni d'un regard ne soulagea sa peine ;
Un souris gracieux eût adouci son sort,
Un baiser l'eut tiré des portes de la mort ;
Ce Berger eût toujours les rigueurs en partage,
L'espoir même jamais ne flata son courage,
S'il cherche sa Bergere, ingrate elle le fuit,
Comme une biche évite un chasseur qui la suit ;

Digitized by Google

Il ne voit que dédains chés l'injuste Bergere,
Il ne voit dans ses yeux que haine, que colere,
Enfin las de soufrir et de sa mort certain
Il s'en va chés Doris un lacet à la main;
Il arrose d'abord la porte de ses larmes,
La mort qu'il va chercher est pour lui sans allarmes,
Belle Doris, dit-il, plus dure qu'un rocher
Mon amour ni mes pleurs ne te sçauroient toucher,
Tu joins aux traits vainqueurs d'une aimable Déesse
Toute la cruauté d'une horrible tigresse;
Je vais te délivrer d'un objet odieux,
Ce lacet pour jamais me soustrait à tes yeux;
Je descends aux Enfers où ta rigueur m'envoye;
Pour guerir de mes maux je n'ay que cette voye;
Là buvant de l'oubli les ondes à longs traits
Je pourai quelque jour oublier tes attraits;
Reçoi de ton Amant un conseil salutaire,
Lorsque tu me verras privé de la lumiere,
Sortant de ta maison pousse au moins un soupir;
Auteur de mon trépas marque ton repentir,
Honore ton Amant de précieuses larmes,
Tes pleurs augmenteront et ta gloire et tes charmes,
Crains-tu que par ces pleurs Damon ressuscité
Ne renouvelle encor son importunité?
Elevez-moi, Bergers, un Sepulchre honorable,

Digitized by Google

Et gravez ces deux Vers sur un Marbre durable,
» Les rigueurs de Doris ont terminé mon sort,
» Pardonnez lui, Bergers, elle a pleuré ma mort.
Ainsi parla Damon, et ce lacet funeste
De ses jours malheureux soudain trancha le reste;
Doris parut bientôt; un cortége d'Amans
Témoignoit son ardeur par ses empressemens;
Des plus galans Bergers elle étoit entourée,
De roses, de jasmins sa tête étoit parée,
Son Berger se presente au lacet attaché;
De ce cruel objet son cœur n'est point touché;
Elle insulte au malheur de ce Berger peu sage,
Une joye indiscrete éclate en son visage,
Elle entre en folâtrant au Temple de l'Amour;
De danses, de plaisirs s'occupe tout le jour,
Et l'esprit enyvré d'un orgueil qui la flate
Elle se fait honneur de passer pour ingrate;
Un Marbre travaillé * par l'Art aidé du Tems
Représentoit le Dieu qui venge les Amans,
L'Amour dans son courroux rend ce Marbre sensible;
L'agite par trois fois d'une façon visible
Et pour punir enfin le mépris de ses loix
Le poussant sur Doris l'accable de son poids;
La Bergere expira, malheureuse victime
De son indifference elle expia le crime;
On entend dans les Airs soudain un bruit confus;
» Cupidon est vengé, l'ingrate ne vit plus.

* *L'Art & le Tems sont personifiés.*

Digitized by Google

Ce fait prodigieux fût gravé dans le Temple,
Profitons, croyez-moi, de ce terrible exemple,
Sage dans mon dépit, Iris, je vous promets
Que pour vous votre Amant ne se pendra jamais;
Si je me pends pourtant, car tout homme est fragile,
N'allés pas vous railler de mon esprit débile,
Soupirez par honneur, pleurez du moins un peu;
Les Filles de pleurer se font souvent un jeu;
Vous serez bien plutôt par un autre adorée,
Et ma perte sera sur le champ reparée.

Pierre Defrasnay.

MEMOIRES pour servir à l'Histoire des Théatres, de la décadence des Spectacles et de leur renouvellement, &c.

LA fin du regne d'Auguste fut le commencement de la décadence de la belle Poësie : sous Tibere, Caligula, et Claude, elle parut languissante; Petrone, Perse et Juvenal en firent voir les derniers efforts, et quelque temps après elle sembla expirer avec Martial.

Rome avoit porté si loin ses conquêtes qu'elle étoit devenuë la Capitale du Monde; on y voyoit arriver un nombre infi-

Digitized by Google

ni de gens de differens Pays, qu'elle avoit soûmis à ses loix; l'assemblage de Grecs, de Syriens, d'Espagnols, et de Gaulois en corrompirent le langage, et les Beaux Arts s'en ressentirent bientôt: la Poësie ne fut plus qu'un amas de pointes recherchées, et souvent obscenes: les Chrétiens qui en trouvoient la lecture oposée aux bonnes mœurs, n'oublioient rien pour la décrier, et ils se servoient à propos du mépris qu'on avoit déja pour elle. Enfin l'épouvante qu'Alaric et les autres Barbares porterent dans toute l'Italie pendant le quatriéme siecle, fit presque entierement taire les Muses: nous n'avons de ce tems-là que les Vers d'Ausonne qui soyent suportables.

Après la décadence de l'Empire Romain le Théatre ayant été abandonné, aussi-bien que les Lettres en general, la barbarie succeda et regna dans le monde pendant une longue suite de siecles. On ne commença à la dissiper que vers le quinziéme. Dans cette renaissance des Arts et des Sciences, l'ardeur trop violente de vouloir imiter les anciens, a fait que nos premiers Auteurs, bien loin d'arriver à la gloire ni à l'excellence des Anciens, sont restés bien loin derriere eux. Ils ne considéroient pas que les goûts des

Digitized by Google

nations sont differens, aussi bien que celui des tems et des esprits.

Les Cirques et les Amphitéatres dont on montre encore aujourd'hui les débris dans les principales villes de France, qui ont été les premieres sous la domination des Romains, ne laissent aucun lieu de douter, qu'après leurs conquêtes des Gaules, ils y établirent tous les Jeux et tous les Spectacles qui etoient en usage à Rome.

La décadence de l'Empire au commencement du cinquiéme siecle, attira celle de ces mêmes Jeux et les ensevelit, pour ainsi dire, sous les ruines des Lieux où ils avoient été autrefois représentés. Les armes victorieuses des François, des Bourguignons, et des autres Conquerans qui en partagerent les Provinces entr'eux, donnerent bien d'autres Spectacles à l'Europe.

Nos premiers Rois tout occupés à conserver ou à étendre leurs conquêtes, et à s'affermir sur leur nouveau Trône, plus souvent à la tête de leurs Armées que dans leurs Palais, négligerent long-temps les Jeux et les plaisirs, qui ne sont ordinairement que les fruits d'une heureuse et parfaite tranquillité.

Delà vient que dans les Histoires de ce temps-là il n'est fait mention que des

Digitized by Google

seuls Histrions ou Farceurs, les plus méprisables de tous les Comédiens anciens, lesquels n'étant sédentaires en aucun lieu permanent, continuerent à courir le monde, et à représenter leurs bouffonneries dans les Places publiques, ou dans les maisons des particuliers qui les y appelloient pour s'y donner ce plaisir. Ils ne furent pas long-temps sans abuser de la liberté qu'ils se permettoient : les obscenités et les insolences qu'ils mêlerent dans leurs récits et dans leurs postures, les rendirent enfin odieux, et leur attirerent également l'indignation de l'une et de l'autre des deux Puissances, la Spirituelle et la Temporelle. Charlemagne les mit au nombre des Personnes infâmes, et auxquelles il n'étoit pas permis de former aucune action en Justice.

Les Conciles de Mayence, de Tours, de Rheims, et de Châlon sur Saone qui furent tenus l'an 813. défendirent aux Evêques, aux Prêtres et aux autres Ecclésiastiques d'assister à aucuns de ces Spectacles, à peine de suspension, et d'être mis en penitence. Charlemagne autorisa cette disposition par une Ordonnance de la même année ; elle est fondée sur ce motif, que pour se conserver l'ame pure de tous vices, il falloit éviter de voir ou

Digitized by Google

d'entendre les insolences de ces Jeux sales et honteux des Histrions. *Histrionum turpium et obscœnorum insolentias jocorum.*

Ils furent enfin tellement décriés, que l'usage en étoit aboli, lorsque Hugues Capet parvint à la Couronne; du moins on ne trouve nulle part que depuis ce temps-là il en soit fait aucune mention.

Des Bardes et des Druides.

L'Histoire du Théatre François a tant de raport à celle de la Poësie, qu'on ne doit pas être surpris de trouver souvent des choses qui semblent n'apartenir qu'à cette derniere; mais qui pourtant ne laissent pas d'être du sujet dont il s'agit ici, et servent à l'éclaircir.

Les Bardes furent les premiers des Gaulois qui firent des Vers; on les apelloit ainsi, parce que Bard V. Roy des Gaules les avoit mis en réputation; ils composoient des Poëmes pour relever la gloire des Grands Hommes, et pour flétrir la mémoire des impies, et ils les chantoient sur leurs instrumens en public pour inspirer aux jeunes gens de l'amour pour la vertu, et leur donner de l'horreur pour le vice. *Sunt autem apud eos Carminum melicorum Poetæ, quos Bardas nominant. Hi ad*

Digitized by Google

instrumenta Lyris non dissimilia aliorum laudes, aliorum vituperationes decantant. Diodor. Sicul. l. 5. p. 308.

En Bretagne où l'on a encore beaucoup de mots Gaulois, on apelle *Bards* les joueurs de vielle et de violon, qui vont chanter par les villages. La Poësie passa des Bardes aux Druides qui étoient les Prêtres de la Nation et souvent les Juges des Gaulois. Il y avoit parmi eux quatre sortes de personnes comprises sous le mot general des Druides; sçavoir les *Vaceres* qui vaquoient aux Misteres de leur Religion; les *Eubages*, qui jugeoient des prodiges, pour en tirer des conjectures de l'avenir; les *Sarronides*, qui rendoient la justice et instruisoient la jeunesse Gauloise dans les Sciences et dans les Arts; et les *Bardes*, qui celebroient les Faits Héroïques des Grands Hommes.

Dès que Cesar eut achevé de soûmettre les Gaules, on commença à y parler Latin, et ce changement de langage fit oublier tout ce qu'avoient fait les Bardes et les Druides; comme ils n'avoient point de Livres, il ne nous est rien resté des uns ni des autres.

Diodore de Sicile, déja cité, marque que ces derniers étoient en si grande veneration, et avoient tant d'autorité parmi

Digitized by Google

le Peuple, que leur chant arrêtoit quelquefois la fureur des Gens de guerre, séparoit et pacifioit des Armées prêtes à se donner bataille; tant il est vrai, ajoûte le même Auteur, que même parmi les Nations Barbares, la sagesse l'emporte sur la force, et Mars cede aux Muses, *Sic apud ferocissimos quoque Barbaros sapientiæ ira cedit, et Mars reveretur Musas.* On croit que ces Bardes habitoient sur cette Montagne du Pays Axois en Bourgogne, qu'on apelle encore Mont Bart, en Latin * *Mons Bardorum.*

Ils faisoient, comme on l'a dit, l'Eloge des défunts par des chansons funebres. Les anciens Gaulois en faisoient grand cas, les estimant comme Philosophes et Politiques, &c. Les Bardes loüoient ou blâmoient en Vers Gaulois de leur composition, les Personnages illustres, morts ou vivans. Ce que Diodore, Strabon et Lucain témoignent avoir duré en Gaule jusqu'en leur tems. Les Semnothées mettoient en Vers les Cantiques de leur Religion, et les Druides leurs Loix.

Il y a quelques Auteurs qui tiennent que le nom de Druide est Hebreu, du mot *Derassim*, *Drussim* ou *Drissim*, qui veut dire Contemplateur: c'est aussi pour ce

* *Amm. Marcel. l. 15.*

Digitized by Google

sujet que Diogene Laerce les compare aux Sages de Chaldée, aux Philosophes de Grece, aux Mages de Perse, et aux Gimnosophistes des Indes; ils étoient grands Théologiens, au raport de Diodore de Sicile, et croyoient si fort l'immortalité de l'ame, qu'ils prêtoient volontiers de l'argent ou quelque autre chose en ce monde, à condition qu'on le rendroit en l'autre; ce qui a fait dire à Valere Maxime, qu'il faloit qu'ils crussent à la Metempsicose. Il n'y avoit qu'eux qui fussent les Juges de toutes les affaires publiques et particulieres; leurs Arrêts étoient conçûs en Vers, et passoient pour des loix inviolables.

Des Runes ou Rimes.

Les Romains avoient cru que pour contenir les Gaules sous leur domination, il falloit en mettre les Lieux les plus considerables hors d'état de se défendre. Plus de 1200. Villes et Bourgs virent tomber leurs murailles en peu de tems: c'est ce qui donna lieu à divers Peuples d'y faire des incursions; les Gots furent les premiers qui inonderent ce Pays sans défense, et selon quelques Historiens, ils aprirent aux Gaulois l'art de rimer. Leurs Poëtes s'apeloient Runets, et leurs Ouvrages

Digitized by Google

Runes. Dans la suite au lieu de Runes on les apella Rimes. Ceux qui soûtiennent cette opinion, disent que les Septentrionaux, connoissoient long temps auparavant la Poësie rimée; qu'ils l'ont porté dans tous les Pays où ils se sont établis, et que dans les differentes destinations qu'ils faisoient de leurs enfans, ils en choisissoient toujours deux, l'un pour être Poëte, et l'autre pour être Faiseur de Contes : le premier mettoit en Vers tout ce que ses ayeux avoient fait de mémorable, et le recitoit les jours de Fêtes pour divertir sa famille; et le second chargeoit sa mémoire de quantité de Fables et d'Histoires, dont les recits servoient à adoucir les chagrins et la mélancolie de ceux qui ne pouvoient pas dormir. Selon le Chevalier Temple il y a encore en quelques endroits du Nord, de ces conteurs mercenaires, qu'on apelle quand on a des insomnies.

Des Fatistes.

Dès que les François eurent fondé dans les Gaules cette grande Monarchie, qui pendant plus de douze siecles s'est maintenuë avec tant de lustre, on y vit fleurir les Beaux Arts et les Sciences : il y eut de nouveaux Poëtes qu'on apelloit Fatistes.

Digitized by Google

Ce mot est fait à l'imitation du ποιητὴς des Grecs, qui signifie Faiseur; Nicod écrit *Factiste*, et l'explique en Latin par *Comicus Poeta*.

Ces Poëtes composoient de petits Ouvrages qu'ils faisoient chanter à des chœurs, accompagnés de danses, et cet amusement avoit quelque ressemblance à celui des Grecs, qui donna la naissance au Poëme Dramatique. Nos premiers Rois se délassoient souvent l'esprit à entendre reciter les Vers des Fatistes.

Dans la suite le langage changea dans toute la France, et ne fut plus qu'un melange bizarre de Latin, de Gaulois et de François, et les productions des Fatistes eurent le même sort que celles des Bardes et des Druides.

Des Troubadours ou Trouveres.

C'est en Provence, qu'au commencement du douziéme siecle, on vit paroître ces agreables génies, qui tirerent les Muses de l'assoupissement où elles étoient depuis si long temps en France. Comme sous nos premiers Rois les Poëtes étoient apellez Fatistes du mot de faire, on apella ceux-ci Troubadours et Trouveres, du mot de trouver. S'ils n'ont pas inventé la rime, comme nous venons de voir que

Digitized by Google

cela leur est contesté, on doit leur attribuer au moins la gloire d'avoir les premiers, fait sentir à l'oreille le veritable agrément de la rime.

Leurs productions ordinaires étoient des *Sirvantes* ou Satyres contre toutes sortes de personnes; et des *Tansons*, qui contenoient des demandes ingenieuses sur l'amour et sur les amans; ce qui donnoit lieu à mille réponses galantes et spirituelles. Et parce que les sentimens étoient toujours differens, il en naissoit d'agréables disputes, qu'on apelloit *Jeux mipartis*. D'où se forma ensuite une societé de gens d'esprit, qu'on apella *la Cour d'Amour*. On y décidoit les disputes que les Tansons faisoient naître.

Après que *Muca*, Général des Armées du Calife de Syrie, eut subjugué les Espagnes, les Arabes y porterent la Poësie; le Comte de Barcelonne et ses Courtisans l'aimoient beaucoup, ensorte que quand ils vinrent en Provence, les Trouveres n'eurent pas besoin de Mecéne pour s'introduire en cette Cour, où ils furent agreablement reçûs. Les Grands du Pays faisoient gloire d'avoir auprès d'eux de ces nouveaux Poëtes, qu'ils gratifioient souvent par des liberalités magnifiques.

Digitized by Google

A MES YEUX dont je fus fort incommodé au commencement du Printemps dernier, Traduction *des Vers Latins imprimés dans le Mercure d'Août* 1735.

MEs Yeux, que j'aime mille fois
Plus que tous les trésors des Rois,
Qui m'êtes plus chers que ma vie,
Flambeaux dont mon ame est ravie,
Vous qui me procurez les plaisirs les plus doux,
Ah! pourquoi m'abandonnez-vous?
Qu'ai-je pû faire qui m'attire
Le refus de votre secours?
Si-tôt que l'Hyver se retire,
Que les Vents enchaînés font place aux plus beaux jours
Que l'aimable Zephire échauffe son haleine,
Que sur divers objets l'œil charmé se promene;
Helas! quel malheur est le mien!
Alors je ne vois presque rien;
Je cherche vainement l'agreable lumiere;
Une funeste nuit me la ravit entiere.
Quand Phœbus sur son char nous ramene le jour,
Si je quitte mon lit pour lui faire ma cour
Une vive douleur qui m'enfle la paupiere

Me fait voir les maisons toutes teintes en noirs ;
Si dans ma chambre sur le soir
Quelqu'un de mes valets m'aporte la lumiere,
Rien ne peut m'affranchir du cahos de la nuit.
Je m'égare tout seul et la lueur me fuit ;
Je ne puis lire enfin, ni d'une main sçavante
Tracer sur le papier quelque idée amusante.
Mes yeux aprenez-moi les crimes que j'ai faits ?
Ai je arraché vos pleurs par mes tristes regrets ;
D'une lampe allumée à la lueur tremblante
Vous ai-je (à travers mille ennuis)
Obligés à passer les nuits
A la lecture dégoutante
De quelque livre Arabe ; ou des Ouvrages Grecs
Avez-vous jamais vû le tour et la finesse ?
Ou les contes badins qu'enfante la vieillesse ?
Vous-ai-je (avide de progrès)
Forcés à déchifrer les Médailles antiques ?
A percer ces vieux monumens
Moisis par l'injure des ans ?
Vous a-t'on exercé sur les écrits Gothiques ?
Sur ces vieux parchemins de notes barbouillés ?
Cherchai-je à penetrer dans leurs sens embrouillés ?
La nuit à bien dormir est par moi consommée ;
La crainte ne nuit point à ma tranquillité,
Ni le vent de la Renommée ;
Si d'un pareil loisir je me sens degouté

Les

Digitized by Google

Les douceurs de Catulle, ou bien le sel d'Horace
Font mon unique amusement.
Mes yeux dites-moi donc de grace
Sur quel plausible fondement,
A cet office osez-vous vous soustraire ?
Je fuis l'étude et j'aime à ne rien faire.
Si je vous ménage si bien,
Que je ne vous occupe à rien
Mes Yeux ! utiles Yeux ! qui faites mes délices
Mes Yeux ! est-ce donc là le prix de mes services ?

Par M. de Mortessagnes de Pradelles.

LETTRE écrite par M. Henriot, en réponse à celle qui est imprimée dans le Mercure du mois de Sept. page 1943. *au sujet de la Tragédie d'*Aben-Saïd.

J'ay lû, Monsieur, la Lettre que vous avez fait imprimer dans le dernier Mercure, au sujet de la Tragédie d'Aben-Saïd. Je n'ai l'honneur de connoître ni vous ni l'Auteur de cette Piéce, cependant si vous vous y étiés nommé, j'aurois pris la liberté de vous adresser cette Réponse ; ce n'est qu'au défaut de cette voye que je me sers de celle du Mercure.

Digitized by Google

Vous trouverez, peut-être, que je vous fais ici une querelle d'Allemand, et que je me mêle d'une dispute où je n'avois que faire, mais je puis vous protester que le seul amour de la verité me fait entrer en lice avec vous. J'avouë que ce seroit à l'Auteur que vous attaquez à se défendre, mais, ne craignons pas de le dire, nous connoissons la vanité de tous ces Messieurs les Poëtes, ils regardent comme au dessous d'eux tout ce qui n'est que discussion, et qui n'a aucun raport avec leur imagination. Pour moi je crois qu'il n'y a rien qui soit au dessous d'un homme de Lettres, et je trouve que la découverte de la plus petite verité est toujours de conséquence.

Ainsi pour entrer dans la discussion du point dont il s'agit, je suis bien éloigné de penser comme vous que M. l'Abbé le Blanc ait eu tort de changer le Titre de sa Tragédie, et je vais vous en dire les raisons; je me flate même que vous les aprouverez.

Premierement, si l'Auteur de cette Tragédie n'eut pas changé le *Bû* ou *Boû*, c'est la même chose, et nous sommes obligés d'écrire *l'û* des Arabes par *ou* pour en fixer la prononciation; s'il n'eut pas changé, dis-je, ce *Bou* en *Ben* au lieu de

Digitized by Google

prononcer *Abou-Saïd* on auroit dit *Abou-Zaïd*, ce qui auroit fait un Titre aussi désagreable que l'autre est doux.

Secondement, vous me permettrez de vous dire que ce changement n'est ni si ridicule, ni de si grande conséquence que vous le pensez. Dans le nom de ce Sultan, il n'y a que Saïd d'important, et qui soit son nom propre, ainsi que celui de plusieurs autres personnages; et ce qui en fait la preuve, c'est que vous trouverez dans la Bibliotheque Orientale à l'article *Saïd* tous ceux qui se sont apellés *Abû-Saïd*, *Aboû-Saïd*, *Abû-Seïd*, &c. même ceux qui se sont apellés, *Ebn*, ou *Aben-Saïd*.

Vous y verrez même qu'*Abou* & *Aben*, malgré leur signification differente, y sont quelques fois mis l'un pour l'autre, et que M. d'Herbelot, de qui l'exemple doit tenir lieu d'autorité, dit indifferemment *Abou-Derdan* ou *Ebn-Derdan*, *Abou-Haïan* ou *Aben-Haïan*. Le premier exemple est pourtant plus étonnant, puisque cet *Ebn-Derdan* étoit un Docteur Médinois, compagnon de Mahomet, qui n'ayant point eû d'enfans mâles, prit ce nom de sa fille *Derda*.

Il est bien vrai qu'*Ebn* ou *Aben*, signifie *Fils*, mais il n'en est pas toujours de

même *d'Aboû*, et quoique dans sa premiere signification il signifie *Pere*, comme vous le dites, cependant il faut interpréter le plus souvent et dans l'Arabe et dans l'Hébreu, *Ab*, *Abi* & *Abû*, qui sont le même nom en differens cas, par *le Chef, le Possesseur ou l'inventeur de quelque chose*, et dans les noms propres il est plus souvent pris dans ce sens métaphorique que dans son sens naturel. Les Chrétiens Orientaux s'en servent même pour signifier *Saint*; *Abou-Macar* Saint Macaire, *Abou Jahia* Saint Jean. Ainsi *Abou-Saïd* peut signifier aussi bien le *Maître, le Monarque heureux* que le *Pere heureux* ou *le Pere de l'heureux*.

Il est même presque sûr que dans l'exemple present, *Abou-Saïd* ne peut signifier *Pere de l'heureux*, puisque ce Sultan porte ce nom dès l'age de 12 ans qu'il parvint à l'Empire: et malgré la difference du climat, il n'y a pas d'aparence qu'*Abou-Saïd* fut Pere à cet age. Il semble même qu'il n'a jamais eu d'enfans, du moins les Historiens n'en disent rien, et celui qui lui succeda étoit de la race d'*Ogouz-Kan* ou plutôt le vaste Empire des *Genghiskaniens* finit dans la personne d'*Abou-Saïd*. Ainsi ce *Pere heureux* ne l'auroit point tout été, puisqu'il est mort sans postérité.

Digitized by Google

Je remarquerai en passant que l'autre *Aboû-Saïd* dont vous parlez, Empereur des Tartares, et déscendant de Tamerlan fût encore malgré son nom le plus malheureux Prince de sa race, puisque la chute de l'Empire de Tamerlan est marquée par sa mort, et que comme l'Empire des *Gengizkikaniens* finit dans la personne du premier *Abou-Saïd*, celui des *Timurides* a cessé dans la personne de celui-ci. Il laissa pourtant à sa mort onze Enfans mâles tous vivans, dont voici les noms. *Mirza Hamed, Mirza Mahmûd, Mirza Mohammed, Mirza Scharok, Mirza Ulug-beg, Mirza Omar Scheik, Mirza Abou-bekre, Mirza Morad, Mirza Kalil, Mirza Veled, Mirza Omar.* Cependant, quoique leur Pere se soit apellé *Abou-Saïd*, aucun d'eux n'a porté le nom de *Saïd*, aucun même n'a été heureux, puisqu'ils périrent tous les uns après les autres, sans avoir possedé que quelques Provinces de l'Empire immense de leurs Ancêtres.

Au reste, si *Saïd* signifie *heureux*, ce n'est que lorsqu'il est écrit par un *Sin*, car écrit par un *Sad*, il signifie un *terrain élevé*, et particulierement la *Thébaïde*, la plus haute partie de l'Egipte.

En voilà je pense assés pour vous con-

vaincre que l'Auteur de la Tragédie n'a point eu tant de tort que vous le dites de changer le nom de son Héros; ces changemens, il est vrai, ne seroient point permis dans des noms aussi connus que ceux d'Héliogabale ou de Caligula, mais, dans des noms aussi étrangers pour nous que ceux des Empereurs Mogols, je sçauray toujours bon gré à un Auteur de les adoucir, et d'en rendre la prononciation plus agreable. J'ai l'honneur d'être, &c.

De Paris ce 15. Octobre 1735.

BOUQUET

A Mlle de B.... pour le jour de sa Fête. Elle n'avoit demandé à l'Auteur, pour tout présent, que des Plumes. Par M. J... de Paris.

Partez, vôlez, Plumes heureuses,
Iris va tracer avec vous,
Mille choses ingenieuses,
Dont Apollon sera jaloux,
Quand vous seriés dignes du Diadême,
Votre sort seroit-il plus beau ?
Vous secheriés dans l'indigence extrême;

I. Vol. Iris

Digitized by Google

Iris du moins de son divin cerveau,
Produisant du brillant et toujours du nouveau,
Vous dédommagera de cet honneur suprême,
Bien plus les Muses et les Ris,
Qui président à ses Ecrits,
Auront soin de vos destinées;
Voyez à quoi je vous ai reservées?
Dès que de vos petits tuyaux
Seront sortis gentils morceaux,
Qu'Iris n'aura plus rien à faire,
On la verra vous essuyer,
Vous éponger, vous nétoyer,
Vous mettre enfin au point de toûjours plaire;
Mais voici chose encor qui vous réjoüira,
C'est que du fiel de la Satire
Jamais Iris ne vous imbibera,
En badinant, son plaisir est d'instruire,
Et dans un aimable délire,
La raison toûjours l'éclaira;
Que ne m'est-il permis de pouvoir vous décrire
Ce dont en la formant le Ciel la décora?
Des traits... mille vertus... mais quelle ardeur
d'écrire!
Puis-je, trop foible encor, faire ce portrait là?
J'ai du zele, il est vrai; mais seul peut-il suffire,
Et pour chanter Iris, ne faut-il que cela?

Digitized by Google

DISSERTATION de M. le Tors, Lieutenant Criminel du Bailliage d'Avallon, sur la situation d'un Palais du Roy Thierry, &c.

JOnas, Moine Italien du septiéme siecle, qui a écrit la vie de S. Colomban, raporte que ce Saint, sorti d'Irlande, établit à Luxeüil une Regle très-austere, qui attira par sa nouveauté un grand nombre de François, qui se joignirent aux Irlandois que le Saint avoit amenés avec lui. Sa reputation fut bientôt portée jusqu'au Roy Thierry, qui ayant choisi Chalon sur Saone pour la Capitale de ses Etats, alloit souvent s'entretenir avec ce Saint Homme, lequel lui faisoit des reproches assés vifs sur ses desordres; le même Historien et ceux qui l'ont copié depuis le siecle auquel il vivoit, rendent cependant quelque justice à ce Prince, qui paroissoit quelquefois disposé à suivre les avis du Saint; mais la Reine Brunehaut son Ayeule, sentoit trop bien l'interêt qu'elle avoit de fortifier ses mauvaises inclinations, et de l'amollir par les plaisirs pour l'empêcher de regner en effet,

Digitized by Google

fet, afin de regner seule, et de ne pas souffrir dans son petit fils une conduite mâle et chrétienne dont la comparaison auroit rendu la sienne aussi odieuse au Prince qu'elle l'étoit elle-même aux Gens de bien.

Le Saint qui avoit un grand zele, esperoit toujours, et il crut aller à la source du mal, s'il pouvoit faire quelque impression sur l'esprit de Brunehaut. Il alla dans ce dessein la trouver au lieu appellé *Brucariacum* ou *Brocariaca*, et ce fut dans ce Palais qu'il eut le courage de refuser sa benediction aux fils du Roy, qu'il prédit ne devoir jamais monter sur le Trône, comme étant les fruits d'un adultere; c'étoit un jugement de Dieu plutôt qu'une exclusion formelle de la Couronne, fondée sur la Loi du Royaume. Cette action grande en elle-même, et que Dieu seul pouvoit inspirer, quoique justifiée par l'evenement, peut paroître peu mesurée à ceux qui reglent tout sur la politique humaine. Il est vrai qu'elle irrita Brunehaut, et que l'établissement que le Saint avoit formé à Luxeüil pensa être renversé, mais cet établissement n'en parut que plus saint à en juger par les miracles que Dieu opera en sa faveur, à la face d'une cour dissoluë qui ne se rendoit

point à des merveilles, dont elle ne pouvoit obscurcir l'éclat.

Brunehaut n'en fut que plus animée; elle regardoit la conduite du Saint comme une critique de son gouvernement et comme une conspiration d'autant plus dangereuse, qu'elle tendoit à lui ôter l'autorité qu'elle avoit prise sur le Roy; le motif de la Religion loin de la toucher l'aigrissoit davantage, parce qu'il paroissoit plus pressant. Elle défendit que personne n'entrât ni ne sortit de Luxeüil, où le Saint Homme devoit retourner, après qu'elle l'eut chassé du Palais, il apprit en chemin cet ordre injuste; comme il ne desesperoit pas de fléchir cette Princesse il alla la trouver au Palais de *Spinthia* ou *Spinsia* où elle étoit alors avec Thierry, pour prévenir le Roy contre le Saint. Ce fut à ce Prince qu'il fut redevable de la révocation de la défense qu'elle avoit donnée; Brunehaut voulut bien affecter d'y consentir et remettre à d'autres occasions la persécution qu'elle lui préparoit, quand elle paroîtroit agir sans passion.

Cependant c'est elle même qui l'obligea de sortir enfin du Royaume, et qui ordonna au nommé Bundulfe de conduire le Saint de Besançon où il étoit exilé, à Autun, Avallon, Crevant, où il fit des

I. Vol. Miracles,

Digitized by Google

Miracles, et à Auxerre, d'où il alla s'embarquer à Nantes pour retourner dans sa Patrie : mais Dieu qui avoit d'autres desseins sur lui, permit que le Vaisseau fut porté par les vents d'un autre côté ; le Saint alla depuis en Italie où il fonda le celebre Monastere de *Bobio*.

Les Sçavans qui ont examiné où étoient ces deux Maisons Royales de *Brocariaca* et de *Spinsia*, conviennent tous que *Spinsia* est Epoisses, qui est à trois lieuës de de Semur en Auxois, à deux de Montreal, et à quatre d'Avallon ; c'est ainsi qu'Adrien (*a*) de Valois, les PP. Ruinart et Mabillon l'ont expliqué, l'Auteur du *Riomaüs* en a donné des preuves sans replique.

Brocariaca n'a pas eu le même sort (*b*) Mezeray ne détermine pas où étoit ce Lieu, il l'apelle *Bruchariac*, traduction plus originale, mais de pure fantaisie ; les mêmes Auteurs que je viens de citer l'apellent *Boucherasse*, et la placent entre Autun et Chalon sur Saone ; mais ils se servent d'une expression qui presente plutôt une conjecture qu'un jugement assuré. *Vide*

(a) *Adr. Vales. p. col. & seq. Ruinart. n. 6. vita S. Columb. p. 613. Mabil. Diplom. p. 328. c. 135.*

(b) *P. 156. T. 1. in fol.*

Digitized by Google

sur esse Boucheresse *inter Cabillonem villam Theodorici et Brunechildis et Augustodunum positus.* (c) S. Julien de Balucre, Perard, la Carte de Bourgogne, de Delisle mem. K. *ib*, celle de Deter placent ce lieu auprès de Monjeu proche Autun, à neuf ou dix lieuës de Chalon, et à près de dix-huit ou vingt d'Epoisses. Le P. Mabillon (d) qui a suivi Adrien de Valois, et le sentiment general sur cette situation de *Brocariaca*, dans sa Diplomatique, en a parlé dans ses Annales Benedictines sans expliquer la situation.

Le Dictionnaire Universel (e) de la France, ne parle pas de la Boucherasse près d'Autun, mais d'un autre Lieu de même nom près de Montreal, il y place mal à propos une Paroisse qui est à Treüilly, sous le nom de S. Symphorien, ayant sous sa dépendance les hameaux de la Boucherasse, Treviselot, la Rue, Chaumot, une partie de Cisery, les grands Ormes. Saulx qui étoit autrefois une Paroisse, est aujourd'hui son annexe, il y a une Eglise dediée à S. Maurice, de laquelle dépend la Maison-Dieu, l'une des

(c) *S. Julien. ant. de Bourg p.* 347. *Perard Mem. p* 496.

(d) *P.* 254. *Mabillon t.* 1. *p.* 288.

(e) *L. c. &* 306.

Terres du Chapitre d'Avallon ; il est vray, comme l'a dit l'Auteur du Dictionnaire, que cette Paroisse est à la nomination du Chapitre de Montreal, mais il n'est pas exact en donnant jusqu'à 260. habitans à la Boucherasse, ce qu'il ajoute est certain que cette Paroisse est *de la Recette* d'Avallon : il devoit dire qu'elle est aussi du Bailliage, peut-être l'a-t'il omis par ce que c'est une consequence nécessaire, à moins qu'il n'y ait des distractions particulieres, ce qui est fondé sur l'ancien Etat des Baillifs et de leurs Lieutenans qui avoient autrefois l'éxercice des Finances aussi-bien que des fonctions de la Justice dans leur Ressort.

Il se peut faire que les Auteurs qui ont pris la Boucherasse près d'Autun pour l'ancien *Brocariaca*, n'ayent pas connu la Boucherasse qui est près d'Avallon, tout ce qu'on peut dire en faveur du premier Lieu, c'est par raport à la proximité de Chalon, Capitale des Etats de Thierry et d'Autun, où Brunehaut alloit souvent, et où elle a fait des établissemens dignes d'une Princesse plus vertueuse ; mais cette raison n'est que de convenance. La Boucherasse étoit la résidence presque ordinaire de Thierry, il y étoit quand il n'étoit pas à Chalon, sa situation agréa-

Digitized by Google

ble, peu éloignée de la riviere de Serain, dans une pleine fertile, abondante en gibier, étoit capable de lui faire préferer ce Pays à celui de la Boucherasse près d'Autun, qui est dans un Pays triste et sterile; ce n'est pas à l'égard de ces siecles qu'on peut dire que les Princes portent la magnificence et la grandeur par tout où ils sont, il faut d'autres tems et d'autres Princes pour apliquer juste cette pensée.

Brunehaut, qui vouloit tenir ce Prince dans l'esclavage, avoit trop d'interêt de ne pas s'en éloigner, et n'avoit garde d'aller jusqu'auprès d'Autun pendant qu'il étoit à Epoisses, au lieu qu'étant à la Boucherasse près d'Avallon, elle pouvoit, pour ainsi dire, voir tout ce qui s'y passoit, et être presente par tout, puisqu'il ne faut pas plus d'une heure et demie de temps pour aller d'un Lieu à l'autre.

Les passages, au reste, de Fredegaire et de la Cronique de Dijon qui raconte l'Histoire de S. Colomban, paroissent en partie copiés l'un sur l'autre, cependant (a) Fredegaire est plus exact, plus circonstancié, et s'accorde mieux avec Aymoin et Jonas. Quoique la Cronique ne parle pas du lieu de *Spinsia* où le Saint alla en sortant de *Bro-*

(a) *Fredeg. L. V. et ult. Cronic, Aymoin l.* 3. *c.* 95. *cronic. S. Benig. ann.* 609.

Digitized by Google

cariaca, cette omission n'est pas une contrarieté ; il est toujours certain que le Saint sortit sur le champ de *Brocariaca*, prit le chemin de Luxeüil, qu'ayant apris l'ordre de Brunehaut, il entra une seconde fois dans le Palais, et que la Cour étoit à Epoisses ; que tout cela se passa le même jour. C'est ce que Aymoin raporte plus clairement que les autres.

Il ne se peut donc pas que *Brocariaca* soit la Boucherasse près Autun, puisque Epoisses est sur le chemin de Luxeüil où le Saint retournoit. Les Historiens ne donnent pas lieu de penser qu'il se soit détourné pour aller à Epoisses, et il auroit fallu qu'il eut fait un grand voyage pour aller de Luxeüil à Autun, delà à Epoisses, et d'Epoisses à Luxeüil. Brunehaut qui vouloit amener le Roy aux sentimens de sa passion put aisement arriver à Epoisses avant S. Colomban, qui fut arrêté par les avis qu'il reçut de ce qu'elle avoit ordonné contre lui, et par les incertitudes du parti qu'il prendroit.

Les termes d'Aymoin, que cet ordre fut donné sur le champ, que le Saint se depêcha de partir, qu'il aprit l'ordre, retourna au Palais, et que ce jour-là même la Cour, Brunehaut et Thierry étoient à Epoisses ; ces termes, dis-je, designent

Digitized by Google

un Lieu près d'Epoisses, et sur le chemin de la Boucherasse à Epoisses, c'est ce qui convient entierement à la Boucherasse qui est près d'Avallon, et non point à la Boucherasse d'auprès d'Autun.

Je ne sçai pas si la Boucherasse près Autun est du Domaine du Roy, mais quand il en seroit, on ne pouroit pas m'en faire une objection, ni la fortifier, en disant que la Boucherasse près d'Avallon fait partie de la Terre de Ragny, qui n'est point Royale. Il y a eu depuis le VII. siecle tant d'aliénations, d'alliances, et de partages faits, que je ne puis mieux repondre à l'objection que par l'exemple d'Epoisses, qui depuis un si long-temps apartient en toute proprieté à des Seigneurs particuliers, et aujourd'hui à M. le Comte de Guitaud, Lieutenant General des Armées du Roy.

Il est vrai qu'il n'y a ni vestige ni tradition qu'il y ait eu de Château à la Boucherasse qui est près d'Avallon, et qui n'est qu'un miserable hameau; mais on peut dire aussi la même chose de la Boucherasse près Autun; et, sans sortir des Gaules, on sçait bien qu'il y a eu plusieurs Villes considerables, dont on ignore la place aussi bien que le nom, sans en découvrir même les moindres vestiges.

Je finis par une remarque. Mezeray raconte l'Histoire de S. Colomban, et ce qui arriva à la Boucherasse sur l'année 606. ce qui n'est point exact, puisque Fredegaire, Aymoin et la Cronique de S. Benigne, placent cet évenement à la 14e année du Regne de Thierry qui tombe en l'an 609. la premiere année de son Regne, revenant à l'an 596. alors le passage du Saint par Autun, Avallon, Auxerre, &c. pour aller à Nantes, est bien placé à l'an 610. puisqu'il n'a pas dû être fort éloigné du temps de ses dernieres remontrances à Brunehaut et à Thierry, qui lui attirerent l'ordre de sortir de leurs Etats, sortie qui précéda de quelque temps la mort de ce foible Prince, dont la vie méprisée finit d'une maniere, que l'Auteur de sa Vie regarde comme une punition duë au persecuteur d'un Saint.

ODE.

Tirée du Pseaume 49. *Deus Deorum locutus est.*

L'Arbitre puissant du Tonnerre,
Le Dieu vivant, le Roy des Rois,

Digitized by Google

A tous les Peuples de la Terre
Fait entendre aujourd'hui sa voix.
Il vient. Envain contre un tel Juge,
Pécheurs, vous cherchez un réfuge
Après l'avoir tant méprisé.
Malheur à vous. Son jour s'avance ;
Ne comptez plus sur un silence
Dont vous avez si mal usé.

Quel affreux Spectacle s'aprête !
Que vois-je ! où suis-je ! quelle horreur !
La foudre gronde, la tempête
Sert de Ministre à sa fureur.
Les Humains, la Troupe Celeste,
Tout accourt à l'Arrêt funeste
D'un Peuple ingrat et révolté :
Je vois la Nature attentive,
A la Sentence decisive
Qui confond sa témerité.

Remplissez votre ministere,
Anges, rassemblez près de lui
Ceux qui pleins d'un zele sincere,
De ses Autels furent l'apui.
Separez la vertu du vice ;
Annoncez enfin sa justice ;
Empressez-vous de le venger :

Digitized by Google

Allez, aprenez au coupable
Qu'un Dieu severe, inéxorable,
Se prépare à l'interroger.

C'est votre Dieu qui vous apelle,
Ecoutez, mon Peuple, écoutez;
Ce Dieu de sa bouche immortelle
Va vous dicter ses volontés.
Des victimes qu'en abondance
Vous immolez en ma présence;
L'odeur s'éleve jusqu'à moi;
Mais enfin tous ces Sacrifices,
Ces Parfums, ce sang, ces prémices,
Bornent-ils seuls toute ma Loy?

Que me sert tout ce vain hommage?
Qu'ai-je besoin de vos Troupeaux?
Insensés, fais-je mon breuvage
Du sang des Boucs et des Taureaux?
Eh! n'est-ce pas ma main féconde
Qui d'animaux peupla le Monde
Et qui vous permit d'en user?
Si leur sang m'étoit nécessaire,
La même main qui les sçût faire,
Ne sçauroit-elle en disposer?

Digitized by Google

Laissez-là vos Boucs, vos Genisses ;
C'est votre cœur seul que je veux ;
Reconnoissez vos injustices ;
N'adressez qu'à moi tous vos vœux ;
Invoquez-moi dans la tristesse,
Et votre cœur en ma promesse
En vain n'aura pas esperé :
Rompez tout pacte avec les crimes,
Aimez-moi ; c'est par ces victimes
Que je me plais d'être honoré.

Osez-vous bien, race parjure ;
Vous parer d'un zele affecté ?
De ma Loi votre bouche impure,
Ose attester la sainteté !
Vous ! qui sans pudeur et sans crainte,
Au mépris de cette Loi sainte,
Permîtes tout à vos désirs !
Vous, qui la traitant de chimere,
Du larcin et de l'adultere,
Fîtes l'objet de vos plaisirs !

Le mensonge et la fourberie,
Esprits pervers, ames sans foy,
De votre coupable industrie
Fit à mes yeux l'unique emploi.
L'Etranger, votre propre Frere,
De votre langue de vipere

Digitized by Google

Sentit les traits empoisonnés.
Je vous ai vûs, et mon tonnerre
A l'aspect de toute la Terre
Ne vous a pas exterminés.

A la lenteur de ma justice,
Qui ne cherchoit qu'à s'apaiser;
M'avez-vous crû votre complice?
Esperiés-vous m'en imposer?
En vain vous cachez vos offenses,
Rien n'échape au Dieu des vengeances,
Contre lui quel est votre espoir?
Oüi, je sçaurai, race maudite,
Arracher ce masque hypocrite,
Et vous présenter le miroir.

Malgré tant d'horreurs et de crimes,
Mon bras suspend encor ses coups;
Craignez de vous voir les victimes
D'un Dieu terrible en son courroux.
Venez à moi d'un cœur sincere,
C'est ce cœur seul qui peut me plaire;
Sans lui, vos dons sont superflus.
Je vous le dis, celui qui m'aime
A seul droit au bonheur suprême
Que je réserve à mes Elus.

De Bologne, de l'Amerique M. D. R.

Digitized by Google

LETTRE de M. D. L. R. sur l'erreur de quelques Antiquaires qui préferent l'autorité de certaines Médailles à celle des Monumens Historiques.

ON peut abuser de tout, Monsieur, et en particulier des choses qui nous sont offertes pour instruire et pour amuser agréablement. J'aplique cette Maxime à l'étude des Médailles antiques; il est bien vrai qu'on peut en tirer un profit considerable, et que cette étude a enrichi la République des Lettres de plusieurs Découvertes. Il n'est pas moins vrai que quelques Antiquaires, abondans dans leur propre sens, d'une imagination vive, peu en garde contre l'habileté des Faussaires, ont vû et lû sur certaines Médailles, ce qui n'y étoit assurément pas, ou n'ont vû que ce qu'une Fabrique moderne artistement faite leur présentoit. De-là ces jugemens précipités, ces Dissertations hardies et ces démentis donnés sans ménagement aux Historiens les plus respectables.

On feroit, Monsieur, une assés longue liste, si on vouloit l'entreprendre,

Digitized by Google

des Antiquaires qui sont tombés dans l'erreur que je viens de dire, Antiquaires même de réputation. On ne risqueroit rien de mettre à leur tête le R. P. Hardouïn, qui expliquoit tout, qui ne doutoit de rien, et qui donnoit souvent pour des veritès historiques, ses propres idées, de purs paradoxes, et cela avec une confiance admirable, jusqu'à prendre quelquefois le ton d'une autorité magistrale, décisive et en termes peu ménagés, *Meo periculo sic legatur, sic legi jubemus, &c.*

C'est cependant cette autorité, ou ce mauvais exemple, qui a fait égarer d'autres Antiquaires, habiles d'ailleurs, et qui ont eû un nom dans la Recherche de l'Antiquité. Tel fut entre les autres, M. Baudelot de Dairval, avant que son Entrée à l'Académie, particulierement établie pour l'étude des Monumens antiques, et une plus longue experience, l'eussent rendu moins décisif. Vous sçavez, Monsieur, quelle fut sa préocupation au sujet d'une Médaille de grand bronze de son Cabinet, extrémement fruste, frapée, selon lui, à Marseille pour l'Empereur Posthume, sur le Revers de laquelle il voyoit une espece de Syrene, et lisoit ce mot, MACCAΛIHTΩN. Avec cette prétenduë Epoque

Digitized by Google

L ΩIZ. l'an 817. le tout très gratuitement avancé, et uniquement fondé, comme je l'ai dit ailleurs, sur une imagination séduite par l'attrait de posseder une Médaille unique et inconnuë à tous les Antiquaires, une Médaille, dis-je, frapée à Marseille au visage d'un Empereur Romain, ce qu'on n'a encore vû nulle part.

Si vous êtes curieux de voir tout ce que M. B. a étalé d'érudition ou employé de sagacité pour soutenir son idée, tout ce que le P. Pezron, Abbé de la Charmoye, qui n'avoit pas vû la Piece, a ajoûté du sien pour faire quadrer l'Epoque pretenduë L. ΩIZ. 817. d'une seconde fondation de Marseille, avec l'an 265. de J. C. tems auquel Posthume regnoit dans les Gaules. Si vous voulez, dis-je, être pleinement instruit sur ce sujet, et en particulier de la maniere dont l'autorité du P. Hardoüin est reclamée et mise en usage par M. B. lisez le petit Livre de ce dernier, imprimé à Paris en 1698. chés Auboüin et Clousier, intitulé, *Réponse à M. Galland, où l'on examine plusieurs questions d'Antiquité, &c.* vous y trouverez la Médaille en question, gravée par Ettinger, dont l'habileté est expressement vantée, pour raison, et la

Digitized by Google

Dissertation du P. Pezron. Voyez aussi la Lettre adressée à M.... de l'Abbaye S. Victor de Marseille, imprimée dans le Mercure du mois d'Octobre 1731. p. 2277.

Plût à Dieu, Monsieur, que le dénombrement des Antiquaires un peu trop hardis et amoureux de leurs premieres idées, finît en la personne de M. B dont on ne peut d'ailleurs trop reconnoître le mérite Litteraire, le mérite sur tout, d'avoir toujours embrassé la vérité connuë, d'avoir enrichi le Public d'un Ouvrage curieux et utile, enfin d'avoir été digne Membre d'une celebre Académie; mais on se flateroit en vain de croire qu'il soit le dernier de ceux qu'un esprit de prévention ou l'exemple ont séduits jusqu'ici dans ce genre d'étude.

Nous voyons, au contraire, un fruit tout récent d'un trop grand attachement à l'autorité et aux idées singulieres du P. H. dans la Dissertation, qui est imprimée au commencement du Journal de Trévoux du mois d'Août dernier. Comme vous n'êtes pas à portée de voir ce Journal, je vais vous faire ici un précis de cet Ouvrage.

Digitized by Google

DISSERTATION en forme de Lettre, adressée à M... sur le Triumvirat de Galba, Othon et Vitellius, et sur celui de Pescennius, Albin et Severe: Par le P. Panel, de la Compagnie de JESUS.

Le R. P. Panel commence sa Dissertation par douter s'il ne passera pas *pour un téméraire qui ne craint pas de heurter de front les anciens Historiens.* Le doute paroît bien fondé; mais l'Auteur se rassure bien-tôt, et il prépare le Lecteur au peu de ménagement qu'on lui va voir pour les Historiens. *Un Historien a-t'il parlé?* dit-il, *c'en est assés pour lui adjuger une espece d'infaillibilité que nous nous refuserions à nous-mêmes sur les faits les plus évidens. Tel est l'empire de la prévention, ou, si vous voulez, de la coûtume, l'exemple nous entraîne malgré nous, &c.* Mais je ne sçais, Monsieur, si le Public éclairé se laissera ébloüir par ces paroles: Venons à l'aplication et au fait.

Nul point d'Histoire, selon notre Auteur, qui soit plus épineux que celui du Regne des Empereurs Galba, Othon et Vitellius. » Ce que les Historiens en ra-» content, continue-t'il, se soutient si » mal; les faits y sont si embarassés,

» souvent

» souvent si contredits, les faits si in-
» certaines ou si contraires, qu'on est
» presque tenté de croire qu'on lit un
» Roman plutôt qu'une Histoire, &c. Sca-
» liger même, ajoûte-t'il, quoiqu'inte-
» ressé à soutenir les Historiens, avoüoit
» ingénument que sur la vie de trois Suc-
» cesseurs immédiats de Néron, nous n'a-
» vons rien de certain, et qu'on ne peut
» sortir des ténebres répanduës sur l'His-
» toire de leur Regne.

Si tout cela est exactement vrai, dans quel égarement ces Historiens ne nous ont-ils pas jettés? Quel moyen de sortir de ces épaisses ténebres et de découvrir enfin la verité? Le moyen est aisé, les Médailles seules, si nous en croyons le P. P. peuvent operer cette merveille. » Elles
» nous aprennent, à ce qu'il lui semble,
» assés évidemment, comme le P. Hardoüin
» l'a déja remarqué, que Galba, Othon
» et Vitellius, n'ont pas envahi l'Empire
» les uns sur les autres; mais qu'ils l'ont
» gouverné conjointement et de concert,
» comme Octave-Cesar, Marc-An-
» toine, et Lepide, l'avoient gouverné
» précedemment sous le nom de Triun-
virs.

Trois Médailles frapées, dit le P. P.

à Tripoly * de Syrie, dont il n'a vû que les Desseins, sont d'abord aportées en preuve. Il les décrit de cette maniere. » Des Lettres dans une contremarque sur » le col d'une Tête couronnée de Laurier, » forment en maniere de Monogramme » ces Legendes : IMP. GAL. IMP. OTHO. » IMP. VITEL. Le Revers porte les Têtes » acolées de Castor et de Pollux, avec » les Symboles de ces Divinités : Dans le » contour on lit ΤΡΙΠΟΛΕΙΤΩΝ. L'Ere » propre à la Ville de Tripoly ne paroît sur » aucune de ces Médailles, quoique bien » conservées ; mais je ne sçache pas, ajou- » te notre Auteur sur cette derniere re- » marque, que depuis Auguste on retrouve » l'Ere des Tripolins sur d'autres Empe- » reurs avant Trajan.

Au reste, parce que la Tête marquée sur les Médailles dont on vient de parler, ne paroît convenir à aucun des Princes dont elles portent le nom (autre difficulté.) » Il ne faut pas croire, dit l'Au- » teur, qu'elles ont été faites dans les pre- » miers jours de leur avenement à l'Em-

* *L'Auteur ne daigne pas prouver que ces Médailles apartiennent à Tripoly de Syrie, plutôt qu'à quelqu'une des autres Villes de même nom. Il ne dit pas non-plus en quel Cabinet elles sont, ni d'où elles viennent.*

Digitized by Google

» pire, et avant que leurs Portraits eus-
» sent été aportés en Syrie. Encore moins
» peut-on s'imaginer qu'on ait voulu
» épargner la dépense de faire des Coins
» pour des Princes qui ne devoient re-
» gner que pendant une année ? Ce seroit
» préter bien gratuitement aux Tripo-
» lins *des inclinations trop Bourgeoises.*

Je ne le suivrai pas, Monsieur, dans tout ce qu'il ajoûte pour résoudre une difficulté encore plus grande, sçavoir, que la Tête de ces Médailles représente Néron au naturel, » sans qu'il soit permis » pour cela de dire que par précipitation, » par inadvertance ou par œconomie, les » Tripolins ont pris un Coin marqué au » Portrait de ce Prince, pour le faire ser- » vir aux Médailles de ses Successeurs. Le P. P. nous dit là-dessus des choses rares, et auxquelles il n'y auroit pas lieu de s'attendre. Par exemple, *le Regne de Nerin doux, sa mémoire précieuse, &c.* quel paradoxe !

C'est avec la même confiance que pour prouver que les trois Princes dont il est ici question, ont regné ensemble et de concert, il nous raporte, pour autorité, environ trente Médailles des mêmes Empereurs et de differens Cabinets, sur lesquelles il trouve une conformité de res-

Digitized by Google

blance, &c. détail dont je ne trouve pas à propos de charger ma Lettre.

Je ne la chargerai pas non-plus du détail des quatre inductions qui doivent résulter, selon notre Auteur, des Médailles qu'il vient de raporter, fortifiées encore par la citation d'autres Médailles, toujours pour prouver ce prétendu Triumvirat d'Empereurs, qui subsista, dit-il, pendant une année entiere, &c.

Le P. P. entre ensuite dans une Discussion du sentiment du sçavant Evêque d'Adria (*Philipe de la Torre*), et du P. Pagi, sur la maniere dont les Egyptiens comptoient les années des Empereurs Romains, sentiment incommode, et qui ne se concilie pas avec celui de l'Auteur, lequel cite là-dessus la fameuse Médaille d'Hérode le Tétrarque, publiée par M. Rigord, *et qui est*, dit-il, *à present chés M. Lebret.* * La citation de cette Médaille, qui contient une Epoque impor-

* *La Médaille d'Hérode le Tétrarque, publiée par M. Rigord, à la tête d'une Dissertation adressée à M. Bégon en 1689. n'est jamais entrée chés M. le Bret. M. Rigord la donna dès ce tems-là à M. Bégon, c'est un fait de ma connoissance. Aussi ne trouve-t'on point cette Médaille ni parmi les Médailles rares du Cabinet de M. le Bret, gravées deux fois, ni dans le Cabinet même de ce Magistrat, dont on fait actuellement l'Inventaire à Paris.*

Digitized by Google

tante à la Chronologie, ne lui permet pas d'omettre ce que le Cardinal Noris a pensé de la maniere que les Juifs comptoient les années de leurs Rois ; sur quoi l'Auteur de la Dissertation a la politesse de déclarer qu'il ne prétend pas réfuter ici le sentiment de ce sçavant Cardinal.

Il revient à Galba, parle du pouvoir de Tribun du Peuple, donné pour la seconde fois à ce Prince sur des Médailles, pour prouver qu'il a gouverné l'Empire pendant deux ans, &c. et il finit après avoir mis tout en œuvre pour faire quadrer toutes choses avec ses idées au sujet de ce prétendu Triumvirat de Galba, Othon et Vitellius.

Reste à prouver à notre Sçavant, que Pescennius, Albin et Severe ont pareillement gouverné l'Empire en Triumvirs, conjointement et de concert. Il fait d'abord l'honneur au P. Hardouïin d'avoir le premier remarqué qu'après la mort de Commode, des Quinquevirs gouvernerent l'Empire Romain ; sçavoir, Pertinax, Julien, Pescennius, Albin et Severe ; et il prie qu'on le dispense de repeter le grand nombre de Médailles sur lesquelles sa découverte est, dit il, solidement apuyée ; on peut, sans doute,

Digitized by Google

l'en dispenser, puisque toutes ces Médailles se trouvent déja dans *Historia Augusta* du P. H Je vous demande à mon tour dispense, Monsieur, de déduire ici de quelle maniere le P. P. de l'Etablissement de ces Quinquevirs, vient après la mort de Pertinax et la retraite de Julien, à faire regner Pescennius, Severe et Albin, avec le titre de *Triumvirs*. Cela me meneroit trop loin, s'il falloit sur tout citer et discuter les Médailles raportées sur ce sujet, et qui ne sont pas en petit nombre, celle en particulier de Pescennius, *que les Antiquaires n'ont pas connuë jusqu'à present, mais qui seule*, au sentiment de notre Auteur, *forme une Démonstration complette.*

Enfin ce *Triumvirat*, qui a duré deux ans, est, selon lui, la chose du Monde la plus constante. Si les Historiens n'en ont pas parlé, tant pis pour eux. Voici avec quelle dérision ils sont traités là-dessus. » C'est un fait averé, dit le P. P. » que les sages Historiens ont, sans dou- » te, regardé comme de trop petite con- » séquence, pour nous en instruire. Ad- » mirez, s'il vous plaît, leur retenuë et » sçachez leur gré de leur attention à ne » pas surcharger leurs Récits de détails » peu interessans. Heureusement pour

» nous les Médailles moins circonspectes » supléent à leur silence.

La Dissertation finit dans le même esprit qu'elle a été commencée, et par les termes que voici. » Il seroit à souhaiter » que les Personnes qui étudient les Mé» dailles, s'apliquassent moins à les expli» quer par les Historiens, que par elles» mêmes. L'autorité de nos Historiens y » perdroit, sans doute; mais la verité de » l'Histoire ne pouroit que beaucoup y » gagner.

Tel est, Monsieur, l'Edifice qu'on s'est efforcé d'élever sur les ruines des Monumens Historiques. Je n'ai pû vous en donner qu'un Plan en racourci, ayant d'ailleurs bien prévû que cet Edifice tomberoit bien-tôt lui-même en ruine. Je n'ai pas été trompé, une Réponse solide à la Dissertation du R. P. Panel, annoncée dans le même Journal du mois d'Août, ne s'est pas fait attendre : on la trouve dans la seconde Partie de ce Journal, page 1585. sous ce Titre.

REPONSE DU P. TOURNEMINE, *de la Compagnie de Jesus à la Dissertation sur le Triumvirat de Galba, Othon et Vitellius, et sur celui de Pescennius, Albin et Severe, inserée dans les Memoires de Trévoux, Article LXXIII.*

Digitized by Google

Il faut vous rendre un compte sommaire de cette Réponse, et je finirai par là ma Lettre, que l'importance du sujet rendra peut-être un peu plus longue que mes précedentes.

On ne s'attendoit pas, dit le R. P. Tournemine, au commencement de sa Réponse, qu'un nouveau Censeur des Historiens, viendroit substituer à l'Histoire ancienne la plus connuë, et la plus autorisée, un Roman imaginé de nos jours, et fondé uniquement sur des Médailles expliquées selon des regles arbitraires. L'Auteur de la Dissertation que je réfute, s'est senti aparemment assés de courage pour tenter une entreprise si périlleuse Le mauvais succès du fameux Antiquaire dont il suit les pas, ne l'a point effrayé, il attaque vaillamment et il n'attaque pas par l'Endroit le plus foible.

Il observe ensuite que l'élevation et la chute précipitée de Galba, Othon et Vitellius, leurs guerres sanglantes, l'avenement de Vespasien à l'Empire, ne sont pas des faits obscurs, indiqués plutôt que raportés par des Auteurs d'un temps éloigné.

En effet Josephe, qui avoit part à la confiance de Vespasien, Tacite qui fut Intendant des Gaules sous cet Empereur,

Plutarque, Suetone, jeunes alors, mais qui ont vécu avec les principaux Acteurs de ces Scenes, sont les Auteurs du détail des Evenemens dont il s'agit ici. Ils avoient entre les mains, ils citent les Memoires de Mucien, de Cluvius-Rufus, de Messala, qui ont commandé ou combattu dans ces Guerres, qui ont été les ressorts de ces catastrophes. Dion, le judicieux Dion, les a copiés : Théophile d'Antioche, Clement Alexandrin, Jule Affricain, Eusebe, S. Jerôme ; ces sçavans Chrétiens, d'une lecture immense, n'ont fait qu'abreger dans leurs Ouvrages Chronologiques, ces Historiens. On ne remarque dans les Historiens de XVI. siecles aucun vestige de contradiction sur cette partie de l'Histoire Romaine pour le fond ; et la difference de quelques legeres circonstances ne sert qu'à prouver qu'il n'y a eu nul concert dans les premiers Historiens qui l'ont écrite.

L'Auteur de la Dissertation s'est-il flaté, demande ici le R. P. Tournemine, que les Explications singulieres et contestées de quelques Médailles, nous préviendront contre une Tradition si authentique ? A-t'il esperé de nous persuader que Galba, Othon, Vitellius, loin d'être ennemis, ont gouverné de con-

L. Vel. cert.

Digitized by Google

cert l'Empire Romain pendant une année, après laquelle Galba seul a tenu la puissance ôtée aux deux autres Triumvirs ? Tout homme sensé, ajoûte-t'il, avant que de décider, pesera les deux autorités oposées. Les Historiens n'ont pû se tromper sur des Faits publics, présens, qui ont fait changer de face à l'Univers.

Il n'y a point de milieu, continuë-t'il, ou les Historiens sont suposés, ou l'Auteur de la Dissertation explique mal les Médailles. Osera t'il soutenir que Josephe, Tacite, Plutarque, Suetone, sont suposés ? Il faut qu'il nous découvre les motifs de cette fraude. Quel interêt ont eu quatre Ecrivains d'un génie rare, assés fort pour les obliger de feindre un Roman qui choquoit l'opinion commune, et qui les rendoit eux-mêmes la Fable de l'Empire Romain ? &c.

Selon ce Sistême, il s'ensuit nécessairement que tous les Ecrivains qui citent Josephe, Tacite, Plutarque, Suetone, seront suposés. Théophile d'Antioche, Clement Alexandrin, Jule Africain, Eusebe, S. Jerôme, S. Ambroise, S. Augustin, seront frapés du coup porté à Josephe, à Tacite, à Plutarque, à Suetone, à Dion ; bien-tôt toute l'Antiquité

Digitized by Google

sacrée et profane sera envelopée dans le Projet chimerique de certains imposteurs, qui, nous dit-on sans aucune preuve, se sont joüés de la crédulité des hommes.

C'est ainsi, Monsieur, que le sçavant Adversaire du P. P. défend les droits de l'Histoire, ou plutôt les droits de la verité. Il pouvoit s'en tenir aux raisons solides et invincibles que nous venons de voir; mais comme le Sistême erronné lui tient à cœur, et qu'il s'agit d'éclairer une Personne qui mérite d'ailleurs qu'on n'omette rien pour le faire revenir de sa prévention. Voici encore quelques traits aoûtés aux précedens, qui ne doivent pas être oubliés.

» Le Guide de mon Adversaire, dit le » P. T. s'est jetté dans ce précipice, il ne » pouvoit l'éviter. Je l'en avertis lorsqu'é- » crivant contre le Cardinal Noris, il ne » pouvoit se débarasser de quelques pas- » sages de Josephe, de Tacite & de Dion; » il se détermina en désespoir de cause, » à traiter ces Historiens d'Ouvrages su- » posés, et il ne lui fut plus possible de » s'arrêter sur le penchant où il s'étoit » engagé. La suposition d'un Ecrivain en- » trainoit celle de cent autres. Si on épar- » gnoit ceux qui l'avoient cité, on épar-

Digitized by Google

» gnoit des témoins qui réfutoient la su-
» position. Enfin le fameux Antiquaire
» en vint à ce sistême de la supositions
» presque universelle des anciens Livres,
» sistême condamné par notre Compa-
» gnie, retracté par lui-même en 1708,
» rejetté unanimement par tous les Sça-
» vans. J'avois démontré sans réplique à
» l'Auteur même, que son sistême ren-
» fermoit douze impossibilités.

Le P. Tournemine a, au reste, trop bonne opinion du P. P. pour croire qu'il adopte jamais toutes ces visions. Mais ce Pere ne peut, dit-il, refuser de déclarer nettement s'il prétend que Josephe, Tacite, Plutarque, Suetone, Dion, sont des Auteurs supposés; s'il n'ose revoquer en doute leur authenticité, la question est jugée. L'autorité de quelques Médailles, qui sont peut-être contrefaites, dont la Légende est au moins obscure, ne balancera jamais dans des esprits sensés, l'autorité non contestée de plusieurs Historiens contemporains sur des faits publics et presens.

Le docte deffenseur de l'Histoire éxamine ensuite de quel poids doit être le témoignage des Médailles, puisque l'Auteur de la Dissertation et son Maître, ne fondent leur Roman que sur elles seules.

Digitized by Google

il m'est impossible, Monsieur, de le suivre dans cet éxamen sans exceder de beaucoup les bornes que je dois me prescrire. Je me contente de reconnoître que tout m'y paroît solide, conforme à la raison et à l'experience. L'article, sur tout, qui concerne les Médailles contrefaites, est de main de Maître, et l'avanture du jeune François repentant, et avoüant lui-même ses adroites faussetés au Cardinal *Gualterio*, est digne d'une attention particuliere.

Je me contenterai de vous dire qu'on ne sçauroit être trop scrupuleux sur cet article; et je vais l'être moi-même plus que jamais, après le Fait tout recent que voici. J'ai reçu le mois passé, de Syrie, un petit sac tout rempli de Médailles de bronze, Grecques et Romaines, veritablement antiques. Rien ne me frapa tant d'abord que deux Othons de grand bronze, assés-bien conservés, à l'exception de la tête, fort maltraitée par le visage; on lit distinctement CAES. AVG. IMP. M. OTHO. Et sur le Revers dans une Couronne de laurier S. C. Je ne fus pas long-temps dans l'erreur; car avec un peu de reflexion, je reconnus par l'inspection de la Tête, et par l'éxamen des Lettres, que ces deux Médailles, quoiqu'in-

Digitized by Google

contestablement antiques, ont été ainsi changées en *Othon* par un habile Fourbe, lequel a commencé par défigurer le visage qui auroit décelé la fraude, et qui après avoir fait disparoître la veritable Légende, y a fabriqué le mieux qu'il a pû, celle des Médailles d'Othon; pour faire une Piéce rare et qui manque communément dans les suites de bronze. Tous les Connoisseurs sont convenus de la falsification; le P. Joubert n'a pas oublié cette adroite maniere de proceder pour tromper les Antiquaires. C'est la septiéme des neuf qu'il raporte dans son curieux Traité de *la science des Médailles.*

Vous voyez par-là, Monsieur, qu'on ne risque rien de conclure avec le P. T. dans le Fait dont il s'agit ici, qu'il est plus facile de falsifier trente Médailles, que de prouver la supposition de dix Historiens, cités de siecles en siecles jusqu'à nous; qu'on ne peut donc oposer les Médailles au témoignage des Historiens reconnus jusqu'ici pour contemporains. Vous admettrez aussi, je crois, cette Maxime, placée un peu plus bas dans sa réponse, *Qu'il ne faut jamais chercher la verité loin du sens commun.*

Je serois trop long, comme je l'ai déja dit, si j'allois extraire ici tout ce qu'on

Digitized by Google

lit dans la suite de cette reponse au sujet des doutes et des difficultés proposées par le P. P. pour soutenir le premier Triumvirat. Toutes ces difficultés s'évanoüissent par la maniere exacte et solide avec laquelle elles sont ici discutées, ensorte qu'on ne peut pas s'empêcher de reconnoître qu'il ne reste à l'Auteur de la Dissertation, aucune preuve, même éloignée, de son prétendu Triumvirat d'Othon, de Galba et de Vitellius; et que les Historiens sont hors de toute atteinte de ce côté-là.

Vous présumez déja, sans doute, que la seconde attaque du P. P. sur le Triumvirat de Severe, Albin, et Pescennius, aura le même sort, et vous ne vous trompez pas, puisqu'elle se trouve fondée sur des principes aussi ruineux que la premiere, et que les mêmes autorités, les mêmes raisons solides servent à la repousser. Les Médailles produites ou alleguées sont examinées avec la même saine critique, et on fait voir évidemment que celles qui marquent une espece d'union entre ces concurrens à l'Empire, sont conformes en cela aux Historiens. Je suis obligé, Monsieur, de m'arrêter ici en me souvenant toujours que c'est une Lettre que je vous écris, et que celle ci passe déja les bornes ordinaires. En

Digitized by Google

En finissant je reçois le Journal de Trevoux de ce mois, (*Novembre*) dans lequel page 2372. je trouve encore une judicieuse critique de la Dissertation du P.P. sous le nom de REFLEXIONS *de M. L... Antiquaire de l'Académie Litteraire de Lyon, addressées à Messieurs les Auteurs des Mémoires de Trevoux.* On assure à la fin de ces Reflexions que l'Auteur est un celebre Antiquaire, dont ces Mémoires ont fait mention plus d'une fois avec Eloge &c. J'espere, Monsieur, autant que je le souhaite, que le R. P. P. reviendra bientôt de ses préventions, et qu'en éxercant son bon esprit et ses talens sur des sujets solides et interessans, il continuëra de travailler utilement pour le Public.

Je suis, &c.

A Paris, le 29. Novembre 1735.

Digitized by Google

CANTIQUE

Tiré de divers Endroits d'Isaïe et de Jeremie.

Quel charme vainqueur du monde
Vers Dieu m'éleve aujourd'hui ?
Malheureux l'homme *qui* fonde
Sur les hommes son apui !
Leur gloire fuit et s'efface
En moins de temps que la trace
Du vaisseau qui fend les mers,
Ou de la fleche rapide,
Qui loin de l'œil qui la guide
Cherche l'oiseau dans les airs.

De la Sagesse immortelle
La voix touche et nous instruit.
Enfans des hommes, dit-elle,
De vos soins quel est le fruit ?
Par quelle erreur, ames vaines,
Du plus pur sang de vos veines
Achetez-vous si souvent,
Non un pain qui vous repaisse,
Mais un ombre qui vous laisse
Plus affamés que devant ?

Digitized by Google

✻

Le pain que je vous propose,
Sert aux Anges d'aliment ;
Dieu lui même le compose
De la fleur de son froment ;
C'est ce pain si délectable
Que ne sert point à sa table
Le Monde que vous suivez.
Je l'offre à qui me veut suivre ;
Aprochez ; voulez-vous vivre ?
Venez, mangez et vivez.

✻

O Sagesse, ta parole
Fit éclore l'Univers,
Posa sur un double Pole
La Terre au milieu des Mers.
Tu dis, et les Cieux parurent ;
Et tous les Astres coururent
Dans leur ordre se placer.
Avant les siecles tu regnes ;
Et qui suis-je que tu daignes
Jusqu'à moi te rabaisser ?

✻

Le Verbe, image du Pere,
Laissa son Trône éternel,
Et d'une mortelle Mere
Voulut naître homme et mortel.

Digitized by Google

Comme l'orgueil fut le crime
Dont il naissoit la victime,
Il dépoüilla sa splendeur,
Et vint pauvre et miserable,
Aprendre à l'Homme coupable
Sa veritable grandeur.

❦

L'ame heureusement captive
Sous ton joug trouve la paix,
Et s'abreuve d'une eau vive
Qui ne s'épuise jamais.
Chacun peut boire en cette onde;
Elle invite tout le monde;
Mais nous courons follement
Chercher des sources bourbeuses
Et des citernes trompeuses
Dont l'eau fuit à tout moment.

EXTRAIT d'une Lettre de M. Pellicot, Docteur en Médecine, écrite de S. Chamas en Provence, sur un Cas extraordinaire de Médecine.

UN Bourgeois du Lieu de S. Chamas, en Provence, fut attaqué d'une Diarihée fort douloureuse, qui dégenera ensuite en un Tenesme; un jour étant

sur la selle, il sentit couler avec une vive douleur quelque chose de long et de mol vers l'anus, il crût que ses intestins étoient tombés, il en fut extrémement éfrayé, on envoya chercher sur le champ un Frere qu'il a, qui est Maître Chirurgien, lequel, surpris comme les autres Parens, conseilla de m'apeller; j'allai dans le moment chés lui, et je fus fort étonné moi-même de voir tomber de l'anus cette partie d'intestins, qui se détacha un moment après, et tomba dans le bassin; je le pris et l'éxaminai de près, je découvris que c'étoit la membrane interieure des gros intestins, elle avoit environ sept à huit pieds de long, elle étoit assés mince, glanduleuse, et veloutée en dedans.

La chûte de cette partie de membrane a été, sans doute, causée par un sel grossier corrosif, qui a irrité et excorié tout le tour de cette premiere membrane, qui est tombée ensuite, tant par le mouvement peristaltique, ou par son propre poids, que par les éforts que faisoit le malade; je songeai d'abord à le soulager et à le guerir, je le fis vomir pour faire passer par le haut les matieres qui auroient pû encore irriter la membrane nerveuse qui étoit à découvert, et pour arrêter plus facilement par ce moyen le

Digitized by Google

Tenesme ; je prescrivis ensuite tous les adoucissans tant par le haut que par le bas, faisant abstenir le malade des bouillons, ne lui donnant que des panades faites avec le jaune d'œuf; par ce moyen il recouvra bientôt une santé parfaite dont il joüit encore aujourd'hui; en foi de tout ce que j'avance il a donné son Certificat, avec son Frere le Chirurgien, &c.

L'Original est signé *Pellicot D. M.* et accompagné de deux Certificats, l'un du Malade et l'autre du Chirurgien son Frere du 16 Septembre 1733. signé *Canelle.*

Nous donnons cette Piéce dans le tems que nous la recevons; on ne marque point la cause de son retardement.

L'Enigme du mois dernier a été faite sur la *Bougie.* Le mot du premier Logogriphe est *Melun*, où se trouvent *le, Lun, Lune, Nue, Ne, En, Mule, Elu, Mue, Len.* Et le mot du second *Pantoufle.*

Digitized by Google

ENIGME.

Esprits de la moyenne classe,
Non, logeant auprès d'Apollon,
Mais qui vers le bas du valon
Comme moi, n'occupant qu'une très-foible place,
Ne pouvez l'admirer en face,
Et n'avez de lueur qu'un reflet de Rayon;
C'est à vous seuls que je fais don
D'une Enigme qui m'embarasse;
Voyons si vous pourrez en deviner le nom.
Je suis d'un salutaire usage;
Sçait-on bien m'employer? on gagne l'avantage,
Et le titre de Grand Seigneur:
Mais pour acquerir cet honneur
A combien d'ennemis faut-il livrer bataille?
Combien de sang versé par moi pour ce renom
Enfin combien d'humains envoyés chés Pluton;
Pourtant ne croyez pas que je sois rien qui vaille;
Lecteur, voici le mal; plus haut, j'ai dit le bon,
Je finis en disant que sans être poisson,
J'ai pourtant ma demeure entre une double écaille.

J..... *de Paris.*

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

ONze, trois, six, cinq, avec deux ;
Je suis tout contrefait, bossu, tortu, boiteux ;
5. 4. 1. 2. fruit que l'on mange,
7. 2. 1. 5. et 3. ce qui très-souvent change ;
3. 11. 9. je suis Patriarche d'honneur,
9. 6. 10. 3. et 11. un grand Legislateur,
9. 4. 10. et 3. la douziéme partie,
De ce qui sert de regle au cours de notre vie ;
9. 6. 1. 10. et 2. seche et non sans odeur,
8. 9. 10. je te tiens à cœur,
7. 8. 1. 10. 3. 2. j'offre grande riviere ;
7. 8. 1. 10. et 3. meuble de ménagere,
8. 3. 10. 2. vaste pays,
7. 8. 5. 10. et 3. ornemens de logis ;
3. 10. 8. 1. je t'offre un très puissant Royaume ;
5. 4. 7. je suis d'un grand usage à l'homme,
5. 8. 7. 2. je suis excellent à manger,
5. 8. 7. 11. c'est l'œuvre du boulanger ;
7. 4. 5. 8. 3. 2. pierre précieuse,
5. 10. 11. animal de nature jaseuse ;
Tenant dans les couleurs les deux extrémités ;
1. 8. 10. 3. et 3. dix termes usités ;
2. 10. je suis un ton connu dans la musique ;
5. 6. 3. 11. enfin terme d'Aritmetique ;
Lecteur, je suis bien moins aisé que tu ne crois ;
Devine si tu peux, je te le donne en trois.

M. D. B. d'Aix en Provence.

Digitized by Google

AUTRE.

AU sein des mers, fatal même aux corsaires,
Sans tête, qualité de la plûpart des Peres,
Six lettres rassemblent mes traits,
A deux joignez un, tout le monde
Se sent vaincû par mes atraits,
Quoique souvent de taille plate et ronde;
Retranchez cinq et six, je suis Cure à Paris;
Sous le nom d'un grand Saint, très-saint en Paradis,
5. et 3. 4. et 2. je parle; quel prodige!
Quoi sans corps et sans ame? oüi, sur tout dans les bois;
Il est plus d'un Amant que mon langage oblige,
Le mien seul est, Lecteur, insensible à ma voix.

AUTRE.

EFfet d'une grande chaleur,
Je déplais fort au marin qui voyage;
Et même quelquefois je remplis de terreur,
Les champs, la ville et le village.
1. & 2. objet sans pareil,
J'ébloüis plus que le Soleil.
Trois, quatre et cinq, sept fois j'ai paru dans le monde;
En rejettons encor ma nature est feconde;
Souvent d'un furieux je déchire le cœur;

Digitized by Google

On trouve en moi le cris d'un Herault qui devance,
Un Prince ou Seigneur d'importance,
Un pont, du bled . . . hola ! qui suis-je donc ? Lecteur ?

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

MEMOIRES DE SELIM, Frere de Mahomet II. traduits du Turc. Par *M. . . . à Paris*, chés Pierre *Ribou*, vis-à-vis la Comédie Françoise, à S. Louis 1735. in 12.

DISCOURS sur la spiritualité et l'immortalité de l'Ame de l'Homme, par un Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, *à Paris*, de l'Imprimerie de Pierre *Simon*, ruë de la Harpe, vol. in 4. de 203. p. *L'Ouvrage est en Latin.*

HISTOIRE ANCIENNE des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babiloniens, des Medes et des Perses, des Macédoniens, et des Grecs. Par M. *Rollin*, ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au College Royal,

Digitized by Google

et Associé à l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres. Tome 8. *A Paris*, chés la veuve *Etienne*, Libraire, ruë S. Jacques 1735. in 12. de 726. p.

PENSE'ES DU PERE BOURDALOUE, de la Compagnie de Jesus, sur divers Sujets de Religion et de Morale. *A Paris*, chés *Cailleau*, *Rollin*, *Prault* Pere, et *Bordelet*, 1734. in 12. 3. vol.

EXTRAIT d'une Lettre du R. P. Dom Toussaints du Plessis, *de l'Abbaye S. Germain des Prés, au sujet de la Dissertation sur le Soissonnois, &c.*

J'Ay lû, Monsieur, avec plaisir la Dissertation de M. le Bœuf sur le Soissonnois. Il y a du profit à faire dans cette lecture; mais le Sçavant Auteur n'a point levé tous mes doutes. Avant le celebre Sanson, bien du monde croyoit que le *Noviodunum Suessionum* étoit notre *Noyon* d'aujourd'hui. Il croyoit lui, que c'étoit *Soissons* même, et il l'a fait croire à tous ceux qui sont venus après lui. Comment s'y est-il pris pour cela? Il a commencé par détruire le sentiment qu'il combattoit, et ensuite il a apuyé le sien. Cette méthode n'étoit point à rejetter. Nous sommes en possession de croire que *Novio-*

Digitized by Google

num Suessionum est *Soissons*. Il faut commencer par nous prouver que cela ne se peut ; nous en serons après cela plus disposés à croire que ce pouroit bien être *Noyan*. Or il me semble que M. le Bœuf n'a point prouvé cette impossibilité ; et cependant si rien n'implique d'ailleurs, pourquoi ne seroit-ce pas *Soissons* même plutôt que *Noyan* ?

Mais, dit M. le Bœuf, *Noviodunum* étoit sur une montagne, et *Soissons* est dans une Vallée. Il n'est point prouvé que *Noviodunum* fut sur une montagne ; Cesar ne le dit point. Le mot le marque, replique M. le Bœuf : *Dunum* dans la Langue Gauloise signifie une *Montagne*. Je répons que c'est cela même qu'il falloit prouver ; et puisque c'est-là l'unique fondement de la Dissertation, la chose en valoit bien la peine. A cela il n'y a rien autre chose à faire qu'à citer des autorités ; et c'est ce que le Public a droit d'attendre.

Or ces autorités ne seront pas toutes également recevables. On nous citera peut-être des Géographes qui l'ont avancé aussi-bien que M. le Bœuf. Je les recuse. Ce n'est point dans des questions de cette nature que l'on croit les Gens sur leur parole. Je demande bien des preuves à M.

Digitized by Google

le Bœuf : à plus forte raison en demanderois-je à la plûpart d'entre eux.

Se rejettera-t'on par comparaison sur d'autres Villes, dont les noms sont terminés en *Dunum*, et qui sont en effet situées sur des montagnes ? cette autorité n'a pas plus de force que la premiere. Une Ville peut être située sur une montagne, et avoir tiré son nom de toute autre chose que de la montagne même. D'ailleurs se sent-on assés de courage pour entreprendre de prouver que Noyon même, Nevers, et toute autre Ville dont le nom est terminé en *Dunum*, étoient incontestablement situées sur une montagne ? s'il en faut excepter quelques-unes, pourquoi le *Noviodunum Suessionum* ne seroit-il pas de ce nombre là ? Et il faut bien faire attention que toutes ces Villes dont je parle ici, doivent être Celtiques, c'est-à-dire avoir tiré leur nom de la Langue Celtique même. Sans cela on ne prouveroit rien, puisqu'il s'agit uniquement ici du sens que le mot *Dun*, ou *Dunum* a dans la Langue Gauloise.

Enfin, poura-t'on dire encore, *Dun* signifie si bien une *Montagne*, que les *Dunes* en ont retenu le nom. Je pourois repondre qu'il signifie si bien *une Riviere*, qu'il y a des Rivieres pareillement qui ne

Digitized by Google

s'apellent point autrement que *le Dun*. Il y en a une de ce nom fort connuë dans le Pays de Caux. Mais nous ne demandons pas en general ce que *Dun* signifie. Nous demandons ce qu'il signifie dans la Langue Celtique. Or c'est sur quoi il ne faut qu'une simple discussion grammaticale, mais bien raisonnée, et d'une bonne main. M. le Bœuf est très en état de s'en acquiter, s'il le veut.

Mais voici, ou je suis fort trompé, à quoi aboutiront ses recherches. *Dun* dans la Langue Teutonique signifie, à la verité, une *Montagne*; et de-là sont venus parmi nous depuis l'établissement de la Nation Françoise dans les Gaules, les noms de *Dunes*, *Dunkerque*, *Chateaudun*, et une infinité d'autres semblables. Mais dans la Langue Gauloise ou Celtique, *Dun* signifie *profond*; et de-là sont venus *le Dun*, nom de Riviere; *la Dordogne*, autre nom de Riviere que les Celtes écrivoient *Dwr-dûn*, c'est-à-dire *Eau profonde*; et bien d'autres semblables. De-là enfin a dû venir aussi *Noviodunum*, puisque ce nom est plus ancien dans les Gaules que la Monarchie Françoise.

Or si *Dunum*, chés les Celtes, ne signifioit point une *Montagne*, le nom de *Noviodunum* ne peut plus prouver que cette

Ville des Soissonnois fut située sur une Montagne. Par consequent ce ne sera plus *Noian*; et M. le Bœuf sera peut-être obligé d'en revenir avec le commun des Sçavans à la Ville de *Soissons* même.

A Paris, le 15. Novembre 1735.

METHODE POUR ETUDIER L'HISTOIRE; avec un Catalogue des principaux Historiens et des Remarques sur la bonté de leurs Ouvrages et sur le choix des meilleures Editions. Par M. l'Abbé *Langlet Dufresnoy*. Nouvelle Edition, augmentée et ornée de Cartes Géographiques. *A Paris*, chés Pierre *Gandoüin*, Quay des Augustins, *in* 4.

ANNE'E ECCLESIASTIQUE, ou Instruction sur le Propre du Temps et sur le Propre et le Commun des Saints, &c. Tome V. *A Paris*, chés *Lottin*, ruë S. Jacques, 1735. *in* 12.

HISTOIRE des Révolutions de Pologne, depuis le commencement de cette Monarchie jusqu'à la mort d'Auguste II. Deux volumes *in* 12. Par M. l'Abbé des Fontaines, 1735.

Digitized by Google

CALENDRIER PERPETUEL, contenant les Années Grégoriennes et Juliennes. Les Années Juliennes commencent à la Naissance de J. C. et les Grégoriennes à l'an 1582. au mois d'Octobre. Par M. *Sauveur*, fils de feu M. Sauveur, &c. *A Paris*, chés *Barbou*, 1735. Brochure *in folio.*

HISTOIRE DE L'EGLISE GALLICANE, dédiée à Nosseigneurs du Clergé, par le P. Jacques *de Longueval*, de la Compagnie de Jesus. Tome VIII. depuis l'an 1086. jusqu'à l'an 1138. *A Paris*, chés François *Montalant*, J. B. *Coignard*, Hypolite-Louis *Guerin* et Jacques *Rollin*, fils, 1734. *in* 4. de 558. pages, non compris la Table des Matieres.

On vend actuellement chés *Prault*, fils, Libraire, Quay de Conty, vis-à-vis la descente du Pont-Neuf, à la Charité, les Tomes III. et IV. des Discours Critiques et Historiques sur la Bible de M. Saurin, continuée par M. Rocques, Ministre à Basle. Ces deux volumes sont ornés, ainsi que les deux premiers, de très-belles Figures, gravées sur les Desseins de Mrs Hoet, Houbeaken et Picart, et quoique Mrs Saurin et Picart soient

Digitized by Google

morts, les Continuateurs de cet Ouvrage ont si bien entrés dans l'esprit de ces premiers, tant pour les Discours que pour les Gravûres, que le Public en sera satisfait. On en trouve chés le même Libraire de quatre differens papiers, c'est-à-dire, papier Médian, papier Royal, papier Super-Royal, et papier Imperial.

MEMOIRES *pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres. &c.* A Paris, chés *Briasson*, ruë S. Jacques, à la Science, M. DCC. XXXIV.

Je vais, Monsieur, vous donner une idée des deux volumes qui ont suivi ceux dont je vous ai parlé dans ma derniere Lettre, c'est-à-dire, des Tomes XXIX. et XXX. Le premier contient l'Histoire de 33. Sçavans, dont voici les noms.

» François Bianchini, Joseph la Brosse, » Guillaume Canter, Jean Caramuel » Lobkowitz, Nicolas le Comte, Pierre » Crespet, Charles Annibal Fabrot, » Théodore Gaza, Lilio Grégorio Giral- » di, Jean-Baptiste Giraldi Cinthio, » Pierre le Givre, Melchior Haimins- » feld Goldast, Simon Goulart, Jean- » Vincent Gravina, Guarini Guarino, » Thomas Ittigius, Daniel l'Ermite, » Jean

Digitized by Google

» Jean Leusden, Jean-Henri Maius,
» Jean Baptiste Pocquelin de Moliere,
» Pierre Nicole, Conrad Pellican, Louis
» le Roy, Guy-Louis Seckendorf, Fre-
» deric Spanheim, Frederic Spanheim le
» Fils, Jean Sturmius, Jacques Sylvius,
» Jacques-Philipe Thomasini, Jean-
» George Trissino, François Turrien,
» Geoffroy Vallée, et Marc-Jerôme Vida.

Parmi ces Sçavans, j'ai crû devoir vous raporter l'Article entier de *Joseph la Brosse*, par préference à tout autre, tant parce que cet Article est curieux, qu'à cause de l'interêt que vous y prendrez, sans doute.

Joseph la Brosse naquit à Toulouse l'an 1636. d'une bonne famille.

Après avoir fait ses Etudes d'Humanités, il entra dans l'Ordre des Carmes Déchaux, et y reçut, suivant la coûtume, le nom d'*Ange de saint Joseph.*

Il fit ensuite sa Philosophie et sa Théologie, après lesquelles il souhaita de se consacrer aux Missions, et il en obtint la permission de ses Superieurs.

Il alla dans ce dessein à Rome en 1661. et il y étudia l'Arabe, sous le P. Celestin de Sainte Liduvine, Frere du fameux Jacques Golius, dans le Convent de S. Pancrace.

Digitized by Google

Ayant été destiné par le Pape Alexandre VII. aux Missions du Levant, avec trois autres Carmes, ils partirent de Rome le 12. Novembre 1663. et arriverent à Smyrne le 5. May 1664. et ensuite à Hispaham le 4. Novembre suivant.

Le P. la Brosse y aprit le Persan du P. Balthazar, Carme Portugais, et se mit en peu de mois, par son aplication, en état de prêcher en cette Langue.

Il demeura pendant 14. ans tant en Perse qu'en Arabie, et fut Prieur d'abord à Hispaham et ensuite à Bassora.

Cette derniere Ville ayant été enlevée par les Turcs à Hassen, Prince des Arabes, les Missionnaires qui avoient besoin de la protection de leur nouveau Maître, envoyerent le P. la Brosse à Constantinople, pour obtenir du Grand-Seigneur, par l'entremise de M. de Nointel, Ambassadeur de France, des Lettres qui les autorisassent à demeurer dans le Pays.

Il partit de Bassora le 13. Avril 1678. et arriva à Constantinople le 4. Novembre suivant. Il fut fort bien reçû de M. de Nointel, qui lui donna des Lettres Patentes de Consul pour le Prieur de Bassora, et lui communiqua les Capitula-

Digitized by Google

tions * entre la France et la Porte, à la faveur desquelles il obtint ce qu'il demandoit.

Quelque tems après il reçut des Lettres du Cardinal Cibo, qui l'apelloient à Rome de la part du Pape Innocent XI. Il s'embarqua le 21. Mars 1679. sur un Vaisseau Venitien, mais le mauvais temps le retint près de six mois sur Mer, et il ne pût arriver à Rome que le 18. Novembre.

Il y eut de longues Audiences du Pape, qui lui fit des liberalités considerables. Il y vouloit faire imprimer son *Trésor de la Langue Persane*; mais il crut qu'il le feroit plus commodément à Paris.

Il arriva dans cette Ville le 10. Août de l'année suivante 1680. et songea à publier son Trésor, dont il obtint le Privilege; mais l'Edition en fut retardée, sur ce que le General des Carmes, qui étoit alors à Bruxelles, l'y apella et le fit Visiteur General des Missions de Hollande.

Lorsque le temps de cet Employ fut fini, on l'envoya en Angleterre, où il fit les fonctions de Missionnaire sous le Reghe de Jacques II. mais ayant été

* *On apelle ainsi le Traité d'Alliance et de Commerce, qui est entre les deux Puissances.*

obligé d'en sortir, il se retira en Irlande, où il demeura quelques années.

Rapellé enfin dans sa Patrie, il fut d'abord Prieur du Convent de Perpignan, ensuite Définiteur Provincial, Vicaire Provincial, et enfin Provincial en 1697.

Il faisoit en cette qualité la visite du Convent de Perpignan, lorsqu'il tomba malade, et mourut en cette Ville le 29. Decembre de cette année 1697. âgé de 61. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. PHARMACOPÆA PERSICA, *ex Idiomate Persico in Latinum conversa. Opus Missionariis, Mercatoribus, cæterisque Regionum Orientalium lustratoribus necessarium. Accedunt in fine specimen Notarum in Pharmacopœam Persicam, &c. Paris, 1681. in 8. pp. 370.* Le Traducteur a mis à la tête une sçavante Préface, où il découvre des fautes grossieres de la Version Persane de l'Evangile, que *Brian Walton* a fait entrer dans la Polyglotte d'Angleterre. Cette Critique lui en a attiré une autre de la part de *Thomas Hyde*, qui à la fin de la Cosmographie de *Peritsol*, use à son égard de récrimination, et l'accuse même de n'être point l'Auteur de la Version de la Pharmacopée

dont on est redevable au P. Mathieu de S. Joseph. Mais c'est une chose avancée sans fondement.

2. GAZOPHILACIUM *Linguæ Persarum, triplici Linguarum clavi Italicæ, Latinæ, Gallicæ, nec non specialibus præceptis ejusdem Linguæ reseratum. Amstelodami*, 1684. *in folio.* On trouve dans ce Dictionnaire des Remarques curieuses sur la Perse et sur les Voyages de l'Auteur.

Je pourois, Monsieur, donner de mon chef encore quelque étenduë à cet Article du P. Ange de S. Joseph, que nous avons, vous et moi, souvent vû à Toulouse, où M. son Frere étoit Capitoul, et avec lequel j'ai depuis été en commerce Litteraire jusqu'à sa mort. Vous sçavez qu'il étoit à Alep durant le Consulat de M. Baron, et tout ce qu'il nous a dit de ce digne Consul. J'ai encore présentes plusieurs circonstances essentielles que je tiens de lui, et qui ne s'accordent pas avec ce qui est dit de M. Baron, par raport à ce Consulat, dans la Vie de M. Picquet, son Prédecesseur, imprimée depuis peu à Paris, mais ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur ce sujet, que j'ai entamé ailleurs.

Le Dictionnaire intitulé *Gazophilacium Linguæ Persarum, &c.* est le plus impor-

cant Ouvrage et le plus utile qui ait encore paru dans ce genre, aussi est-il précedé d'Eloges et d'Aprobations magnifiques. On peut consulter les differens Journaux qui ont parlé de ce Livre, et en particulier l'Article VII. du I. Volume des Nouvelles de la Répub. des Lettres, Mars 1684. p. 66. Cet Ouvrage du P. Ange, devenu assés rare, se trouve actuellement à Paris chés le sieur Briasson, à la Science. Ceux, dit Bayle, dans l'Art. que je viens de citer, qui n'ont nulle envie d'être Missionnaires, ni d'entendre les Langues, ne laisseront pas d'acheter ce Dictionnaire, s'ils sçavent qu'on y trouve en Latin, en François et en Italien, divers Faits et diverses Particularités, &c. Il est en effet rempli d'Observations curieuses et de Remarques Historiques.

Il me reste à vous parler dans cette Lettre du XXX. Tome des Memoires, &c. C'est à la tête de ce Volume qu'on voit pour la premiere fois le nom du R. P. Niceron, Barnabite, qui en est l'Auteur, étant inutile, dit-il à la fin d'une courte Préface, de suprimer ce que personne n'ignore.

Les Ecrivains dont il est parlé dans ce dernier Tome, sont » Jean Joconde,

Digitized by Google

» Jean Dartis, Guillaume des Autels, » Philipe Buonanni, Jacques de Reves, » Charles Clusius, Bon de Merbes, Ala- » manno Rinuccini, Joseph Acosta, » Thomas Reinesius, Domizio Calderini, » Pierre Lambecius, Edoüard Bernard, » Bernardin Telesio, Chrétien Daumius, » Suffride Petri, Michel Neander, Luc » Gauric, Scipion Chiaramonti, Cecco » d'Ascoli, Jacques Lect, Nicolas Ca- » therinot, Nicolas Camusat, et Elie » Vinet.

Parmi les Articles les plus interessans et les mieux remplis, je crois vous faire plaisir de vous donner ici celui du sçavant Lambecius dans son entier.

Pierre Lambecius naquit à Hambourg l'an 1628. d'Heinon Lambecius, Arithméticien, celebre par ses Ecrits en ce genre.

Après avoir fait ses premieres études dans sa Patrie, il alla visiter les Universités de Hollande et de France, aux dépens de Luc Holstenius, son Oncle maternel, et il y fit de grands progrès dans les Belles-Lettres et dans la Jurisprudence. Il n'avoit encore que 19. ans lorsqu'il publia un Ouvrage sur Aulugelle, qui mérita l'aplaudissement des Sçavans.

Il demeura huit mois à Toulouse chés

Digitized by Google

Charles de Montchal, Archevêque de cette Ville, et ce fut aparemment pendant ce tems-là qu'il se fit recevoir Licentié en Droit.

Etant allé à Rome, il y passa deux années chés le Cardinal François Barberin.

De retour à Hambourg, il fut fait Professeur en Histoire le 13. Janvier 1652. et on lui donna le Rectorat du College de cette Ville le 12. Janvier. 1660.

Il eut mille chagrins à essuyer dans ces postes, tant parce qu'il trouvoit peu de docilité dans ses Ecoliers, dont il ne sçavoit pas se faire obéïr, que parce que ses envieux l'accuserent d'Heterodoxie, et même d'Atheisme, et critiquerent aigrement sa maniere d'enseigner et ses Ouvrages.

Un mariage malheureux qu'il contracta en 1662. avec une vieille femme fort riche, mais très-avaricieuse, mit le comble à son infortune. Il ne fut pas longtems à se lasser de sa compagnie, et il prêta aussi-tôt après l'oreille aux propositions de la Reine de Suede, Christine, qui étoit alors à Hambourg, et qui lui conseilla de se retirer ailleurs. Il abandonna donc cette femme et sa Patrie le

Digitized by Google

14. Avril 1662, quinze, jours seulement après son mariage, et se retira à Vienne.

Après avoir eu l'honneur d'y saluer l'Empereur, il passa à Rome, où il fut bien reçû du Pape Alexandre VII. et où la Reine Christine qui s'y étoit renduë, lui donna toutes sortes de marques de bienveillance.

Ce fut alors qu'il fit profession publique de la Religion Catholique, qu'il avoit embrassée déja secrettement en 1647. pendant son séjour en France, par les soins du P. Sirmond, Jesuite; ce qui ne l'avoit pas empêché de professer jusques-là à l'exterieur la Religion Luthérienne.

Il retourna sur la fin de l'année 1662. à Vienne, où l'Empereur le fit d'abord le 27. Novembre, son Sous-Bibliothecaire, et peu après, c'est à-dire le 26. May de l'année suivante 1663. son Bibliothecaire en chef, à la place de Mathias Mauchter, qui s'étoit démis de cet Employ, et il lui accorda de plus les Titres de son Conseiller et de son Historiographe.

Il remplit la place de Bibliothecaire jusqu'à sa mort, et s'y fit une grande réputation par les Ouvrages qu'il publia.

Les Auteurs ne s'accordent point sur

Digitized by Google

le tems, ni sur le genre de sa mort. Henri Witten veut qu'elle soit arrivée au mois de Septembre 1679. Henri Meibonius, dans son Introduction à l'Histoire de Saxe, dit qu'il mourut à Vienne de la peste le 24. Mars 1680. Daniel Nesselius, d'un autre côté, avance dans son *Breviarium et Supplementum Commentariorum Lambecianorum*, que Lambecius mourut au mois d'Avril 1680. d'hydropisie. Il est plus juste de s'en raporter à Nesselius, qui ayant été le successeur de Lambecius dans la place de Bibliothecaire, devoit être mieux instruit de ce qui le regardoit que les autres. Il n'est pas même difficile de le concilier avec Meibonius, en disant que ce dernier a suivi le vieux stile, pendant que l'autre a suivi le nouveau, et que le 24. Mars de l'un apartient au mois d'Avril de l'autre; et en ajoûtant qu'il peut se faire que Lambecius ait été veritablement attaqué de la peste, et qu'une hydropisie jointe à ce mal, ait contribué à le lui rendre plus funeste, et ait avancé sa mort. Pour ce qui est de Witten, on ne doit pas faire beaucoup d'attention à son autorité; car on sçait que cet Auteur a ramassé, sans beaucoup de choix dans son *Diarium Biographicum*, tout ce qu'il trouvoit dans

les Livres qu'il copioit, et qu'il s'est trompé en une infinité d'occasions.

Suit le Catalogue raisonné des Ouvrages de Lambecius, en onze Articles, que je ne raporterai point ici dans leur entier, crainte d'exceder de beaucoup les bornes d'une Lettre. Je vous exposerai seulement ce qui est dit dans le VII. au sujet de l'Ouvrage composé par ce Sçavant en qualité de Bibliothecaire de S. M. I sous le titre de *Commentariorum de Augusta Bibliotheca Cæsarea Vindebonensi Libri octo. Vindebonæ 1665. et seq. huit vol. in fol.*

Lorsque Lambecius se trouva chargé de la Bibliotheque Imperiale de Vienne, dit le P. Niceron, il se proposa d'abord de faire trois Catalogues des Livres qui la composoient. Il prétendoit ranger ces Livres dans le premier, suivant l'ordre des *Numero* qu'ils portoient. Dans le second, suivant les differentes matieres dont ils traitoient; et dans le troisiéme, selon l'ordre Alphabetique des noms de leurs Auteurs. Il commença ce grand travail par le second Catalogue, qu'il crut devoir partager en 25. Livres. Le premier étoit destiné à l'Histoire de cette Bibliotheque depuis ses commencemens jusqu'au tems de l'Auteur, et il le donna en 1665.

Digitized by Google

Le second devoit contenir des Recherches sur le nom de la Ville de Vienne, sur quelques Manuscrits concernant cette même Ville, et sur les Livres de la Bibliotheque Ambrosienne et de celle de Bude, transportées dans la Bibliotheque Imperiale; celui-ci parut en 1669. Les trois suivans étoient pour les Manuscrits Grecs de Théologie, et ils furent imprimés, le troisiéme en 1670. le 4. en 1671. et le 5. en 1672.

Le sixiéme devoit contenir les Manuscrits Grecs de Jurisprudence et de Medecine, et Lambecius le fit paroître en 1673. Les 7. 8. et 9. étoient destinés aux Manuscrits Grecs de Philosophie, d'Histoire, tant Ecclesiastique que Profane, et de Philologie; et l'on a le 7. qui fut imprimé en 1674. et le 8. que l'Auteur donna en 1679. Ce fut à cela que se termina le travail de Lambecius, qui étant mort l'année suivante, ne peut aller plus loin.

Les 5. Livres suivans jusqu'au 14. inclusivement, devoient renfermer les Manuscrits, soit Latins, soit Italiens, Espagnols, François et Allemans, concernant la Théologie, le Droit, la Medecine, l'Histoire et la Philologie. Le 15. étoit pour les Manuscrits Orientaux,

Digitized by Google

c'est-à-dire, Hébreux, Siriaques, Arabes, Turcs, Persans, Chinois, &c. sur toutes sortes de matieres. On devoit donner dans le 16. une Liste de 3000. Médailles, et d'autres Raretés ou Antiquités, qui embellissent la Bibliotheque de Vienne; et dans le 17 un Recueil de 1000. Lettres choisies, écrites pendant les deux derniers siecles, soit aux Bibliothecaires de l'Empereur, soit par ceux-cy à divers Sçavans, et qui servent à éclaircir des Faits raportés dans les Livres précedens.

Le Catalogue des Livres imprimés devoit remplir les 6. Livres suivans; et le 25. ou dernier, étoit réservé pour une Histoire Litteraire universelle, dont Lambecius avoit commencé à publier l'Essay en 1659. On ne peut disconvenir qu'il n'y ait quantité de choses singulieres et curieuses dans l'Ouvrage de Lambecius, mais il est trop diffus, et l'Auteur y fait entrer bien des choses inutiles. Daniel Nesselius, son Successeur, en a donné un Abregé, auquel il a ajoûté la Liste des Manuscrits Grecs dont Lambecius n'avoit point parlé, et des Manuscrits Orientaux de tout genre.

JERUSALEM DELIVRE'E, Poëme Heroïque du Tasse, traduit en François. Nou-

velle Edition, revûë et corrigée. *A Paris*, chés Jacques *Barois* fils, Quay des Augustins, à la Ville de Nevers 1735. *in* 12. 2. vol.

OBSERVATIONS sur la Comédie et sur le Génie de Moliere. Par Louis *Riccoboni*. *A Paris*, chés la veuve *Pissot*, Quay de Conty, à la Croix d'or 1736. *in* 12.

Nos Lecteurs auroient bien à se plaindre si nous ne parlions pas plus au long de cet Ouvrage qui est generalement goûté.

L'ANATOMIE D'HEYSTER, avec des Essais de Physique sur l'usage des parties du Corps Humain, et sur le méchanisme de leurs mouvemens. Enrichie de nouvelles figures en taille-douce. Seconde Edition, revûë, corrigée et augmentée considerablement. *A Paris*, chés Jacque *Vincent*, ruë S. Severin, 1735. in 8.

INSTRUCTIONS ECCLESIASTIQUES ET BENEFICIALES, suivant les principes du Droit Commun, et les usages de France. Seconde Edition, corrigée et augmentée considerablement, dans laquelle on trouvera les usages particuliers aux divers Parlemens du Royaume, et des Observa-

Digitized by Google

tions importantes prises des Mémoires du Clergé. Par Jean-Pierre *Gibert*, Docteur en Théologie, et Jurisconsulte. *A Paris*, chés Pierre J. *Mariette*, ruë S. Jacques, 1736. in 4. 2. vol.

Discours Evangeliques, sur diferentes verités de la Religion, et d'autant plus utiles dans chaque état, que les sujets et les desseins en sont plus particuliers, et plus rarement traités. Les Textes sont pris ordinairement des Evangiles de l'Avent et du Carême. Par le *P. L. R. D. S. D.* Tome I. *A Paris*, chés *Gissey*, ruë de la vieille Bouclerie, *de Billy*, Quay des Augustins, *le Clerc*, Grand'Salle du Palais, et *Clousier*, ruë S. Jacques, 1735. vol. in 12. p. 265.

Histoire du Prince Titi, A. R. *A Paris*, chés *la veuve Pissot*, Quay de Conty, à la Croix d'or, 1736. in 12. de 274. p.

On prétend que ce Livre est de M. de S. Hyacinte, Auteur du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu.* Le même Libraire a sous presse *la Conformité des Destinées*, qui sera en vente le mois prochain.

Montalant, Libraire, Quay des Au-

Digitized by Google

gustins, donne avis au Public, qu'on trouve chés lui l'Ouvrage de M. *Gibert*, sur le Droit Canon, en 3. vol. infol. intitulé. *Corpus Juris Canonici per regulas naturali Ordine digestas usuque temperatas, ex eodem Jure et Conciliis, Patribus, atque aliunde desumptas, expositi. Opus, tam in rebus obscuris claritate, tam dispersis collectione ac delectu, in contrariis conciliatione, eximium, simulque indicibus ac præfationibus, notisque quamplurimis et exquisitis illustratum.*

Le même *Montalant* donne avis qu'on trouve chés lui, le sixiéme vol. du *Dictionnaire Geographique de la Martiniere*, contenant les Lettres K. L M. L'on y trouve aussi les cinq premiers vol. du même Ouvrage.

Le même Libraire viént de finir une Traduction Françoise des *Tables Astronomiques* de feu M. de la *Hire*, donnée au Public par M Godin, de l'Académie Royale des Sciences, vol. in 4. Il vend encore le *Recueil de Consultations sur les Matieres Beneficiales et Ecclesiastiques*, par feu M. *de Cormis*, Avocat au Parlement de Provence. En deux vol. in fol. imprimé cette année.

On imprime actuellement chés Prault

 fils,

Digitized by Google

fils, Quay de Conty, à la descente du Pont Neuf, *les Egaremens du cœur et de l'esprit*, ou les Mémoires de M. de *Meilcourt*, premiere partie.

L'aprobation qu'on a donnée aux petits Morceaux de Poësie Latine qui ont été inserés dans les precedens Mercures, nous engage de ne pas priver le Public de celles qui pouront nous venir d'une aussi bonne main. La Piéce qui suit sur *l'Origine de la Poësie*, merite d'éxercer quelque Muse Françoise par une Traduction qui ne fasse rien perdre à l'Original.

ORIGO POESEOS.

TEmpore quo primùm effusi sine lege per agros,
Errabant homines, jam linguâ interprete, sensus
Exprimere, et certis norant signare loquelis;
Nec sua sermoni deerat facundia; sed, quæ
Liberiore gradu flueret, verbisque solutis,
Nil cœleste, nihil supra mortale sonaret.
Cùm subitò, cœli demissa ex arce Poësis
Adstitit, invisâque dedit se luce videndam,
Et confessa Dea est: olli frons ardua, fronti
Plurima majestas: dulci stant lumina flammâ,
Et sacer afflatur congestis mentibus ardor
Composito incedit gressu, saltuque decoro

Digitized by Google

Pulsat humum, sed vix terræ vestigia signat,
Fertque solo sublime caput non immemor ortus.
Nectunt vincla pedes; at nil tamen indè movetur
Segniùs, ex ipso venit sua gratia nexu;
Captivam sua vincla juvant, stringique decorum est.
Quà secumque tulit, clementior aura favoni
Aspirat, circum rident vernantia prata,
Omnis et in flores se protinus induit arbor:
Illa canit segetes, silvasque, et pascua, et amnes,
Indè sono graviore Deos, laudesque Deorum;
Dum canit, interea Faunos Driadesque videres
Saltare in numerum; gelidis in vallibus Echo
Auditura sonos attentas præbuit aures,
Auditosque refert; imis caput extulit antris
Nereidum uda cohors, pendetque canentis ab ore,
Et mirata suos tenuerunt flumina cursus:
Quin Pater omnipotens fulmen jam mole caducum
Sustinet, irarum oblitus; vis tanta Poësi est.

C. P.

D'Anvers. Le second vol. *in folio* des *Actes des Saints* du mois d'Août, par les R. R. PP. Sollier, Pinius, Cuper et Bosch, de la Compagnie de Jesus, est en vente chés *Vander Plaoche*, et se trouve à Paris, chés *de Bure*, le fils, Quay des Augustins.

Digitized by Google

On a publié à Londres une Histoire du Théatre Anglois, où l'Auteur examine les Pieces les plus celebres, et rend compte du succès de leurs Représentations.

On aprend de Cambridge, que M. Richard Dawes, Membre du College d'Emmanuel, qui a entrepris une Traduction en Vers Grecs du *Paradis Perdu de Milton*, se propose de la faire imprimer par souscription.

Adrien Moetjens, Libraire à la Haye, délivre la nouvelle Edition des INTERETS PRESENS, et pretentions des Puissances de l'Europe, par M. *Rousset*, 3. vol. in 4.

DESCRIPTION EXACTE des Curiosités naturelles du riche Cabinet *d'Albert Seba*, avec de magnifiques figures en taille-douce : Tome second. *A Amsterdam, chés J. Wetstein, et Guil. Smith*, 1735. in fol. *Alb. Seba locupletissimus Rerum Naturalium Thesaurus, &c.*

TRAITE' DU BON CHYLE pour la production du sang, où l'on voit outre les causes ordinaires qui le corrompent, plusieurs Maladies connuës. Il contient

Digitized by Google

aussi les moyens de les prévenir, et les Remedes pour les guerir, *in* 12. 2. volumes 1735. *A la Haye*, chés Pierre *Gosse*, Libraire.

Histoire de ce qui s'est passé de plus memorable en Angleterre pendant la Vie de Gilbert Burnet, Evêque de Salisbury. *A la Haye*, chés Jean *Neaulme*, 1735. *in* 4. 2. vol. Tome I. p. 866. Tome II. page 756.

Suite *des Lettres de M.... sur la* Bibliotheque Italique ou Histoire Litteraire de l'Italie. *Tomes VI. & VII.* 1729. 1730.

Je commence, Monsieur, par le II. Art. du VI. Tome, lequel rend compte du second volume du Recueil des Ouvrages du Cardinal Noris, contenant ses Ouvrages Chronologiques. Les Journalistes assurent d'abord qu'on ne peut lire ce volume sans être frapé de la profonde Erudition de ce sçavant Cardinal, et sans admirer la justesse et la penetration de son esprit. Je ne m'y arrêterai point; les Extraits de ces Ouvrages si remplis d'Erudition, menent toûjours beaucoup plus loin qu'on ne s'étoit proposé, d'ailleurs la réputation de ce Cardinal est établie depuis trop long-temps, et ses Ouvrages

Digitized by Google

sont trop connus des Gens de Lettres, pour entrer sur cela dans aucun détail.

Dans l'Article V. les Journalistes font l'Eloge Historique de M. *Jean Zannichelli*, habile Chimiste d'Italie, né à Modene en 1662. Il ne se livra pas à la seule Chimie : la Botanique et tout ce qui apartient à la Pharmacie, à l'Histoire Naturelle &c. fut l'objet de son étude. Dès l'âge de 22. ans il fut Aggregé au College des Apotiquaires de Venise. Il mourut le 11. Janvier 1729.

Article VI. *Observations* sur quelques Fragmens de Vases antiques de Verre, trouvés dans les Cimetieres de Rome, I. Vol. in fol. Florence 1726. Cet Ouvrage, écrit en Italien, est le premier qui ait parû uniquement pour expliquer cette sorte d'Antiquité. Il est de M. Buonarruoti, Senateur à Florence. Il y examine sept choses. 1°. Ce que sont ces anciens Verres. 2°. Comment ils sont faits. 3°. Ce que les Anciens en ont dit. 4°. Dans quels endroits ils ont été trouvés. 5°. Pourquoi on les mettoit dans les Cimetieres. 6°. Quelle est leur Antiquité; et enfin dans quels Lieux on les conserve à present, afin que ceux qui voudront les éxaminer scachent où les trouver.

Art. VII. *De la Legende de Gregoire VII.*

Digitized by Google

La Legende de Grégoire VII. n'étant guere connuë decà les Monts, que par quelques Extraits, les Auteurs de la Bibliotheque Italique ont crû qu'il étoit à propos de la placer toute entiere dans leur Journal. Ils y ont joint quelques Notes, et ils remarquent que la Mémoire de ce Pape étoit déja en veneration à Rome de temps immemorial, comme on le voit dans M. Fleury et dans les *Acta Sanctorum* du P. Papebrock. Gregoire XIII. lui donna place dans le Martyrologe Romain en 1584. En 1609. Paul V. en fit composer l'Office en faveur des Habitans de Salerne, chés qui Gregoire VII. étoit mort, et qui révéroient sa mémoire. La Ville de Sienne où ce Pape avoit pris naissance, reçût aussi cet Office. Alexandre III. l'introduisit depuis dans les Basiliques de Rome. En 1704. ou 1705. le Pape Clement XI. accorda le même Office à l'Ordre de Cîteaux, et en 1710. il l'accorda à tous les Benedictins, à la priere du Procureur Général de cet Ordre. Enfin Benoist XIII. ayant vû une Histoire Manuscrite de Gregoire VII. dit à M. Maïella qu'il en étoit charmé, et qu'il vouloit absolument qu'on en recitât l'Office dans toute l'Eglise. Là dessus M. Tedeschi, Secretaire de la Congregation des

Digitized by Google

Rits, eut ordre de rendre cet Office public. On l'accuse d'avoir plutôt suivi dans les Leçons, les expressions dont on se sert en Sicile, que celles qu'on lit dans les Eglises de Rome, qui sont beaucoup moins fortes sans comparaison.

Art. VIII. *Suite de la Lettre du Comte de . . . . sur le caractere des Italiens.* Cette Partie de la Lettre, considere leur caractere du côté des Etudes et des Sciences.

L'Auteur commence par examiner l'attention que les Italiens donnent à leur Langue. C'est une chose generalement reconnuë que les Milanois ont la prononciation tronquée et rude, que les Toscans l'ont precipitée et vite, mais entiere, que les Romains l'ont lente, mais moins que les Napolitains, et beaucoup moins que les Calabrois. Entre les differens Idiômes Italiens, le Toscan a toûjours passé pour le meilleur, et entre les Villes de Toscane, Florence et Sienne se disputent la superiorité. L'Auteur paroît déferer la preéminence aux Florentins, dont il croit que le Langage est plus conforme à ce qui nous reste du bon siecle, c'est-à-dire du XIV. où elle fut portée à une telle perfection, qu'elle devint dès lors la regle des meilleurs Ecrivains de l'Italie. Cependant comme elle fut extre-

Digitized by Google

mement épurée par les Auteurs qui fleurirent dans le XVI. siecle, on ne s'empresse pas moins de l'enrichir et de l'illustrer, sans s'éloigner cependant de la premiere institution. Ce qui a le plus contribué à soûtenir et à perfectionner la Langue dans Florence, est l'Académie *de la Crusca*, qui doit elle-même sa naissance à l'Académie Florentine, fondée sous le Grand Duc Cosme I. L'Auteur ajoûte, qu'à la verité la Langue Italienne avoit long-temps soufert par la négligence des Ecrivains Italiens, qui composoient en d'autres Langues que dans la leur propre, soit sur les Sciences, soit sur les Arts. Mais depuis le *Redi* & *Leonard de Capoue* on reconnut l'utilité et l'avantage qu'il y auroit pour la Langue Italienne, de la rendre dépositaire des Ouvrages qu'on voudroit donner au Public Il fait ensuite l'énumeration des meilleurs Ecrivains qui ont illustré l'Italie depuis un siecle.

Les Nouvelles Litteraires de ce VI. T. sont contenuës dans l'Art. IX. et dernier. En voici le Précis. *De Rome.* Le Pape Clement XII. peu de temps après son Elevation au Pontificat, fut choisi par l'Académie des *Quirini*, pour Dictateur perpetuel. Sa Sainteté a fait choix du Cardinal *Quirini*, pour Bibliothecaire du Vatican. De

Digitized by Google

De Verone. Tumermanni qui a si bien executé l'Edition des Ouvrages du Cardinal Noris, doit avoir aussi executé deux Projets de souscription, qu'il proposa au Public en 1729. comme il est annoncé dans ce Journal. L'une pour les *Acta Sincera* du P. Ruinart sur l'Edition de Hollande, en y joignant les Actes de S. Ferme et de S. Rustique, que M. le Marquis Maffei a donnés à la fin de son Histoire Diplomatique, et peut être d'autres Actes que l'on esperoit de recevoir. L'autre souscription regardoit le S. Clement Alexandrin Grec et Latin, sur l'Edition d'Oxford de Potter, en conservant les Notes de cet Editeur, et celles de Gentien Hervet, de Heinsius, et de Silburge, en y ajoûtant des Variantes, tirées de deux M M. précieux. L'Ouvrage de Dom Ruinart devoit couter aux Souscripteurs 37. liv. 4. f. de Venise, et le S. Clement en deux Tomes, pour lequel on a fondu des caracteres neufs, 90. liv. même monnoye.

M. Maffei a donné ses soins à une belle Edition de S. Hilaire 2. vol. in fol. après celle de Paris du P. Coutant, avec des Variantes tirées de deux M M. très anciens du Chapitre de Verone. Les mêmes M M. lui ont fourni quelques endroits

Digitized by Google

des Pseaumes differents du texte imprimé.

Tome VII. Ce Volume contient XIII. Articles, dont le premier regarde encore le Colombier ou le Monument des Affranchis et des Serfs de Livie, et des Cesars, decouvert à Rome en 1726. sur la voye *Appia*. Monument dont il a déja été parlé dans le IV. Vol. de ce Journal. Ce qui donne lieu d'y revenir ici, c'est la nouvelle explication, et les éclaircissemens plus détaillés, que le sçavant M. Gori a fournis sur ce Monument, lequel est enrichi de 20. Planches parfaitement belles, et auquel M. Salvini a ajouté des Notes. *A Florence, vol. in fol.* 1727. On assure que cet Ouvrage est fort au dessus de celui de M. Bianchini. Il est d'autant plus curieux, qu'il contient des Dimensions exactes de cette Chambre Sepulcrale, que divers sçavans avoient prises avec soin, avant la ruine de cet édifice, outre les desseins d'un grand nombre de bas reliefs, de culs de lampes, de vignettes, et plus de 300. Inscriptions Sepulcrales. On trouvera dans le Journal même le nom des Illustres Personnes de qui M. Gori tient toutes ces recherches curieuses, aussi-bien qu'un plus ample détail de l'Ouvrage de ce Sçavant.

Le second Article est employé à l'Extrait

Digitized by Google

trait d'un Ouvrage de M. Fontanini sur les Antiquités *d'Orta*, Colonie des Etrusques, vol. in 4. *à Rome* 1723. troisiéme Edition.

Article III. *Voyage Historique d'Italie.* Tome 2. à la Haye, chez Maville 1729. L'Auteur du Voyage parle de Lorette comme un homme qui ne croit pas beaucoup à tout ce qu'on en raconte. Il remarque, en parlant de Rome, qu'il est peu de Voyageurs, qui ayent reussi à en donner une Description exacte, tant cette grande Ville est remplie de Curiosités de toute espece. Quoique le Gouvernement soufre les Courtisannes, comme il tolere les Juifs, il est faux, dit il, que l'on tire aucun tribut de leur infame commerce, sur quoi il remarque que les Papes ont fait de beaux établissements en faveur des filles qui sont pauvres. Il y a même une Confrerie de Personnes charitables, qui distribuent tous les ans par les mains de Sa Sainteté, des dotes suffisantes pour établir 2 ou 300 filles. Ce qui a pû donner lieu à publier que les filles de joye étoient non-seulement tolerées à Rome, mais qu'elles y étoient même protegées, moyennant un certain tribut, vient, selon l'Auteur du Voyage, de ce que les Papes se sont apliqués une par-

Digitized by Google

tie des revenus que l'abondance des aumônes des fideles produisoit aux filles repenties. L'Auteur du Journal donne une raison qui paroît plus vrai-semblable, sçavoir, qu'on oblige ces courtisannes de faire écrire leurs noms dans un Registre public, et qu'elles payent alors quelque chose à l'Ecrivain qui les enregistre. Au reste cette précaution se prend pour les distinguer des honnêtes femmes, et pour les assujettir à beaucoup de charges humiliantes. L'Auteur du Voyage traite ensuite de la *Loterie de Gênes*, qui est un Jeu fort en vogue à Rome, et qui ruine une infinité de gens dans cette Ville et dans toute l'Italie; puis de l'Académie des *Arcadi*, de la Place Navonne, de l'Air de Rome, de la maniere de vivre des Italiens à la campagne, et d'autres particularités semblables, sans omettre celles qu'un bon Protestant se fait ordinairement un devoir de raporter, ou même de suposer dans l'occasion.

ARTICLE VI. *Plan de l'ancien Théatre d'Eugubio.* C'est à M. Passionei, frere de M. Passionei, Archevêque d'Ephese, et Nonce Apostolique auprès des Cantons Catholiques, que le Public est redevable de la belle Estampe de ce Théatre. On trouve l'Eloge de l'Auteur à la fin de cet Article.

L'Art.

Digitized by Google

L'Article VI. contient deux Lettres *sur la voix des Eunuques*, l'une de M. Vernet à M. Vallisnieri, et la Reponse de ce Sçavant: Les Auteurs du Journal ont donné l'une et l'autre en Latin : Les Sçavans qui s'apliquent à l'étude de la Phisique et de la Medecine en particulier, liront ces Lettres avec plaisir.

On trouve dans l'Article suivant la *suite de la Lettre du Comte de ... sur le caractere des Italiens.* Il y examine le progrès et l'état present de la Poësie parmi les Italiens. L'Auteur y donne une liste des meilleurs Ecrivains qui ont fleuri ou qui brillent même en Italie du côté de la Poësie, soit Dramatique, soit Comique, Melo-Dramatique, Lyrique, Satirique, Pastorale, et Impromptus. Les Auteurs du Journal y ont joint une notice des Poëtes qui y sont cités, et de leurs meilleurs Ouvrages.

L'Article XI. est très curieux. Il traite d'une découverte précieuse dont M. Egizio a fait part au Public dans un Ecrit, qui a pour titre S. C. *de Bacchanalibus*, &c. ou *Explication* d'une ancienne Table de Bronze du Cabinet de l'Empereur à Vienne, qui contient un Decret du Senat de Rome contre les Bacchanales. *Vol. in fol. Naples* 1729. avec deux Planches,

Digitized by Google

dont la premiere contient la Table et l'Inscription, et la seconde représente des Bacchantes, et quelques autres figures qui conviennent aux Misteres de Bacchus. Ce Monument, l'un des plus curieux de l'antiquité, qui soyent venus jusqu'à nous, fut trouvé en 1640. à Tivoli dans l'Abrusse, l'orsque le Prince *J. B. Cigala* fit jetter les fondemens d'un Palais de Justice. La découverte de la Table dont il s'agit, fit connoître que cette Ville devoit son origine aux Romains. Elle est de Bronze d'environ un pied en quarré, rompuë et resoudée en quelques endroits. Sur cette Table est gravé en Lettres Romaines assés grossierement faites, *le* Decret du Senat contre les Bacchanales, lequel fut fait l'an de Rome 567. sous le Consulat de *Spurius Postumius, et de Quintus Martius*. Plusieurs Auteurs avoient déja donné connoissance de cette Piéce, mais personne ne l'a mieux fait, et n'a donné ce Decret en meilleur état que M. Egizio, sçavant Avocat de Naples. L'évenement qui a donné lieu au Decret, est raporté dans Tite Live. Decad. 4. L.X. dans les anciennes Editions et l. 39. c. 8. & 9. dans celles qui sont divisées en Livres et en Chapitres.

L'Ouvrage de M. Egizio est propre-

 ment

Digitized by Google

ment un ample Commentaire sur ce morceau d'Histoire. Les Journalistes disent qu'il est comparable en toute maniere aux Ouvrages d'erudition des Casaubons, et des Manuces La premiere partie instruit de tout ce que l'Auteur a recueilli des Historiens, des Poëtes, même des Peres de l'Eglise, sur ces Fêtes consacrées à Bacchus. La seconde traite particulierement de ce Decret, dont il explique les endroits obscurs.

Dans l'Article XIII. contenant les Nouvelles Litteraires, qui finit ce Volume, les Journalistes à l'Article de *Florence*, annoncent par souscription *le Commentaire d'Eustatius sur Homere*, dont M. Politi seul a eu le courage de donner une bonne Traduction Latine avec des Notes pour l'éclaircissement du Texte. Il devoit être en 10. volumes, Grecs et Latins, avec des Remarques et des Prolegomenes de l'Abbé Salvini, et des Indices fort amples. L'Article de *Venise* contient l'Annonce d'une Dissertation curieuse d'un Benedictin de Raguse, dans laquelle il prétend que l'Isle près de laquelle S. Paul a fait naufrage, n'est point l'Isle de Malthe, située à la hauteur des côtes de Sicile, comme on le croit communément, mais une autre Isle située dans le Golphe

Digitized by Google

Adriatique près des côtes de Dalmatie, apellée *Meleda.*

Le Samedi 12. Novembre, l'Académie Royale des Sciences tint son Assemblée publique, à laquelle présida le Comte de Maurepas, Ministre d'Etat.

M. *Lemeri* ouvrit la Séance par la lecture d'un Mémoire de Chimie sur les *Vitriols.* Il fait voir dans ce Memoire, que du Colcothar on peut tirer une quantité considerable d'Alun.

M. *Cassini*, le Fils, nouvel Académicien, lut ensuite un Mémoire, dans lequel il raporte les operations qu'il a faites cette année avec M. *Maraldi*, en traçant une nouvelle perpendiculaire à la Méridienne de l'Observatoire Royal de Paris.

M *Boulduc* finit la Séance par un Mémoire où il donne l'analise chimique des *Eaux de Forges*; il examine principalement la source nommée la Cardinale.

On donnera un Extrait de tous ces Mémoires.

On aprend de Lisbonne, que l'Académie Royale de l'Histoire s'assembla le 25. Octobre, à l'occasion de l'Anniversaire de la Naissance du Roy de Portugal, et que le Marquis de Valença, Directeur de la Compagnie, prononça un Eloge de S. M. P. Dans la même Séance le Marquis d'Alegrete, Secretaire de l'Académie, présenta au Roy de Portugal le premier tome de l'Histoire Généalogique de la Maison de Bragance, composée par feu Don Antoine Gaëtan de Souza, Clerc Regulier de la Divine Providence, qui étoit de cette Académie. On fit ensuite la lecture de diverses Dissertations de Don Alexandre Ferreira, de Don Antoine de Andrade Rego, du Pere

André de Barros, et de Don Augustin Gomes Guemarens.

LETTRE de M. Cochin à M.D.L.R. du 1. Dec. sur les Estampes de S. Le Clerc.

JE vous prie instamment, Monsieur, d'avoir la bonté d'annoncer dans votre Mercure, que j'ai presentement en ma possession plusieurs suites de Planches du celebre Sebastien *Le Clerc*, dont le nom seul fait l'éloge; l'excellence de ces Ouvrages a donné occasion de les copier presque tous, et je me crois obligé d'en avertir les Curieux, afin qu'il n'y soient pas trompés, quoiqu'en les examinant bien, il seroit aisé de le connoître; car outre qu'ils n'ont pas à beaucoup près le même esprit ni l'art que M. Le Clerc répandoit avec tant d'abondance dans ses admirables productions, et qui les distingue d'une maniere particuliere de tous les Ouvrages de ce genre, il y en a plusieurs dont les actions sont à gauche, comme celle de *l'Histoire de Louis XIV.* et celles de *l'Histoire de Lorraine*; mais comme il y en a quelques-unes qui sont gravées de façon qu'elles viennent du même côté que les Originaux; comme *l'Académie des Sciences* & *le Triomphe d'Alexandre*, et que l'on a contrefait dans ces Planches les Dedicaces et le nom même de M. Le Clerc, certainement dans l'intention de les faire recevoir comme originales, ce qui en effet a trompé plusieurs personnes qui ne les ont pas examinées d'assés près. D'ailleurs ceux qui ont les copies pour les débiter, ont fait courir le bruit que les Originaux étoient à un prix exorbitant, et que les Planches en étoient usées, mais on s'est aperçû que les leurs n'étoient que des copies: cela

Digitized by Google

a pourtant fait à la veuve de M. le Clerc un tort considerable, en interrompant le débit. Je me crois obligé d'avertir les Curieux que ces Planches sont en bon état, et telles qu'elles sont sorties des mains de M. Le Clerc. On les mettra à un prix raisonnable, et dont les Amateurs et les Marchands auront lieu d'être contens : à la bonne heure que les copies se vendent comme copies; il me paroît seulement que l'on devroit en effacer le nom de M. Le Clerc comme le Graveur, sans lui ôter le merite de l'invention.

Les marques d'amitié dont vous m'avez toujours honoré, Monsieur, me donnent la confiance que vous voudrez-bien m'accorder ce que je vous demande, tant pour moi que pour M. Jeaurat, gendre de feu M. Le Clerc, mon ami, lequel a lui-même grand nombre de Planches de son beau-Pere, et comme les exemplaires des miennes se trouveront indifferemment chés lui comme les siennes chés moi, et que nous demeurons en même maison, *ruë S. Jacques, vis-à-vis l'Eglise des Mathurins*, vous me ferez un très sensible plaisir d'indiquer les siennes avec les miennes, parce qu'elles font ensemble une portion considerable de *l'œuvre* qui interessera, sans doute, les vrais Curieux. Je suis, Monsieur, &c.

Catalogue des Planches de M. Le Clerc, que M. Cochin a en sa possession.

Deux Planches ; sçavoir, *l'Académie des Sciences*, et le *Triomphe d'Alexandre*.

Une representant *le Cabinet de M. Le Clerc*.

Huit de *l'Histoire de Louis XIV*.

Deux, l'une de la *prise de Mons*, et l'autre de celle de *Monmelian*.

Digitized by Google

Deux autres, l'une de *Tobie*, et
enlevé dans un Char de feu.

Trente-six Planches, tant grandes q
de l'Histoire de Lorraine; sçavoir douz
cinq Plans; célui de *Vienne*, de *Mayen*
de, de *Philisbourg*, et de *Bonne*. Six V
six Lettres grises, deux fleurons, cinq
Lampes.

Quatre Planches; sçavoir, une *grande*
remplie de chifres, deux *Médailles* ornées c
mes; *Alexandre et Hercule apuyés sur un C*
et une Vignette où le Roy est avec M. Co
Une Planche representant le *May des Gobe*
Deux des Plafons du Palais du Roy de Sue

Catalogue des Planches apartenant à M. Jeaurat.

La Multiplication des pains.
La Passion de Notre Seigneur.
Un Livre de principes de dessein. 52. pieces.
Un Livre dedié à M. Dormoy.
Vignette representant la Vierge servie par les Anges.
Autre qui represente S. Augustin qui prêche.
Livre de Paysages avec figures, dedié au Marquis de Beringhen. 12. Pieces.
Livre de figures à la Grecque au simple trait. 25. pieces.
Livre de figures en hauteur, de mode Françoise, ombrées. 25. pieces.
Livre de Paysages et figures, dedié à M. de Boncœur. 20. pieces.
Livre de Paysages, dedié au Marquis de Courtanvaux. 35. pieces.
Livre de figures, dont sur chaque feuille une figure au trait, à côté la même figure ombrée. 30. pieces.

Digitized by Google

d'Esope, vingt-trois Pieces.
aracteres des passions, au trait.
lysages, qui sont des Vûës des En-
ris, 12. Pieces.
Cinq douzaines, dédié à Monseigneur
burgogne, dont la premiere est des
figures; la seconde, trois et quatre,
Cures; la cinquiéme, Paysage avec figures.
uilles d'Alexandre, dont cinq feüilles
s d'après M. le Brun; une feüille qui
Frontispice, représente la Galerie des
Cette feüille est de la composition de
erc.

it de paroître une très-belle Estampe
sse toute la Nation, et qui a un grand
le est gravée avec une grande intelligen-
. S. H. *Thomassin*. C'est le Portrait de
neur le DAUPHIN, peint jusqu'aux
en hauteur, et historié d'une maniere
ng ase et noble par M. *de Troy*. On lit ces
Vers au bas.

Tu vois, Peuple François, ta plus chere esperance;
C'est le Fils du Héros, source de ton bonheur.
Ces charmes qui gagnent le cœur
Prouvent son auguste naissance.
Guidé par Apollon, et par Minerve instruit;
Il puisera dans sa jeunesse
Ce goût pour les Beaux-Arts, cette haute sagesse
Dont l'Auteur de ses jours nous fait goûter le fruit.

Digitized by Google

M. Aubert, Intendant de la Musique de S. A. S. M. le Duc, vient de donner au Public une septiéme et une huitiéme Suite de Concerts de Symphonie en Trio, pour les Violons, Flutes et Hautbois; le grand succès qu'ont eu les six premieres, ayant déterminé l'Auteur à continuer ce genre de Musique, il en donnera encore quatre Suites dans le courant de 1736. Ces deux dernieres sont remplies de traits propres à former les Ecoliers, et plus variées et plus travaillées que les précedentes, sans que les graces ni la beauté des Chants en soient alterées. *On trouvera tous les Ouvrages de l'Auteur à Paris, ruë S. Honoré, à la Regle d'or, ruë du Roule, à la Croix d'or, et ruë Dauphine, vis-à-vis la ruë Contrescarpe.*

Le Public est averti que le sieur *Gervais*, Maître de Musique de l'Académie de Musique de Lille, vient de donner une Méthode pour l'accompagnement du Clavecin, qui peut servir d'introduction à la Composition et aprendre à bien chiffrer les Basses. *Il se vend à Paris, chés la veuve Boivin, ruë S. Honoré, à la Regle d'or, et chés le sieur le Clerc, ruë du Roule, à la Croix d'or.* Le prix est de 40. sols.

On avertit aussi que les Pieces de Clavecin qui ont passé jusqu'à présent sous le nom de *Hurlebusch*, Maître de Chapelle du Roy de Suede, et qui ont été imprimées à Amsterdam il y a environ dix-huit mois, sous le nom de *Opere Scelte per il Cimbalo*, &c. ne sont pas les veritables Ouvrages de cet Auteur, et que ce n'est qu'un rassemblage ou un pillage assés ordinaire au sieur *Vitbogel*, Organiste à Amsterdam. Le sieur

Digitized by Google

Hurlebusch, après les avoir augmenté, les a fait lui-même graver depuis peu correctement et proprement à Hambourg, sous le titre: *Compositioni Musicali per il Combalo, &c.* On les trouvera à Hambourg, *chés l'Auteur, et à Paris, chés le Sr le Clerc, Marchand, ruë du Roule à la croix d'or; et à Bordeaux, chés M. Laurent Négociant.* Le prix est de quinze livres en tout.

Charles-Antoine Bourdot de Richebourg, ancien Avocat au Parlement, mourut à Paris le 11. Novembre, âgé d'environ 70. ans. Il a enrichi et simplifié *la Conference des Ordonnances de* LOUIS XIV. commentée par Philipe Borjier. L'Edition qu'il en a donnée en 1719. est primée à Paris, 2 vol. *in* 4. Il a eu soin de l'Edition du Coûtumier general, imprimé aussi à Paris, 4. vol. *in folio*; et il travailloit actuellement à la Table Generale du même Ouvrage.

Massoteau, sieur de Saint Vincent; Ingénieur et Horloger du Roy à l'Hôtel de la Monnoye à Paris, a inventé et construit depuis peu une Montre à Repetition dans la plus grande simplicité qu'on puisse voir; elle a parû aux Sçavans, dit-on, également curieuse et utile; elle n'est point sujette à se détraquer; on y a suprimé la grande confusion de Machines dont la cadrature est ordinairement composée; l'Auteur suprime aussi le ressort, le barillet et toutes les roues ordinaires qui en forment le mouvement, atendu l'inconvenient des frottemens, à quoi ce grand nombre de pieces est sujet. Outre que ces Machines sont trop délicates et qu'elles ne peuvent pas subsister long-tems. Cette Mon-

Digitized by Google

tre repeté l'heure courante autant de fois que l'on souhaite, par le moyen d'un simple Marteau, dont l'aplication est tout-à-fait extraordinaire et qui cependant a été aprouvée des plus sçavans, sa construction se fait par trois différentes façons.

Cette ingenieuse invention épargne de la dépense, et a d'autant plus d'utilité, qu'on peut par cette méthode faire repeter une Montre simple, sans toucher aux roües, ni sans en ajoûter d'autres.

Le sieur Massoreau a pareillement inventé une Pendule admirable, d'une construction toute nouvelle, qui va d'elle-même, sans le secours d'aucun ressort, poids ni contrepoids, et dont le mouvement ne dépend point de l'action ou impulsion de l'air.

Le sieur *Denielles*, Chirurgien ordinaire de l'Hôtel de Ville de Paris, a fait la découverte d'un Remede immanquable pour la guérison des Ecroüelles qui viennent à la gorge, sans y apliquer ni emplâtre ni instrument. Il se prend interieurement tous les jours jusqu'à parfaite guérison, et n'est pas plus gros qu'un grain de poivre. Il purifie la masse du sang, fond les glandes gonflées et ulcerées, Celles qui supurent se guérissent plutôt que celles qui ne sont pas ouvertes. Ce Remede est un peu purgatif, et n'affoiblit pas le temperament. Il ne convient pas à ceux qui sont poulmoniques. Ce Remede peut s'envoyer dans tous les Pays sans être alteré. M. Maréchal, Premier Chirurgien du Roy, rendra témoignage des guérisons qu'il a faites des personnes qu'il lui a procurées et que la bienséance ne permet pas de nommer. Le sieur Denielles est en état

Digitized by Google

d'en faire voir plusieurs autres à Paris qu'il a guéris radicalement. Comme il est sûr de l'effet de son remede, il ne demande pas d'argent que le Mal ne soit guéri, avec convention par écrit de part et d'autre pour ceux qui voudront être traités chés eux. Ceux qui lui écriront auront soin de payer le port de la Lettre. *Le sieur Dubois demeure ruë du Martroys, devant le grand Portail de S. Jean en Greve.*

AIR

J'Ay juré cent fois à Bacchus
Que je n'aimerois de ma vie,
Et cent fois je vous ai, Silvie,
Juré que je ne boirois plus;
J'oublie en voyant ma bouteille
Les sermens que je vous ai faits:
J'oublie en voyant vos attraits
Ce que j'ai juré sous la treille;
Ainsi je change de discours,
Et pour faire un serment qui dure
Plus constant qu'autre fois, je jure
D'aimer et de boire toujours.

Digitized by Google

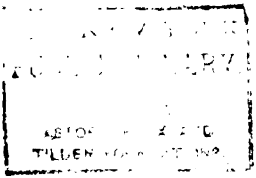

Digitized by Google

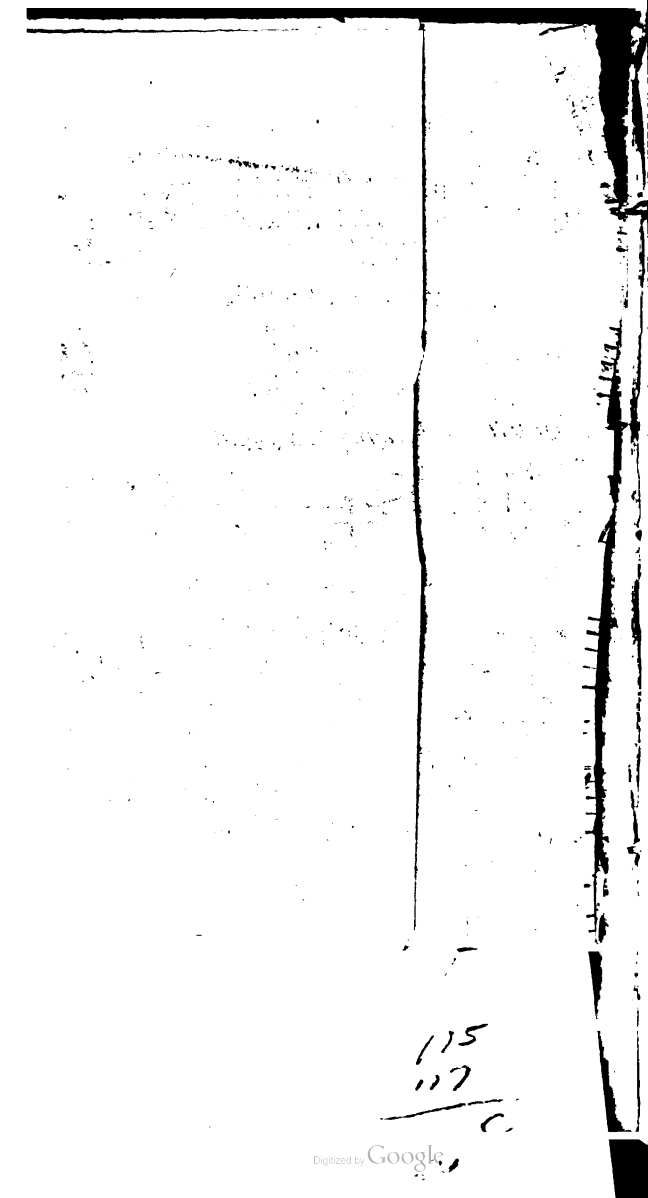
Digitized by Google

CHANSON.

JEune Iris, vos tendres charmes
Font les plaisirs de tous les yeux;
Dans les vôtres, brillent les armes
Du plus charmant de tous les Dieux.

SPECTACLES.

EXTRAIT des Amans jaloux, Comédie en trois Actes et en Prose, representée sur le Théatre Italien le 21. Novembre.

L'Auteur de cette Comédie ne s'est point encore fait connoître. Son Ouvrage n'a pas eu beaucoup de succès, mais les Connoisseurs ne laissent pas de lui rendre justice. On a trouvé sa Piéce bien écrite et bien conduite; il y a beaucoup plus d'action que dans bien d'autres qui n'ont dû leur reussite qu'aux beautés de détail; c'est la faute de quelques Auteurs qui accoûtument insensiblement les spectateurs à preferer l'accessoire au prin-

Digitized by Google

cipal. L'Auteur Anonime est peut-être tombé dans un autre excès ; le nœud de sa Comédie a paru trop compliqué, pour pouvoir n'être mise qu'en trois Actes ; la plupart des Scenes y paroissent écourtées ; et l'action y est si pressée qu'on diroit que la Scene est à Sparte, tant les interlocuteurs y sont laconiques ; cependant à tout prendre ce dernier excès est infiniment plus pardonnable que le premier, qui fait dégenerer nos Comédies en conversations ; nous avons souvent condamné ce défaut dans nos Journaux, nous y avons été excités par les amateurs de la bonne Comédie à qui on fait regretter tous les jours les Molieres, les Corneilles et les Racines, et qui soûtiennent avec raison que l'action doit être l'ame du dramatique dans l'un et dans l'autre genre. Après avoir rendu compte au Public des motifs qui nous portent à nous opposer au torrent, nous allons commencer par une espece d'argument de cette Comedie, qui nous tiendra lieu d'Extrait.

ACTEURS.

Araminte, Mere d'Angelique. La Dlle *Flaminia*.

Damis, Pere de Cleante. Le sieur *Mario.*

Angelique, Amante de Cleante. La Dlle *Riccoboni.*

Cleante, Amant d'Angelique. Le sieur *Riccoboni.*

Lucile, Amante d'Eraste. La Dlle *Silvia.*

Eraste, Amant de Lucile. Le sieur *Romagnesi.*

Lisette, Suivante d'Angelique. La Dlle *Thomassin.*

L'Olive, valet de Cleonte. Le sieur *des Hayes.*

Araminte Mere d'Angelique a promis sa Fille à *Damis*, Pere de Cleante, pendant l'absence de ce Fils, qu'*Angelique* aime autant qu'elle en est aimée. La Mere qui ignore cet amour mutuel, fait confidence de ce Mariage arrêté entre elle et *Damis*, à *Lisette*, suivante de sa Fille. Lisette à beau faire connoître à Araminte qu'elle rend sa Fille malheureuse, eu égard à la disproportion d'âge qui se trouve entre Damis et Angelique; Araminte lui répond que le premier soin d'une Mere doit être de bien établir sa Fille; que veritablement Damis est dans un âge un peu avancé; mais que ses richesses reparent avantageusement ce défaut, et

que d'ailleurs Angelique ne lui a jamais parû prévenuë pour qui que ce soit ; elle se retire en disant à Lisette d'annoncer ses volontés à sa Fille, comme des ordres irrevocables.

Lisette, instruite de l'amour d'Angelique pour Cleante, Fils de Damis, qui par-là trouve un Rival dans son Pere, se détermine à ne rien oublier pour parer un coup si fatal aux deux Amans ; elle souhaite le retour de Cleante, non seulement pour lui annoncer cette mauvaise nouvelle, mais pour en prévenir les suites par l'adresse de son valet *l'Olive* qui l'a suivi à Lyon, et qu'elle a toujours reconnu pour un fourbe insigne! Angelique vient ; Lisette lui aprend la resolution de sa Mere, Angelique en est mortellement affligée, tant par raport au Mari qu'on lui destine, que par la cruelle necessité où elle se voit reduite par-là, de renoncer à son Amant. *Eraste* qui survient, et à qui on fait part du malheur dont Cleante son ami est menacé pendant son absence, en est frapé, et ne sçait comment détourner un coup si terrible. Lisette, après avoir rêvé quelque temps, lui dit que le sort de son ami est entre ses mains, et qu'il ne dépend que de lui

de rompre le Mariage arrêté. Araminte, lui dit-elle, ne donne Angelique à Damis, que parce qu'il est riche ; vous ne l'êtes pas moins que lui ; et vous serez préferé pourvu que vous demandiés vous même Angelique pour vous ; mais tu sçais, lui repond Eraste, que j'aime Lucile ; comment épouserai je Angelique, plein d'un autre amour ? Lisette leve facilement cette difficulté, en lui faisant entendre qu'il ne s'agit que de feindre jusqu'au retour de Cleante qui doit arriver de Lyon dans le même jour, et avec qui on poura prendre de nouvelles mesures par quelque heureux stratagême que l'Olive poura inventer en faveur de son Maître.

Eraste se rend à ces dernieres raisons, et voyant aprocher Araminte, il se jette aux pieds d'Angelique en Amant désesperé ; Araminte qui ne s'étoit jamais aperçûë qu'Eraste eût de l'amour pour sa Fille, paroît très surprise de le trouver aux pieds d'Angelique ; Eraste continuant à feindre, s'adresse à elle-même pour la prier de ne lui pas donner la mort en donnant sa Fille à Damis ; il ajoûte qu'il a le bonheur de n'être pas indifferent à Angelique ; et qu'elle va sacrifier deux victimes à la fois, si elle acheve le fatal mariage qu'elle a resolu ; depuis le

Digitized by Google

commencement de cette Scéne jusqu'à cet endroit, Lucile, Amante d'Eraste, a été presente, et a tout vû du fond du Theatre ; elle en a conçû une jalousie, dont elle n'est plus maîtresse ; elle s'avance brusquement ; elle accable Eraste de reproches, et fait entendre à Araminte que cet infidele a des engagemens avec elle ; Eraste ne sçait comment se justifier avec Lucile ; Lisette a beau faire des signes à cette jalouse, elle ne veut rien entendre, et ce qu'elle a vû de ses propres yeux l'emporte sur tout ce qu'on veut lui dire par des gestes, auxquels elle ne daigne pas faire la moindre attention ; Araminte qui paroissoit déja être favorable à Eraste, cesse de vouloir donner sa Fille à un homme qui a des engagemens avec une autre Amante ; elle se retire dans le dessein de conclure l'Hymen déja resolu avec Damis. Eraste veut se justifier envers Lucile ; mais elle ne veut pas l'écouter et se retire. Eraste veut courir après elle, lorsque l'Olive se présente à ses yeux, et lui annonce l'arrivée de Cleante son Maître.

Eraste troublé de son dernier incident, et pressé de détromper Lucile, parle à l'Olive d'une maniere si confuse qu'il n'y comprend rien ; Eraste s'étant retiré, l'O-

 live,

Digitized by Google

live, quoi qu'il ne soit précisément instruit de rien, ne laisse pas de démeler qu'il est arrivé quelque chose d'affligeant pour Cleante son Maître; en attendant que cette avanture soit tirée au clair, il prend le parti de se nantir, s'il est possible, d'une Lettre de Change de vingt mille livres dont son Maître est porteur, afin de s'en servir en cas de besoin: ce que nous venons de dire fait à peu près la matiere du premier Acte.

L'Olive qui dans l'Entracte a été instruit de l'Hymen arrêté entre Damis et Araminte, en attendant que son Maître arrive, met en jeu le stratagême dont on vient de parler; il fait entendre à Damis que la Lettre de change qu'il attend de Lyon a été arrêtée par des obstacles survenus, et donne une si grande frayeur au vieux Avare, qu'il se détermine à partir sur le champ pour Lyon; l'Olive n'en demande pas davantage, puisque par cet artifice il fait differer le Mariage concerté, jusqu'après le retour de Lyon. Damis se retire pour aller donner ordre à son départ, et pour prévenir Araminte sur ce qui l'oblige à retarder son Mariage de quelques jours.

Cleante arrive sans avoir encore vû personne. L'Olive lui aprend que son

Digitized by Google

Pere va épouser Angelique ; il se détermine à empêcher ce fatal Mariage ; l'Olive lui dit ce qu'il a déja imaginé pour le differer ; mais il oublie de lui parler de la Lettre de change, qu'il faut garder pour le besoin qu'on en peut avoir. La jalouse Lucile qui survient, rompt toutes ces mesures ; elle aprend à Cleante qu'Angelique lui fait une infidelité, qu'elle est tendrement aimée d'Eraste ; Cleante a de la peine à croire qu'Eraste son meilleur ami, le trahisse ; mais Lucile lui disant qu'elle a surpris cet infidele aux pieds d'Angelique ; il devient jaloux à son tour, et pour se venger d'Angelique et d'Eraste, il veut presser son Pere sur l'Hymen qu'il a conclu avec Araminte ; Lucile n'oublie rien pour l'affermir dans cette resolution ; elle se retire.

Damis arrive ; Cleante lui remet entre les mains la Lettre de change en question ; et dans le désir qu'il a de se venger en même temps d'un Ami et d'une Amante infideles, il prie son Pere de vouloir bien faire un double Hymen, en l'unissant avec Lucile dont il se feint amoureux ; Damis lui promet d'en parler au Pere de Lucile, avec lequel il est uni d'une étroite amitié.

Araminte vient avec Angelique sa Fille ; Damis lui dit que le voyage de Lyon,

Digitized by Google

qui retardoit son bonheur, n'ayant plus lieu, elle ne doit pas differer de l'unir à sa chere Angelique ; cette derniere est très surprise que Cleante, loin de s'oposer à ce mariage, prie son Pere de n'y pas aporter le moindre délai ; piquée jusqu'au vif d'un changement si prompt, elle dit à sa Mere qu'elle est disposée à lui obeir, et se retire. Damis et Araminte s'étant retirés à leur tour ; Cleante se felicite par avance de sa prochaine vengeance ; l'Olive qui lui vient rendre compte du depart de Damis ; qu'il croit assuré, est très étonné d'entendre dire à Cleante que son Pere ne partira point, et qu'il vient de lui remettre sa Lettre de change qui étoit le seul motif du voyage ; l'Olive est encore plus surpris du consentement que Cleante donne au mariage de Damis avec Angelique.

Eraste revient ; Cleante éclate en reproches, qu'Eraste fait bientôt cesser, en lui aprenant qu'il a feint d'aimer Angelique, pour la conserver à son ami ; il y a plusieurs Scenes que nous ometons ici, pour abreger cet Extrait.

Cleante instruit par son ami, se répent de la nécessité où il vient de réduire sa chere Angelique ; l'Olive se charge du remede ; voici comme il s'y prend ;

Digitized by Google

Damis a beau se tenir en garde contre lui, depuis le dernier mensonge qu'il lui a fait au sujet de la Lettre de change; l'Olive trouve le secret de se justifier en lui faisant entendre que ce n'a été que parce qu'il s'est trouvé dans la nécessité indispensable de le tromper. Pour éclaircir ce paradoxe, il lui dit en confidence qu'Angelique aime Eraste; d'où il tire la consequence de la nécessité du mensonge, attendu que le mariage ne pouvant qu'être trop fatal à son cher Maître, il a cru qu'il falloit au moins le differer en le faisant partir pour Lyon, par un mensonge également adroit et utile; Damis paroît d'abord ébranlé de la confidence que ce Maître fourbe lui fait; mais l'Olive voyant que la défiance va prendre le dessus, lui promet de le convaincre par lui même de ce qu'il lui avance. Il lui tient parole; le faisant cacher pour entendre une conversation qu'Angelique a avec Lisette; comme il les a prevenuës; elles jouent leur rôle à merveille. Angelique dans cette Scene aprêtée, se promet de faire payer bien cherement à Damis la violence qu'il va lui faire, soit du côté de la jalousie, soit du côté de l'avarice, deux passions ordinaires aux vieillards. Après qu'Angelique et Lisette se sont retirées, Damis remercie l'Olive

five du soin qu'il a pris de son honneur et de sa bourse ; il n'y a plus qu'un dedit que Damis a fait qui l'embarrasse ; mais l'Olive lui promet d'y pourvoir.

Revenons à la jalousie de Lucile ; on n'a pas trouvé de vrai-semblance à la faire durer si long temps, tandis qu'un simple éclaircissement pouvoit la faire cesser ; Eraste a pris le parti dans le troisiéme Acte de la faire demander à son Pere ; la jalouse Lucile ne s'imagine pas que ce soit Eraste lui-même qui l'ait fait demander ; on a pris soin de lui cacher le nom de son futur Epoux ; elle a consenti à l'accepter pour se venger de la pretenduë infidelité de son Amant ; elle en triomphe à ses yeux ; mais Eraste lui aprenant enfin que c'est lui-même qui l'a fait demander à son Pere, elle se rend à la force de la verité, et consent à l'accepter pour Epoux.

Il ne reste plus qu'à sauver le dedit ; cela n'est pas bien difficile ; Araminte instruite de l'amour reciproque de Cleante et d'Angelique, et préferant le Fils au Pere, consent à le rendre à Damis : le dedit est rendu reciproquement ; mais Damis en rendant le papier en question, laisse tomber par mégarde la Lettre de change dont on a parlé dès le premier

Acte ; l'Olive la ramasse ; elle passe de main en main et ne doit être restituée à Damis, qu'à la charge d'aprouver le mariage de son Fils avec Angelique ; il y consent pour ravoir sa Lettre de change. La Piéce finit par le double mariage de nos Amans jaloux. On voit bien par les incidens dont cette Piéce est remplie, que cette intrigue pouroit fort bien comporter cinq Actes, et qu'on n'a pû la reduire à trois, sans en gâter les Scénes, en leur ôtant la juste étenduë qu'on auroit pû leur donner pour les rendre plus interessantes.

EXTRAIT de l'Opera de Scanderberg.

CEtte Tragédie est une des premieres que feu M. de la Motte ait composées pour l'Académie Royale de Musique. La dépense que cet Opera exigeoit en a fait differer les Representations pendant un long-temps ; Mrs Rebel et Francœur, furent choisis par l'Auteur pour la mettre en Musique ; M. de la Motte nous ayant été enlevé avant qu'il en eut fait le Prologue et reformé le dernier Acte dont il n'étoit pas content, M. de la Serre, connu par divers Poëmes Dramatiques, fut chargé d'y supléer ; le Prologue et le dernier Acte sont de lui.

Digitized by Google

Le Théatre represente au Prologue un Bois consacré aux Muses. La Muse de la Tragédie, et celle de la Musique, avec leur suite ouvrent la Scene. *Melpomene*, dit à *Polimnie.*

De l'Antiquité mémorable,
J'ai chanté les Heros fameux ;
Un temps moins reculé m'offre un sujet heureux,
Qui, par vos soins touchans peut devenir aimable.

Polimnie repond ainsi à Melpomene.

Vous reglez tous mes mouvemens ;
Vous m'inspirez le tendre et le terrible ;
Je ne sçaurois être sensible,
Qu'en imitant vos sentimens.

Un bruit souterrain annonce la Magie personifiée ; elle offre aux deux Muses, ce qui est de sa competence ; Melpomene lui fait entendre que dans le sujet qu'elle a choisi, elle n'a pas besoin de son secours ; la *Magie* piquée de ce refus, fait un grand étalage des productions de son Art, et s'exprime ainsi :

J'obscurcis le Soleil ; je fais trembler la Terre ;
Je déchaîne les vents ; je souleve les Mers ;
J'emprunte du Ciel le Tonnerre,
Pour effrayer, pour punir l'Univers.

Digitized by Google

J'évoque du fond des Enfers
Les ombres pâles et plaintives ;
Pour leur faire quitter les tenebreuses rives,
Je force leurs prisons, et je brise leurs fers.
J'imite de l'Amour le seduisant langage ;
De ce Tyran des cœurs j'égale le pouvoir ;
Et je fais, comme lui, succeder à l'espoir
Les regrets, les pleurs, et la rage.

Melpomene et Polimnie invoquent l'Amour dont ils ne peuvent se passer ; l'Amour vient les seconder et s'exprime ainsi :

Muses, je m'interresse au succès de vos jeux.
Chantez les douceurs que j'inspire ;
C'est preparer les cœurs à ressentir mes feux ;
C'est leur aprendre à devenir heureux ;
C'est les soumettre à mon empire.

Les Plaisirs, les Jeux, et les Graces, que l'Amour apelle, forment la fête de ce brillant Prologue ; Melpomene, s'adressant à l'Amour, annonce le sujet qu'elle va traiter par ces Vers qui terminent le Prologue.

Retraçons les premiers ans
De ce Heros celebre dans l'Histoire,
Qui fut depuis la terreur des Sultans ;
Il te consacra les momens

Digitized by Google

Qu'un esclavage obscur déroboit à la gloire.
Qu'importe que le sort ait trahi ses désirs ?
Tu regnes par les pleurs, comme par les plaisirs.

Au premier Acte le Théatre représente *une partie des Jardins du Serrail avec une Grotte.* Scanderberg, Prince d'Albanie, ouvre la Scene avec *Osman*, Bostangi Bachi. Ce dernier lui fait esperer de le tirer d'esclavage à la faveur d'une fête nocturne qu'on doit celebrer ce jour même, en mémoire de la nuit où la loi des Musulmans, selon leur tradition, descendit des Cieux. Dans cette premiere Scene, Scanderberg expose son amour pour *Servilie*, Princesse de Servie, dont le Sultan Amurat combat actuellement le Pere. On prend soin aussi d'y instruire les Spectateurs de l'amour de *Roxane*, Sultane favorite, pour Scanderberg. Osman se retire ; Scanderberg chante les beautés du Serrail par ce beau Monologue, qui fait un extrême plaisir.

Que ce jour est charmant ! et que ces lieux sont beaux !
L'espoir qui m'a flaté les embellit encore,
Le chant des amoureux oyseaux,
La fraicheur des Zephirs, les fleurs qu'ils font éclore,

Le murmure flateur de ces riantes Eaux,
Tout semble ici rendre hommage à l'Aurore.
Que ce jour est charmant, &c.

Tout le monde a senti que ce Monologue, tout ravissant qu'il est, étoit déplacé, et que Scanderberg devoit s'occuper du seul plaisir de sortir d'esclavage; l'Auteur l'a bien senti lui-même, et pour en faire passer l'irregularité, il a mis son Heros dans une situation plus heureuse et plus tranquille, par ces quatre Vers qui précedent le Monologue.

Ah! je jouïs déja de ces heureux instans,
Dont le fidele Osman vient de flater mon ame,
Qu'avec plaisir je les attends!
Le calme renaît dans mon ame.

Roxane vient, elle parle de son amour à Scanderberg; elle commence par étaler tout ce qu'elle a fait pour conserver des jours que l'Amour lui a rendus si chers. Scanderberg cache son indifference avec autant d'adresse qu'il lui est possible; il lui représente ce qu'elle doit à sa gloire, étant choisie par Amurat préferablement à toutes ses Rivalles; il ajoute que par ce fatal amour elle s'expose à toute la colere du Sultan. Roxane lui repond tendrement: Ingrat

Digitized by Google

Ingrat, sois plus sensible, et tremble moins
pour moi.
Que ton Rival instruit du transport qui me
guide,
Revienne ici venger sa foy,
Qu'il plonge dans mon sein perfide
Le fer qu'il a levé sur toi;
Sous le glaive mortel tu me verrois contente;
Si de mon cœur mourant le tien étoit le prix.
Non, cruel; ce n'est pas la mort qui m'épouvante;
Et je ne crains que tes mépris.

La troupe des Sultanes du Serrail s'assemble; Scanderberg veut se retirer; Roxane le retient, en lui disant:

Voyez nos Jeux; tout ici vous dispense
Des dures loix de cette Cour;
La faveur d'Amurat, mon pouvoir, son absence;
Prince, puissent nos Jeux vous rendre tout l'amour
Que m'inspire votre presence.

Les Sultanes forment la Fête de ce premier Acte; *Osman* vient annoncer à Roxane la victoire et le retour d'Amurat. Scanderberg tremble pour le sort du Pere de sa Princesse, et Roxane fait connoître

Digitized by Google

par un *à parte*, qu'elle n'oubliera rien pour prévenir la vengeance qu'Amurat pouroit prendre de son infidelité.

Le Théatre represente au deuxiéme Acte *une Cour exterieure du Serrail, ornée pour recevoir le Sultan.* Scanderberg commence ce second Acte ; il fait connoître que le Sultan lui a fait ordonner de l'attendre en ces lieux. Servilie vient ; ces deux Amans sont agréablement surpris de se revoir ; la tristesse succede bientôt à ces premiers transports de joye ; ils se font pourtant des sermens de s'aimer toujours malgré le malheur qui les menace ; Scanderberg rassure Servilie, en lui aprenant qu'Osman lui a promis une prompte liberté ; il la prie de dissimuler aux yeux du Sultan dont elle est aimée ; Servilie lui répond :

Qu'il m'en coûtera cher ! mais il faut me contraindre.
Ménagez bien tous les instans ;
Si j'aime assez pour vouloir feindre ;
Je sens que j'aime trop pour le pouvoir longtemps.

Amurat arrive ; il se fait un merite auprès de la Princesse de Servie d'avoir ordonné qu'un Prince à qui le sang la lie, fut le premier objet qui s'offriroit à ses regards. Il lui parle de son amour en ces termes ; Que

Que me sert ce tribut que l'Europe et l'Asie
Offrent sans cesse à mes plaisirs ?
Des plus rares Beautés cette troupe choisie,
Dont l'orgueil se nourrit de mes moindres désirs,
Ne merite plus mes soupirs,
Ni l'honneur de ma jalousie ;
Je ne veux plus aimer, ni voir que Servilie.

Cette Princesse fait entendre au Sultan, que l'hymen dont il veut l'honorer, est plutôt l'ordre d'un Maître que le tendre désir d'un Amant, elle le prie de ménager le noble orgueil que sa naissance lui doit inspirer, et de donner le temps à la reconnoissance de faire naître un juste retour dans son cœur ; Amurat consent à diférer l'hymen, &c.

Les Officiers de la Porte, le Peuple et les Grecques de la suite de Servilie viennent celebrer la gloire d'Amurat et chanter son amour ; une Grecque de la suite, alternativement avec ses Compagnes, chante ce qui suit, en s'adressant au Sultan et à Servilie.

Après tant d'allarmes
Succede un beau jour ;
Tout vous rend les armes ;
Cedez à l'Amour.
Recevez l'Empire

Digitized by Google

Des mains du vainqueur ;
Le vainqueur soupire ;
Recevez son cœur ;
Tout conspire
A combler votre bonheur,
Après tant d'allarmes, &c.

Cette Fête finit l'Acte second.

La Décoration du troisiéme Acte représente *une Cour interieure du Serrail.* Roxane fait connoître qu'elle a tout disposé pour faire périr Amurat, &c. Scanderberg prend avec horreur le complot dont Roxane lui fait part; il se contente d'abord de représenter à cette Sultane favorite les obligations qu'elle a à ce même Sultan qu'elle veut faire assassiner, ne pouvant rien gagner du côté de la connoissance, il tâche de l'effrayer par le péril. Roxane lui répond fierement :

La frayeur d'une mort cruelle
N'arrête point ici les grands projets ;
A force de la voir de près,
Nous perdons notre horreur pour elle.

Scanderberg ne pouvant rien avancer par cette double remontrance, lui declare enfin hautement qu'il ne trahira point le Sultan ; voici comment il s'exprime : Ma

Ma haine est genereuse et ne sçait point trahir.
Il commande aux sujets dont je suis né le Maître;
J'ai vû dans son Palais mes Freres égorgés;
Mais s'il faut les venger en traître,
Ils ne seront jamais vengés.

Cette Scene, qui est sans contredit, la plus belle de la Piece, et celle qui fait le plus de plaisir, finit par un *Duo* entre Scanderberg et Roxane, qui ne laisse rien à désirer ni du côté de la composition, ni du côté de l'exécution. Roxane se retire désesperée; Scanderberg demeure ferme dans la noble résolution qu'il a prise de défendre le Sultan; l'amour se joint à la gloire, puisque si le Sultan perit, Roxane ne manquera pas de livrer Servilie à la fureur du Muphti et des Janissaires, que l'hymen du Sultan a irrités.

Le Visir à la tête des Janissaires, entre dans le Serrail; Scanderberg à la tête des Officiers du Serrail, combat pour Amurat, et oblige le Visir à prendre la fuite; tandis que ce jeune Héros le poursuit et va achever d'en triompher, une troupe de Janissaires veut briser les portes du Palais; le Sultan en sort, et les désarme par sa seule présence; ce coup de Théatre a été justement aplaudi et

Digitized by Google

admiré. Le Sultan pardonne aux Rebelles qui implorent sa clémence ; il leur demande la tête du Visir ; Scanderberg vient lui annoncer que ce Chef des Rebelles, n'est plus, et qu'il a expiré sous ses coups. Le Sultan penetré d'une juste reconnoissance, lui donne pour récompense le Rang du Rebelle et se retire. Les Janissaires reconnoissent Scanderberg pour Visir, et celebrent à ce sujet la Fête qui termine cet Acte.

Le Théatre représente au quatriéme Acte une *partie des Jardins du Serrail, terminée par un Canal.* Servilie se plaint de la cruelle feinte qu'elle s'est imposée ; elle fait connoître que le Sultan va bientôt la déclarer Sultane aux yeux de tous les divers Peuples qui sont soumis à son [illegible]re. Scanderberg vient ; il la conjure [illegible]om de son amour de continuer à feindre jusqu'à l'heureux moment où le fidelle Osman executera la promesse qu'il lui a faite de les faire sortir tous deux de leur prison ; cette Scene n'est que trop tendre de part et d'autre, puisqu'ils ont le malheur d'être entendus de Roxane. Cette Sultane éclate en reproches et en menaces ; plus Scanderberg et Servilie veulent l'attendrir l'un pour l'autre, plus elle s'irrite ; elle se retire enfin dans le

Digitized by Google

dessein de tout découvrir au Sultan. Scanderberg rassure Servilie autant qu'il lui est possible; Amurat vient et annonce la Fête qu'il a ordonnée pour l'objet de son amour; elle est composée d'Esclaves de differentes Nations. Les Danses en sont très-brillantes et très-variées; une Esclave Asiatique chante alternativement avec le Chœur:

Ici, la Beauté,
Esclave et sans armes
Dompte la fierté;
Ici, la Beauté
Venge par ses charmes
Sa captivité.
Ici, quelquefois
Le pouvoir suprême
Cede à d'autres loix;
Ici, quelquefois,
De nos Maîtres même,
Nos yeux sont les Rois.

Roxane vient troubler la Fête; elle révele au Sultan les secretes amours de Scanderberg et de Servilie; le silence des accusés dépose contre eux. Le Sultan ordonne qu'on charge Scanderberg de fers, et qu'on prepare tout pour sa mort; Servilie demande au Sultan, si c'est ainsi qu'il

Digitized by Google

recompense un Heros qui vient de lui sauver l'Empire et la vie ; Amurat irrité lui dit de trembler pour elle-même, et ordonne à tout le monde de sortir. Après avoir long-temps floté entre le service et l'outrage, il se détermine à rendre Servilie arbitre du sort de Scanderberg ; l'Acte finit par ces derniers Vers qui s'adressent à Servilie, quoiqu'absente.

Ah ! profite du moins d'un reste de foiblesse,
Dont ma fierté s'indigne malgré moi ;
Accepte dans ce jour et mon Thrône et ma foy,
Ou, si ton cœur dédaigne un si flateur hommage,
Je ne me connois plus ; je me livre à la rage.

Cette fin d'Acte est de M. de la Serre ; et convient au nouveau plan du cinquiéme.

La magnifique Décoration du cinquiéme Acte représente *la grande Mosquée d'Andrinople.*

Les Peuples celebrent l'heureuse Nuit, où ils croyent que la loy qu'ils professent descendit du Ciel, &c. Amurat leur annonce une paix durable dont son Hymen avec Servilie doit être le nœud ; il aprend aux Spectateurs que Roxane s'est punie elle-même de tous ses crimes ; il ordonne qu'on aille briser les fers de Scanderberg. Servilie arrive ; le Sultan excite ses sujets

Digitized by Google

à lui marquer leur zele, ce qui forme la Fête de ce dernier Acte. La grande Mosquée s'ouvre; on en voit sortir le Muphti, suivi des Imans. Amurat veut engager le Muphti à l'unir à Servilie; ce Chef des Ministres de la Loy des Musulmans refuse de se prêter à un ministere que le Ciel désavouë; il s'exprime ainsi en dialoguant avec le Sultan.

Jusques-là, ta fierté s'oublie!
Un Sultan par l'Hymen ose engager sa foy!
Ce seroit te trahir que de l'unir à toi.

Amurat.

Qu'entend-je? quelle audace!

Le Muphti.

*Previens la foudre qui menace.

Amurat.

Quoi? tu m'oses braver! tout tremble devant moi.

Le Muphti.

L'Univers s'est soumis; mais tu l'es à la Loy.

Le Sultan s'adresse à Servilie, et lui demande sa main; Servilie prétexte d'abord son refus de la colere du Ciel; mais enfin ne pouvant plus resister aux vœux empressés d'Amurat, elle tranche le mot et lui dit:

* *On voit briller des Eclairs, et on entend gronder le Tonnerre.*

Laissez en paix un cœur qui ne peut être à vous.

Le Sultan aprenant par là qu'il n'est pas aimé, et que Servilie l'a trompé, reprend toute sa fureur; on amene Scanderberg; Amurat ordonne qu'on lui donne la mort; ce genereux Prince accuse Servilie de cruauté, parce qu'elle s'opose à son trépas; Amurat presse Servilie qui semble balancer, de consentir à son Hymen; cette Princesse prend enfin sa dernière resolution, et dit au Sultan, en se perçant le sein:

Je ne balance plus; je meurs.

Scanderberg veut se donner la mort; Amurat lui retient le bras, et finit la Tragedie par ces Vers qu'il adresse à ce Prince:

Loin de moi, va pleurer notre commun malheur;
Que, s'il se peut, la gloire le repare.

La longueur de cet Extrait nous empêche de parler ici de la Mosquée dont les yeux sont frapés d'admiration. Elle est du Chevalier Servandoni.

Le premier Decembre la même Académie donna à la suite des *Fêtes de Thalie*, la petite Piéce de la *Provençale*, ajoutée

Digitized by Google

au même Ballet en Septembre 1722. et qui fait encore aujourd'hui le même plaisir qu'elle a fait dans sa nouveauté ; les Divertissemens sont executés d'une maniere très-brillante, la Dlle Mariette et le sieur Malter y dansent un Tambourin avec des aplaudissemens très bien merités.

Les Comédiens François ont remis au Théatre depuis peu la Comédie du *Prejugé à la mode*, de M. de la Chaussée, qui fait toujours un extrême plaisir. Le Public l'aplaudit avec autant d'ardeur que dans sa nouveauté. Nous avons en ce temps-là suffisamment parlé de cet Ouvrage.

Les mêmes Comédiens donnerent le Lundi 18. de ce mois, la Tragédie nouvelle d'*Artaxerxes*, qui n'a point eu d'autre Réprésentation.

Le 5. Decembre, les Comédiens Italiens donnerent la premiere Réprésentation d'une Piéce nouvelle en Vers et en trois Actes, de M. de *Boissi*, avec un Divertissement de chants et de danses ; elle a pour titre les *Amours Anonimes* ; on en parlera plus au long. Elle a été reçûë favorablement du Public.

Digitized by Google

Le 20. les mêmes Comédiens donnerent aussi la premiere Réprésentation d'une autre Piéce nouvelle en Vers libres et en un Acte, de la composition de M. *de la Noüe* ; c'esst son premier Ouvrage pour le Théatre Italien. Cette Piéce qui a pour titre le *Retour de Mars*, a été generalement aplaudie ; on en parlera plus amplement dans le prochain Journal.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE ET PERSE.

ON aprend de Constantinople qu'AchmetPacha, ci-devant Gouverneur de Bagdad, qui commandoit l'Armée Ottomane en Perse depuis la mort du Pacha Kuperli, et qui a été declaré depuis peu Grand Visir, arriva le 13. Octobre au Bourg de Scutaret, situé de l'autre côté du Bosphore, vis à-vis de Constantinople.

Le Grand Seigneur à qui il écrivit sur le champ pour lui demander ses ordres, lui envoya le même jour un Capigi-Bachi pour le féliciter sur son retour, et pour lui dire que sa Hautesse lui donneroit audience le 17.

Le nouveau Grand Visir reçut le lendemain de son arrivée les complimens de la plûpart des Ministres étrangers qui sont en cette Cour, et ceux de tous les principaux Officiers de la Porte, et le Kaimacan de cette Ville eut avec lui une

Digitized by Google

longue conference, dans laquelle il lui rendit compte de la situation présente des affaires.

Le 17. jour marqué pour l'installation du Grand Visir, toutes les Compagnies des Janissaires, restées à Constantinople pour la garde de S. H. se rangerent en haye dans les rues par lesquelles il devoit passer, et le Chef des Capigis-Bachis étant allé avec l'Aga des Janissaires, le General des Spahis et le Chiaoux-Pacha, prendre le Grand Visir au Fauxbourg de Galata où il s'étoit rendu le matin, la marche se fit dans l'ordre suivant.

Six Compagnies de Spahis, précedées chacune de leurs Instrumens Militaires, les Domestiques du Grand Visir, ses Pages, et ses Agas suivis de son Kiaia; les Bostangis ayant à leur tête le Bostangi-Bachi; les quatre Chambres des Ighloglans ou Pages du Grand Seigneur; plusieurs instrumens militaires; les Chiaoux de S. le Topigi-Bachi à la tête des Officiers de l'Artillerie; les Agas du Grand Seigneur; six Capigis-Bachis, leur Chef marchant au milieu; les six Visirs du Banc, immediatement devant le Grand Visir qui avoit à sa droite l'Aga des Janissaires, et à sa gauche le General des Spahis: la marche étoit fermée par le détachement de Cavalerie qui a escorté le Grand Visir jusqu'à Scutaret.

Le Grand Visir fut reçû à la porte du Serrail par le Keislar-Aga qui le conduisit à l'audience du G. S. et Sa Hautesse, après l'avoir fait revêtir des marques de la Dignité de Grand Visir, lui remit le Sceau de l'Empire avec les ceremonies acoutumées.

On a apris par la Russie, que Thamas Koulikan ayant laissé devant Erivan un Corps consi-

 derable

derable de troupes pour continuer le blocus de cette Place, marchoit vers la Forteresse de Kurs dans le dessein d'en former le Siége.

POLOGNE.

DAns la Séance tenuë le 5. du mois dernier à Warsovie, par les Seigneurs et les Gentilshommes assemblés, M. Poninski fit de nouveaux efforts pour engager les Deputés à continuer de proceder par acclamation à l'Election d'un Marechal; mais les Oposans déclarerent qu'ils ne consentiroient point qu'on terminât cette Election, avant qu'on leur eut accordé les demandes contenuës dans le Mémoire présenté le 2. par M. Kamocki, un des Deputés du Palatinat de Masovie.

La Séance du 7. ne fut pas plus tranquille que les précedentes, et l'on y convint seulement que les Deputés s'assembleroient encore une fois, et que s'ils ne pouvoient parvenir à se réunir, ils se sépareroient.

Le 8. ils tinrent leur 33e et derniere Séance, et plusieurs Deputés s'étant joints à ceux des Palatinats de Cujavie et de Lenciczi pour traverser l'Election d'un Maréchal, M. Poninski fut obligé de séparer l'Assemblée, sans avoir pu obtenir que les Deputés prissent aucune resolution.

Le plus grand nombre des Seigneurs et des Gentilshommes qui étoient allé à Warsovie, partit sur le champ pour retourner dans les Palatinats dont ils étoient Deputés.

Quelques-uns des Oposans avant leur départ ont laissé au Greffe de Warsovie des protestations contre la resolution que la Czarine et l'Electeur de Saxe paroissent avoir prise de ne pas

Digitized by Google

faire sortir du Royaume les troupes Moscovites et Saxones, et leurs Actes de protestation contiennent des plaintes très-vives au sujet des désordres commis par ces troupes dans plusieurs Provinces.

L'Electeur s'étant rendu le 9. avec le Primat et les Ministres à l'Assemblée des Senateurs, M. Poninski, qui y avoit été mandé, ainsi que les Deputés qui sont restés à Warsovie, témoigna par un discours fort éloquent le chagrin que le mauvais succès de l'Assemblée de la Noblesse avoit causé aux Partisans de ce Prince.

Le Vice-Chancelier du Royaume répondit au nom de l'Electeur, que ce Prince étoit sensiblement touché de la mesintelligence qui avoit empêché les Deputés d'élire un Maréchal, et que malgré les sujets qu'il avoit de se plaindre de plusieurs d'entre eux, il étoit toujours disposé à leur marquer par sa conduite, qu'il ne désiroit rien avec plus d'ardeur que le rétablissement de la tranquillité publique.

Ce Prince a été déterminé par les représentations que ses Partisans lui ont faites, à disposer des Charges vacantes, et il a nommé le Palatin de Kiovie Grand General de la Couronne, et M. Branicki petit General; le Prince Wienowieski, qui étoit Regimentaire de Lithuanie, et le Prince Radzivil, ont été declarés l'un Grand General, et l'autre petit General de ce Duché: les Charges de Grand Chancelier et de Vice-Chancelier de la Couronne, et celle de Chancelier de Lithuanie, ont été données, les deux premieres à l'Evêque de Plocko et à M. Malagoski, et la troisiéme au Palatin de Trock. L'Electeur n'a pas encore disposé de celles de General de l'Artillerie de la Couronne et de Vice-Chancelier de Lithuanie.

Digitized by Google

Les habitans des Forêts voisines de cette Ville ont repris depuis peu les armes ; et comme ils attaquent souvent les troupes Saxones qui sont distribuées dans les Bourgs et les Villages le long de la Vistule, ces troupes travaillent avec toute la diligence possible à couvrir leurs quartiers par des lignes.

Au commencement du mois passé, un soldat qui étoit en faction à la porte de la maison du Prince de Hesse-Hombourg, fut blessé d'un coup de fusil, et on n'a pû encore découvrir l'auteur de cette action.

Les Sénateurs qui sont à Warsovie, tinrent le 16. du mois dernier leur troisiéme Séance, et le Comte Potocki, Palatin de Kiovie, que l'Electeur de Saxe a nommé Grand General de la Couronne ; le Prince Wienowieski, pourvû par le même Prince, de celle de Grand General du Duché de Lithuanie ; l'Evêque de Plocko, qui exerce à présent les fonctions de Grand Chancelier du Royaume ; le Palatin de Trock, qui remplit la place de Grand Chancelier de Lithuanie, donnerent leurs avis concernant les différentes affaires, sur lesquelles l'Electeur a ordonné aux Sénateurs de déliberer. Ils proposerent ensuite d'accorder aux Seigneurs et aux Gentilshommes qui n'ont pas reconnu l'Electeur de Saxe, un nouveau terme pour se soumettre à ce Prince, et de les menacer de les priver de leurs biens, si avant l'expiration de ce terme ils ne signoient pas l'Acte de Confédération faite en sa faveur.

L'Evêque de Plocko ajoûta que le moyen le plus sûr de rétablir la tranquillité en Pologne, étoit d'engager l'Electeur à ne quitter Warsovie que lorsque les affaires de son Electorat exigeroient absolument qu'il se rendît à Dresde, et sur tout de le déter-

Digitized by Google

miner à faire sortir ses Troupes du Royaume, aussi-tôt que les circonstances pouroient le permettre.

Plusieurs Sénateurs insisterent sur la nécessité de représenter à la Czarine que les Palatinats où les Troupes Moscovites sont en quartiers, ne sont pas en état de leur fournir la quantité de vivres et de fourages qu'elles exigent des Habitans.

Dans la même Séance on fit la lecture d'un Memoire présenté par les Députés des Etats de Curlande, dans lequel la Noblesse de ce Duché expose le droit qu'elle a d'élire un Souverain, si le Duc de Curlande meurt sans héritiers. Il fut résolu qu'on assureroit les Députés de la Noblesse de ce Duché, qu'on n'étoit point dans l'intention de donner aucune atteinte à ses Privileges, et que ses prétentions seroient examinées dans la premiere Assemblée Generale de la Noblesse du Royaume.

Le 17. Novembre, les Sénateurs s'étant assemblés pour la quatriéme fois, M. Poninski en qualité de Maréchal de la Confédération faite en faveur de l'Electeur de Saxe, prononça un Discours, dans lequel, après avoir résumé les differens avis des Sénateurs, il représenta qu'il étoit à propos d'ôter toute esperance d'Amnistie à ceux qui comptant sur une nouvelle prolongation du terme qu'on accorderoit aux Ennemis de l'Electeur, pour le reconnoître, differeroient de se soumettre.

M. Kolackowski, Maréchal des Palatinats Confédérés de la Grande Pologne, et le Prince Radzivil, Grand-Ecuyer du Duché de Lithuanie, aprouverent la proposition de M. Poninski, et ajoûterent que si avant la séparation de la premiere

Digitized by Google

Assemblée Generale de la Noblesse, qui seroit Convoquée, les Seigneurs et les Gentilshommes Confederés à Niska, persistoient dans le refus de reconnoître l'Electeur, on devoit agir dans cette circonstance de la même maniere qu'on avoit fait en 1672. après la Confederation de Golemsko.

Les Deputés des Palatinats qui sont restés à Warsovie, furent mandés à l'Assemblée des Sénateurs dans la Séance qui se tint le 18. et leurs sentimens se trouverent conformes à ceux des Sénateurs qui avoient parlé dans les Séances précedentes. La plupart renouvellerent leurs instances au sujet de la sortie des Troupes Etrangeres, et dirent que s'il étoit nécessaire, on pouroit augmenter les Troupes de la Couronne et les mettre sur le même pied qu'elles avoient été sous le Regne du Roy Jean Sobieski.

Les avis de Dantzick, portent que l'Electeur de Saxe avoit offert aux Magistrats de rendre le Fort de Wechselmunde, si les Habitans de Dantzick consentoient à lui payer 30000. écus, mais que ces derniers ne paroissent pas disposés à lui accorder cette somme.

ITALIE.

ON aprend de Genes, que M. Pinelli, que le Sénat, par une déliberation du 28. du mois d'Octobre dernier, a résolu de faire revenir de l'Isle de Corse, a obtenu la permission d'y exercer jusqu'au 15. de ce mois les fonctions de Commissaire de la République, et que le départ de Mrs Laurent Imperiali et Paul-Baptiste Rivarola, qui doivent le remplacer, a été differé jusqu'à son retour.

Digitized by Google

On assure qu'un des principaux Chefs des Rebelles a envoyé un homme de confiance à ces deux Sénateurs pour offrir de se soumettre, moyennant certaines conditions, et que le Sénat a promis de les lui accorder.

Le bruit court aussi qu'un autre Chef des Rebelles, mécontent de ce qu'ils lui ont refusé un Employ qu'il prétendoit lui être dû, est disposé à abandonner leur parti.

On aprend de Florence, que le Duc de Montemar y étant arrivé le premier de ce mois, il tint Conseil peu de temps après avec les principaux Officiers des Troupes Espagnoles qui sont sous ses ordres, et que le lendemain ce General qui est convenu d'une suspension d'armes entre les Troupes de l'Empereur et celles de S. M. C. donna les ordres nécessaires pour faire séparer les Troupes et les envoyer dans les differens quartiers qui leur ont été assignés.

Les Commissaires nommés par le Maréchal de Noailles et ceux qui l'ont été par le Comte de Kevenhuller, s'étant assemblés à Verone, ont signé le 3. de ce mois tout ce qui pouvoit avoir raport à la cessation d'hostilités entre les Troupes des Alliés et celles de l'Empereur.

Le 6. les Troupes du Roy se mirent en marche pour se rendre dans les quartiers qu'elles doivent occuper pendant l'hyver, et le même jour le Maréchal de Noailles partit de Bozolo pour aller faire une tournée dans le Modenois. Il s'est rendu depuis à Bologne, où il est resté depuis le 12. jusqu'au 16. qu'il en est parti pour Florence.

Digitized by Google

ESPAGNE.

ON écrit de Madrid, que le 3. de ce mo l'Infant Don Louis reçut l'habit de l'Or de S. Jacques, et qu'il fut armé Chevalier par l'I fant Don Philipe, Commandeur dans le mê Ordre. Le Duc de Medina-Cœli, Grand-Ecuy de la Reine, et Don Joseph Patinho, Conseil du Conseil du Roy et Secretaire *del Despac Universal*, mirent les Eperons à ce Prince, c eut pour Parein le Marquis de Santa-Cruz, M jordome Major de la Reine.

Après la Ceremonie, l'Infant Don Louis ba la main à Leurs Majestés, qui y avoient assist ainsi que toute la Famille Royale.

On aprend de Cadix, qu'un Bâtiment d'Am terdam, qui alloit à Venise, ayant été attaq dernierement dans le Détroit de Gibraltar, p un Corsaire de Salé, le Capitaine nommé Pier Pyll, soutint le combat pendant deux heure quoiqu'il n'eût sur son bord que sept homm et quatre Pieces de Canon, et que lorsqu'il jug qu'il ne pouvoit faire une plus longue résistan il se retira avec son Equipage dans sa Chalou sur laquelle après avoir erré pendant trois jou il arriva heureusement à Cadix, sans avoir pe du un seul homme.

GRANDE-BRETAGNE.

ON a apris de Londres, que le 17. du m dernier, le Prince hereditaire de Modé fut reçû dans la Societé Royale. Le 23. ce Pri ce alla voir le Château d'Hamptoncourt et ce de Richmont, et le 25. il se rendit à celui

Digitized by Google

Windsor, où le Duc de Saint Albans, qui en est Gouverneur, lui donna une Fête, à laquelle plusieurs Personnes de distinction avoient été invitées. Le lendemain ce Prince prit congé de Leurs Majestés et de la Famille Royale, et le vingt-six à sept heures du matin il partit pour Douvres.

Le 8. de ce mois, le Roy alla au Théatre du Marché au Foin avec la Reine, le Prince de Galles, le Duc de Cumberland et les Princesses, pour y voir la premiere Représentation d'un nouvel Opera intitulé *Adrien*.

BOUQUET.

A la Mere d'une aimable Famille, pour le jour de sainte Catherine, sa Fête.

DAns ce beau jour de votre Fête,
En vain voudrois-je, Iris, vous présenter des fleurs;
Déja de l'hyver qui s'aprête
La Terre en deüil éprouve les rigueurs;
Les Zéphirs exilés de nos tristes Contrées,
Laissent nos Plaines désolées,
Et Flore en proye aux Aquilons,
Ne brille plus dans nos Valons;
On ne voit plus de ses présens éclore;
Et les fertiles pleurs de l'éclatante Aurore
Ont fait place aux glaçons.
Mais ces maux doivent-ils me causer des alarmes?

Non, Flore n'a pour vous que d'inutiles charmes
Et plus heureuse qu'elle en vos productions,
De riches fleurs chés vous en tout temps sont écloses ;
Vous avez donné l'être à des Lys, à des Roses,
Dont l'éclat ne craint point le revers des Saisons.
Devant ces objets adorables
On voit pâlir toutes les autres fleurs ;
Pour les yeux seulement celles-cy sont aimables,
Par les yeux, celles-là penetrent dans les cœurs.
Recevez donc, Iris, mon zele et mon hommage ;
Que puis-je vous offrir de mieux ?
Ah ! si j'obtiens votre suffrage,
Je suis assés heureux.

J. TAUNAY.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 4. de ce mois second Dimanche de l'Avent, le Roy accompagné du Duc d'Orleans et du Comte d'Eu, assista dans la Chapelle du Château de Versailles à la Prédication de l'Abbé Hardouin.

Le 8. Fête de la Conception de la sainte

Digitized by Google

Vierge, le Roy et la Reine entendirent dans la même Chapelle la Messe chantée par la Musique. L'après midy, le Roy entendit le Sermon du même Prédicateur, et S. M. assista aux Vêpres.

Le même jour la Reine communia par les mains du Cardinal de Fleury, son Grand-Aumônier.

Le 11. troisiéme Dimanche de l'Avent, le Roy et la Reine entendirent dans la Chapelle du Château, la Messe chantée par la Musique. L'après midy S. M. accompagnée du Prince de Dombes et du Comte d'Eu, assista à la Prédication de l'Abbé Hardoüin.

Le Maréchal de Coigny arriva à la Cour le 15. de ce mois. Pendant le séjour qu'il a fait à Tréves depuis la cessation des hostilités, il a donné tous les ordres nécessaires pour l'établissement des quartiers qui doivent être occupés par les Troupes de S. M.

Le Roy a nommé Précepteur de Monseigneur le Dauphin, l'Evêque de Mirepoix.

L'Abbé de S. Cyr, Grand Vicaire de l'Archevêque de Tours, a été nommé par le Roy Sous-Précepteur de Monsei-

Digitized by Google

gneur le Dauphin, et l'Abbé de Mabeuf, Grand-Vicaire de l'Archevêque de Roüen, Lecteur.

Le 28. de ce mois, le Roy tint sur les Fonts de Baptême avec la Duchesse de Bourbon Doüairiere, le Fils de M. Zeno, Ambassadeur de la République de Venise, et S. M. le nomma Louis. La Ceremonie fut faite dans la Chapelle du Château de Versailles par le Cardinal de Rohan, Grand-Aumônier de France.

Le 3. Décembre les Comédiens Italiens représenterent à la Cour le *Jeu de l'Amour et du Hazard*, et la petite Piece des *Adieux de Mars*.

Le 10. *Arlequin Sauvage* et *Arlequin Poli par l'Amour*.

Le 8. Décembre, Fête de la Vierge, on executa au Concert Spirituel des Tuilleries, une suite de Simphonies de M. *Mouret*, qui furent suivies d'un très-beau Motet, *Levavi oculos*, &c. de M. *Grenet*. Le sieur *Thurier* chanta pour la premiere fois un Air Italien avec aplaudissement, et après plusieurs Pieces de Simphonie, excellemment executées par les sieurs *Guignon* et *Blavet*, le Concert

Digitized by Google

fut terminé par un Motet à grand Chœur de M. de *Monteclair*, qui fut generalement aplaudi.

Le 25. Fête de *Noel*, le même Concert commença par une suite des plus beaux Airs de Noels, executés par toute la Simphonie; on chanta ensuite un Motet de M. de *la Lande*, qui fut suivi d'un autre de M. *Gilles*. et après deux *Concerto*, executés par les sieurs Guignon et Blavet; le Concert fut terminé par le Motet *Cantate*, dans lequel la Dlle Erremens chanta le beau Récit *Viderunt*, &c. avec l'aplaudissement d'une très nombreuse Assemblée.

*LETTRE écrite de Laon, à Mad. *** sur son heureux Accouchement le 12. Novembre 1735.*

EH bien, Madame, serai-je une autrefois assés heureux pour que vous preniés de mes Almanachs? Je vous l'avois bien dit que vous en seriés quitte pour la peur, et vous voyez, graces au Ciel, que je n'ai pas été mauvais Prophete, puisqu'il n'a fallu qu'un moment pour vous guérir de neuf mois de frayeur. je me souviens à merveille qu'il ne falloit point badiner pour lors, mais à présent que le péril est passé, souffrez,

je vous prie, que je vous fasse une question ; de bonne foi, Madame,

Sur quoi votre frayeur étoit-elle fondée ?
Et pourquoi ce grand embarras ?
Votre mal n'étoit qu'en idée ;
Et vous sçaviés fort bien que l'on n'en mouroit pas.

Bon, mourir ! je suis persuadé que vous ne vous en porterez que mieux dans la suite. J'ai déja prédit vrai sur le premier article, et je gagerois bien que je ne prédis pas faux pour le second. Mais à propos, j'oublie de vous parler du petit nouveau-né. Mon Dieu ! que ne suis-je Astrologue ? je ferois de bon cœur son horoscope, et combien aurois-je à lui annoncer de jolies choses ?

Le Dieu qu'on adore à Cithere,
N'est, dit-on, occupé qu'autour de son berceau ;
Il vous a déja pris mille fois pour sa Mere ;
Il trouve votre Enfant si beau,
Qu'il le prend pour son Frere.

Je vous en félicite, en verité, de tout mon cœur. Vous recevrez à ce sujet des complimens de tous côtés, mais je défie qu'on en fasse de plus sinceres.

Digitized by Google

Quelqu'un qui n'est ni noir ni blanc,
Jeune ni vieux, petit ni grand,
Ni laid ni beau, ni fou ni sage,
Sage ou fou cependant quand le tems le prescrit.
Sans vous en dire davantage,
Voila celui qui vous écrit.

LETTRE écrite de Perpignan le 20. Novembre 1735. par M. ... ancien Consul de la même Ville.

LA Ville de Perpignan vient de recevoir, Monsieur, la preuve la plus satisfaisante qu'elle put désirer des sentimens que M. Rigaud a toujours eu pour sa Patrie; elle ne croit pouvoir mieux marquer la reconnoissance qu'elle en conserve que par son empressement à la rendre publique. Cette Ville espere que vous contribuerez volontiers à faire connoître combien elle est touchée de la generosité d'un Citoyen qu'elle aime, et qui lui fait autant d'honneur par les qualités de son cœur, que par les talens qui font sa grande reputation. Vous êtes si capable, Monsieur, de lui rendre justice, que je me contenterai de vous informer de ce qui donne lieu à cette Lettre, m'en rapportant à vous avec confiance sur la maniere de l'aprendre au Public.

Digitized by Google

Les Magistrats de cette Ville reconnoissant depuis long temps que tous ses habitans regrettoient bien sincerement d'être privés du bonheur de voir leur auguste Maître, ont tâché de les consoler, en faisant placer dans l'Hôtel de Ville un Portrait du Roy qui rendit parfaitement la Majesté et les graces de notre Monarque; dès qu'ils ont sçu que M. Rigaud travailloit à un nouveau Portrait de Sa Majesté, ils se sont adressés à lui et l'ont prié de leur en procurer une copie. L'Illustre Peintre a senti le merite des motifs qui faisoient désirer à nos Magistrats d'avoir le Portrait de notre Maître, et il a voulu avoir l'honneur de l'exécution; il a fait avec tout le zele et tout l'art imaginable ce Portrait qui est de neuf pieds de haut, il l'a travaillé avec tant de soin et d'amour, qu'on peut le comparer à l'original; il l'a orné de la bordure la plus magnifique, il nous l'a envoyé, et il a joint à ce Present une Lettre qui augmente le prix de ce qu'il a fait pour nous. S'il m'étoit permis de vous en adresser une copie, vous reconnoîtriés la modestie qui accompagne toutes les actions de M. Rigaud, et qui ne surprend point en lui, parce qu'elle forme toûjours le principal caractere des Grands Hommes.

Digitized by Google

Depuis que le Portrait a été placé, le concours general qu'il a attiré est difficile à exprimer : à la vûë de cette image respectable, tous les Habitans s'empressent à marquer leur respect et leur amour pour le Roy, et dans les transports de leur joye ils en sentent une particuliere de devoir à leur compatriote la satisfaction d'avoir le Portrait du Roy si excellemment peint. Voilà, Monsieur, ce que la Ville de Perpignan vous prie d'aprendre au Public ; quelques termes que vous puissiés employer pour repondre à ce qu'elle espere de vous, ils n'égaleront jamais la vivacité de sa reconnoissance. Je suis, Monsieur, &c.

VERS adressés à M. l'Abbé Franqnini, Envoyé de S. A. R. le Grand Duc de Toscane, et joints à une autre Piece de Poësie, dont il avoit demandé copie à l'Auteur.

Ministre d'un Prince éclairé,
Qui s'apuyant sur ta sagesse,
Et pour ses interêts employant ton adresse,
T'honore par son choix et s'en trouve honoré ;
Toi qui joins le sçavoir à la délicatesse,
Le merite à la politesse,
Et qui plus éloquent que l'Envoyé des Dieux,

Digitized by Google

Sçais toucher les cœurs beaucoup mieux,
Quel cas pouras-tu bien faire de mon ouvrage ?
Enfant leger du badinage,
Il n'a rien d'assés grand pour toi,
Et pour lui ton bon goût m'inspire un juste effroi
Il obtint, il est vrai, ton glorieux suffrage
D'abord qu'il parut à tes yeux ;
Mais si tu le revois d'un œil plus serieux,
De te plaire aussitôt il perdra l'avantage.
Tout ce que ma Muse produit
Ne sçauroit soutenir un examen severe ;
Le trop grand jour l'efface, le détruit ;
Et c'est en cela qu'il differe
Des traits brillans de ton aimable esprit,
Qui dans ses moindres gentillesses,
Toujours charme, toujours ravit,
Et qui lorsqu'on l'aprofondit
Ne cesse point d'offrir de nouvelles richesses.

Par Madame Poussot.

MORTS, NAISSANCES.

Jean Michel de Charpin des Halles de Fougerolles, Prêtre du Diocèse de Lyon, Abbé Commandataire des Abbayes de S. Germain d'Auxerre, de l'Ordre de S. Benoist, et de N. D. de Sauvemajeur, du même Ordre, Diocèse de Bourdeaux, mourut au mois de Novembre dernier,

à Vienne en Dauphiné. Il avoit succedé dans la premiere de ces deux Abbayes à Henry de Charpin des Hâlles, son oncle, l'ayant obtenu par sa démission le 8. Janvier 1721. et il avoit eu la seconde au mois de Decembre 1733. après la mort de Henry de Charpin de S. Romain.

Le 27. D. *Caterine-Magdeleine-Marguerite de Voyer de Paulmy d'Argenson*, Epouse de Thomas le Gendre de Collande Seigneur Châtelain, et Haut-Justicier de Gaille-fontaine, de Forges, d'Alges, d'Avesnes, d'Elbeuf en Bray, de Maigremont, de Beaussault, et de Bezancourt, Chevalier Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, et Maréchal des Camps et Armées du Roy, avec lequel elle avoit été mariée le 12. Août 1715. mourut à Paris, après une longue maladie, âgée de 42. ans un mois et 14. jours, étant née le 13. Octobre 1693. Elle laisse des enfans. Elle étoit fille de feu Marc-René de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson, Garde des Sceaux de France, Ministre d'Etat, Chancelier Garde des Sceaux de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, mort le 8. May 1721. et de Marguerite le Févre de Caumartin, morte le 1. Août 1719.

Le premier Decembre, Dame *Anne le Fevre d'Ormesson*, Epouse de Henry-François d'Aguesseau, Seigneur de Fresne, Chevalier, Chancelier de France, mourut à Auteuil près de Paris, après une longue et penible maladie, causée par un cancer, qu'elle portoit depuis longtemps, et pendant laquelle elle a donné des marques d'une grande patience, et d'une parfaite resignation. Cette Dame, qui étoit d'une vertu solide, et d'une pieté exemplaire, étoit dans la 58. année de son âge, étant née le 15. May 1678. Elle

Digitized by Google

étoit fille d'André le Fèvre d'Ormesson, Seigneur d'Amboille, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, et Intendant à Lyon, mort le 10 Août 1684. et d'Eleonore le Maistre de Bellejame, morte le 3. Mars 1681. et Sœur de Henry François de Paule le Fèvre, Seigneur d'Ormesson, et d'Amboille, Baron de la Queüe en Brie, aujourd'hui Conseiller d'Etat, et Intendant des Finances. Elle laisse pour enfans Henri-François de Paule d'Aguesseau, né le 7. May 1698. Conseiller d'Etat, et marié avec une Damoiselle de la Maison de Nollent en Normandie; Jean-Baptiste Paulin d'Aguesseau de Fresne, né le 25. Juin 1701. aussi Conseiller d'Etat, non encore marié; Henry-Louis Chevalier d'Aguesseau, né le 27. May 1703. Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Flandres; Henry-Charles d'Aguesseau de Plainmont, né le 31. Juillet 1713. actuellement Avocat du Roy au Châtelet de Paris; Claire-Thérese d'Aguesseau, née le 25. Octobre 1699, mariée le 16. Fevrier 1722. avec Guillaume-Antoine, Comte de Chastelux, Maréchal des Camps et Armées du Roy, ci-devant Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Flandres; et Marie-Anne d'Aguesseau, née le 24. Fevrier 1709. laquelle n'est point mariée, et s'est retirée dans un Couvent. La Dame d'Aguesseau avoit encore eu 5. autres enfans; qui sont mort en bas âge. Elle avoit été mariée le 4. Octobre 1694. Le sur-lendemain de sa mort elle fut inhumée dans le cimetiere de la Paroisse d'Auteüil sans aucune Pompe, ainsi qu'elle l'avoit souhaité; mais il s'y trouva une nombreuse et illustre assemblée.

Le même jour mourut *Etienne Ferrant*, Seigneur

gneur de S. Disant, Conseiller du Roy en ses Conseils, ci-devant Intendant, et Contrôleur General de l'Argenterie, menus plaisirs, et affaires de la Chambre de S. M. Il étoit veuf d'Anne Besset de la Chapelle, morte le 14. Octobre 1726. fille de Henry de Besset, Seigneur de la Chapelle-Milon, et de Charlotte Dongois. Il l'avoit épousée en 1697. et il en laisse Marguerite Ferrant de S. Disant, mariée au mois de Juillet 1719. avec Raoul-Antoine de S. Simon, Comte de Courtomer, Seigneur de Sainte Mere Eglise, Diocèse de Bayeux, Capitaine au Régiment des Gardes Françoises, et Brigadier des Armées du Roy, de la Promotion du premier Août 1734.

Le 4. D. *Elizabeth-Marguerite Huguet*, veuve depuis le 26. Fevrier 1725. de François de Roye de la Rochefoucaud, Comte de Roye, et de Roussy, Vidame de Laon, Baron de Pierrepont, Marquis de Severac, Brigadier des Armées du Roy, et Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, avec lequel elle avoit été mariée le 3. Septembre 1714, mourut à Paris, après une longue maladie, dans la 41. année de son âge, étant née le 5. May 1695. Elle étoit restée fille unique, et seule héritiere de Denis Huguet, Conseiller en la Cour de Parlement de Paris, et Grand-Chambre d'icelle, mort le 16. Fevrier 1715. à l'âge de 80. ans, et de Marie-Marguerite de Turmenyes de Nointel, laquelle après la mort de son mari se fit Religieuse, la Comtesse de Roye laisse seulement 2. filles, qui sont Marie-Elizabeth de Roye de la Rochefoucaud, Dlle de Roussy, née le 13. Decembre 1720. et Françoise-Pauline de Roye de la Rochefoucaud, Dlle de Roye, née le 2. Mars 1723.

André-Robert Perelle, Chevalier Seigneur de la Tabaize, la Grange Arthuis, &c. Conseiller du Roy en son Grand-Conseil, Administrateur de l'Hôpital General, mourut en cette Ville le 5. de ce mois dans la quarantiéme année de son âge. Il remplissoit avec éclat toutes les fonctions de la Magistrature ; profond dans la Jurisprudence, et dans la connoissance du Droit Public, il a merité d'être honoré de plusieurs commissions importantes du Conseil, dont il s'est acquité d'une maniere distinguée. Né avec un esprit sublime, il embrassoit presque toutes les Sciences, et les possedoit au plus haut degré, malgré les infirmités presque continuelles dont il étoit affligé. Ces heureux talens étoient rehaussés par une modestie rare, une pieté solide, et par les plus aimables qualités du cœur. Connu, aimé, recherché des personnes du premier merite, il meurt regretté de tout le monde. Il n'a point été marié, et ne laisse qu'une Sœur, Genevieve Perelle, mariée à M. de Verthamon de Villemenon, Conseiller au Parlement, aussi mort le 20 Decembre dernier.

Le 9. mourut à Paris ; *Pierre Durand*, Seigneur de Popian, President en la Cour des Comptes, Aydes et Finances de Montpellier, en laquelle Charge il avoit été reçu le 31. Octobre 1710.

Le 13. *Philipe Desvieux*, Ecuyer, l'un des Fermiers Generaux des Fermes unies du Roy, mourut à Paris d'une apoplexie dont il avoit été attaqué le 11. precedent, âgé de 58 ans. Il étoit fils de Louis Desvieux, Conseiller Secretaire du Roy, et Greffier du Conseil de S M. mort le 9. Novembre 1722. et de Louise-Therese le Febvre, sa seconde femme, et il avoit épousé Bonne-Magdeleine le Couturier, fille de feu Eustache le Couturier,

Cousturier, Payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, et de Bonne-Magdeleine de la Salle sa seconde femme, et sœur d'Eustache-François le Cousturier, Seigneur de Mauregard, et du Mesnil, President au Grand-Conseil, depuis 1732. D'un grand-nombre d'enfans qu'il en a eu, il reste encore 3. garçons et 3. filles, l'aîné des garçons Louis-Philipe Desvieux, âgé d'environ 22. ans, a été reçu Conseiller et Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris le 3. Decembre 1734. L'aînée des 3. filles a été mariée le 27. Septembre dernier, avec François-Dominique Barberie, Seigneur de S. Contest; Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy.

Le même jour mourut à Paris, *Charles-Jean-François Marquis de la Riviere* fils aîné de Charles-François Marquis de la Riviere Colonel d'un des Régimens de Noblesse de la Province de Bretagne, le Marquis de la Riviere qui vient de mourir avoit épousé .... de *Becdelievre*, fille du Premier Président de la Chambre des Comptes de Bretagne, dont il n'a point eu d'enfans. Il laisse pour heritier et chef de son nom Joseph-Yves Thibaut de la Riviere, Comte de Corlay, son frere, mais d'un second lit; leur Pere ayant épousé en secondes nôces Marie-Anne-Françoise Goyon, heritiere de la branche de Goyon, Beaucorps, dont Mrs de Matignon font la branche aînée. Le Comte de Corlay, aujourd'huy Marquis de la Riviere, a épousé il y a quelque mois Julie de la Riviere sa Cousine, fille de Charles-Yves Thibaut, Comte de la Riviere, Brigadier des Armées du Roy, Sous-Lieutenant des Mousquetaires, Gouverneur de S. Brieux, et de Julie Barberin de Reignac, Dame du Palais de la Reine, Seconde Douairiere d'Espagne; Sa

Digitized by Google

Majesté Catholique au temps de ce dernier Mariage accorda la même Charge à sa fille.

Le 8. Decembre fut baptisé en la Paroisse de S. Eustache à Paris, *Anne-François*, né le jour précedent, fils de Charles-François-Frederic de *Montmorency-Luxembourg*, Duc de Piney-Luxembourg, et de Beaufort-Montmorency, Pair, et Premier Baron Chrétien de France, Gouverneur, et Lieutenant General pour le Roy de la Province de Normandie, Brigadier de ses Armées, et Colonel du Régiment de Touraine, et de Marie Sophie-Colbert de Seignelay, son Epouse.

Le 19. D. *Marguerite-Françoise de Boudeville*, Epouse de Hilarion Frezeau, Comte de la Frezeliere, Marquis de Germiguy, &c. cy devant Premier Lieutenant General de l'Artillerie, est acouchée à Paris d'une fille, baptisée le même jour à S. Louis dans l'Isle. Le Parain Pierre-Charles Roy, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roy, Tresorier des Chancelleries Provinciales, celebre par ses Ouvrages. Il est Oncle maternel de Madame de la Frezeliere. La Maraine Madame Marie-Madeleine Bussinet, veuve du Comte d'Oysonville, grande Tante du côté paternel.

*VERS à Mad. la Marquise de la *** par M.* Clement, *Receveur des Tailles de Dreux.*

JEune Philis, aimez vous Apollon ?
Il est le Dieu de l'harmonie,
C'est lui dont le brillant genie
De l'art des Vers nous a donné leçon.

Digitized by Google

Du tendre Amour il chante les conquêtes,
Et lui seul de Venus sçait peindre la beauté;
Il est le Dieu des agreables Fêtes,
Il y répand le goût et la varieté,
Il va jusqu'aux champs de la gloire
Couronner le Dieu des guerriers,
Et j'ay vû sous ses yeux croître mille lauriers
Qu'à votre Epoux un jour doit porter la Victoire.
Enfin tout le sacré vallon
Vous parlera des talens de son Maître.
L'Olimpe entier l'admire, et Cupidon peut-être
Pour persuader prend son ton.
Ah! s'il vouloit celebrer sur sa Lyre,
Ce sentiment que votre air nous inspire,
Ce talent de charmer sans affectation;
Philis aimeriés-vous ce divin Apollon?

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du Conseil du 24. Juillet, qui proroge en faveur du Clergé les délais portés par la Déclaration du 20. Novembre 1725. et par les Arrêts des 31. Mars 1727. 23. Mars 1728. et 25. Septembre 1730. pour rendre les foy et hommages, et fournir les Déclarations du temporel des Benefices, tenant lieu d'avœux et dénombremens.

Digitized by Google

ORDONNANCE du Roy du 19. Août, qui enjoint à tous Bateliers qui embarqueront quelque personne que ce soit, arrivant en poste dans les endroits où il y en a d'établies, de payer trois livres au Maître de la Poste dudit lieu, pour chaque personne qui auroit couru la poste et qui s'embarquera.

ARREST du Grand-Conseil, du 22. qui décharge Dom Cottin, Prieur en titre du Prieuré d'Herbeville, et Prieur Claustral du Prieuré de Lihons en Santerre, de l'accusation intentée contre lui par le sieur Abbé Ozanne, Prieur Commandataire dudit Prieuré de Lihons.

AUTRE du même jour, qui juge que les Religieux du Prieuré de Lihons, quoiqu'ils ne soient actuellement qu'à pensions, ont le droit de faire chasser sur toutes les Terres apartenant audit Prieuré.

ARREST du Conseil du 23. sur les conclusions du sieur Inspecteur General du Domaine, qui ordonne que les Habitans des Communautés situées dans l'étenduë du Domaine du Roy, seront tenus de préposer un ou plusieurs Gardes pour veiller à la conservation de leurs Bois Communaux, lesquels prêteront serment et feront leurs raports aux Greffes des Maîtrises, conformément à l'Ordonnance des Eaux et Forêts de 1669. à peine de 50. livres d'amende pour chaque contravention.

DECLARATION DU ROY, du 30. concernant le Droit de pourvoir aux Benefices pendant la vacance des Abbayes ou des Prieurés Réguliers dont ils dépendent.

SEN-

Digitized by Google

SENTENCE de Police, du 2. Septembre, qui renouvelle les Ordonnances et Reglemens de Police portant défenses aux Boulangers de discontinuer la fourniture de leurs Places dans les Marchés de cette Ville; et condamne la veuve Pariset en 3000. livres d'amende pour y avoir contrevenu.

SENTENCE DE VILLE, du 3. concernant la fermeture des Bachots pendant la nuit dans l'étenduë des Ports de cette Ville.

AUTRE du 6. qui condamne Louis-Charles Morel, Maître Batelier-Passeur d'Eau, en 50. livres d'amende, pour avoir depuis environ quatre mois qu'il travaille, injurié et blasphémé contre ceux qui passent dans son Bateau, s'être mal comporté avec les Garçons Passeurs, et causé du bruit, avec injonction de se comporter modestement sur les Ports; et défenses de percevoir plus que les droits attribués, quand même il lui seroit volontairement offert, et de récidiver, à peine d'interdiction, même de punition corporelle s'il y échet.

ARREST du Conseil du même jour, qui proroge pendant une année seulement la permission accordée aux Négocians des Ports et Villes Maritimes du Royaume, d'envoyer leurs Vaisseaux directement en Irlande, pour y acheter des bœufs et chairs salées et les transporter ensuite aux Isles et Colonies Françoises.

AUTRE du 13. qui fait défenses aux Villes et Communautés de proceder à l'élection de leurs Officiers, jusqu'à ce que Sa Majesté en ait autrement

ment ordonné ; et qui ordonne que ceux qui, lors de la publication de l'Edit du mois de Novembre 1733. faisoient les fonctions des Offices Municipaux, continueront de les faire jusqu'à ce qu'il y ait été pourvû ou commis par commission du Grand Sceau.

AUTRE du même jour, qui ordonne que lorsqu'il y aura des Postes vacantes ou abandonnées, et qu'il ne se présentera aucun sujet pour les remonter, le service sera fait par la Communauté; et au cas que la Communauté ne soit pas trouvée capable de soutenir seule le service desdites Postes, il sera par les sieurs Intendans et Commissaires départis, choisi tel nombre de Communautés voisines qu'ils jugeront à propos, pour solidairement fournir et contribuer à remonter et soutenir lesdites Postes vacantes; Ordonne en outre que si quelques Particuliers demeurant dans quelque autre Paroisse, même dans d'autres Elections que celles desdites Postes, se présentent pour se charger du service desdites Postes vacantes ou abandonnées, ils jouïront dans les lieux où leurs biens sont situés, des mêmes exemptions de Tailles et autres Privileges, que si lesdits biens étoient situés dans le lieu de la Poste qu'ils desserviront.

SENTENCE DE VILLE du 20. qui condamne Guillaume du Tillet, dit Bellaude, Bachoteur, en 50. livres d'amende pour avoir conduit dans son Bachot au-dessous de Paris, 23. personnes au lieu de 16. portées par les Ordonnances et Reglemens, et qui lui fait défense de récidiver, à peine d'être exclus pour toujours du Bachotage, et de plus grandes peines, s'il y échet.

SEN-

Digitized by Google

SENTENCE DE POLICE du 7. Octobre, qui renouvelle les Ordonnances et Reglemens de Police portant défenses aux Laboureurs, Marchands Fariniers et Meuniers, de discontinuer la fourniture de la Halle, et condamne en 50. livres d'amende les nommés Tabar et Lerouge, pour y avoir contrevenu.

ARREST du premier Novembre, servant de Reglement pour la perception des Droits d'Ensaisinement dans tout le Royaume.

AUTRE du 26. qui proroge jusqu'au dernier Decembre 1736. le prix des anciennes Especes et Matieres d'or et d'argent.

EDIT DU ROY, portant création de six cent mille livres de Rentes sur la Ferme generale des Postes, donné à Versailles, au mois de Novembre 1735. Registré en Parlement le 3. Decembre, par lequel il est dit ce qui suit. Nous avons par le present Edit, perpetuel et irrévocable, créé et aliéné, créons et aliénons six cent mille livres actuelles et effectives de rentes au denier vingt, à prendre par préference sur la Ferme generale de nos Postes, que Nous avons declaré et declarons specialement et par privilege affectée, obligée et hypothequée, tant au payement et continuation des arrerages desdites six cent mille livres de rentes, qu'au remboursement du principal d'icelles, qui sera fait annuellement de six en six mois: lesquelles six cent mille livres de rentes seront vendues et aliénées par les Commissaires de notre Conseil, que Nous nommerons à cet effet, à ceux qui les voudront acquerir, dont les Contrats seront pas-

Digitized by Google

sés pardevant tels Notaires que les Acquereurs voudront choisir ; les grosses desquels contrats leur seront délivrées sans frais, Nous reservant à pourvoir d'un salaire raisonnable, aux Notaires qui les auront passés. Le prix principal de chaque Constitution sera payé par les Acquereurs desdites rentes, entre les mains du Garde de notre Trésor Royal en exercice, sur ses quittances, en vertu desquelles leurs contrats seront expediés. Les arrerages seront payés de six en six mois, par celui qui sera par Nous commis à cet effet ; et le remboursement des capitaux sera fait pareillement par lui, sur les recepissés du Garde de notre Trésor Royal. Accordons la jouissance desdites rentes, à commencer du premier Octobre, à ceux qui les leveront avant le premier Janvier de l'année prochaine. Et comme pour satisfaire regulierement au payement des arrerages desdites rentes, et au remboursement des capitaux pendant le cours de quinze années, il faut un fonds de douze cent mille livres par chaque année, voulons qu'outre les six cent mille livres ci-dessus, il soit encore pris toutes les années pareille somme de six cent mille livres des deniers de la Ferme generale de nos Postes pour être employée aux remboursemens des capitaux qui seront faits au premier Janvier et au premier Juillet de chaque année ; laquelle somme de douze cent mille livres, le Fermier General de nos Postes sera tenu de remettre à celui qui sera par Nous nommé pour l'execution du présent Edit, suivant et conformement aux quittances comptables qui en seront expediées à sa décharge par le Garde de notre Trésor Royal. Et afin qu'il n'y ait aucune preference dans ledit remboursement, ordonnons que les Contrats des-

dites rentes seront numerotés ; que les numeros seront mis dans une boëte, et tirés publiquement au sort, en l'Hôtel de notre bonne Ville de Paris, dans le cours des mois de Juin et de Decembre de chaque année, en présence du sieur Prevôt des Marchands et des Echevins de ladite Ville, à commencer de Decembre de l'année prochaine 1736. et que le remboursement des contrats dont les numeros seront sortis, sera fait dans les huit premiers jours du mois suivant, pour tout délai et sans aucun retardement, sous quelque pretexte que ce puisse être, par le préposé, sur les recepissés du Garde de notre Tresor Royal, auquel les Rentiers fourniront leurs quittances, et raporteront les grosses de leurs contrats de constitutions, et autres piéces nécessaires. Déchargeons lesdites rentes créées par le present Edit, de toute retenuë du dixiéme ; et permettons à tous Etrangers non naturalisés, même à ceux demeurant hors de notre Royaume, Pays, Terres, Seigneuries de notre obéissance, de les acquerir, ainsi que feroient nos propres Sujets ; en joüir et disposer entre vifs, par testament ou autrement, en principaux et interêts ; et en cas qu'ils n'en eussent pas disposé, voulons que leurs heritiers leur succedent, encore que lesdits heritiers, donataires, legataires et representans soient étrangers et non regnicoles, renonçant à cet effet au droit d'aubaine, bâtardise et autres qui pouroient nous apartenir, même à celui de confiscation, en cas qu'ils fussent sujets de Prince ou Etats avec lesquels nous sommes ou poutions être en guerre, dont nous les avons relevés et dispensés : entendons que lesdites rentes, qui seront acquises par lesdits étrangers, soient exemptes de toutes lettres de

Digitized by Google

marque et de represailles, sous quelque cause et sous quelque pretexte que ce soit. S'il survenoit aucuns empêchemens au remboursement de quelques parties de rentes créées par le present Edit, permettons qu'elles subsistent sur la Ferme generale de nos postes, et qu'elles ne soient point remboursées jusqu'à ce que lesdits empêchemens soient levez; à la charge par les proprietaires des contracts d'icelles, leurs héritiers, successeurs, créanciers ou ayans cause, d'en avertir le sieur Prevôt des Marchands, quinze jours au moins avant le premier Juin et le premier Decembre de chaque année, afin que si le sort faisoit sortir les numeros desdites parties de rentes, on en puissent tirer d'autres en leur lieu et place: entendons néanmoins que les numeros de ces parties, soient remis dans la boëte, aussi-tôt que lesdits empêchemens seront cessez, à la premiere requisition qui en sera faite au sieur Prevôt des Marchands. Si au contraire lesdits empêchemens ne se trouvoient levez qu'après l'expiration des quinze années que demande l'execution du present Edit, ordonnons qu'alors et dans quelque temps que ce soit, les proprietaires d'icelles pourront en recevoir le remboursement par le Fermier General de nos postes, six mois après, pour tout délai, qu'ils auront remis les grosses de leurs contracts et autres pieces à ce nécessaires, entre les mains du Garde de notre Trésor Royal, qui leur en delivrera ses recepissés, tant pour le payement desdits capitaux, que pour les arrerages qui en pouroient être dûs, et qui dans tous les cas leur seront payés jusqu'à l'actuel et parfait remboursement; desquels payemens entendons qu'il soit tenu compte au Fermier General de nos postes, sur le prix courant de sa Ferme.

Digitized by Google

ORDONNANCE de M. l'Archevêque de Paris au sujet des premieres Communions. Par cette Ordonnance du 9. Décembre 1735. il est statué et reglé ce qui suit.

1°. Que les Instructions pour préparer à la premiere Communion, continueront de se faire dans les Paroisses, où les Curés veilleront avec soin, afin que d'une part il n'y ait que les personnes suffisamment instruites et disposées, qui soient admises à la premiere Communion, et que de l'autre on ne differe pas pour des causes legeres, d'y admettre celles qui sont en état de la faire avec fruit: et que sans des raisons légitimes on n'use pas à leur égard d'un retardement aussi contraire à l'esprit de l'Eglise, que préjudiciable au bien des Ames.

2°. Que la premiere Communion, même hors du temps de Pâques, ne poura se faire que dans l'Eglise Paroissiale, à moins que l'on n'ait obtenu le consentement du Curé ou une permission de Nous pour la faire ailleurs. Recommandons en conséquence aux Confesseurs Séculiers et Réguliers de notre Diocèse, d'inspirer à ceux qui s'adresseront à eux, d'observer exactement une regle si importante; et faisons défenses aux Supérieurs des Communautés Séculieres et Régulieres, d'admettre personne en leurs Eglises à la premiere Communion, sans ladite permission; le tout cependant sans déroger aux usages observés dans les Communautés et dans les Colleges, à l'égard des Pensionnaires et autres personnes qui y demeurent.

Digitized by Google

Le second Volume du Mercure de ce mois, contenant les Pieces qui n'ont pû trouver place dans le cours de l'année et la Table Generale, est actuellement sous presse, et paroîtra incessamment.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le premier volume du *Mercure de France du mois de Décembre*, et j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 4 Janvier 1736.

HARDION.

TABLE.

PIECES FUGITIVES. Ode Sacrée, 2543
Lettre de M. de Milhau, sur la pesanteur des Corps liquides, 2551
Ode d'Horace, *Imitation*, 2565
Lettre sur un Livre nouvellement imprimé, 2567
Sonnet, Bouts-Rimés, 2571
Inscription nouvellement découverte à Sens, 2572
La Cruauté punie, *Eglogue*, 2578
Memoires pour servir à l'Histoire des Theatres, 2582

Digitized by Google

Vers sur la vûë, *Traduction*, 2593
Lettre sur la Tragédie d'Aben-Saïd, 2594
Bouquet à Mlle B. 2600
Dissertation sur le Palais du Roy Thierry, &c. 2602
Ode, 2611
Lettre sur l'erreur de quelques Antiquaires qui préferent l'autorité de certaines Médailles à celle des Monumens Historiques, 2616
Cantique tiré d'Isaie et de Jeremie, 2636
Lettre sur un cas extraordinaire de Médecine, 2639
Enigme, Logogryphes, &c. 2643
NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX-ARTS, &c. 2645
Lettre au sujet de la Dissertation sur le Soissonnois, &c. 2646
Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. 2652
Origine de la Poësie. *Origo Pœseos*, &c. 2669
Lettre sur la Bibliotheque Italique, 2672
Lettre sur les Estampes de Sébastien le Clerc, &c. 2683
Portrait de M. le Dauphin, 2688
Chanson et Air notés, 2692
Spectacles : Les *Amans Jaloux*, Comédie, *Extrait*, 2693
Extrait de l'Opera de Scanderberg, 2704
Nouvelles Etrangeres, de Turquie et Perse, 2710
De Pologne, 2722
D'Italie, 2726
D'Espagne et Grande-Bretagne, 2728
Bouquet, 2729
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 2730

Digitized by Google

Lettre sur l'accouchement de Mad. 2734
Autre Lettre écrite de Perpignan, 2735
Vers à M. l'Abbé, &c. 2737
Morts, Naissances, &c. 2738
Vers à Mad. la Marquise * * * 2744
Arrêts Notables, 2745

Errata de Novembre.

PAge 2422. ligne 3. 15. *lisez*, 25.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 2592. ligne 6. servantes, *lisez*, sirventes.
P. 2623. l. 21. Nerin. *l.* Neron.
P. 2689. l. 4. du bas, Cambalo, *l.* Cembalo.
P. 2699. l. 8. livres, *l.* écus.

La Chanson notée doit regarder la page 2634

MERCURE
DE FRANCE,
DEDIÉ AU ROY.
DECEMBRE 1735.
SECOND VOLUME.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
La veuve PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale eſt à Monſieur MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoiſe, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent ſe ſervir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-inſtamment, quand on adreſſe des Lettres ou Paquets par la Poſte, d'avoir ſoin d'en affranchir le Port, comme cela s'eſt toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaiſir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-ſeulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui ſouhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adreſſes à M. Moreau, qui aura ſoin de faire leurs Paquets ſans perte de temps, & de les faire porter ſur l'heure à la Poſte, ou aux Meſſageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
DECEMBRE. 1735.

PIECES FUGITIVES, *en Vers et en Prose.*

LE RUISSEAU ET LE TORRENT, FABLE.

DAns un Vallon regnoit autrefois un Ruisseau,
Là par sa pente naturelle,
Il faisoit en tout temps des trésors de son Eau,
Naître une abondance nouvelle.
Sans cesse on y voyoit, Amantes de son cours,

Digitized by Google

Et Pomone et l'aimable Flore,
Faire meurir et faire éclore
Les fruits de leurs tendres amours.
La paix seule avec lui regnoit dans ces retraites;
L'haleine des Zéphirs, le doux chant des Oiseaux
Celebroient ses douceurs parfaites,
Et faisoient repéter leurs Concerts aux Echos.
Là, tout étoit soumis aux Loix de la Nature,
En tout temps, en toute saison;
Loix qui n'excitoient le murmure
Que du Souverain du Vallon.
Mais près des bords heureux de son charmant Domaine,
Quel bruit! et quel fracas soudain!
Un Torrent furieux ravage dans la Plaine
Tout ce qu'il trouve en son chemin:
Orgueilleux de son cours rapide,
Que fais-tu, lui dit-il, caché parmi ces fleurs?
Que ne m'imites-tu? cesse d'être timide,
Ose aprendre à tes flots à devenir vainqueurs,
Voi en vain contre moi s'assembler mille obstacles,
Voi mon cours fécond en miracles,
Qui ne sçauroit être arrêté:
Et rougis en tremblant de ton oisiveté.
Je ne suis point jaloux de ta cruelle gloire,
Répondit le Ruisseau d'un ton plein de douceur;
Va, cours sans te lasser de victoire en victoire,

Digitized by Google

Signale avec éclat ta rage et ta fureur ;
Cruel, fais ton bonheur suprême
Des maux que sans raison tu fais ;
Et laisse-moi tranquille et maître de moi-même
Répandre en ces lieux mes bienfaits.
Si ton regne est brillant, ah ! qu'il est peu durable !
Qui voudroit envier ton destin orageux ?
Mais déja tu n'es plus ! revers épouventable !
Il ne reste de toi qu'un souvenir affreux.

LETTRE écrite aux Auteurs du Mercure par M. de la Mettrie, Docteur en Médecine, sur les Honneurs rendus à la Médecine.

JE crois, MM. vous faire plaisir et au Public, en vous envoyant l'Extrait d'un Discours rare et curieux, qui traite principalement des Honneurs qu'on a rendus dans tous les temps à la Médecine. M. Mead, celebre Médecin, et de la Societé Royale de Londres, le prononça en Latin dans le College des Médecins de cette Ville le 18. Octobre 1723. Il porte ce Titre dans l'Impresssion qui en a été faite depuis. ORATIO *in præstantissimorum Hominum laudem, qui ma-*

Digitized by Google

ximis suis beneficiis Artem Medicam sustentarunt, amplificarunt, et ornarunt.

L'Auteur, plus Historien qu'Orateur, nous trace comme dans un petit Tableau, toute la gloire de la Médecine. Il commence par les Egyptiens, chés qui, dit il, cette Profession fut si honorable, que les Rois mêmes ne dédaignerent pas de l'exercer. Après les temps d'Osiris et d'Isis, qui excellerent dans l'Art de guérir, on prenoit dans le Trésor public des récompenses pour les Médecins, et le Livre qui contenoit la Méthode de traiter les Maladies aiguës, portoit le titre de *Sacré.*

Il passe de l'Egypte aux Ecoles célébres que les Grecs établirent en différentes Villes de la Grece, et nous montre *Democéde*, élevé aux plus grands honneurs par Darius, Roy des Perses. Il ajoûte un trait d'humanité qui rend notre Art à jamais recommandable. Darius avoit condamné à mort les Médecins d'Egypte, qui l'avoient mal traité dans le commencement de sa maladie; mais Démocede, qui le guérit, obtint leur grace et leur liberté.

Notre Orateur a de la peine à sortir de la fameuse Ecole de *Cos.* Sa splendeur l'ébloüit, et le divin Hippocrate

Digitized by Google

qu'elle vit naître, lui inspire le plus profond respect. Connoissant, comme je fais, les sages préceptes que ce grand Homme nous a laissés, je ne suis point surpris que ses Compatriotes ayent fait graver sur la Monnoye son Portrait et son nom; ni que toute la Grece, selon le témoignage de Pline, lui ait rendu les mêmes honneurs qu'à Hercule.

Les Athéniens, ajoûte M. Mead, offrirent à Hippocrate le Droit de Bourgeoisie, lui mirent sur la tête une Couronne d'or, et lui assurerent une pension considerable à lui et à ses Descendans. Ils avoient une veneration si singuliere pour la Médecine, qu'il étoit défendu par une ancienne Loy aux Esclaves et aux Femmes de s'initier dans ses misteres.

L'Histoire de la Médecine nous aprend avant M. Mead, que Pitagore, Démocrite, Aristote et les plus grands Hommes de l'Antiquité se sont faits une gloire d'exercer cette noble Profession. Plutarque raporte dans la Vie d'Alexandre qu'Aristote mérita la bienveillance de ce grand Roy, pour l'avoir guéri d'une maladie dangereuse. Ce fameux Conquerant voulut même aprendre de lui cet Art salutaire, et il ne crut pas qu'il

Digitized by Google

fût au-dessous de sa Majesté de l'exercer quelquefois.

Notre Historien fait aussi mention de la Secte celebre qu'*Erasistrate*, neveu d'Aristote,* forma dans l'Ecole de Smirne. Dans cette Ville, dit-il, on gravoit sur la Monnoye les noms des Médecins et des Préteurs : on avoit pour eux une égale veneration. On joignoit aux noms des Medecins l'Image des Dieux les plus propices. On accordoit les mêmes honneurs aux plus sçavans de la Secte d'Herophile. M. Mead a fait imprimer à Londres une Dissertation particuliere sur des Ecus frapés en l'honneur de ces deux Sectes.

Il vient ensuite au temps des Romains, où il semble au premier coup d'œil, que notre Art perdit la haute estime qu'on avoit euë pour lui jusqu'alors. Il avoüe que Pline paroît avoir donné lieu aux fictions et aux injurieuses calomnies que Cornelius Agrippa et plusieurs autres ont gravement publiées ; mais il fait voir clairement qu'on ne doit pas conclure du Passage de Pline, ** que Caton aît banni les Médecins de Rome, et que

* Selon Pline, *Aristotelis filia genitus.* et non pas son Neveu.

** *Hist. Nat. L. XXIX. C.* 1.

Digitized by Google

c'est une témerité ridicule d'avancer que ceux qui ont les premiers faits la Médecine à Rome étoient des Esclaves. En effet pour peu qu'on soit versé dans la lecture des Anciens, on sçait assés que les Chirurgiens se décoroient alors du Titre de Médecins, et que ces prétendus Médecins furent chassés de Rome.

Il y venoit, dit notre Auteur, des gens sans éducation, sans fortune et sans naissance. D'Esclaves devenus Bourgeois, ils prenoient le nom de quelque Famille Romaine, et attirés par l'espoir du gain, non contens de pratiquer la Chirurgie, ils osoient même traiter les maux internes. Qu'arrivoit-il de-là? Ce qui arrive encore aux Chirurgiens d'aujourd'hui, ils oublioient leur Profession, sans qu'il leur fût possible d'aprendre la nôtre. Aussi, comme le remarque M. Mead, la Chirurgie étoit-elle si peu éclairée, que la plupart de ceux qui confioient leur vie à ces Operateurs, périssoient par le fer ou par le feu. Il n'est donc pas surprenant que le Peuple effrayé d'un Art nouveau, et cruel en aparence, ait chassé de Rome des ignorans qui l'exerçoient.

M. M. ne perd pas de vûë la prétenduë servitude des premiers Medecins de

Digitized by Google

Rome. Il démontre par des autorités incontestables qu'elle n'a aucun fondement. En effet, selon Pline, *Archegatus*, qui vint le premier du Peloponese * à Rome pour y exercer cette noble Profession, joüit des mêmes honneurs que les Sénateurs Romains. Notre Auteur se sert de l'autorité de Ciceron pour prouver qu'*Asclepiade*, aussi grand Orateur que sçavant Médecin, étoit intime ami de L. Crassus. Quelque temps après, continuë-t'il, Jules-Cesar donna le Droit de Bourgeoisie à tous les Medecins qui quittoient la Grece pour venir s'établir à Rome; mais il est ridicule de croire qu'on eût accordé la même grace à des Gens de la lie du Peuple, qui étoient obligés de servir Esclaves long-temps avant que de pouvoir être Chirurgiens.

Ne passons pas sous silence une Loy de l'Empereur Constantin, que M. M. raporte en ces termes : *Les Médecins, les Grammairiens, les Jurisconsultes, leurs Femmes et leurs Enfans, seront exempts de toutes fonctions publiques, on ne pourra les apeller en témoignage, ni les forcer de recevoir des hôtes chés eux : la moindre injustice ou insulte qu'on leur fera sera sé-*

* *Sous le Consulat de L. Emilius et de M. Livius, l'an de R. DXXXV.*

Digitized by Google

verement punie, &c. Il fait voir là-dessus que long temps avant Constantin, les Médecins joüissoient des mêmes privileges, et qu'ensuite Julien, ce sage Empereur, les exempta aussi de toutes Charges publiques.

Il voudroit suivre l'Histoire de la Médecine chés les Arabes, qui, comme il l'observe, furent les dépositaires de cette science pendant les siecles les plus barbares; mais la rareté des Manuscrits qui traitent de cette matiere, leur Langue, qui nous est inconnuë, arrêtent ici le cours de son Erudition.

Il s'aproche enfin des temps heureux où les Beaux-Arts, trop long temps négligés, recommencerent à fleurir, et où la Médecine fut encouragée par de nouveaux honneurs. Passant legerement sur les Droits et les Privileges des Ecoles de Salerne, de Padoüe, de Montpellier, de Paris, &c. il ajoûte, avec raison, qu'il n'est point de Peuple chés qui notre Art soit plus honoré que chés les Anglois. En effet la plupart des Seigneurs de Londres s'apliquent à l'étude de la Médecine: J'en ai connu plusieurs à Leyde, parmi lesquels étoit un Milord, qui se faisoit un plaisir d'être confondu parmi tous les Etudians pour entendre les Le-

Digitized by Google

çons du grand *Boërhaave*, l'Oracle de la Médecine moderne. Un Médecin en Angleterre porte l'épée et a le titre d'Ecuyer, ce qui le distingue du Chirurgien qui n'a ni l'un ni l'autre.

Le reste de la Dissertation de M. M. n'est qu'un tissu d'Eloges, quelquefois un peu outrés, des Médecins Anglois. Il sembleroit, à l'entendre, que l'Angleterre ne dût rien aux Découvertes des Médecins des autres Nations. Cependant rendons graces à ce sçavant Auteur; il a tiré le premier des tenebres de l'Antiquité des Faits qui illustrent la Médecine. Est-il rien de plus capable de nous faire aimer une Profession si distinguée? est-il un plus puissant aiguillon pour nous exciter à en remplir dignement les devoirs. Je suis, &c.

REMARQUES de M. D. L. R. au sujet d'une Médaille d'Hippocrate.

APrès avoir remercié M. de la Mettrie au nom du Public et des Auteurs du Mercure, je crois qu'à l'exemple de M. Mead, on pourroit tirer encore des tenebres de l'Antiquité d'autres Monumens capables d'illustrer la Médecine, je n'en produirai ici qu'un, mais qui peut, ce me semble, effacer

Digitized by Google

tous les autres. Je ne sçaurois mieux le

a fait, un espace entre le haut de la Tête d'Hippocrate et le bord de la Médaille. Il n'y en a point du tout dans l'Original ni dans mon Dessein.

On ne peut, au reste, méconnoître ici la Tête de ce grand homme, Tête pres-

Digitized by Google

çons du grand *Boërhaave*, l'Oracle de

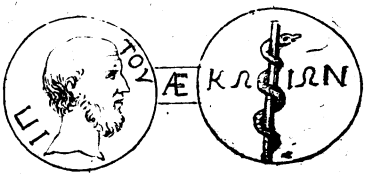

eurs du Mercure, je crois qu'à l'exem-ple de M. Mead, on pourroit tirer encore des tenebres de l'Antiquité d'autres Monumens capables d'illustrer la Médecine, je n'en produirai ici qu'un, mais qui peut, ce me semble, effacer

Digitized by Google

tous les autres. Je ne sçaurois mieux le placer qu'à la suite de l'Extrait du Discours de ce sçavant Anglois.

C'est une Médaille d'Hippocrate, frapée par les Habitans de l'Isle de Cos, ses Compatriotes. J'en ai vû plusieurs fois l'Original dans le Cabinet de M. Foucault, d'où elle a passé, après sa mort, dans celui du Duc de Parme, avec toutes les autres Médailles de Bronze de cet illustre Magistrat, je la fis dessiner dans le temps et je viens de la faire graver.

La Médaille est de la même grandeur qu'on la voit ici représentée. D'un côté la Tête d'Hippocrate et pour Légende son nom par une abbréviation singuliere et extraordinaire dans les Monumens Antiques, ΙΠ. d'un côté, et ΤΟΥ de l'autre, la Tête entre deux, pour ΙΠΠΟΚΡΑΤΟΥ, que le Graveur ancien n'a pû mettre entier dans le petit espace qu'il s'étoit donné. Je demande grace pour le Graveur moderne, qui n'a pas exactement imité l'Original antique, en laissant, comme il a fait, un espace entre le haut de la Tête d'Hippocrate et le bord de la Médaille. Il n'y en a point du tout dans l'Original ni dans mon Dessein.

On ne peut, au reste, méconnoître ici la Tête de ce grand homme, Tête pres-

Digitized by Google

que sans cheveux, et la barbe couvrant seulement le bas du visage, laissant voir la physionomie gracieuse d'un homme de bon sens et de génie, tel qu'étoit le Personnage représenté, ce qui est conforme à d'autres Monumens qui nous restent de lui.

Sur le Revers est représenté le Bâton d'Esculape, Dieu de la Médecine, et pour Legende ce mot seul ΚΩΙΩΝ.

Si nous en croyons un Auteur anonyme, cité dans Suidas, Hippocrate étoit ordinairement représenté dans ses Statuës la Tête couverte de son habit, de quoi cet Auteur aporte quelques raisons; c'étoit, dit-il, ou par coûtume, au contraire des autres Grecs, qui avoient presque toujours la Tête découverte, ou pour marquer la passion qu'Hippocrate avoit de voyager; car les anciens Grecs ordinairement découverts à la Ville et dans le particulier, se couvroient la tête dans les voyages, ou enfin parce que l'usage étoit d'avoir la tête couverte dans les opérations manuelles de la Médecine.

Dans notre Médaille, la Tête est entierement découverte, ce qui n'est pas sans raison. Le mot ΚΩΙΩΝ du Revers, montre que ce sont les Concitoyens d'Hippocrate de l'Isle de Cos, qui

Digitized by Google

ont frapé cette Médaille, ou qui lui ont fait l'honneur d'orner leur Monnoye de sa Tête, en reconnoissance de celui qu'il leur avoit fait par la gloire qu'il s'étoit acquise dans toute la Grece et ailleurs.

Cette gloire fut si grande que les Grecs lui rendirent les mêmes honneurs qu'à Hercule, dont il descendoit d'ailleurs par les Femmes. Il n'y a, au reste, qu'à lire les Œuvres d'Hippocrate, ou à méditer seulement un peu ses Aphorismes, qui en contiennent toute la moëlle, pour reconnoître la profondeur de sa science, la grandeur de son mérite, et que ses Compatriotes, en lui rendant justice, ont immortalisé leur reconnoissance.

Le Bâton d'Esculape, qu'on voit sur le Revers, accompagné du mot ΚΩΩΝ, ne regarde pas seulement le culte particulier que les Habitans de Cos rendoient à Esculape, à qui ils avoient bâti un Temple superbe auprès de leur Ville, laquelle, selon Pline, lui étoit dédiée, il peut aussi regarder Hippocrate lui-même, qui étoit de la Famille des Asclepiades, la plus illustre de l'Isle, par l'origine qu'elle tiroit d'Esculape.

Artaxerxe, Roy de Perse, reconnut cette illustration dans la Lettre qu'il écrivit à Histane, Gouverneur de l'Hellespont,

lespont, par laquelle il lui ordonnoit d'inviter de sa part Hippocrate à venir à sa Cour, le chargeant de lui fournir amplement tout ce qui étoit nécessaire pour la commodité du voyage, et de l'assurer qu'il seroit content du rang qu'il lui donneroit, &c. Suidas nous a conservé cette Lettre, qui fait connoître que la renommée d'Hippocrate n'étoit pas renfermée dans la Grece. Il ne fit pas le voyage de Perse auquel il étoit invité, et on croit que ce fut par un pur amour de sa Patrie qui étoit alors affligée d'un mal contagieux.

Je pourrois, à l'occasion de notre Médaille, dire encore bien des choses sur la Personne d'Hippocrate, sur la splendeur de sa Famille, sur ses Enfans, sur l'Isle de Cos, qui tiroit sa principale gloire d'être la Patrie d'un si Grand Homme, mais cela me meneroit au de-là de certaines bornes. Je me contenterai d'ajouter deux ou trois observations aux précedentes.

On lit dans l'Histoire de l'ancienne Grece un trait singulier sur le Trisayeul d'Hippocrate, apellé *Nebrus*, lequel avoit un Fils dont le nom étoit *Chrysus*. L'Oracle de Delphes consulté sur le sort du Siége de la Ville de *Crissa*, et sur la

Peste qui désoloit le Camp des Assiégeans, répondit que le succès de ceux-ci seroit heureux, s'ils faisoient venir incessamment de l'Isle de Cos *le Fâon d'une Biche, et de l'or.* » Cet Oracle misterieux communiqué aux habitans de Cos par des » Deputés, y trouva son explication en » la personne de Nebrus et de son Fils » Chrysus, dont le nom signifie en » Grecs, le Faon d'une Biche, et de l'or. » Ce Nebrus, Trisayeul d'Hippocrate, » étoit grand Medecin. Il offrit ses secours aux Deputés des Amphictyons, » il équipa une Galere à ses frais, la remplit des meilleurs Médicamens, ainsi » que de toute sorte de provisions de » Guerre et de bouche, et partit avec son » Fils. Son arrivée au Camp des Amphictyons y rendit la santé aux malades par l'usage des excellens remedes » qu'il mit en œuvre ..... la Place fut » emportée, pillée, saccagée, puis brulée » et démolie, après dix ans de Siége.

Ce trait est raporté plus au long par M. de Valois, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, dans l'une de ses Dissertations sur le fameux Conseil des *Amphictyons, &c.* ce qui forme un très-beau Morceau d'Histoire, inseré dans celle de l'Académie depuis l'an-

Digitized by Google

née 1716. jusques et compris l'année 1730. de l'Imprimerie Royale 1733.

Il y a dans le Recueil de Jean-Ange Canini, publié d'abord à Rome dans le siecle passé, et depuis peu à Amsterdam, une très-belle Tête d'Hippocrate. C'est la LIII. du Recueil, dessinée par Canini d'après une Cornaline antique, gravée dans la derniere perfection. » On a crû, » dit l'Auteur, que c'est le Portrait d'Hip» pocrate de Cos, le Prince de la Méde» cine, à cause de sa ressemblance avec » l'Effigie de ce Grand Homme, que Ful» vio Orsini a donnée au Public d'après » une Médaille, où le nom de ce fameux » Medecin est écrit en Grec. Mais quel» que difference qu'on a trouvée dans les » traits, principalement dans le nez, a » fait naître une diversité de sentimens » parmi les Sçavans.

Pour moi sans prétendre autrement décider, je ne doute point que la Tête, dessinée par Canini, ne soit veritablement celle d'Hippocrate, à cause de la conformité que j'y trouve avec celle de notre Médaille. On sçait que Canini excelloit à dessiner les Pierres gravées et les Médailles qu'il touchoit avec un esprit et une legereté de main admirable. Il avoit l'art, sur tout, de conserver toute la fi-

nesse des airs de Tête de l'antiquité, selon le témoignage de M. de Chevrieres, Auteur de la derniere Edition de Canini en 1731. A quoi il faut ajoûter que la gravure en taille-douce de celle dont il s'agit ici, est d'Etienne Picart, autre excellent Maître.

Quelque envie, au reste, que j'aye d'abréger ces remarques, je ne puis passer sous silence une petite partie de ce que M. Mead a été obligé d'omettre dans son Discours, persuadé que tous ceux qui s'interessent à la gloire de la Médecine, ne seront pas fâchés de sçavoir que les Arabes *Mahometans* se sont fait un devoir non seulement de reconnoître qu'Hippocrate en est le Pere et le Restaurateur, mais encore de traduire presque tous ses Ouvrages de Grec en Arabe. Les Manuscrits de ces Traductions, accompagnées souvent de Commentaires, sont répandus dans toutes les Regions de l'Orient, et il y en a même quelques-uns dans la Bibliotheque du Roy. Le détail de ce que je ne fais qu'exposer ici, se trouve dans la Bibliotheque Orientale de M. d'Herbelot, dont il ne faut dabord que consulter la Table Generale au mot *Hippocrate* que les Arabes apellent *Bokrath*, et ensuite dans le corps de l'Ouvrage le titre

Digitized by Google

general *Ketab*, ou Livre, à la page 962. et dans les suivantes. On y trouvera même quelques bons Ouvrages de Medecine, dont les Arabes ont fait honneur à Hippocrate, faute d'en connoître les veritables Auteurs, comme le Traité des differens Temperamens, celui de la Saignée et de la Ventouse, &c. On peut voir aussi là-dessus la Bibliotheque Orientale de Hadgi Calfah, Turc Moderne de Constantinople, traduite par M. Petis de la Croix.

Enfin les Orientaux sont si fort prévenus en faveur d'Hippocrate, que sans disputer à la Grece la gloire de l'avoir vû naître, ils prétendent qu'il a parcouru leurs plus belles Contrées. Les Syriens sur tout veulent qu'il ait fait son séjour ordinaire à *Hems*, ou Emese, Ville celebre, dont j'ai amplement parlé dans le *Voyage de Sirie et du Mont Liban*, d'où, ajoutent ils, il venoit souvent à Damas, Capitale de cette belle Province.

Cependant la plûpart des Auteurs Grecs et Latins, suivis par les Modernes, après avoir établi la Naissance d'Hippocrate à l'Isle de Cos, l'une des Cyclades, dans l'Archipel, aujourd'hui nommée *Lango*, conviennent qu'il mourut en Thessalie âgé de cent neuf ans, environ 350. ans avant la Naissance de J. C.

Digitized by Google

D. GENOVEFA

Ovium Custos.

ECLOGA.

Incipe bucolicos mecum, mea fistula, cantus;
Rura mihi et valles, liquidæque in vallibus umbræ,
Altorumque umbræ nemorum, mihi simplice cultu
Vita, placet tenerum tenera inter gramina carmen.
Incipe bucolicos mecum, mea fistula, cantus.
Non tamen est animus tenerum deducere carmen,
Quale vel indigno Nisæ deceptus amore
Insanus querulâ resonabat arundine Damon;
Quale vel infelix Virgo quæ sæpe canebat,
Ducite ab urbe domum, mea carmina, ducite Daphnim,
Incipe bucolicos mecum, mea fistula, cantus.
Me teneram juvat ante alias cantare Puellam;
Quæ patrias dum pascit oves, melioribus arsit
Ignibus, ipsa Deum sibi quæ delegit amantem;
Quam Deus ipse pio sibi fœdere junxit amatam.
Incipe bucolicos mecum, mea fistula, cantus.

Digitized by Google

Hic ubi per virides lento fluit agmine campos
Sequana, et invitus reginâ elabitur Urbe,
Illuc mane novo caulis egressa paternis
Rustica ducebat pecudes ad pascua Virgo.
Incipe bucolicos mecum, mea fistula, cantus.
Lanigeras pascebat oves candore nivali,
Sed superabat oves animi candore Puella;
Pascebat mites blandis cum matribus agnos,
Mitibus, ingenio sed erat quoque mitior agnis.
Incipe bucolicos mecum, mea fistula, cantus.
Illam Pastores multi videre per agros
Errantem, et multi suspiravere videndo:
Profuit at nulli suspiravisse videndo;
Illorum pulcrè sprevit suspiria Virgo.
Incipe bucolicos mecum, mea fistula, cantus.
Parcite, dicebat, Pastores; parcite, nostros,
Si quâ parte placent, verbis extollere vultus;
Ut vobis mea forma, mihi non vestra placebit
Forma, meos meruit sponsus formosior ignes.
Incipe bucolicos mecum, mea fistula, cantus.
Non ego sum dives pecoris, non ruris abundans;
Sed tamen incassum jactat sua rura Menalcas,
Et pecora incassum nobis sua jactat Alexis,
Sunt illi dites, sponsus mihi ditior illis.
Incipe bucolicos mecum, mea fistula, cantus.
Eia age, dicebant Pastores, eia age nobis
Dic ubi pascat oves sponsus felicior ille;

Si nos divitiis, si formâ vicerit ambos,
Ille tuos habeat meruit qui victor amores.
Incipe bucolicos mecum, mea fistula, cantus.
Ecquid ait sponsum, Pastores, cernere vultis?
Ille quidem vigili vigil omnia lumine lustrat:
Non tamen hunc vidi, neque enim spectabilis ulli est,
Nec minus ille suis urit mea pectora flammis.
Incipe bucolicos mecum, mea fistula, cantus.
Sic ait, et fugiens hominum consortia, solas
Virgo petit valles, et oves dum gramina pascunt,
Ipsa pio castas pascit sub pectore flammas,
Atque suos inter suspiria cantat amores.
Incipe bucolicos mecum, mea fistula, cantus.
Optime Pastorum qui numine rura tueris,
Cumque tuo servas Mapalia rustica cælo,
Et proprio benè largus oves qui sanguine pascis.
Christe meos et habes et habebis solus amores.
Tu mihi, seu roseos sol exerit æquore vultus,
Seu medium cæli conscenderit igneus axem,
Seu caput Hesperias jam fessus condat in undas,
Tu mihi, semper idem, vigili sub mente recursas.
Christe meos et habes et habebis solus amores.
Quin etiam dum Luna suos agit aurea cursus,
Dum cælo fulgent vaga sidera, dum silet orbis,
Dum mihi parca quies lentos complectitur artus,
Tu quoque, tu vigili per somnos mente recursas,

Christe meos et habes et habebis solus amores.
Improba sæpe choros molles agitare per herbas
Suadet, et insanos cantare Cupidinis ignes
Turba Puellarum: lascivi carmen amoris
Dicere, lascivas suadet miscere choreas.
Christe meos et habes et habebis solus amores.
Sæpe Puellarum densâ stipante catervâ
Longè aliò mihi mens errare videtur et errat;
Tum lasciva Cohors me dicit amare, nec errat;
Sed vanos fingit, nec veros noscit amores.
Christe meos et habes et habebis solus amores.
Vix bene mens teneros formare infantula sensus
Cœperat, et blæsas titubans os reddere voces,
Nondum quid sit amor noram vel nomen amoris,
Jam mihi divinæ tentabant pectora flammæ.
Christe meos et habes et habebis solus amores.
Tempore jam ex illo sensim crescentibus annis
Crevit amor sensim, et tantùm mihi crescit in horas
Quantùm vere novo se tollit graminis herba,
Et quantùm crescunt æstivo sidere soles.
Christe meos et habes et habebis solus amores.
Ah! quoties imo suspiria pectore furtim
Prosiluêre, sed est mihi suspirare voluptas;
Et tantum recreant ægram suspiria mentem,
Æstivos quantùm Zephiri levat aura calores.
Christe meos et habes et habebis solus amores.
Ah! quoties tacitis et sponte cadentibus ora

Digitized by Google

Fletibus immaduere, sed est mihi flere voluptas ;
Et tantùm nostros pia lacrima temperat ignes,
Quantùm sponte cadens nimium ros temperat æstum.
Christe meos et habes et habebis solus amores.
Nec tamen aut largo decurrens lacrima fluctu,
Singultus-ve meas possunt extinguere flammas;
Restinguet solus, solus qui suscitat ignes.
Heu quàm longa dies quæ nobis invidet illum!
Nostra quid ulteriùs, quid gaudia Christe moraris?
Quando erit invisis ut spiritus evolet oris
Liber, et æthereas tandem se condat in arces!
Hora beata, Deo sponsam quæ jungat amanti!
Quàm mihi dulce mori sit! quàm mihi vivere durum!
Nostra quid ulteriùs, quid gaudia Christe moraris?
Non ita præcipitans saxum de montibus altis
Ima petit, sternitque immani pondere terram
Ut nostrum terris erumpens pectus ab imis
Alta petit præceps jungi-que Deo ardet amanti.
Nostra quid ulteriùs, quid gaudia Christe moraris,
Talia per campos reliquis indicta puellis
Virgo sponsa Dei cantabat, amore magistro,
Multaque præterea quæ versu dicere non est.
Desine bucolicos mecum, mea fistula, cantus.

C. P.

Digitized by Google

LETTRE de M. L. P. à Madame la Comtesse de.... au sujet du Livre intitulé Le Militaire en solitude, ou le Philosophe Chrétien. *I. vol. in 12. chés le Gras, au Palais, &c.*

J'Aquite enfin ma promesse, Madame; prenez vous en à une maladie considerable, si j'ai tant tardé: j'eusse bien desiré pour ma propre satisfaction, et pour rendre justice à cet Ouvrage, de le faire dès le temps que vous me l'avez demandé.

C'est un de ces Livres, qui sont le fruit d'un esprit solide, et l'objet des recherches de tous les gens de bien. Plût à Dieu que tous ceux qui sortent de dessous la presse fussent dans leur genre aussi utiles que celui-ci! il seroit glorieux pour la France que des productions de cette espece se multipliassent; ce seroit une preuve que la vertu y seroit aimée et recherchée avec empressement; mais tel est le sort de ces bons Livres qu'à la réserve d'un petit nombre de personnes sages et vertueuses, ils sont à peine connus du reste des hommes.

Je vous l'avoüerai avec chagrin, Ma-

Digitized by Google

dame ; je connois trois sortes de Personnes et qui sont assurément le plus grand nombre dans le Monde, dont ces Entretiens n'obtiendront pas les suffrages. Les premiers pour lesquels principalement ils ont été composés, je veux dire les jeunes gens, sont précisément ceux de qui il sera moins lû. S'il ne parloit que de tendresse, d'intrigues, de galanteries ; qu'il touchât certaines matieres où la pudeur fut peu menagée, qu'il s'égayat un peu aux dépens de la Religion, il auroit déjà fait fortune, si je puis parler ainsi ; on le liroit, on le préteroit, on le répandroit avec le même empressement que l'on fait les Oeuvres de Bayle, de S. Evremont, et tant d'autres Livres qui n'ont d'autre merite que celui de favoriser le libertinage de l'esprit et du cœur.

Mais quelque soin que l'Auteur ait pris de varier son stile, d'interesser le Lecteur par des sentimens grands et élevés, par des traits frapans de l'Histoire des Grands Hommes, son Livre n'en sera pas plus recherché parmi eux. Dès qu'il s'agit de préceptes de conduite, de maximes raisonables, de reflexions justes et sensées, ils n'ont plus le temps de lire : les plaisirs, la dissipation, le sommeil leur auroient encore laissé du temps pour

Digitized by Google

lire un Roman, une Historiette galante, un Livre de libertinage ou d'irreligion; mais peu interompront pour celui-ci un sommeil qui ne succede aux plaisirs, que pour faire place à de nouveaux plaisirs aussi peu raisonnables que les premiers.

Je mets, Madame, au rang de ceux qui n'aplaudiront pas à cet Ouvrage une autre sorte de gens qui ne se nourissent l'esprit que de ces jolies inutilités, et de ces bagatelles ornées et brillantes, dont les Libraires trouvent un si grand débit, et qui caracterisent, dit-on, le bel Esprit et dans ceux qui les composent et dans ceux qui sçavent les goûter en les lisant. Tant raisonner, tant réflechir, rapeller toûjours l'homme à soi-même, vouloir l'accoûtumer à se conduire sur de grands principes, et par des sentimens nobles, et à sçavoir éviter le ridicule dans la conversation et l'imprudence dans la conduite, c'est traiter de choses ennuyeuses, bonnes à débiter dans des solitudes ou parmi les dévots de profession. Si l'ouvrage est soûtenu par un stile agreable, ils croiront lui faire grace d'en lire quelques pages et de dire froidement qu'il n'est pas mal écrit. J'en dis autant de ces *Puristes* dans le langage, qui ne daigneroient pas achever la lecture

Digitized by Google

du meilleur Livre s'ils y trouvoient quelques redites, quelques termes un peu hors d'usage, quelques négligences dans le stile. Ils n'en veulent point aux choses, mais aux paroles; les uns et les autres sacrifient toutes leurs lectures au plaisir de l'esprit; le cœur n'y entre pour rien. Du stile, de l'élegance, du badinage, des fleurs, voilà ce qu'ils cherchent dans un Livre, et rien de plus.

J'ajoute à ces deux genres d'hommes, ces esprits critiques et inquiets, qui avant même que d'ouvrir un Livre, sont déja tout déterminés à le censurer. Ils y cherchent de quoi mordre et non de quoi s'instruire. Vous sçavez, Madame, que parmi bien des gens il suffit pour obtenir le titre de bel esprit et de sçavant, de critiquer toûjours et de ne trouver jamais rien d'écrit à son gré: et c'est à quoi ceux-ci aspirent. Ce seroit un Privilege tout particulier pour cet ouvrage qu'il fut aprouvé d'eux: s'il exposoit des idées singulieres, des sentimens bizarres, et qui tinssent du paradoxe, il en seroit très-bien reçu; mais, en verité, Madame, l'Auteur de ces Entretiens ne paroît pas d'un caractere à ambitionner la sotte gloire de penser seul autrement que tous les autres hommes, j'entends ceux qui font usage de leur raison.

A voir la maniere dont je défens cet Ouvrage, vous allez peut-être dire en vous même, voilà un homme que quelque interêt secret a rendu partisan du Livre. Ses loüanges me paroissent un peu suspectes de partialité. Ne seroit-ce pas un ami intime de l'Auteur ? quelque degré de parenté ou d'alliance n'entreroit-il pas pour quelque chose dans cet Eloge ? peut-être même est-il interessé d'une autre maniere à tenir ce langage ; car combien de Livres de nos jours dont les Auteurs ont payé d'avance les Eloges qu'on leur prodigue, et des échos pour les repeter ? Celui-ci merite-t'il que l'on prenne si chaudement sa défense ? cette espece d'Apologie supose qu'on l'a attaqué et qu'il n'a pas fait fortune. Il faut, ajoutez-vous, que je l'éxamine par moi-même.

J'y consens de tout mon cœur, Madame, il ne perdra rien à être lû ; tout ce que je vous ai dit jusqu'ici en sa faveur n'a eu d'autre vûë que de vous engager à le faire : ne hazardez même pas encore de l'acheter, avant que de l'avoir lû, et je suis sûr qu'apres sa lecture vous lui donnerez une place honorable dans votre cabinet, non pas, à la verité, au nombre des Livres purement brillans, mais

Digitized by Google

parmi ceux en qui le bon et le solide est préferé aux fleurs de l'éloquence et du langage, quoiqu'elles n'y soient pas négligées : le stile fleuri y paroît de temps en temps, mais sans en faire le principal ; le Livre tire son merite d'ailleurs.

Je ne vous dissimulerai cependant pas que j'ai été porté à faire l'apologie de ces Entretiens, par ce que me dit ces jours passés un homme de la seconde classe de ceux dont je vous ai parlé plus haut ; comme il se picque d'enrichir les Librairies de ses agreables bagatelles, fort goûtées en ce temps-ci, et d'écrire avec esprit des contes et des historiettes, il me dit froidement en voyant ces Entretiens sur ma table, voilà un Livre qui n'est point lû dans le beau Monde ; les Libraires n'en feront pas grand débit, son stile est trop pésant ; il repete trop les mêmes Maximes ; il n'aura pas de cours.

Au reste, Madame, je proteste que je n'ai point de motif particulier d'interêt, ni de parenté, ni d'amitié dans ce que j'ai l'honneur de vous écrire. Je ne connois point l'Auteur de ce Livre, je ne sçai pas même son nom ; l'utilité seule et le mérite de son ouvrage m'ont engagé à le défendre. Je désirerois fort d'éxciter beaucoup de monde à lire les bons Livres. C'est là tout mon but. Votre

Digitized by Google

Votre bon gout, Madame, et votre discernement judicieux me dispensent d'extraire aucun article particulier de celui-ci pour vous faire juger du reste. Vous verrez avec plaisir dans ces Entretiens les caracteres de la vraye et de la fausse grandeur, de l'amitié, de la flaterie, du vrai et du faux mérite, du Critique, du Misantrope, du grand parleur, du bel esprit, du prétendu esprit fort; les portraits du Héros Chrétien, du vray Philosophe, du Petit Maître, du Railleur et du mauvais plaisant, sont assaisonnés de reflexions si justes et si utiles pour la conduite, qu'on passeroit volontiers sur tous les défauts que pouroit avoir un Ouvrage en faveur de ces Maximes.

Vous y trouverez aussi des jugemens sages et solides sur plusieurs Ouvrages comme le *Spectateur Anglois*, les *Lettres de M. de Fontenelles*, de *Madame de Sevigné*, du *Comte de Bussy*, la Nouvelle *Histoire de la Vie de M. de Turenne*, les *Caracteres de la Bruyere*, les *Oeuvres de M. de la Fontaine*, de *S. Evremont*, de *Madame de Ville-Dieu*. Ajoutez à tout cela des traits remarquables de la vie des plus Grands Hommes du dernier siecle, comme Mrs de Fenelon, de Turenne, de Vendôme, de Catinat, du Czar Pierre I. de Charles

Digitized by Google

XII. Roy de Suede ; tout cela forme une varieté d'Entretiens également instructive et interessante. Vous êtes plus en état d'en juger que personne, Madame, et de rendre à cet Ouvrage toute la justice qu'il mérite ; c'est un Etranger qui l'a composé ; la France lui est redevable d'un pareil présent.

J'ay l'honneur d'être, &c.

******:********:*

PARODIE de la Cantate du Triomphe de la Paix, *de M. de* Clerambault, *sur la Naissance du Fils de Dieu*, 1735.

NAissez, brillantes fleurs, naissez dans ces Bocages ;
Le Prince de la Paix
Descend sur ces Rivages ;
Beaux lieux, ne craignez plus de perdre vos attraits.

L'Enfer voudroit en vain armer Satan rebelle,
JESUS le va bannir de l'Univers calmé.
Par un nouvel Adam, par une Eve nouvelle,
Le Temple de Baal est pour toujours fermé.

Taisez-vous, Démons, faux Prophetes ;
Cessez vos combats, noirs suppôts.

Digitized by Google

Bergers, reprenez vos Musettes ;
Chantez et goutez le repos
Que JESUS donne à vos retraites.

Revenez, revenez, volez, Esprits Divins ;
Conduisez, conservez les fragiles Humains ;
Voyez l'Enfant qui vient de naître,
Revenez, revenez, volez, Esprits Divins ;
Les temps sont accomplis, hâtez-vous de paroître ;
Revenez, revenez, volez, &c.

Toi, suprême Divinité,
Sois sourde aux cris vangeurs de ton ire terrible ;
Ouvre-nous l'azile paisible ;
N'écoute plus que ta bonté.

Calme ta colere,
Dieu, suspens tes coups,
Et rends en bon Pere
Notre sort plus doux.

Un Fils plein de charmes,
Fruit de ton amour,
Finit nos allarmes
Dans cet heureux jour.

Rassurez les climats qu'épouvantoit la foudre ;
Dieu d'Israël, brisez tous nos liens ;

Digitized by Google

Transformez en tous lieux les Gentils en Chrétiens ;
Enchaînez les Démons, mettez l'Enfer en poudre.

Victoire, suivez le Sauveur
Et quittez l'esprit de tenebres ;
Que malgré ses plaintes funebres
Le Ciel ait seul votre faveur.

Croyez-vous triompher, Rebelles,
D'un Dieu qui nous donne la Paix ?
Les châtimens et les bienfaits
Brillent dans ses mains immortelles.

Que le Troupeau toujours docile
Du Pasteur écoute la voix ;
Que le Pasteur toujours tranquile
A son Troupeau soumis fasse entendre ses loix ?
Jesus dans ces climats leur offre un saint azile.

Regnez, aimable Enfant,
Triomphez en naissant.
Que la Terre, que l'Onde
Celebrent cet instant !
Regnez, aimable Enfant,
Regnez, sauvez le Monde.

Digitized by Google

loit le nouveau Système. C'est ce que je vais vous détailler en peu de mots, pour ne pas abuser de la patience des Lecteurs.

Je commence par la dernière Aprobation de M. de Fontenelle, que voicy. *J'ai lû par ordre de Monseig. le Garde des Sceaux*, l'Abregé de la Bibliotheque des Enfans, *et j'ai crû que l'impression en seroit utile au Public, puisque la nouvelle Méthode en elle-même commençoit à le devenir et à s'établir. Fait à Paris ce 19. May* 1735. Vous pourez lire, Monsieur, dans la Bibliotheque des Enfans :

1°. Que la Societé des Arts nomma en 1730. quatre Commissaires, dont on mit ensuite sur le Registre le raport favorable.

2°. Que M. le Grand-Chantre de l'Eglise de Paris, avoit aussi nommé des Commissaires pour l'examen de la nouvelle Méthode, et sur leur raport, permit par son jugement du 24. Novembre 1732. d'introduire l'usage dudit Système, Livre et Méthode dans les Ecoles de sa Jurisdiction, et exhorté les Maîtres et Maîtresses et autres enseignans sous son autorité, à les pratiquer, et l'exercice du Bureau Typographique. M. l'Abbé de Barcos, son Vice-Gerent, M. l'Abbé Colin, son Promoteur, pleins de zele pour la premiere institution de l'enfance, se font un plaisir de rendre témoignage à la bonté, à l'excellence de cette Méthode, et de préferer les Maîtres qui la sçavent à ceux qui l'ignorent, ou qui n'ont pas envie de l'aprendre.

3°. Qu'à peu près dans le même temps le Tribunal de M. le Recteur de l'Université avoit jugé à propos de nommer des Commissaires pour l'examen du même Système, et sur le raport de M. Grandin, Professeur de Philosophie au Col-

Digitized by Google

lege de Navarre, et l'un desdits Commissaires, le Tribunal, dis-je, avoit laissé tomber la Requête d'un Professeur critique, sans y avoir aucun égard.

4°. Que les Principaux du College d'Harcourt et du College du Plessis avoient permis dans le même temps de continuer en chambre l'exercice du Bureau Typographique, à quoi l'on peut ajoûter qu'il y a actuellement dans le College de Beauvais et dans celui de Louis le Grand des Bureaux et des Dictionnaires Typographiques.

5°. Que diverses Ecoles de quartier suivent ce Systême; qu'on peut les Mercredis, de deux à quatre heures, en aller voir l'exercice pour les garçons dans l'Ecole de M. Chompré le cadet, ruë S. Louis du Palais, et pour les filles, dans l'Ecole de Mlle Lainé, près le College de la Marche, ruë de la Montagne sainte Geneviéve, M. Chompré l'aîné, ruë des Carmes, prend des Pensionnaires suivant le Systême, et plusieurs autres Maîtres sont à la veille d'en faire autant.

6°. Il y a dans la Paroisse de S. Côme, dans celle de S. Etienne du Mont, et même dans les nouvelles Ecoles de Charité pour les Savoyards, et aux environs de Paris, il y a, dis-je, dans ces Ecoles des Maîtres qui suivent avec succès la premiere partie de cette nouvelle Méthode, comme la bonne dénomination des Lettres, &c.

A l'égard des témoignages que l'on peut desirer des maisons particulieres où l'on suit le Systême du Bureau, soit pour les garçons, soit pour les filles; il y auroit, ce semble, de l'affectation de réimprimer dans cette Lettre le Catalogue des mêmes noms, pour rendre la preuve de fait plus complette et plus autentique; cependant si vous

Digitized by Google

voulez prendre la peine d'aller chés l'Auteur les Mardis matin, de onze heures à midi, vous pourrez facilement éclaircir vos difficultés et voir en même-temps la Liste des dignes Parens bien intentionnés, qui sans préjugé, font actuellement pratiquer avec succès le Système du Bureau Typographique.

On pouroit vous donner l'Extrait des Lettres qu'on a reçûes des Provinces où nous avons des Partisans, et où l'on a envoyé des Bureaux ou des Maîtres, comme en Bretagne, en Picardie, en Brie, en Normandie, dans le Périgord, dans le Limosin, en Auvergne, en Champagne, en Bourgogne, à Lyon, à Grenoble et à Metz, où le jeune Comte de Gisors, fils du Comte de Bellile, fait admirer ses heureux progrès avant l'âge de quatre ans. A tous ces témoignages on pouroit ajoûter ceux qu'on a reçûs des Villes Etrangeres, comme de Leipsik, de Londres, de Constantinople, de la Guadeloupe et du Fort S. Pierre, dans la Martinique, où le Système est déja connu et où l'on doit envoyer des Maîtres.

La seule difficulté qui puisse donc à présent vous arrêter, c'est de dire que la Méthode vulgaire a toujours *l'antiquité* et la *pluralité* pour elle; vous pouriés même ajoûter *le préjugé*, et lire ensuite la Réponse à tous ces lieux communs dans la Bibliotheque des Enfans, *in* 4. et dans la Brochure *in* 12. de M. Perquis, où vous trouverez les anciens témoignages par raport aux Maisons particulieres, depuis le Prince jusqu'à l'Artisan. J'ai l'honneur d'être, &c.

Digitized by Google

EPITAPHE

D'un Buveur.

VAlence git ici ; juste Ciel ! quel dommage !
Passans accourez tous, pleurez sur son tombeau,
Pleurez..... Non, je me trompe, et c'est lui faire outrage,
Car, tandis qu'il veçut, il n'aima jamais l'eau.

Cordier d'Orleans.

LETTRE de M. Maillart, *ancien Avocat au Parlement de Paris, à M. l'Abbé* le Bœuf, *Chanoine, et Sous-Chantre de l'Eglise d'Auxerre, sur le* LEMOVICUM *de Cesar, sur le* LIMONUM *de Ptolomée, et sur le* VETUS PICTAVIS *des Annales de France.*

JE suis persuadé, Monsieur, que la même position fait l'objet de ces trois noms. C'est celle des ruines du *Vieil Poitiers* : elles se trouvent actuellement sur une langue de Terrain de grande étenduë, et formée à l'Est par la Riviere de Vienne ; et à l'Oüest par celle du Clain ;

Digitized by Google

à un quart de lieuë au dessus de leur confluent. Des Personnes très intelligentes ont, à ma priere, examiné ce Terrain, dont voici l'état actuel.

Le Terrain du Vieil Poitiers est sablonneux, la partie qui regarde le Clain, est assés unie; Mais celle qui est contre la Vienne, est chargée de différens Monticules.

En un Endroit se voit une ancienne Mazure élevée d'environ 25. pieds au dessus de la surface de la terre. Ce sont les restes, ou d'une Porte de Ville, ou d'un Temple. Il y a plusieurs souterrains en forme de cave.

La surface du Terrain du *Vieil Poitiers*, est inculte, à cause de la quantité de pierres qui y sont repanduës, et qui paroissent les débris de divers bâtimens.

Les charruës des Laboureurs qui cultivent quelques parties de ce Terrain, heurtent sur des fondemens d'Edifices: mais ils y sont encouragés par la rencontre de pieces d'or, d'argent, et d'autres métaux qu'ils font quelquefois.

Quelques-unes des Piéces trouvées au *Vieil Poitiers*, sont à Paris, à la Maison Professe des Jesuites, dans le cabinet du Pere de la Chaise, à qui elles avoient été envoyées par Madame l'Abbesse de Font-

Digitized by Google

Evrault, laquelle les tenoit de M.le Comte de Bessay, voisin du *Vieil Poitiers* : parmi ces belles piéces d'or, il y a un *Neron*, et un *Nerva*.

La tradition actuelle du *Vieil Poitiers*, est que les habitans l'ont quité pour s'établir au nouveau Poitiers, qui est à six lieuës de-là, au confluent des rivieres du Clain, et de la Vousneüil.

Cette transmigration fut causée présomptivement par le regonflement des eaux des riviéres de Vienne et du Clain, qui dans les temps orageux inondoient cette petite peninsule plate de sa nature.

De la description que je viens de vous faire, Monsieur, je passe à l'établissement des trois propositions.

PREMIERE PROPOSITION.

Le Vieil Poitiers est le LEMOVICUM *de Cesar, ou plutôt d'Hircius son Continuateur.*

Je me sers de l'Edition de 1544. imprimée par le fameux Robert Etienne.

Vous sçavez, Monsieur, que Cesar n'a écrit que les 7. premiers Livres *de Bello Gallico*, et que le huitiéme est l'ouvrage d'*Hircius*, qui mourut un an apres Cesar.

Voici les termes de ce Continuateur de Cesar.

Digitized by Google

» Interim C. Caninius Legatus, cum » magnam multitudinem hostium convenisse *in fines Pictonum*, literis, nuntiisque *Duracii* cognovisset, qui perpetuo » in amicitiâ Romanorum permanserat, » quod pars quædam *Civitatis* ejus defecisset, *ad oppidum Lemovicum* contendit.

» Quò cum adventaret; atque ex captivis certiùs cognosceret, multis hominum millibus à *Dumnaco*, *Duce Andium* » clausum : *Lemovicum oppugnari*. Neque » infirmas Legiones hostibus committere auderet, castra, munito loco, posuit.

» *Dumnacus*, cum appropinquare *Caninium* cognovisset . . . . rursùs ad obsidendum *Lemovicum* redit.

» Eodem tempore C. *Fabius* Legatus » complures *Civitates* in fidem recepit, » obsidibus firmat, literisque C. Caninii » certior fit, quæ in *Pictonibus* gerantur.

» Quibus rebus cognitis, proficiscitur » ad auxilium *Duratio* ferendum.

» At *Dumnacus*, adventu Fabii cognito, desperata salute, si tempore eodem » coactus esset, et Romanum, et externum sustinere hostem, et respicere, » ac timere Oppidanos, repente ex eo loco, cum copiis, recedit : nec se satis » tutum fore arbitratur, *nisi fluvium Li-*

Digitized by Google

» *gerim* quod erat, ponte, propter mag-
» nitudinem, transeundum, copias tra-
» duxisset. . . .

Reflexions.

1. La Cité des Poitevins étoit toute la Contrée, qui compose à present les Dioceses de Poitiers, de la Rochelle, et de Lusson. *In fines Pictonum. Pars quædam civitatis ejus.*

2. Dans la Cité Poitevine étoit une Ville fermée, nommée *Lemovicum. Oppidum Lemovicum.*

3. Cette Ville *Lemovicum*, n'étoit pas éloignée de la riviere de Loire, *nisi fluvium Ligerim.*

4. Du vieil Poitiers à la riviere, il n'y a qu'environ 12 lieuës.

5. C'étoit un Chef des Angevins, qui étoit venu assieger *Lemovicum*: *à Dumnaco, Duce Andium.*

6. La Cité Angevine s'étendoit tant au Nord qu'au Midy de la Loire; sur tout vers le Vieil Poitiers; qui n'est éloigné que d'environ 8. lieuës des limites du Diocèse d'Angers.

7. De là suit que l'on ne peut apliquer le *Lemovicum* d'Hircius, à la Ville de Limoges, laquelle n'est pas de la Cité Poitevine, et qui est éloigné de la Loire

Digitized by Google

de plus de 40. lieuës, dont elle est separée par les Cités Poitevine, Berruiere, et Tourangele: elle étoit joignante à la Cité Auvergnacque, ainsi que l'a écrit le même Hircius, au même livre 8. des Commentaires de César. *Duas reliquas, in Lemovicum fines, non longè ab Avernis.*

8. Ces observations me conduisent à dire, Monsieur, qu'en ce Livre huitiéme, il faut lire *Limonum*, et non pas *Lemovicum*, à cause de ce que je vais exposer.

Cette leçon est adoptée par Adrien de Valois, en sa *Notitiâ Galliarum* aux mots *Pictones et Augustoritum Pictonum.*

Le même M. de Valois a écrit à cette occasion *Limonum, vel Lemonum: quæ urbs fuerit, fatemur non constare.*

SECONDE PROPOSITION.

Le Vieil Poitiers est le *Limonum* du Geographe Ptolomée, qui écrivoit vers l'an 150. de Jesus Christ. Voici les termes de cet Auteur. Libro 2. Cap. 7. Tab. 3. *Europæ Celto Galatiæ situs.*

» Quæ autem Aquitaniæ maximè septentrionalia sunt; et penès mare et penès » fluvium tenent *Pictones*, *Pictavenses*, » quorum civitates. *Augustoritum.* Poitiers. 17. 50. 48. 20. *Limonum.* Limon. 19.... 47. 50.

La position du *Limonum*, au Vieil Poi-

 tiers

Digitized by Google

tiers est conforme à celle de tous les anciens Itineraires.

Je n'ai garde, Monsieur, de mettre la position de *Augustoritum*, ailleurs qu'au nouveau Poitiers, qui en est en possession, quoiqu'il soit attribué par quelques uns au *Dorat* en la Marche, ou à *Mont Morillon* en Poitou.

La position du *Limonum*, au Vieil Poitiers, a été indiquée par Jean du Boucher, né à Poitiers avant 1500. en ses Annales d'Aquitaine. *Partie* 1. *Chapitre* 4. *page* 12. Edition de 1544. et par Maichin, en sa Saintonge. Livre 1. chap. 15. p. 180. Edit. 1671.

Alte Serre de *Rebus Aquitanicis*. Libro 1. cap. 14. p. 67. Edit. de 1648. a bien connu *Limonum*, mais il ne l'a pas placé.

TROISIE'ME PROPOSITION.

Le Vieil Poitiers est connu dans les anciennes Annales de France.

Voici, Monsieur, ce que j'en ai trouvé dans du Chesne, tome 2. page 24. et 233.

» Annales rerum Francicarum, quæ à » Pipino et Carolo magno Regibus gestæ sunt. 742. Quando Carlo-mannus, et Pipinus, Majores Domûs duxerunt Exercitum contra *Hunaldum* Du-

Digitized by Google

» cem Aquitanorum et ceperunt castrum » quod vocatur *Lucas*. Et in ipso tempore » diviserunt inter se Regnum Francorum, » in loco qui dicitur *Vetus Pictavis*. Priùs » quam ex Provinciâ recederent.

Je trouve, à peu près, les mêmes choses dans *l'Ætas Sexta* du *Cronicon* d'Adon, Archevêque de Vienne, decedé le 16. Decembre 874. Cet Ouvrage est imprimé à la page 804. du 1er Tome de la Bibliotheque des Peres. Edit. de Lyon 1677.

» Anno Incarnationis Domini 741. Ca» rolus Pipini Filius, Francorum Dux, » defunctus est; Principatum illius obti» nente Carlomanno, et Pipino, Fratre » ejus.

» *Childericus* in Regno Francorum subs» tituitur.

» Constantinus Imperator annos 16.

» Carlomannus et Pipinus contra *Hu» naldum*, Ducem Aquitanorum exerci» tum movent, ceperuntque castrum » quod vocatur *Lucas*: in ipso itinere po» siti diviserunt sibi Regnum Francorum: » in loco, qui dicitur VETUS PICTAVUS.

Reflexion.

Selon ces Annales, le *Vetus Pictavis* n'est pas éloigné du Château *Lucas*.

Digitized by Google

M. de Valois, au mot *Luccæ*, marque que *Lucas* est Loche en Touraine, sur la Riviere d'Indre.

Je vous observe que la distance de Loches au Vieil Poitiers, n'est que d'environ 12. lieuës.

Voilà, Monsieur, ce que j'avois à vous écrire sur *le Vieil de Poitiers*. Je vous exhorte d'amplifier cette découverte avec votre sagacité ordinaire.

J'espere vous communiquer en son temps la position de *l'Oppidum Bratuspantium in Bellovacis*, dont les habitans se soumirent à César, qui venoit du *Suessonnois*. *De Bello Gallico. Libro 2.*

Cette forte Ville Gauloise, ne se trouve point dans la *Notitia Galliarum* du même M. de Valois.

Je crois, au surplus, que l'heureuse situation de quelques Villes Gauloises y auroit fait subroger des Villes Romaines. Car la batisse des Villes Gauloises étoit bien differente des Romaines, dont les vestiges existent actuellement.

Je suis, &c.

A Paris, le 1. Decembre 1735.

Digitized by Google

VERS PHILOSOPHIQUES.

QUand Dieu parle, on doit croire à sa seule parole :
Quand l'Homme prouve, on doit se rendre à la raison ;
Mais *l'Esprit fort*, des sens esclave trop frivole,
Ne connoissant du vrai que la brillante Idole,
Sans penetrer de rien l'interieur profond,
Jusqu'à ce qu'il ait *vû*, dit fierement *Non*, *non*;
Voi, *touche*, *goute*, *entends*, *sens*, Disciple dyscole,
Dit *Jesus* à *Thomas*, confus de la leçon,
Voi l'homme et connoi Dieu: mais sçache à moins Ecole
Qu'à *l'Esprit* désormais il faut que *l'Oeil* s'immole :
Et qu'heureux est celui qui croit sans *vision* ;
Car l'esprit *voit* ; les sens ne font qu'illusion.
Vous, que le seul *Spectacle* attire, enchante, affole,
Et qui traitez *l'Esprit d'imagination*,
Comprenez sur la foy de la *Sensation*
Qui de vos Jugemens est l'unique Boussole,
Qu'ici bas l'harmonie est un leger Symbole
De cette inalterable et tranquille union,

Qu'on

Digitized by Google

Qu'on goute au Ciel sans bruit, sans agitation :
Mais dont les traits semés de l'un à l'autre Pole,
Dans tout ce qui contraste avec proportion,
N'éclatent qu'en fuyant au gré du tems qui vole.

Nota. Ces Vers furent faits le 21. de Decembre, jour de la Fête de S. Thomas Apôtre, en 1734. jour auquel se trouva fini le premier modele du Clavecin Oculaire annoncé dans le Mercure de Novembre 1725. neuf ans avant l'éxecution de ce Clavecin, selon le Precepte d'Horace *Nonum-que prematur in annum.* Comme le hazard ou la Providence a voulu que le Clavecin même se trouvât aussi fini à pareil jour de S. Thomas 1735. on l'a pris pour le Patron de la nouvelle Musique à perpetuité sous cette Devise :

Nisi videro non credam.

Et sur le revers :

Beati qui non viderunt et crediderunt.

Digitized by Google

ABREGE' de l'Eloge Historique de Bernard Picart, Dessinateur et Graveur.

NOus avons promis dans le Mercure du mois d'Octobre passé de parler de l'Eloge Historique de Bernard Picart, qui se trouve à la suite du *DISCOURS sur les Prejugés de certains Curieux touchant la Gravure*, Discours dont nous avons rendu compte dans le même Journal. Pour dégager notre parole, nous donnerons ici un Précis de cet Eloge historique.

BERNARD PICART, fils d'Etienne Picart surnommé le Romain, et d'*Angelique Tournant*, nâquit à Paris le 11. Juin 1673. Son Pere qui s'est acquis beaucoup de reputation dans la Gravure, fut son Maître dans cet Art, et dans les principes du Dessein. Il est redevable à l'égard de la composition aux premiers Essais de Benoist Audran, qui demeuroit chés son Pere. Le jeune Picart n'avoit alors qu'environ 12. ans, et il esquissoit des sujets en concurrence d'Audran.

En 1689. envoyé à l'Académie de Peinture pour aprendre le Dessein d'après nature, il y aprit aussi la Perspective, et

Digitized by Google

l'Architecture sous le celebre *Sebastien le Clerc*, qui excelloit dans la Gravure, dans le Dessein, dans l'Architecture, la Geometrie, &c. et dont les Ouvrages ont rendu la memoire immortelle.

Deux ans après il remporta le prix de l'Académie qu'il reçut des mains de l'illustre *Charles le Brun*, lequel mourut peu de temps après; Picart ne pouvant profiter de ses leçons, fit connoissance avec les autres habiles Peintres, qui l'instruisirent beaucoup. Tels étoient la *Fosse*, *Houasse*, *Jouvenet*, *Coypel*, *&c.* et particulierement le celebre *Roger de Piles*, si connu par ses excellens Traités sur la Peinture.

Dans la suite il se perfectionna dans la Composition par les liaisons qu'il eut avec *Van Schuppen*, jeune Peintre de son âge, fils de *Van Schuppen*, Graveur habile, se communiquant les Esquisses qu'ils faisoient d'un même sujet separément, et s'en disant reciproquement leurs avis; mais ce qui les avança le plus dans le Dessein, fut qu'ils s'apliquerent à dessiner des Figures d'Anatomie d'après nature chés M. de Litre fameux Anatomiste.

Il lui fallut tout l'effort de sa raison pour l'engager à s'attacher à la Gravure, trouvant le travail trop long, et n'y reussissant

Digitized by Google

sissant pas d'abord comme au Dessein, pour lequel il avoit pris beaucoup de goût, et acquis une grande facilité. Il avoit naturellement plus d'inclination pour la Peinture, y étant outre cela entraîné par les conseils de quelques Personnes, mais l'établissement de son Pere, et sa reputation dans la Gravure, l'engagerent à suivre la même profession, &c.

Il grava en 1693, *l'Hermaphrodite du Poussin*, la premiere Piéce où il ait mis son nom. Il avoit gravé auparavant *les Bergers d'Arcadie* d'après le même, et quelques petites Académies d'après *le Brun*, *le Sueur*, et autres Peintres; peu de temps après deux piéces de la *Galerie du President Lambert*, quelques Esquisses d'après *le Sueur*, et le *Temps qui passe*, d'après Carlo Maratti; mais les premieres piéces qui commencerent à le flatter de quelque succès furent deux morceaux du Tombeau du Cardinal de Richelieu, qui est dans la Sorbonne.

Il dessina le *Tombeau de Mrs de Castellan*, qui est à l'Abbaye de S. Germain des Prés, mais ayant passé en Hollande il ne put le graver, et M. Girardon le fit graver par Scotin l'aîné.

Il partit de Paris sur la fin de Septembre 1696. et ayant passé l'Hyver à An-

Digitized by Google
vers,

vers, il y gagna le Prix du Dessein à l'Académie des Beaux Arts ; et eut la satisfaction de se voir demander la Figure qui lui valut ce Prix, pour être conservée parmi les beaux Morceaux de cette Académie, par laquelle il fut presenté comme le meilleur Dessinateur qu'elle eut alors, à l'Electeur de Cologne.

Sa Mere étant morte et son Pere malade, il revint à Paris en Dec. 1698. et s'y maria le 23. Avril 1702. avec Claudine Prost, dont il eut plusieurs enfans qui moururent en bas âge. Il quitta la France en 1710. deux ans après son veuvage, ayant embrassé la Religion P. R. Il avoit fait pendant les 11. ans qu'il demeura à Paris plusieurs Planches dont on voit le détail dans le Catalogue de ses Oeuvres.

Il partit pour la Hollande le 8. Janvier 1710. Il demeura un an à la Haye, et se fixa à Amsterdam au mois de May 1711. Il s'y remaria la 25. Septembre 1712, avec Anne Vincent, fille d'un Hollandois, Marchand de Papier ; et comme il eut quelques difficultés par raport à son mariage, il les peignit allegoriquement sur un Eventail qui mériteroit bien d'être gravé, et fit plusieurs autres Ouvrages qui établirent sa réputation. Madame Picart, qui est la même Anne Vincent,

Digitized by Google

aujourd'hui vivante, nous permettra de faire remarquer sa modestie et son silence sur ce qui la regarde : Ceux qui connoissent la superiorité de son esprit, son gout sur et delicat, sa droiture et ses lumieres dans le commerce, lui attribuent une bonne partie des Eloges qu'on donne ici à son mary.

Sitôt que M. Picart fut fixé à Amsterdam, on lui proposa d'achever une Histoire de la Bible. Il continua les Desseins de cet Ouvrage, qu'il fit graver par differens Graveurs.

Il fit plusieurs autres Ouvrages, soit de Dessein, soit de Gravure, qui acheverent d'établir la grande reputation qu'il a eue depuis, ensorte qu'il ne se faisoit aucun Livre un peu considerable en Hollande qui ne fut embelli de quelque Piéce de sa façon. Mais le détail grossiroit trop cet Extrait, on le trouvera dans le Catalogue de son Oeuvre. On ne dira ici qu'un mot des principales Piéces.

En 1713. 1714. et 1715. il fit trois Desseins Allegoriques extrêmement finis ; et dessinés à l'encre de la Chine sur du Velin, pour servir de titres à trois Mss. in fol. composés par Don Louis d'Acuña, alors Ambassadeur de Portugal en Hollande, touchant la derniere guerre, et la Paix d'Utrecht.

Le

Digitized by Google

Le 1. donne une idée generale de la guerre.

Le 2. represente la Tour de Babel, pour exprimer la division des Alliés, qui produisit la Paix.

Le 3. donne une idée generale de la Paix d'Utrecht. Ces trois Titres sont accompagnés de trois Desseins, en forme de Culs de Lampe; pour la fin de chaque volume. Le 1. est un Aigle qui regarde le Soleil en face; Le second la fin du Deluge avec la Colombe qui aporte la branche d'Olivier, et le troisiéme une Mer tranquille, où l'on voit un Alcion bâtissant son nid sur les Eaux, et dans l'air un Arc-en-Ciel.

Il y avoit trois autres Desseins, representant l'Arrivée des Ambassadeurs à la Maison de la Ville d'Utrecht; la Signature de la Paix dans le Mail d'Utrecht; et l'Echange des Ratifications dans la Ruë nommée la Porte Blanche à Utrecht.

Il fit outre cela quelques Esquisses, ou Desseins pour servir d'ornemens autour des Portraits du Roy et de la Reine de Portugal, qui ont servi de modeles à ceux qui les ont peints en Miniature, pour les mêmes Volumes. *Le Massacre des Innocens*, inventé et gravé par lui. *Minerve donnant ses ordres à des Nymphes qui travaillent*

Digitized by Google

vaillent dans une fabrique d'etoffes d'or et de soye, Piéce rare. Le titre de *l'Architecture de Palladio. La Bataille des Israelites contre les 5. Rois Cananéens, dans laquelle Josué arrêta le Soleil et la Lune*, avec bordure et cartouches, &c. *La Tour de Babel*, &c. *le Temple de Janus, &c. Le Sacrifice de Noé après le Deluge, &c. L'Alliance de Dieu avec les hommes par l'Arc-en-Ciel, &c. Abraham et Loth qui font le partage de la Terre de Canaan* &c.

En 1717. et 1718. il fit les Planches de la premiere Edition des Oeuvres de Boileau, in fol. imprimées à Amsterdam, et en 1720. et 1721. il grava les Figures pour la petite Edition in 12.

Il donna en 1724. un Recueil de 70. Pierres antiques gravées, avec un Discours Latin de M. le Baron Stosch, traduit en François par M. de Limiers.

Il executa ce bel ouvrage avec beaucoup de soin et une grande aplication; Il le grava lui même, et en fit les Desseins à l'aide du Microscope. On peut assurer qu'aucun Ouvrage de gravure n'a été executé si magnifiquement, par raport à l'éxactitude du Dessein et de la Gravure, et par l'impression des Planches, et du Discours, le papier ayant été choisi feuille à feuille pour les Planches. Cette

 Edition.

Digitized by Google

Edition sera toujours recherchée et deviendra rare, parce qu'on a rebuté toutes les épreuves qui avoient le moindre petit défaut.

En 1724. 1725. et 1726. il acheva les 4. premiers volumes des *Ceremonies et Coûtumes Religieuses de tous les Peuples du Monde*, representant en 149. Planches in fol. dont 14. sont doubles, les Idolâtres des Indes Occidentales, les Juifs, les Catholiques Romains, et les Idolâtres des Indes Orientales.

Il grava en 1727. 1728. et 1729. la plûpart des Figures qui ornent la magnifique Edition des Oeuvres de M. de Fontenelle in fol. et in 4°. imprimées à la Haye. Il fit une infinité d'autres Morceaux en differens temps assés éloignés les uns des autres, tous fort estimés.

Il s'occupa vers la fin de 1731. à mettre en ordre les 39. Planches de son grand Ouvrage de la Maison du Président Lambert, apartenant aujourd'hui à M. Dupin, Secretaire du Roy, Receveur General des Finances, et Fermier General; c'étoit son Ouvrage favori, et il se flattoit de le publier incessamment lui-même, n'attendant pour cela que la Description de cette belle Maison qu'on avoit promis de lui envoier de Paris, et qu'on attend encore.

Digitized by Google

Il a aussi gravé plusieurs Portraits, dont les principaux sont, ceux du Roy de Prusse, du Comte de Sintzendorff, de Georges I. Roy d'Angleterre, qu'il présenta à ce Prince à son passage à la Haye en 1714. et celui du Prince Eugene de Savoye, d'après le Tableau de Van Schuppen, Peintre du Cabinet de S. M. I.

Il venoit de finir un beau Titre, Planche in 4. representant l'Agriculture des Anciens, pour l'Ouvrage intitulé *Rei Rusticæ Scriptores*, imprimé à Leipsick chés Gaspard Fritsch l'année derniere, en 2. vol. in 4. lorsqu'il tomba dangereusement malade le 8. Novembre 1732. Il ne fit que languir pendant tout l'Hyver. Les Médecins traiterent sa maladie d'abscès dans la vessie; il s'occupa toujours autant que sa foiblesse le pouvoit permettre, et même la veille du jour qui précéda sa mort, il corrigea encore une épreuve; mais vers les Fêtes de Paques de 1733. il se trouva tout-à-fait accablé; et mourut enfin le 8. May de la même année, âgé de près de 60. ans, regretté de sa Famille, de ses amis, et des admirateurs de ses talens.

Cet Eloge finit par ces mots. B. Picart étoit un homme de mœurs très reglées, d'un caractere doux et sociable, unique-

Digitized by Google

ment occupé de son étude et de ses devoirs. Bon Cytoyen, bon ami, bon Chef de Famille, en un mot un parfaitement honnête homme, plus digne encore de l'estime des honnêtes gens, que de l'aprobation des connoisseurs.

ADIEUX de M. de la Tulipe, *Soldat aux Gardes, à Mlle* Catau. *Sur l'Air*, La verte jeunesse qui tourne, *&c.*

MAlgré la Bataille
Qu'on donne demain,
Va, faisons ripaille,
Charmante Catin.
Atendant la gloire
Prenons le plaisir,
Sans lire au grimoire,
Du sombre avenir.

Si la Hallebarde
Je peux mériter,
Près du Corps de Garde
Je te fais planter,
Ayant la dentelle,
Le soulier brodé,

Digitized by Google

La boucle à l'oreille,
Le chignon cardé.

Malgré tes compagnes,
Cherchant le trépas,
J'ai fait deux campagnes
Pour suivre tes pas.
Digne de la pomme
Je vis sous ta loy,
Et jamais Rôgomme
Ne fut bû sans toi.

Tien; serre ma Pipe,
Garde mon briquet
Car si la *Tulipe*
Fait le noir trajet,
Que tu sois la seule
Dans le Régiment
Qu'ait le *brûle gueulle*
De son cher Amant.

Ah, retien tes larmes,
Calme ton chagrin:
Au nom de tes charmes
Acheve ton vin;
Mais, quoi? de nos bandes
J'entends

Le Vol.

Digitized by Google

J'entends les tambours;
Gloire, tu commandes,
Adieu mes amours!

LETTRE écrite par M.... à M. le Cat, *sur deux Faits singuliers, et* QUESTIONS *sur la Sympathie.*

JE trouve, Monsieur, tant de netteté, de précision, de solidité dans les Dissertations dont vous régalez de temps-en-temps le Public, et qui vous ont mérité un aplaudissement general et l'estime d'une illustre Académie, qui vaut infiniment plus que le Prix dont elle vous a jugé digne; je trouve, dis-je, tant de beautés dans ces Dissertations, que j'ose m'adresser à vous pour vous prier de dérober quelques momens à vos occupations, si utiles au Public, pour communiquer à ce même Public vos lumieres et votre sentiment sur ce que je vais vous proposer.

François le Porc de la Poste, Chevalier Baron de Vesins, la Tour-Landry et le Pordic, étoit fils posthume du Baron de Vesins. Son Pere étant decedé, sa Mere le perdit peu de jours après

Digitized by Google

l'avoir mis au monde. Il fut ravi d'entre les bras de sa Nourrice, et, par je ne sçai quelle avanture, transporté en Hollande, où il aprit le métier de Cordonnier. S'étant rendu habile dans sa Profession, il passa en Angleterre, et il travailloit à Londres dans le temps que M. de la Tour-Landry, Gentilhomme François, son allié, voisin et ami de feu son Pere, se trouvant aussi à Londres, entra dans une Boutique pour prendre la mesure d'une paire de Bottes. Le jeune Cordonnier ignoroit la noblesse de son extraction et le lieu de sa naissance, il ne lui restoit que le nom de *Vesins*, qui lui avoit été conservé par une providence singuliere, dont le ressort est admirable.

Le Maître Cordonnier lui ayant dit: *Vesins, prenez la mesure de Monsieur*; le Gentilhomme rapelle en son esprit la catastrophe du Baron de Vesins, considere attentivement ce jeune homme, admire son port, sa phisionomie, sa taille avantageuse, son air aisé, ses manieres nobles. Cependant Vesins se met en devoir de prendre la mesure des Bottes, et alors quelques goutes de sang lui tombent du nés. M. de la Tour-Landry l'observe de plus près et lui demande d'où il est. Le jeune homme répond qu'on

Digitized by Google

qu'on lui avoit dit qu'il étoit François de Nation et d'une Famille distinguée, mais qu'il n'en sçavoit pas davantage. Le Gentilhomme répliqua, que dès que les Bottes seroient faites, il souhaitoit que ce fût Vesins qui les aportât. Il le fit, et en les chaussant, il coula de son nés quelques goutes de sang, comme à la premiere fois. M. de la Tour-Landry en fut frapé, et il se souvint que Mrs de Vesins naissoient ordinairement avec un seing entre les deux épaules, il fit dépoüiller le jeune Cordonnier, et ayant vû cette marque, il n'hésita plus à le reconnoître pour le Baron, son parent, et le vrai heritier de la Maison de Vesins. Il le fit habiller selon sa qualité, et lui ayant donné un équipage convenable, il le ramena à Vesins, où il fut reconnu par sa Nourrice; il le fit rentrer dans tous ses biens et lui donna sa fille en mariage. Le Baron se voyant comblé d'honneurs et de richesses, et voulant en marquer sa gratitude à la Divine Providence, il fonda dans son Bourg de Vesins en Anjou, au Diocèse de la Rochelle, il fonda, dis-je, un Hôpital sous le titre de S. François, son Patron, et il en donna le soin à six Freres de la Charité, qui y doivent entretenir vingt

Digitized by Google

Malades. L'Acte de la Fondation est du 7. Septembre 1634. et elle a été confirmée par les Lettres Patentes du Roi Louis XIII. au mois d'Avril 1637. Registrées au Parlement de Paris le 19. May de la même année.

Ce Fait paroît extraordinaire ; mais il n'y a qu'un siecle qu'il est arrivé, il est aisé de s'informer de la verité, et l'Hôpital fondé par ce Seigneur, est une preuve constante de ce qui lui est arrivé. En voicy, Monsieur, un plus récent, et dont les Principaux de la Ville de Langeac en Auvergne, sur l'Allier, au Diocèse de S. Flour, peuvent rendre témoignage.

M. l'Abbé de Langeac, de la Maison de la Rochefoucault, Comte de S. Julien de Brioude, et Doyen de S. Gal de Langeac, m'avoit fait l'honneur de me prier à dîner. Après qu'on eut servi, la Gouvernante vint demander à M. le Doyen s'il souhaitoit quelque autre chose. Je ne la vis pas, parce qu'elle étoit derriere ma chaise, mais le cœur me manqua, et en même temps à la Gouvernante. Elle sortit pour prendre l'air, et dès le moment je repris mon apétit ordinaire. Dès qu'on eut servi le dessert, M. le Doyen apella la Gouver-

Digitized by Google
nante

sante et lui donna la clef de son Cabinet pour aller chercher des Liqueurs. Le cœur recommença à me palpiter, et la Gouvernante changea de couleur, sans que ni l'un ni l'autre en pussions découvrir la cause. M. le Doyen accourut vers moi, et la Liqueur ne fut pas inutile; le Laquais prit soin de faire revenir la Gouvernante, qui ayant enfin eû la curiosité de demander mon nom, car elle ne m'avoit pas encore vû, vint se jetter à mon col et m'embrassa tendrement. Elle me dit qu'elle avoit été ma Nourrice, et je la reconnus, quoiqu'il y eût quinze ans que je ne l'eusse vûë.

Je vous ai raconté sincerement le Fait qui fit alors du bruit dans Langeac. Je vous prie, Monsieur, de me dire quelle est la cause naturelle de cette palpitation mutuelle, qui arriva sans que ma Nourrice m'eût vû et avant que je l'eusse vûë; car certainement je ne croyois pas qu'elle fût à Langeac, et je la croyois morte depuis long temps; elle étoit déja fort âgée, et j'avois été long-temps absent; seroit-ce un effet de la sympathie? Mais expliquez nous ce que c'est que cette sympathie, et quelle est est la cause du saignement de nés réïteré du Baron de Vesins. Je crois que le récit de son avan-

Digitized by Google

ture aura pû vous faire plaisir ; faites-moi celui de me dire votre sentiment sur ces deux Faits. Je suis, &c.

A S. Gilles de Chambonnet.

LES SERINS.

L Assé des amoureux commerces ;
Où tous mes désirs étoient vains,
J'avois donné dans les Serins ;
Mais je n'ai pas moins de traverses,
Et je ne sçai quels sont mes plus cruels chagrins :
Dans mes infortunes diverses.
Tout sembloit répondre à mes vœux,
Tous mes Serins avoient des œufs ;
J'attendois de Petits une heureuse abondance ;
Mais, hélas ! ainsi qu'en amour,
Je me flattois d'une vaine esperance.
Quelques-uns n'ont point vû le jour,
Et les autres sont morts au point de leur naissance ;
D'autres par un plus rude sort,
Bien buvant, bien mangeant, drus comme pere et mere,
N'ont pû s'exempter de la mort,
Et c'est ce qui me desespere.
Hélas ! qui pouroit suporter

Digitized by Google

La rigueur d'un sort si contraire !
Je vois d'un seul coup emporter
Une famille toute entiere,
Sans sçavoir qui peut me l'ôter.
Ma douleur en est sans égale.
Quand je voyois cette Troupe voler
D'un bout à l'autre de ma Salle,
Et commencer à gazoüiller,
Des autres j'oubliois la disgrace fatale.
Ce qui redouble mes chagrins,
Lorsque sur mes Oiseaux la mort fait ces ravages,
C'est de voir semblables Serins
De l'heureux Licidas remplir toutes les cages;
Hélas? ce qui détruit les miens,
Ne porte aucune atteinte aux siens.
Ils viennent tous au gré de son envie,
On diroit, à les voir, qu'il leur souffle la vie.
Voila mon sort dans les Oiseaux!
C'est ainsi qu'en amour je voyois mes Rivaux
Heureux et contens dans leurs chaînes,
Lorsque je ressentois les plus cruelles peines.
Quand je voi du triste Damon
Les Volieres presque désertes,
Je devrois trouver dans ses pertes
Quelque sujet de consolation.
Il en fait toujours de nouvelles;
Et quand je perds des Serins gris,
Je vois périr ses blancs, ses blonds, ses isabelles;

Digitized by Google

Dont le poids de l'or fait le prix.
Mais par un long apprentissage,
Damon dans les Serins présumant tout sçavoir,
Fait et compt chaque mariage,
Selon que dans sa tête il entre un doux espoir
De réussir dans ce concubinage.
Les Oiseaux veulent se pourvoir;
Il faut que l'Amour les engage,
Autrement, comme nous, ils font mauvais ménage;
S'il tâchoit moins d'en trop avoir
Il en auroit peut-être davantage:
Je laisse aux miens les tendres soins,
Ils sçavent mieux se satisfaire,
Et je ne touche à leur Voliere
Que pour leur donner leurs besoins.
Revenons à l'Amour à mes vœux si contraire;
Pour être heureux, que dois-je faire?
Retournerai-je sous les loix
De mon Iris jusqu'ici trop sévere?
Elle sera toujours la même qu'autre fois;
N'importe, jusqu'au bout suivons ma destinée.
Il ne faut pas dans un commencement
Se rebuter d'une mauvaise année;
Dans la suite j'aurai plus de contentement;
Mais quand rien ne devroit répondre à mon envie,
J'aimerois encor mieux me voir toute ma vie
Malheureux Oiseleur que malheureux Amant.

Digitized by Google

LETTRE sur un Traité d'Horlogerie.

DE tous les Arts qui ont raport aux Mathématiques, Monsieur, l'Horlogerie est un de ceux qui excite la curiosité de plus de monde, et qui est des plus utiles. Cependant jusques ici on n'a eu sur cette matiere que peu de Traités qui satisfassent les personnes qui s'y apliquent.

On travaille à mettre au jour un Ouvrage Elementaire, qui est très-avancé; on a crû qu'il étoit nécessaire d'en donner avis par votre moyen, Monsieur, aux Artistes, comme les plus interessés à concourir à sa perfection. L'Auteur leur rendra tout l'honneur qui leur sera dû, et leur donnera même une Epreuve gravée des Pieces qui lui seront communiquées; pour cet effet ils s'adresseront à M. *Thiout*, l'aîné, Horloger, demeurant presentement sur le Quay Pelletier, près la Place de Greve, qui recevra, avec plaisir, toutes les Pieces que l'on voudra faire inserer dans ce Recüeil, et en donnera même son Recepissé à ceux qui le desireront.

Cet Ouvrage, auquel on espere donner une grande étenduë, par le secours que l'on attend des sçavans Méchaniciens, sera divisé en six Parties.

La premiere traitera de la définition de l'Art, avec figure.

La seconde, du gros Volume, c'est-à-dire, des Horloges d'Eglise; on y joindra un Memoire de M. *Roussel*, sur la maniere de le travailler, ce qu'il y faut observer, avec plusieurs Additions très-parfaites.

Digitized by Google

La troisiéme Partie traitera du moyen Volume, commençant par les Horloges à poids, de differentes constructions ; ensuite par les Pendules à Ressort et à Répetition, de toutes les façons. Cette matiere est bien étenduë et peut servir beaucoup, même aux plus habiles Maîtres, pour y prendre differentes idées qu'ils peuvent avoir oubliées ou ignorées ; on y joint un Memoire de M. *Thiout*, sur la maniere d'executer lesdites Pendules, avec plusieurs Remarques nécessaires.

La quatriéme, traite de la théorie des angremages, démontrés géometriquement par M. *Camus*, de l'Académie Royale des Sciences.

Un Memoire ou Problême d'Horlogerie, par le même ; plus deux Memoires de feu M. *Anderlin*, sur la forme des dentures et la grosseur des pignons, démontrées d'une maniere à être entenduë aisément des Artistes.

On y joint un Memoire sur la théorie de l'échapement à roüe de rencontre, démontré géometriquement par feu M. *Sully*.

Un Memoire de M. *Gaudron*, sur la maniere d'examiner une Montre, pour la bien racommoder ; plus une Description des échapemens, par M. Thiout, et un Memoire sur la maniere de diviser aisement un Cercle d'Equation et une courbe.

On donnera un huitiéme Memoire sur la maniere de calculer les nombres, et les forces des roües, sur la Géometrie, la Statique et sur la Méchanique à l'usage de l'Horlogerie.

La cinquiéme, traite du petit Volume, à commencer par une Montre simple, pour parvenir aux Repetitions de toutes especes et les plus curieuses, ce qui fournira une matiere bien étenduë, que l'on essayera de rendre suivie et la plus intelligible qu'il sera possible M.

Digitized by Google

M. Thiout y fait observer les avantages et les défauts de chaque construction ; il y ajoûte differentes manieres de faire marquer les secondes, les quantiémes de mois, de Lune, &c.

Enfin on terminera cette Partie par un Memoire de M. Thiout, sur la maniere d'executer une bonne Montre, avec plusieurs Remarques utiles.

La sixiéme Partie, traite des Outils simples et composés, et d'un grand nombre de belles Machines à l'usage de l'Art, ingénieusement imaginées, où l'on poura puiser des idées, soit pour les perfectionner, ou pour en imaginer d'autres.

Voici l'état où se trouve cet Ouvrage, qui contient dès à présent environ cent Planches, grand *in* 4. avec leurs Descriptions, où il paroît que les plus habiles Maîtres et les Curieux s'interessent beaucoup.

M. *le Chevalier de Bethune* a donné une Horloge ingenieuse pour l'usage de la Navigation.

M. *de la Foudriere*, a donné une belle et riche Machine à fendre les roües.

M. *Camus* a donné un sçavant Memoire, ci-devant énoncé, et un Problême d'Horlogerie.

M. *Dhillerin de Boitissandeau*, a donné une nouvelle et curieuse Pendule d'Equation, qui renferme tout ce que l'on peut desirer pour la perfection et la commodité.

Plus une nouvelle Cadrature de Pendules à Repetition, qui se peut séparer du Mouvement.

Une nouvelle et très parfaite Machine d'Arithmétique ; une Machine qui fait voir l'effet que le froid et le chaud font sur les Métaux.

Une Fusée de Montre, qui se tourne à droite et à gauche.

Un Reveil qui allume la bougie, d'une maniere très-ingenieuse.

Digitized by Google

M. *Vrayet*, a donné une Cadrature de Pendule d'Equation.

M. *Gaudron*, a donné une Pendule où il y a un Remontoir très-parfait; plus un Memoire, ci-devant énoncé, où il paroît une parfaite théorie et pratique des Montres.

M. *Julien le Roy*, a donné une Pendule d'Equation.

Une disposition avantageuse d'une Cadrature de Pendule à repetition.

Une construction nouvelle de grosses Horloges.

Deux Quantiémes de mois.

Une Machine d'Angrenage.

Une autre Machine pour voir l'effet d'un échapement de Montre.

Une Méthode de faire marquer et sonner le temps vrai aux grosses Horloges.

M. *Pierre le Roy*, a donné une Pendule d'Equation.

Une Cadrature de Pendule à demi quart.

Une Machine pour déterminer la largeur des palettes d'une verge de balancier.

Une Machine à tailler les fusées.

Une Détente de Réveil.

Une Détente pour sonner le temps vrai.

Un Quantiéme de mois pour la Pendule.

M. *le Bon*, a donné deux bonnes et très-parfaites Cadratures de Pendule d'Equation.

Plus un Remontoir de Pendule.

M. *Gourdin*, a donné un Remontoir de Pendule.

M. *Louis Larcé*, une Cadrature nouvelle de repétition de Pendule.

M. *Amant*, une Cadrature nouvelle de Pendule, qui sonne les heures et les quarts d'elle-même, et qui les repete, n'ayant qu'un seul roüage.

Digitized by Google

M. *Bouchi*, *de Hambourg*, une Cadrature nouvelle de repetition de Montre, sonnant les minutes de 5. en 5.

Une autre Cadrature perfectionnée pour une Montre à seconde.

Un Outil pour faire les chaînes et les crochets avec la maniere de s'en servir.

Une Cadrature de quantiéme de mois, de Lune, &c. marquant les figures et les Eclipses exactement.

Un Memoire sur la maniere d'executer une bonne Cadrature de repetition de Montre, ce qu'il faut observer, &c.

M. *Mathieu Krikseissen*, une Pendule d'Equation.

M. *Jean-Baptiste du Chesne*, une Pendule d'Equation.

M. *Fournier*, la maniere de faire les Filieres à tirer l'acier pour faire des pignons, qui est un secret très-interessant.

M. *Vergo*, *Horloger du Grand-Conseil*, a donné un Echapement de Montre curieux qu'il vient d'inventer, qui promet beaucoup.

Une Machine à faire un Echapement de Montre.

Une Cadrature de Pendule pour marquer le lever et le coucher du Soleil, le quantiéme de mois, de Lune, &c.

Une Fusée très-ingenieuse, qui se remonte à droite et à gauche.

M. *Thiout*, une nouvelle et très-curieuse Machine à fendre des roües de tout nombre, sans platte-forme, avec l'usage de s'en servir.

Une Machine à fendre des roües et pignons.

Une autre à fendre des pignons.

Une Machine nouvelle pour fendre les roües de rencontre de Montre, enarbrés et pour égaliser les vieilles dans la perfection.

Digitized by Google

Une Machine nouvelle et très-parfaite pour voir à combien de degrés l'angle des palettes d'une verge de balancier est ouvert, qui donne la longueur des palettes, l'angle d'inclinaison des dents de la roue de rencontre, et qui fait voir à quelle perfection la roue est égalisée.

Autre Machine pour le même sujet.

Une Machine pour faire voir comment on doit opérer pour faire un bon Echapement de Montre.

Une Machine nouvelle pour tailler des fusées de Pendules à droite et à gauche.

Machine nouvelle pour fendre des roües de rencontre de Pendules, et des rochets, et qui égalise les vieilles roües dans leur perfection.

Machine nouvelle pour égaliser des rochets de Pendules.

Machine pour égaliser promptement et aisément les roües de rencontre de Pendules.

Machine à tailler des fusées de Montre.

Autre Machine pour le même sujet.

Sans toutes ces Machines, M. Thiout a fourni plusieurs Outils nouveaux et ingénieux, et generalement tous les Outils ordinaires pour l'Horlogerie.

Plus, il a fourni deux Memoires sur la forme des dentures et la grosseur des pignons, ci-devant énoncés.

Un autre Memoire sur la théorie de l'Echapement à roüe de rencontre, ci-devant énoncé.

Un Memoire pour le calcul de l'Horlogerie.

Un Memoire sur la maniere de travailler en Pendule.

Autre Memoire pour travailler une bonne Montre.

Une Cadrature nouvelle de Montre pour son-

Digitized by Google

re l'heure et les quarts d'elle-même, et repeter, par le moyen d'un poussoir, l'heure et les quarts après, avec un seul roüage, ayant la proprieté de ne pas dévuider quand on la fait repeter.

Une autre Cadrature nouvelle de Montre d'un principe different et plus simple, pour produire le même effet et repeter d'elle-même, quand on veut, les heures à chaque quart, ayant les secondes au centre.

Une Cadrature nouvelle de Montre, pour marquer le quantiéme de mois, de Lune et ses phases, independamment du mouvement.

Plus un autre quantiéme de mois, qui se place dans le fond d'une boëte, aussi indépendant du mouvement.

Une Montre à reveil, d'une construction nouvelle.

Remontoir de Montre, propre pour des personnes incommodées.

Plusieurs bonnes Cadratures de Montres à repetition, tant anciennes que modernes, des meilleures constructions.

Une Cadrature nouvelle de Pendule, très-simple, pour sonner l'heure et les quarts d'elle-même, à l'ordinaire, et repeter de soi-même les heures à chaque quart, quand on voudra, et en tirant le cordon, elle sonnera l'heure et les quarts, n'ayant qu'un seul roüage qui ne dévuidera point quand on la fera repeter.

Une Cadrature nouvelle de Pendule, pour repeter les minutes.

Une autre Cadrature de repetition pour les minutes de 5. en 5.

Une Cadrature de Pendule à quart, par la même sonnerie, et repetant selon le dernier usage.

Une Horloge curieuse, qui sonnera l'heure et

Digitized by Google

la demie très-distinctement, et qui marquera l'heure et les minutes avec un seul rouage de trois roües, tant pour le mouvement que pour la sonnerie.

Une nouvelle Pendule d'Equation, qui marque le temps vrai et le temps moyen, par des aiguilles au centre du Cadran, et qui sonne le temps vrai d'une maniere simple et très-parfaite.

Une autre Pendule d'Equation, qui marque le temps vrai, concentriquement, marque le quantiéme du mois en sautoir sur un demi cercle, les quantiémes de Lune et ses phases, les mois, les années bissextiles, le lieu du Soleil dans les Signes, son lever et coucher, le tout d'une composition curieuse et très-parfaite.

Une Cadrature nouvelle pour marquer combien le Soleil retarde ou avance par raport au temps moyen, et qui marque les mois et quantiémes, d'une maniere simple et précise.

Une nouvelle Pendule d'Equation, très-simple et qui sonne le temps vrai.

Une Pendule à cercle d'Equation, avec une méthode facile de la diviser, ci-devant énoncée.

Une Pendule à seconde concentrique, qui marque l'heure des principaux lieux de la Terre, le quantiéme de mois, de Lune et ses phases, par le moyen d'un Globe, le-lever et le coucher du Soleil, &c.

Une autre Pendule qui marque le lever et le coucher du Soleil, le quantiéme de mois, de la Lune, &c.

Outre toutes ces Cadratures, le sieur Thiout en a encore fourni plusieurs de differentes constructions, tant anciennes que modernes.

Differentes détentes, tant de sonnerie que de reveil. Plus deux Carillons.

Digitized by Google

Une aplication nouvelle d'un *tout ou rien* aux Pendules faites.

Remontoir nouveau de Pendule, à qui l'on pourroit donner en quelque façon le nom de Mouvement perpetuel.

Differens Remontoirs pour la Pendule.

Horloge nouvelle propre pour la navigation.

Méthode nouvelle et à peu de frais, pour faire sonner et marquer le temps vrai aux grosses Horloges d'Eglise.

Differentes Méthodes pour corriger l'action du ressort sur le mouvement d'une Pendule.

Plusieurs Suspensions du Pendule, tant à petite vibration qu'à seconde, avec quelques remarques à ce sujet.

Odometre ou Compte-pas nouveau très-commode.

Differentes roües de compte pour sonner les quarts et la repetition.

Machine qui fait connoître l'impression que le chaud et le froid font sur les métaux.

Tournebroche qui ne cesse point de marquer l'heure.

Horloge dont la force reglante est deux bales de plus ; il a fourni toutes les pieces d'Horlogerie ordinaire.

Il a encore donné les Echapemens ordinaires et plusieurs qui ne sont connus que de peu de personnes, comme Echapement à deux leviers et un rochet, très-bon pour les Pendules à seconde.

Même Echapement avec des rouleaux, apliqué differemment.

Echapement de Pendule à rochet, dont l'aiguille des secondes ne recule point.

Echapement à patte de Taupe, à rochet.

Echapement ancien à deux balanciers qui se croisent, à rochet.

Digitized by Google

Deux Echapemens de feu M. *Dutertre*, à rochet.

Echapement de feu M. *Sully*, à rochet.

Echapement de Pendule à deux rochets.

Echapement d'Horloge à rochet, avec trois leviers.

Echapement de Montre à Cilindre échancré, avec une roüe de rencontre, de M. *Flamainville*.

Echapement de Montre à Cilindre creux, avec une façon de rochet, de M. *Graham*.

Echapement à deux rochets, propre pour la Montre et Pendule avec une seule palette.

Echapement de Montre à piroüette, avec une roüe de rencontre.

Echapement de Montre à rochet, avec une palette et un crochet.

Echapement d'Horloge, où deux bales roulent dans des croisées, avec une roüe de rencontre.

Echapement de Pendule à manivelle.

Echapement de Montre, avec un rochet, deux rateaux et deux balanciers, qui battent les demi-secondes.

Echapement de Pendule, dont les vibrations tournent toujours du même côté, et forment un cercle.

Echapement à palettes raportées, avec les Descriptions et figures de tous ces Echapemens.

Une partie de ces Ouvrages, énoncés sous le nom de M. Thiout, ont été imaginés ou perfectionnés par lui.

M. Nicolas *Thiout*, a donné un quantiéme de mois pour la Pendule, très-ingenieux.

M. *Monginot* a donné une excellente Méthode qu'il a imaginée, pour faire changer un Carillon de soi-même à chaque heure.

M. *Roussel* a donné un Memoire, ci-devant énoncé, et une Méthode qu'il a inventée pour

Digitized by Google

faire sonner et marquer le temps vrai aux grosses Horloges.

Tous ces Messieurs, ci-devant nommés, promettent donner encore beaucoup de choses, et de se faire un plaisir de contribuer à rendre ce Recueil complet; il y aura encore à cet Ouvrage des Globes, des Planispheres, &c. Des Machines à tailler des Limes; Tableaux mouvants, et tout ce qui a raport à l'Horlogerie.

ETRENNES.

*A Madame de ***. Par M. de M....*

DAns ce beau jour où l'An se renouvelle,
Je vous dois, cher Iris, des marques de mon zele.
Déja pour seconder mes vœux,
Une Divinité se presente à ma vûë;
Qu'elle a d'attraits! simple, tendre, ingenuë,
Elle sçait procurer les jours les plus heureux,
Qui ne la reconnoît? c'est l'amitié fidelle.
Je te viens, en ce jour, offrir mes soins, dit-elle;
De ton cœur, pour Iris, je sçais les mouvemens,
Et j'en puis, mieux que toi, marquer les sentimens.
Je ressens à ces mots une douceur extrême;
Quand, vers nous, en ce moment même,
Avec empressement
Une autre Déesse s'avance,

Qui vient m'offrir également
De vous porter mon compliment :
C'est la vive reconnoissance.
Tu dois tout, me dit-elle, *à ta charmante Iris ;*
Des bienfaits que sur toi sa main daigne répandre,
C'est à moi seule de lui rendre
De ta part le plus digne prix,
Et c'est le seul qu'elle en daigne prétendre.
Je suis encor charmé de ce discours flateur,
Qui ranime déja dans le fond de mon cœur
Les mouvemens qu'elle m'inspire.
Mais le Dieu triomphant de l'amoureux empire
Se montre tout-à-coup et me dit fierement,
Lorsque je regne dans une ame,
N'en faut-il pas bannir tout autre sentiment ?
Il n'en est point qui ne cede à ma flame :
A moi seul aujourd'hui tu dois avoir recours
Et tu dois mépriser tout frivole secours.
J'éprouve avec plaisir votre aimable puissance,
Repliquai-je à ce Dieu ; mais sans vous irriter,
Je sens que l'amitié, que la reconnoissance,
Dans un cœur avec vous, peuvent bien éclater,
Si vous voulez, tous trois, m'être ici favorables,
Allez trouver Iris, et daignez l'assurer
De ces vœux qu'à l'envi vous sçavez m'inspirer.
Marche sans honte, Amour, sur leurs traces aimables ;
Quand la reconnoissance et la douce amitié,

Digitized by Google

D'un cœur que tu soumets, t'enlevent la moitié
Tes feux en sont toujours plus vifs et plus durables.

REFLEXIONS.

NOus avons besoin de toute notre moderation quand nous nous vengeons de notre ennemi, parce que, si nous paroissons trop emportés, il semble que la vengeance fasse autant son effet sur nous-mêmes que sur lui, et loin de nous satisfaire, nous laissons prendre à notre ennemi des avantages sur nous.

Il y a une fierté noble que le Ciel communique aux Personnes qui sont dans l'élevation, qui est comme le caractere de leur grandeur; mais pour se rendre dignes veritablement de nos respects, et de nos adorations, elles sont obligées indispensablement de travailler à leur gloire, et de s'élever par leur vertu, autant qu'elles sont considerables par leur rang.

Les médisances s'évanouissent quand on néglige d'y prêter l'oreille, et la défense au contraire en conserve la mémoire.

Digitized by Google

Les choses nous paroissent divertissantes ou ennuyeuses, selon qu'elles occupent notre esprit diversement.

La faute que nous commettons d'ordinaire, est de juger que les choses sont bonnes ou mauvaises absolument, suivant la peine ou le plaisir qu'elles nous donnent.

Un des beaux esprits de notre siecle, jaloux de la belle Poësie, disoit quelquefois agréablement, que les Muses ne lui ouvroient pas leur porte toutes les fois qu'il frapoit; qu'il avoit commencé des Poëmes qui avoient fini à l'invocation, parce qu'il cherchoit souvent Apollon sans pouvoir le trouver.

Les Critiques de profession croyent que tout le bon sens est renfermé dans les regles que leur caprice à établi, et qu'au-delà on n'y trouve que du désordre et de la confusion; ils se trompent néanmoins, car le bon sens est un grand abîme dont ils ne connoissent ni la profondeur ni les bornes.

La plupart des hommes se figurent qu'on leur ôte les louanges qu'on donne

Digitized by Google

aux autres, et quon ajoute quelque chose à leurs perfections, quand on découvre les défauts d'autrui.

C'est une science qui n'est pas commune que de sçavoir instruire les Grands, et leur insinuer la verité, parce qu'on n'ose leur faire des remontrances que d'une façon oblique et indirecte, ni leur donner des preceptes qui ne soient accompagnés d'un caractere de respect et de soumission.

L'Eloquence des Actions persuade plus fortement que celle des paroles, mais elle n'a pas tant d'étenduë, parce que l'envie noircit les actions les plus pieuses, et empêche que les exemples ne s'étendent aussi loin qu'on le pouroit souhaiter, parce que les Personnes les plus vertueuses ne veulent point d'autres témoins que leur propre conscience, et lorsqu'elles ne peuvent trouver dans le Monde cette obscurité qu'elles souhaitent avec tant d'empressement, elles vont la chercher dans la retraite.

Cesar disoit à l'honneur des Sçavans, qu'un Orateur éloquent contribuoit plus à la gloire de la Patrie, que les Generaux

Digitized by Google

d'Armée qui prenoient quelques Places pour lesquelles on leur décernoit le triomphe.

Un bel esprit du temps encherit sur la pensée de Cesar, et dit avec esprit que le bruit de la Victoire des Conquerans ne dure pas long-temps; la mémoire ne s'en conserve que parmi un petit nombre de ceux qui font étude de l'Histoire, et se diminuë insensiblement par la suite des années. Les Ouvrages des Grands Hommes ne perdent rien par le temps, et souvent la posterité leur fait la justice qu'un siecle ingrat leur avoit refusée.

Il faut être extrêmement circonspect en matiere de Satire, et jamais ne désigner personne, car la médisance est belle quand elle épargne la honte des particuliers, et fait sortir le vice de sa demeure avant que de lui livrer la guerre. Un petit Philosophe diroit: c'est proprement blesser l'espece sans égratigner les individus.

Les largesses des Princes sont d'ordinaire au dessus de ceux qui les reçoivent, et les présens qu'on leur fait, sont toujours au dessous d'eux. C'est pourquoi il faut qu'ils regardent plutôt dans le cœur que dans les mains de celui qui donne.

Digitized by Google

On ne manque jamais d'éloquence quand on parle de ce que l'on aime, car le feu qui échauffe et brûle le cœur, se communique et se répand aussitôt à l'esprit.

La prosperité est bonne en soi incontestablement, mais il n'est que trop vrai qu'elle devient souvent funeste, et même sans comparaison pire que l'adversité, suivant la mauvaise disposition de ceux entre les mains de qui elle tombe.

Il n'y a point d'ignorance plus honteuse que celle où on peche contre les choses de sa profession.

Tout superstitieux qu'étoient les Romains, il y avoit une espece de Religion dans le culte qu'ils rendoient aux morts; ils prenoient un soin particulier de recueillir les restes précieux des Grands Hommes dans des Urnes, parce qu'ils s'imaginoient qu'il y avoit encore quelque chose d'eux-mêmes, et quelque Genie renfermé dans ces cendres éteintes, et dans ces os dessechés.

La modestie et la soumission du Fils de l'Empereur Decius, est un bel exemple

Digitized by Google

pour tous les Enfans des Souverains. L'Empereur Decius s'étant voulu demettre de sa Couronne, son Fils ne la voulut jamais accepter, parce que je crains, dit-il, que cette grande dignité, comme une trop grande lumiere ne m'ébloüisse, et n'étouffe en mon cœur les sentimens de la nature et du respect que je vous dois; que l'ambition ne m'aprenne ses mauvaises leçons, et que je cesse d'être votre Fils, quand je commencerai d'être votre Empereur.

Il faut du temps, du raisonnement, et de la discussion pour former des doutes raisonnables, parce que nous doutons toujours trop vite, et nous ne nous éclaircissons jamais avec assés de patience.

Il faut demeurer d'accord que la Fortune a la meilleure part dans toutes les actions des Hommes; il y a des naufrages heureux qui font arriver au Port, que le Pilote n'eût jamais touché sans comalheur. Il y a des pertes favorables, qui réussissent à celui qui les soufre; il y a des fautes avantageuses à celui qui les commet; on a rencontré quelquefois son salut par un écueil, et quelquefois la tempête a jetté sur le ri-

Digitized by Google

vage celui que les Pirates auroient fait esclave, s'il eût suivi sa route pendant le calme.

La Fidelité interessée est fort commune dans le monde, mais il est difficile de rencontrer de ces cœurs genereux, qui, sans nul retour sur eux-mêmes, ne cherchent dans la vertu que la gloire de l'avoir pratiquée.

Beaucoup de gens s'ingerent d'être Censeurs souverains des Ouvrages d'autrui; Il faut avoir pour y réussir, une portée d'esprit plus grande qu'on ne croit, car tout le monde est capable de connoître ce qui est joli, mais tout le monde n'est pas capable de connoître ce qui est beau.

Il faut se resoudre de bonne heure à quitter ce que nous aimons, quand nous prévoyons que nous ne pouvons le conserver sans un grand dommage.

La vaine gloire est la passion dominante des Femmes, elles ne veulent jamais convenir de leurs défauts, et elles aiment bien mieux être loüées des qualités qu'elles n'ont pas aussi grandes qu'elles s'imaginent,

Digitized by Google

ginent, que d'entendre verité qui pourroit leur ôter ce qu'elles ont de fâcheux.

Quelque méprisable que soit la Pauvreté, nous sommes cependant redevables à l'indigence de quantité d'Hommes Illustres qui ont excellé dans les Sciences, et dans les Arts, des belles connoissances qu'ils nous ont laissées, qui ne seroient jamais venuës jusqu'à nous, si la Fortune leur eût été riante: Ce n'est donc pas sans raison qu'on dit que la pauvreté est la sœur du bon esprit.

L'honneur et l'ambition obligent souvent à faire par prudence ce quon ne feroit jamais par inclination.

Il n'y a rien de plus rare et de plus doux dans le Monde que d'avoir un veritable Ami qui puisse être le dépositaire de nos secrets, de nos pensées, et de nos afflictions; car les ouvertures de cœur soulagent extrémement.

Il est très difficile de se contenir dans les bornes de son devoir, lorsque nous lâchons tant soit peu la bride à l'Amour.

Il n'y a rien de certain ni d'assuré dans

Digitized by Google
le

le Monde ; il n'y a point de parti qui ne puisse se soutenir ; nous n'avons pour l'ordinaire que des idées fausses et confuses des choses que nous croyons sçavoir le plus parfaitement ; la verité est encore inconnuë, et tous les soins et les artifices des Hommes qui s'apliquent serieusement à sa recherche, n'ont pû jusqu'ici nous la rendre sensible, quoiqu'ils ayent cru souvent l'avoir découverte.

La crainte regarde le mal futur, et lorsque ce mal n'est pas invincible, et que nous pouvons le surmonter genereusement en le combattant, la crainte est sans tristesse ; la tristesse au contraire regarde un mal present, et lorsqu'un autre mal ne doit pas lui succeder, la tristesse se trouve sans crainte ; mais lorsque le mal est prochain et inévitable, il produit et la tristesse et la crainte, et de l'union de ces deux passions affligeantes se forme cet ennui et cet abattement qui réduisent l'ame sans force et sans vigueur, et la font succomber sous le poids de ses maux.

La violence qui se fait par la persuasion est la plus forte de toutes, parce que comme elle se fait par l'empire de la parole,

role, celui qui s'en sert a un glaive dans la bouche dont il frape un homme désarmé, et qui n'a rien pour se défendre.

Il y a certaines choses qu'on ne peut aprouver, mais que l'utilité, le repos, et la tranquillité publique obligent de tolerer, et dans lesquelles l'observation exacte de la discipline seroit la source du désordre et de la confusion.

La Nature manque quelquefois dans ses ouvrages, c'est un Grand Maître, mais dont les productions ne sont pas toutes achevées, et comme dans l'art les Tableaux ont des ombres, les Ouvrages de la Nature ont des défauts et des manquements, elle ne fait pas toujours avec soin et avec étude tout ce qu'elle produit; elle se débauche quelquefois, c'est une cause aveugle qui produit quelquefois à l'avanture, et qui mêle tant de choses ensemble et si differentes, qu'il semble qu'elle veüille rire elle-même de ses productions et de ses ouvrages.

Il y a des beautés singulieres dans la Peinture, qu'il est très difficile de discerner à moins que d'être artisan; les ignorans joüissent bien de la satisfaction

 qu'elles

Digitized by Google

qu'elles donnent à la vûë, mais il n'y a que les doctes qui en connoissent la cause; ils remarquent dans l'ordonnance du Tableau, dans l'artifice de la Perspective, dans les traits et dans l'action de chaque figure, dans la force ou dans l'adoucissement des couleurs, des perfections que nous ne voyons pas.

BOUTS-RIME'S REMPLIS.

Sur les Rimes inserées dans le Mercure de Septembre 1735.

JE mets tout mon plaisir à danser, rire, et *Boire*,
Je consacre à Bacchus tout mon petit *Butin*,
Vinum Latificat, c'est-là tout mon *Latin*,
C'est pour en acheter que je cours à la *Foire*.

On ne me verra point sur les bords de la *Loire*,
Dès que je vois de l'eau je suis comme un *Lutin*,
J'aime mieux marcher nû, qu'en habit de *Satin*,
N'avoir pour me nourir que quelque pauvre *Poire*.

De tous les instrumens j'abhorre le *Rabot*,
Du plus haut muid de vin, il peut faire un *Nabot*,
J'en enrage en moi-même, et suis comme une *Souche*.

Digitized by Google

Si jamais l'on me force à monter en *Bateau*
De tous les vins Rhenois qu'on me fasse un *Ruisseau*,
Car de courir sur mer, je ne suis pas si *Louche*.

****

EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Orleans au mois de Juillet dernier par M. D. P. où l'on recherche si lorsqu'en France l'usage s'introduisit de commencer l'année à Pâques, on continua de donner des Etrennes le premier jour de Janvier.

DAns des Lettres du Roy Jean, du mois de Juillet 1362. (a) *Contenant des Statuts pour la Confrairie des Drapiers*, il est dit, *Que ladite Confrairie doit seoir le premier Dimanche après les Estraines si celle de Notre-Dame n'y eschoit.* Pour fixer quel est ce Dimanche dont il est ici parlé, il faut sçavoir, si lorsque l'usage s'introduisit en France de commencer l'année à Pâques, on continua de donner les Etrennes le premier jour de Janvier, suivant ce qui s'étoit toujours pratiqué jusques là, ou si on ne fit plus ces présents que le jour de Pâques. Dans ce dernier cas le Dimanche d'après les Etrennes seroit celui de *Quasimodo*, au lieu que dans le pre-

(a) *Mercure de France, Avril 1735.*

Digitized by Google

mier ce seroit le premier Dimanche de Janvier.

M. Secousse qui nous a donné ces Lettres du Roy Jean dans le III. Tome des Ordonnances des Rois de la troisiéme race, p. 585. avouë qu'il ne connoît aucun passage d'Actes, ou d'Auteurs anciens qui puisse servir à terminer la Question, et il se declare pour le sentiment que ce Dimanche est le premier Dimanche de Janvier, fondé sur le témoignage de M. Du Change qui dans son Glossaire, prouve par differens passages que dans le temps même qu'en France l'année ne commençoit qu'a Pâques, on ne laissoit pas de regarder le premier de Janvier comme le premier jour de l'année; en quoi M. Secousse a parfaitement bien rencontré; en voici la preuve complette, elle est tirée de l'inventaire qui fut fait des Livres de Jean de France, Duc de Berry après la mort de ce Prince arrivée en .... On y trouve: *Un grand Livre de Valerius Maximus historié et écrit de Lettres de Cour, et au commencement du second feuillet a écrit* Urbis Romæ *garni de quatre fermoirs d'argent émaillés aux armes de Monseigneur, lequel Sire Jean Courau lui envoya à Etraines le premier jour de Janvier* 1401. *prisé* 60. *livres parisis.* La re-

Digitized by Google

marque de M. (a) le Laboureur sur cet endroit que : *Voila un témoignage que les Etrennes ne se donnoient pas à cause du premier jour de l'année qui lors ne commençoit qu'à Pâques*, se trouve détruite par les passages allegués par Du Cange, qui nous aprennent que malgré cette nouvelle maniere de commencer l'année, le premier Janvier ne laissoit pas d'en être toujours regardé comme le premier jour.

(a) *Le Laboureur, Introduction à l'Histoire de Charles VI. p. 76.*

VERS DE M. GRESSET.

POUR M. L. D. L.

Vous, dont l'esprit héréditaire,
Et par les graces même orné,
Aux talens d'un illustre Pere
Joint l'agrement de Sevigné ;
Vous, dont le tendre caractere,
Sçait unir par d'aimables nœuds,
A l'avantage d'être heureux,
Le plaisir delicat d'en faire,
Mortel plus charmant que les Dieux,
D'une Muse ressuscitée,

Digitized by Google

De vos soins genereux, de vous-même enchantée,
Et qui n'a point encor paré l'Autel des Grands,
Recevez le premier Encens.
Proteger Euterpe et Minerve,
Si ce mérite est grand, l'éloge en est commun
Parmi les noms fameux que Clio nous conserve;
Ses fastes en comptent plus d'un;
Mais être aux rives d'Hipocrene
L'exemple et l'Arbitre du Goût,
Horace à la fois et Mecéne,
Cet accord n'étoit dû qu'aux rives de la Seine,
Et l'Eloge commence à vous.

LETTRE de M. D. L. R. écrite à M. Maillart, ancien Avocat au Parlement, sur quelques Sujets de Litterature, &c.

JAy apris de vous, Monsieur, pour la premiere fois, et depuis peu de jours, que M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, dans son Ouvrage intitulé *Methode pour étudier l'Histoire*, imprimé en 1729. et dans le Tome IV. page 245. m'a fait l'honneur de parler de la Lettre que j'écrivis à M. Rigord, Subdelegué de l'Intendance de Provence à Marseille le 1.

Digitized by Google

Avril 1716. *Sur le projet d'établir en cette Ville, une Académie des Sciences et des Belles-Lettres, où il est parlé de l'ancienne Académie de Marseille, et des Marseillois qui se sont distingués dans les Sciences et dans les Beaux Arts.*

Je vous aprends à mon tour que cette Lettre ayant été communiquée aux Auteurs du Journal de Trevoux, elle fut imprimée sous ce titre dans les Memoires du mois de Janvier 1717. Art XIV. p. 124. mais avec tant de négligence de la part des Imprimeurs, que je la trouvai toute défigurée, sur tout à l'égard des noms de nos Marseillois illustres. Vous en jugerez par ces deux ou trois exemples, à l'égard des anciens, *Pytheus* pour Pythias, *Crinus* pour Crinas : et à l'égard des modernes *Bairal* pour Barral, *Marchesi* pour Marcheti, *Areore* pour Arcere, *Muretti* pour Marotti, &c. sans compter plusieurs autres fautes d'un autre genre, comme *Leyde* pour Seyde, lieu du Consulat de Baltazar Bonnecorse ; *Khedden* pour Kedderkan, nom d'un Sultan sçavant, *Bouves* pour Braves, *Tostice* pour Tortüe, &c. outre les omissions, les transpositions et autres fautes essentielles, qui ne peuvent jamais regarder que les Imprimeurs, fort éloignés alors de Paris, où résident les Auteurs de ce Journal.

Digitized by Google

Cependant cette Piéce parut assés curieuse au R. P. le Long, pour être mentionnée dans sa *Bibliotheque Historique de la France*, imprimée à Paris en 1719. p. 869. N°. 17007. avec une qualification honorable, dont M. l'Abbé Lenglet a bien voulu repéter les termes, en faisant la même mention dans son Ouvrage, que j'ai cité ci-dessus.

Je ne sçaurois, Monsieur, mieux marquer ma reconnoissance envers ce sçavant Abbé, qui m'a d'ailleurs obligé en plus d'une occasion, qui, dis-je, a estimé ma Lettre sur Marseille Académique, digne de quelque consideration, qu'en lui aprenant par votre canal que cette même Lettre a passé une seconde fois par mes mains, que non-seulement elle est purgée de toutes les fautes dont elle étoit chargée dans l'impression de Trevoux, mais qu'elle est augmentée de plusieurs articles considerables, tels que sont celui de *Marseille d'Altovitis*, Fille sçavante et de condition, morte en 1606. dont je raporte même une Ode d'un tour singulier; et ceux des Marseillois vivans actuellement qui ont composé des Ouvrages en tout genre de Litterature, et rendus publics.

Cette Lettre, si differente de la pre-

Digitized by Google

miere, se trouve imprimée dans deux Mercures consecutifs, sçavoir Decembre 1728. II. volume p. 2809. et Janvier 1729. p. 8. sous ce Titre MARSEILLE SÇAVANTE *Ancienne et Moderne*; LETTRE *de M. D. L. R. à M. R. dans laquelle à l'occasion de la * nouvelle Académie, il est parlé de l'ancienne Académie de Marseille, et des Marseillois qui se sont distingués dans les Sciences et dans les Beaux Arts.* La Lettre est datée du 15. Decembre 1726. Voilà, Monsieur, ce que j'avois à vous dire sur cet Article.

Passons à un sujet plus important, c'est celui qui fit dernierement un de nos entretiens, et sur lequel je vous promis de faire un Article exprès dans la premiere Lettre que j'aurois l'honneur de vous écrire. Ce sujet est l'excellent Livre de *l'Imitation de Jesus-Christ*, dont le-même M. l'Abbé Lenglet nous a donné depuis peu une nouvelle Traduction en nôtre Langue, Traduction d'autant plus estimable qu'elle a été faite sur l'ancien Original François, contenant un Chapitre entier, qui manque dans les autres Editions, c'est le XXVI. du Livre premier.

* *Elle a été établie en l'année 1726. et adoptée par l'Académie Françoise le 19. Septembre de la même année.*

Digitized by Google

J'ai un Exemplaire de cette ancien Original François, que je dois à la politesse et à la liberalité du sçavant Traducteur que je viens de nommer : cet Exemplaire imprimé à Paris, caracteres Gotiques, en 1554. porte pour titre *Internelle Consolation*, ou *Consolation Interieure*. Ce Livre, que je conserve cherement, est in 8. de 170. feuillets. On lit au haut du Frontispice ces mots imprimés dans un papier separé et collé dessus. *Iste Liber est Conventus Tornacensis FF. Prædicat.* en caracteres plus récens.

La premiere fois que j'ai lû le Livre de l'Imitation de J. C. c'étoit dans ma premiere jeunesse, et dans une vieille Edition Françoise, Livre de Famille que l'on conserve encore : Je fus édifié dès la Preface, qui contenoit l'éloge de ce précieux Ouvrage, et j'admirai le fait qui y est raporté, sçavoir, » Qu'un Religieux » se trouvant à la Cour du Roy de Ma» roc, ce Prince lui fit voir le Livre de » *l'Imitation* dans sa Bibliotheque, traduit » en Langue Turque, et lui témoigna » qu'il le préferoit à tout autre Livre ; » pour prouver que ce même Livre, suivant l'Auteur de la Preface, est connu » et reveré dans tous les Pays ; qu'il est » traduit en toutes les Langues, et qu'il

Digitized by Google

» a passé à la connoissance même des » hommes les plus barbares.

Devenu plus âgé, il me vint quelque doute sur ces deux Articles, qui sont repetés presque dans toutes les Prefaces des autres Editions que j'ai vûës depuis; et enfin l'experience, jointe à la reflexion, m'a fait apercevoir que rien n'est moins solidement fondé que les paroles que je viens de raporter.

En effet, Monsieur, je vois en tout cela une espece de paradoxe. Premierement un Roy de Maroc n'entend pas la Langue Turque : cette Langue est communément ignorée presque dans toute l'Afrique, où l'on ne parle et où l'on n'entend que l'Arabe. Mais suposons qu'on ait pris ici le Turc pour l'Arabe, comme dans le vulgaire tout ce qui suit, ou qui regarde le Mahometisme, est apellé Turc : suposons, dis-je, que le pretendu Livre de la Bibliotheque du Roy de Maroc fut une version Arabe de *l'Imitation*, il étoit impossible sans miracle, qu'il put être goûté de ce Prince infidele, attaché encore plus qu'un autre aux visions de l'Alcoran, par sa qualité * de

* Cherif *est le nom qu'on donne en Asie et en Afrique aux Descendans de Mahomet par les deux*

Digitized by Google

Cherif, et de Descendant de Mahomet.

Mais ce Livre, me direz-vous, qu'on assure être connu et reveré dans tous les Pays, traduit en toutes les Langues, &c. ne l'auroit-t'il jamais été en Arabe? Oüi, Monsieur, il *a été traduit en Arabe*, mais bien posterieurement aux premiers Auteurs des Prefaces, qui le mettent dans la Bibliotheque d'un Prince Mahometan, et qui le lui font estimer; je vais vous dire en deux mots ce *point d'Histoire* Litteraire, que j'ai long-temps ignoré, et qui confirmera ma pensée sur le Narré de ces Auteurs.

Au mois de Janvier 1734. étant allé rendre visite à M. le Chevalier *Maunier* à la Doctrine Chrétienne, où il est retiré, je vis dans son Cabinet rempli de Livres choisis, une Version Arabe du Livre de *l'Imitation*, faite sur le Latin dans la *Ville d'Alep* par le P. Celestin de Ste Ludovine, Carme Déchaussé, gros volume in 12. imprimée à Rome en l'année 1663. dans l'Imprimerie et aux dépens de la *Propagande*, avec Epitre dedicatoire et Preface en Langue Latine.

M. le Chevalier M. est d'Alep, né d'une

Fils de Fatime sa Fille, Epouse d'Ali. A Constantinople, &c. On les apelle Emirs. Cherif *signifie Noble en Arabe.*

des meilleures Familles Catholiques du Pays, ensorte que l'Arabe est sa Langue naturelle, en état par consequent de m'instruire mieux que personne au sujet de cette Traduction. J'apris de lui que le P. Celestin l'avoit entreprise, non-seulement pour l'utilité des Chrétiens de Syrie qui n'entendent que l'Arabe, mais encore dans la pieuse croyance que ce Livre pouroit faire ouvrir les yeux aux Mahometans. Il s'associa dans ce travail un habile * Cheik de la même Ville, qui excelloit à écrire dans la pureté de la Langue Arabe; aussi cette Version est-elle d'une élegance parfaite, et rien n'y manque du côté de la diction et du stile : mais le Cheik, quoiqu'assés bon homme, et des-moins scrupuleux de sa Religion, s'impatientoit quelquefois en certains endroits qui lui paroissoient tout-à-fait opposés à son Alcoran. C'est dommage, disoit-il, car il y a d'ailleurs de bonnes choses dans cet Ouvrage.

Ce fut encore pis quand le Livre arriva de Rome, et quand le bon Missionnaire eut traduit en Arabe, et publié dans le Pays la Preface Latine de l'Edition Arabe.

* *On donne ce nom Arabe qui signifie proprement un Vieillard, aux Chefs des Corps et Communautés, et aussi aux Docteurs et aux Gens de Lettres.*

Digitized by Google

Un Turc, entre autres, qui lut cette Preface en presence du Chevalier Maunier, jetta le Livre à terre par indignation, quoiqu'il convint aussi qu'il y avoit quelque chose de bon, quand il fut à l'endroit où l'Auteur de la Traduction dit qu'il l'a entreprise pour la conversion des Mahometans, &c.

Au reste, Monsieur, il y a déja bien du temps qu'on a écrit que ce Livre incomparable a été traduit presque dans toutes les Langues, et qu'il est connu des Nations Barbares : c'est assurément ce qui seroit à souhaiter.

Je trouvai dans le même Cabinet du Chevalier Maunier, une Edition de l'Imitation en Langue Italienne, petit vol. in 24. faite à Paris chés la veuve Camusat et Pierre le Petit 1645. L'Auteur de la Traduction étoit un Chanoine Regulier, nommé dans le titre du Livre *Prospero Farandi Milanese*, &c. lequel aprend dans une assés longue Preface quelques circonstances, qui ne seront pas ici inutiles.

1°. Que le P. George Mario, de la Compagnie de Jesus a traduit *l'Imitation* de Latin en Grec, le même Traducteur Jesuite, assurant dans sa Preface que ce Livre est traduit presque en toutes les Langues du monde. » C'est en faisant al-

Digitized by Google

» lusion à ces paroles, ajoûte notre Cha-
» noine Regulier, qu'en le faisant moi-
» même réimprimer en Latin à Rome
» dans l'année 1627. et en l'adressant au
» Prince Trivulse, depuis Cardinal, je
» me suis servi de celles que voici, imi-
» tées des paroles mêmes, dont l'Eglise
» honore les Apotres de J.C. dans l'Hym-
» ne du jour de la Pentecôte, en disant
» du Livre de *l'Imitation*.

Ex omni Gente cognitus
Gracis, Latinis, Barbaris:
Cunctisque demirantibus,
Linguis profatur omnium.

2°. Que le P. Henry Somaglio, Auteur d'une Edition du même Livre, après en avoir fait l'Eloge dans l'Epitre Dédicatoire, raporte sur ce sujet une chose merveilleuse et qu'on auroit de la peine à croire, dit le P. Somaglio, si elle n'étoit apuyée * des témoignages les plus graves: voici le fait raporté ensuite dans les termes de ce dernier Auteur, que je ne ferai aussi que copier d'après le Chanoine Italien.

» Essendo andato un Padre de la Com-
» pagnia di Giesu in Algieri à portar de-

* *Je n'ai encore trouvé nulle part ces témoignages.*

Digitized by Google

» nari per il riscatto d'Eschiavi, quel Re » (che prima era stato Christiano) lo » condusse nella sua assai copiosa Libra- » ria, et qui vi li diede à vedera molti » codici, e fra questi il libro dell'Imita- » tione di Christo voltato in Lingua » Turchesca e sogiunse il Re questa cose » memorabile, ch'egli faceva più conto » di quel Libretto, che di tutti i libri de » Maometani.

3°. Cette Preface de l'Edition Italienne de Paris m'aprend encore, que le Venerable Pere *George Pirkamen*, Prieur de la Chartreuse de Nuremberg, a aussi procuré une Edition du même Livre imprimée à Nuremberg en l'année 1494. On ne dit point en quelle Langue, ni que l'Editeur ait avancé rien d'aprochant de ce que vous venez de lire dans la citation du P. Somaglio. Le Prieur Chartreux assure seulement dans une Epitre, que ce saint Livre a souvent mis les Demons et l'Enfer en deroute, ce que l'Editeur Italien, à qui nous devons ces circonstances, exprime en termes un peu singuliers. *Attesta coma il medesimo * Tomaso con quisti libri ha piu volte fugato Plutone è le altre furie infernale.*

* *Thomas à Kempis que plusieurs croyent être l'Auteur de l'Imitation.*

Digitized by Google

Enfin, Monsieur, sans sortir de ce Cabinet je vis encore une Traduction de l'Imitation de J. C. faite en Espagnol par J. Eusebe de Nieremberg, de la Compagnie de Jesus, et imprimée à Lyon dans le siecle passé, sous ce titre. Los IV. Libros *de la Imitacion de Christo, y Menos precio del Mundo compuestos en Latin por el venerable Tomas de Kempis, Canonico reglar de San Augustin, y traduzidos nuevamente en Espagnol por el P. Juan Eusebio Nieremberg, de la Compania de Jesus. En Leon de Francia, A Costa de Pedro Cavaliero* 1679. 1. vol. in 24. de 483. p.

Le terme de *traduit nouvellement*, qui se lit dans le titre, ne peut pas se raporter à cette Edition, mais à la premiere Edition Espagnole, faite en Espagne même du vivant du Traducteur: ce qui est aisé à reconnoître par la permission du R. P. de Montemayor, Provincial, datée de Madrid le 8. Septembre 1654. imprimée au commencement de l'Edition de Lyon. Je sçai d'ailleurs que le P. de Nieremberg est mort en l'année 1658.

Au reste ce pieux et sçavant Traducteur n'a pas pû ignorer ce que d'autres avoient dit avant lui du Livre de *l'Imitation*, trouvé dans la Bibliotheque d'un Prince Mahometan, et loué par ce Prince, &c.

Digitized by Google

Comme sa pieté étoit éclairée, il a sans doute omis ce fait, comme n'étant apuyé d'aucune preuve solide.

Lorsque j'ai commencé cette Lettre, je croyois, Monsieur, pouvoir y faire entrer encore quelques autres Sujets Litteraires, mais je suis obligé de les renvoyer à une seconde Lettre, afin de ne pas exceder certaines bornes. Je vous aprendrai seulement à l'occasion du Pere de Nieremberg, dont je viens de vous parler, que j'ai reçu depuis peu une belle Traduction Arabe du plus estimé de tous ses Ouvrages, qui sont en grand-nombre, faite en Syrie dans les Montagnes de l'Anti-Liban par le R.P.F. Missionnaire de la même Compagnie de Jesus, et ce qui vous surprendra le plus, imprimée sur les Lieux avec tout le succès possible, beaux caracteres, bon papier, &c. C'est un gros in 4°. dont la relieure en maroquin sent la propreté des ouvriers de Damas, qui est au voisinage. J'espere de rendre incessamment au Public un compte éxact de cet Ouvrage.

Je suis, Monsieur, &c.

A Paris le 16. Octobre 1735.

Digitized by Google

ENIGME.

Deux Sœurs semblables,
Inseparables ;
Notre couleur
Est la blancheur :
Triste parure,
Morne figure,
Affreux devoir,
Tu nous fais voir,
Quand la tristesse,
Non l'allegresse,
Nous met au jour,
C'est par l'amour,
Qui nous fait naître,
Nous donne l'être ;
L'heredité,
Cupidité,
Peut mettre en proye,
Le cœur en joye.
Lecteur enfin,
Si le destin,
Par une perte,
Te déconcerte,
Que ta douleur,
Soit dans le cœur ;

Digitized by Google

Ou tu merite,
Nom d'hypocrite.

Par M. de Glat.

LOGOGRYPHE.

JE renferme en mon sein un nom de consequence,
Et celle qui le porte est digne qu'on l'encense ;
Mon nom est compris dans le sien :
Des Mortels je suis le soûtien.
De l'Ame elle est la nourriture,
Je ne suis que celle du corps ;
Elle est la source des trésors.
Je ne suis point de pareille structure
Quoi qu'avec du raport dans nos proprietés.
Faut-il en dire davantage ?
Quand j'ai changé de forme, on m'aime en dé-laitage.
Pour donner plus de jour à ces obscurités
On trouve en moi le nom d'un fameux Personnage,
Il eut de l'avenir la science en partage.
On trouve aussi le nom d'un Saint dans mon entier,
Il est le chef d'un mois dans le Calendrier.
Que de mon tout on change en N l'S,
Me transposant je puis flater votre apetit
Quand je suis de bon acabit :

El. Val. Bacchus

Digitized by Google

Bacchus joint avec moi, nous chassons la tristesse.
De mon nom converti qu'on change l'N en E,
On me métamorphose en Poëme.
D'un Amant qui n'est pas aimé
Je dépeins la langueur et la tendresse extrême.
Par 2. 5. 3. 1. 6. une tragique mort
Finit mon déplorable sort.
5. 3. 2. 4. et 6. je deviens une Ville
Très ancienne et de renom.
Mêmes chiffres formant mon nom,
Les buveurs délicats me trouvent fort utile.
1. 3. 2. 4. et 6. les Villes et les Forts
De ceux qui mont formé redoutent les efforts.
Pris dans un autre sens, les gens de tout étage
De moi ne peuvent se passer,
Et je leur suis utile en toute sorte d'âge;
Je suis propre à les délasser.
Je sers dans le Palais d'endroit où l'on préside:
Quand je suis composé, dans Rome je reside.
Qu'on joigne 5. 3. 2. je deviens le rebut
De beaucoup de liqueurs; pour venir à mon but,
J'ay du chemin encore à faire.
Unissant 1. 2. 5. je suis fort nécessaire
Aux mets les plus délicieux.
Par 5. 3. 1. je suis un nom très glorieux,
Passant pour tête couronnée.
Des Eaux je suis environnée
Joignant 3. 1. 5. 6. ce dernier mot, Lecteur,
Finira mon petit labeur.

Digitized by Google

AUTRE.

Peut-être vous croyez me tenir toute entiere ;
Erreur c'est une portion
Que vous tenez ; par l'amputation
Des deux pieds et de la criniere,
Je regle, je contiens, et je fais tout métier ;
Tant relevé, tant vil puisse-t'il être :
Toute science enfin qu'à fond on veut connoître
Me veut ainsi tronqué, sans moi ne peut paroître ;
Je serois beaucoup moindre étant en mon entier.

J. Chevrier, Organiste à Chemillé *en Anjou.*

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

MEMOIRES et Avantures de M de. . . traduits de l'Italien par lui même. Troisiéme partie. *A Paris*, chés *Prault* fils, Quay de Conty, à la Charité, in 8. de 222. pp.

HISTOIRE du Roy de Campanie, et de la Princesse Parfaite. *A Paris*, chés la veuve de Louis Denis *de la Tour*, Imprimeur de la Cour des Aydes, ruë de la Harpe, aux trois Rois. in 12. 1736.

Digitized by Google

GEOGRAPHIE DES ENFANS ou Methode abrégée de la Geographie, divisée par Leçons, avec la Liste des Cartes necessaires aux Enfans. Par M. l'Abbé Lenglet Dufresnoy, *in* 12. *Paris, Quay des Augustins, du côté du Pont saint Michel, chés Rollin fils, & de Bure l'aîné*, 1736.

C'est ici un Abregé fort exact de la Methode de Geographie de M. l'Abbé Lenglet, publiée d'abord en 1716. et qui se réimprime actuellement, fort augmentée. Il y a longtems que l'on souhaite pour les Enfans un pareil Abregé par demandes et par réponses. Celui-ci est fait avec beaucoup de précision et de methode; et l'Auteur a eu soin de le débarasser de toutes les épines et des difficultés qui arrêtent quelquefois la jeunesse dans l'étude des Sciences les plus necessai, et les plus simples. Avec ce seul Abrégé les Enfans peuvent prendre des principes des divisions generales et particulieres de l'Univers. Ils seront même en état, s'ils ont du goût pour cette Science, de se former d'eux mêmes, dès qu'ils auront eu d'aussi bons commencemens. Ce petit Ouvrage est divisé en 48 Leçons, qui jointes aux repetitions que l'Auteur conseille à la fin de chaque semaine, ne font pas un cours de deux mois pour aprendre la Geogra-

Digitized by Google

phie,

phie ; non pas à fond, mais au moins suffisamment pour lire l'Histoire sans difficulté. L'Auteur a soin d'indiquer dans son Avertissement le peu de Cartes necessaires aux Enfans : il marque même qu'il fait réimprimer actuellement chés les mêmes Libraires sa Methode pour étudier la Geographie, qui sert de Commentaire à ce petit Abregé.

Nous profitons de cette occasion pour aprendre au Public, que M. l'Abbé Lenglet Dufresnoy aiant fait paroître en 1729 une Methode pour étudier l'Histoire en quatre grands volumes in 4°, on vient de la réimprimer en quatre volumes pareillement in 4°, petit papier, et en 9 volumes in 12, mais sans différence d'avec la premiere Edition. L'Auteur, qui n'a pas jugé à propos de mettre aucune Addition dans les deux nouvelles Editions qui viennent de paroître, s'est déterminé néanmoins à donner un Suplément separé, qui conviendra aux trois Editions, et sera imprimé en la même forme et du même caractere que chacune de ces Editions. Il n'a pas voulu que l'on perdit le fruit de la premiere Edition in 4°, magnifiquement imprimée aux dépens du Public, parce qu'on eut la bonté de luy accorder alors la grace des Souscriptions.

Digitized by Google

Ce Suplément, qui doit paroître dans trois mois au plus tard, se vendra chés les sieurs *Rollin* fils et *de Bure* l'aîné, qui ont imprimé l'Abregé de Geographie dont on vient de parler. Nous marquerons en son temps ce que contient ce Suplement, qui est necessaire pour la perfection de la Methode pour étudier l'Histoire.

RETHIMA OU LA BELLE GEORGIENNE. *Histoire veritable, in-douze. Paris, chés Muzier pere, Quay des Augustins, à l'Olivier*, 1735.

Le fond de cette Histoire contient des choses très-singulieres et assés recherchées. Quoique la Heroïne du Roman ait commencé à figurer sur les bords de la Mer Noire et à Constantinople, cependant le reste de son Histoire se passe ou dans les parties occidentales de l'Europe ou sur la Mer. Comme tous les Ouvrages se ressentent toujours du caractere et des occupations de leurs Auteurs, on sent bien que celui à qui on doit ce petit Ouvrage a fort pratiqué la Marine, et qu'il a fait même quelques voyages sur la Mer. C'est ce qu'on remarque tant par les descriptions de tempêtes et de combats maritimes, que par les termes de l'Art qu'il em-

Digitized by Google

employe, mais qu'il a soin d'expliquer ; d'ailleurs les Connoisseurs y retrouvent des avantures de nos jours, dont la verité et les personnages ne laissent pas de percer au travers de l'obscurité dont on a tâché de les enveloper. On nous promet incessamment les autres parties de ce petit Ouvrage,

HISTOIRE DU THEATRE FRANÇOIS, depuis son Origine jusqu'à present, avec la Vie des plus celebres Poëtes Dramatiques, des Extraits éxacts, et un Catalogue raisonné de leurs Pieces, accompagnés de Notes Historiques et Critiques, Tome I. *à Paris*, chés André *Morin*, ruë S. Jacques, à l'Image S. André, et *Flahault*, au Palais, Galerie des Prisonniers, 1734. in 8°.

Nous avions fait esperer un second Extrait de cette Histoire, qui le merite bien, il est plus que tems d'acquitter notre parole.

M. l'Abbé *Souchay*, qui a aprouvé cet Ouvrage, s'exprime en ces termes : *Les Auteurs ont choisi dans l'exécution de leur dessein, la voye pénible de l'Analyse ; et j'ai pensé que montrer par des Extraits suivis et raisonnés l'origine et les progrès de notre Theatre, c'étoit peut-être le meilleur moyen d'en prévenir la décadence.* Pour

Digitized by Google

Pour l'origine des Spectacles en France, les Auteurs ne remontent pas plus haut que le 12e siecle. Les Poëtes Provençaux furent les Inventeurs des Syrventes, des Tensons et des Comedies.

Anselme Faydit, mort en 1220, est Auteur de l'Heresie des Peres*, Piece satyrique, que Boniface, Marquis de Montferrat, fit joüer publiquement sur ses Terres. (Nous en dirons le sujet dans la vie de ce Poëte.)

Luco de Grimauld, mort en 1308. composa plusieurs Comedies contre le Pape Boniface VIII, René d'Anjou, Roy de Sicile et de Naples, et Comte de Provence, selon Jean du Bouchet dans ses Annales d'Aquitaine; il fit plusieurs Rondeaux, Balades et Comedies.

Mais celuy de tous les Poëtes Troubadours, qui merita la plus haute réputation, fut B. de Parasols, qui composa cinq Tragédies satyriques contre Jeanne premiere, Reine de Naples et de Sicile, Comtesse de Provence, qu'il dédia au Pape Clement VII. qui résidoit à Avignon.

A comparer ces Pieces à celles qui les suivirent, c'est à dire, aux Mysteres de la Passion, on peut assurer qu'elles ser-

* *L'Hérésie des Peyrés.*

Digitized by Google

semboient plutôt à des Dialogues qui exprimoient l'action, que l'Auteur satirisoit, qu'à des Comedies telles qu'on commença d'en composer sous Charles IX.

A l'égard des illustres *Troubadours*, qui ont travaillé dans le Genre Théatral, dont quelques uns de ces Poëtes se nommerent *Comiques* ou Comédiens, parce qu'en effet ils joüoient eux-mêmes dans les Piéces qu'ils composoient, &c. Nous n'en raporterons que les noms. Les voici.

Arnaud Daniel, de Tarascon. *Anselme Faydit*, d'Avignon. *Hugues Brunet*, Gentilhomme de Rhodez. *Guy d'Uſez*. *Pierre S. Remy*. *Perdigon*, Poëte, Musicien. *Ricard de Noue*. *Giraud de Bournel*, Gentilhomme Limosin. *Luco* ou *Lucas*. *Pierre Roger*, Chanoine à Arles. *B. de Paraſols*, de Sisteron. Voici les Titres des cinq Tragedies de ce dernier Poëte, dont on donne ici les Extraits que nous ometons, l'ANDRIASSE, la TARANTA, la MALHORQUINA, l'ALLEMANDA et la JOHANELLA ou la JOANNADA, la Jeanne.

Bertrand de Pezars, de Pezenas, &c. Après avoir donné une idée complette des Comedies Provençales et des plus celebres Troubadours, on parle des plus fameux Musiciens François qui chante-

rent ou composerent dans cette Langue, et qui brillerent du tems de ces Poëtes de la *Bazoche*, et de l'étenduë de son pouvoir &c. Des Représentations en Musique. des Pelerinages et des Pelerins &c. des Confreres de la Passion &c. du premier Théatre François, établi à Paris dans l'Hôpital de la Trinité, des *Mysteres*, des Enfans sans souci, et des Clercs de la Bazoche, du Prince des Sots ou de la *Sotie*, du Theatre de l'Hôtel de Bourgogne &c.

Viennent ensuite les Extraits des Mysteres de la Conception, Passion et Resurrection de N. S. J. Christ. *Personnages* du Mystere de la Conception de la Vierge Marie, la Nativité d'icelle, avec la Naissance de J. C.

Autre Extrait du Mystere de la Conception &c. et 53. autres, sçavoir : *La Suplication pour la Redemption humaine. L'Enfer. De Joachin et de ses Bergiers. Des Aumônes de Joachin. Le Traité du mariage de Joachin. De Herode Ascalonite. Le Murmure des Juifs contre Herode. Le Vœu et Promesse de Joachin et d'Anne. Le Refus de l'oblation de Joachin. Du Deuil de Joachin à cause du refus de son Oblation. Les Requêtes de Joachin et d'Anne pour avoir lignée. De l'Ange qui s'aparut à Joachin et*

Digitized by Google

à sainte Anne. Gabriel annonce à Joachin que Dieu veut accorder à ses prieres une Fille ; qu'il luy ordonne de luy imposer le nom de *Marie*, et que cette Marie seroit la Mere de *Jesus* &c. Anne, après avoir remercié Dieu de sa bonté, va à la Porte dorée, où elle trouve son Mari qui y est venu dans un pareil dessein, et luy dit :

Joachin, mon ami très-doulx ;
Honneur vous fais et reverance.

Joachin.

Anne, ma mye, vostre présence ;
Me plaît très-fort, aprochez-vous.

Anne.

Helas ! que j'ay eu de courroux,
Et de soucy pour vostre absence !
Joachin, mon amy très-doulx,
Honneur vous fais et reverance.

Joachin.

Dieu a huy besongné sur nous ;
Et mbnstré sa grand préferance,
Cueur saoul ne scet que le jun pense ;
Leurs souhais n'ont les hommes tous.

Anne.

Joachin, mon ami très-doulx, &c.

Ici baisent l'un l'autre. Ensuite ils se

Digitized by Google

rendent compte réciproquement de la vision et des ordres qu'ils ont reçûs de l'Ange.

Les Mysteres suivans sont intitulés *de Herode. Comme Anne enfanta Marie. Marie présentée au Temple. Comme Marie besongne avecques les Pucelles*, &c. Cependant le bruit des vertus de Marie penetre jusqu'aux Enfers : Sathan vient en faire un fidele raport à son Roy, qui lui demande s'il ne pouroit point la surprendre. Il est impossible, dit Sathan.

El est plus belle que Lucresse,
Plus que Sarra dévote et saige ;
C'est une Judic en couraige,
Une Hester en humilité,
Et Rachel en honesteté ;
En langaige est aussi benigne
Que la Sibille Tiburtine,
Plus que Palas a de prudence,
De Minerve a de loquence ;
C'est la nompareille qui soit ;
Et suppose que Dieu pensoit
Racheter tout l'Humain lignaige
Quant il la fist.

Il est inutile de faire remarquer le burlesque qui regne dans ce Discours, ainsi que le mêlange singulier du sacré et

du

Digitized by Google

du prophane, des temps confondus, &c.

Sujets des Mysteres suivans : *Anne mariée à Cleophas. Herode fait mettre l'Aigle d'or sur le Temple, &c. Anne mariée à Salomé en troisiémes nôces. Les Juifs murmurant contre Herode. Comme Ruben print conseil des Juifs. Comme l'Ange revela la Prophetie, que Jesus naitroit de Marie, &c.*

Ruben.

On vous fait à sçavoir à tous
Qui de David estes yssus,
Que venez sans attendre plus,
Au Temple d'ung vouloir humain;
Et que chacun ait en sa main
Une Verge, car Dieu l'ordonne,
Et il veut que Marie on donne
A celui à qui florira
Sa Verge. Qui refusera
A y venir sera blasmé.

Comme baillent leurs Verges au Prêtre de la Loy, &c. Ici montre Joseph sa Verge, puis s'aparest la Colombe sur la Verge fleurie. *Comme Joseph épouse Marie, &c. Comme l'Ange annonça à Zacharie la Nativité de S. Jean, &c. Le Procès de Paradis. De la Salutation Angelique, &c. De Marie et d'Elizabeth.*

Digitized by Google

L'Enfer. De l'Enfantement d'Elizabeth. Le doute de Joseph touchant l'Incarnation du Fils de Dieu. Du Mandement publié en Judée, sur le dénombrement des Sujets, *&c. Comme Marie et Joseph vont en Bethléem. Du Logis de Marie et Joseph. Des Pastoureaux. L'Oraison de Simeon. De la Nativité de Jesus. Comme l'Ange s'aparut aux Pastoureaux. Des III. Rois et de l'Etoile qui les conduisoit. Des Pastoureaux. Des trois Rois. Des Présens que les trois Rois firent à Jesus. De Symeon. Comme Symeon reçut Jesus au Temple. Enfer. De la fuite en Egypte et du trébuchement des Idoles. Du retour de Herode. de la persécution des Innocens. De la Mort d'Hérode. Du Retour de Jesus de l'Egypte. Comme Jesus est mené au Temple de Jerusalem. Comme Joseph et Notre Dame chercherent Jesus.*

On voit ensuite les Personnages de la premiere Journée du Mystere de la Passion, joüé à Paris en 1507. l'Extrait de ce Mystere : *Sermon de S. Jean. Conseil des Juifs. Dialogue de Jesus et de Notre-Dame. Batême de Jesus. Enfer. De Pilate. De S. Jehan et de Herodes.* S. Jean parlo ainsi à Herodias en sa présence.

Ha ! perverse femme cruelle !
Faulce serpente venimeuse !

Digitized by Google

Ta volonté libidineuse
Machina la faulce entreprinse,
Quant ravie tu fus et prinse
D'avecques ton loyal Espoux,
Tu as bien monstré devant tous
Que tu ne crains Dieu, ne le Monde.
Tu es tant vile, tant immonde,
Que la fin en sera maulvaise;
Et ay grant peur que la fournaise
D'Enfer en fasse le départ.

Herodyas à Herode.

Ha dèa! ce meschant papelart,
Nous rompra cy meshuy la teste:
Monseigneur, vous estes bien beste.
De tant ouyr, &c.

L'Evocation des Apôtres, &c. Le Convy de S. Mathieu, &c. La Mutation de l'eau en vin, &c.

Abyas.

Si sçavoye faire ce qu'il fait,
Toute la Mer de Galilée
Seroit en huyt en vin muée;
Et jamais sur Terre n'auroit
Goutte d'Eauë, ne plouveroit
Rien du Ciel que tout ne fut vin.

Les Marchands du Temple, &c. De la

Digitized by Google

Samaritaine, &c. Comme Jesus envoye ses Apôtres prêcher, &c. La Conversion du Lazare, &c. La Décolation de S. Jehan, &c. Cette premiere Journée contient 32. Mysteres, dont on trouve les Extraits.

Cy commence la deuxiéme Journée du Mystere de la Passion Jesu Crist, &c. *De la Chananée et de sa Fille, &c. De la mondanité de la Madelaine :* » Est à noter » qu'elle poura chanter de choses faites à » plaisance, et après le poura dire sans » chanter : Elle paroît à sa Toilette, et dit :

Je vueil estre toujours jolye,
Maintenir estat hault et fier,
Avoir train, suyvir compagnie,
Encore huy meilleur que hyer :
Je ne quiers que magnifier
Ma pompe mondaine et ma gloire.
Tant me vueil au monde fier
Qu'il en soit à jamais mémoire.
J'ay mon Chasteau de Magdalon,
Dont on m'apelle Magdalaine,
Où le plus souvent nous allon
Gaudir en toute joye mondaine.
Et vueil estre de tous biens plaine,
Tant que au Monde n'ait la pareille,
Et passer en plaisance humaine
Tout autre qu'à moy s'apparaille.

Digitized by Google

Magdalaine quiert tous les sept pechez mortels, &c.

Je suis en orgueil si haultaine.
Que je ne vueil point qu'on me passe.
Et suis si charnelle, et si vaine,
Qu'en oysiveté le temps passe.
D'autre part je tence et menace;
Après que en viandes habonde;
Et si m'esiouys quant j'amasse
Les grandes richesses du Monde.

Après un semblable aveu, Magdelaine employe ce correctif.

Si à tous delictz je me donne,
Mon honneur pourtant n'abandonne;
Ne l'ordonne,
A honte ou à reproche vil;
Ce que maintenant j'arraisonne
Soit entendu selon qu'il sonne
A part bonne,
Car mon souhait n'est que civil.

Le Mystere du Paralitique, &c. Sermon de Jesus, &c. De Simon le Lepreux, &c. La Transfiguration, &c. La Multiplication des cinq Pains et deux Poissons, &c. La Conversion de la Magdelaine, &c. La Prinse des Larrons, &c. De la

Digitized by Google

Femme adultere, &c. Le Convy de Simon et la Siderese de Magdaleine, &c. De la Dissention d'Herode et de Pilate, &c. L'Aveugle né, &c. La Mort du Lazare, &c. Ressussitement du Lazare, &c. Jesus sur l'asne, &c. C'est le vingt-cinquiéme et dernier Mystere de la seconde Journée.

Troisiéme Journée, du Mystere de la Passion. Personnages, &c. Cette Journée contient 17. Mysteres ; sçavoir : *L'Entrée de Hierusalem, &c. La trahison de Judas, &c. La Cêne de Jesus, &c. La Prinse au Jardin, &c. La fuite des Apôtres, &c. Jesus en la maison d'Anne, &c.* S. Pierre s'adresse ainsi à Hedroit, Servante d'Anne.

Vous plairoit-il point que j'entrasse ?
Dame, par votre courtoisie.

Hédroit.

Rien, rien, vous n'y entrerez mie ;
Si de vous cognoissance n'ay :
Desquelz estes-vous ?

S. Pierre.

Je ne sçay :
En moy n'y a pas grand acquest.

S. Jehan.

Hélas, Chambriere, s'il vous plaist ;

Digitized by Google

Laissés l'entrer à ma requeste ;
C'est ung vaillant homme et honneste,
Aussi bon que vous veistes huy.

Hédroit.

Le cognoissez-vous, Jehan ?

S. Jehan.

Ouy :
Je vous répons de sa personne.

Hédroit.

Pour l'amour de vous je luy donne
Congé d'entrer, &c.

En la Maison de Caiphe, &c.

Douze Mysteres remplissent la quatriéme Journée ; sçavoir : *La Syndresse de Judas, &c. Jesus devant Pilate, &c. Desespoir de Judas, &c. Jesus devant Herode, &c. Les Limbes, &c. L'Enfer, &c. Crucifiement de Jesus, &c. Les Limbes et Crucifiement, &c. Sépulture de Jesus, &c.*

Extrait du Mystere de la Résurrection, contenant 35. Mysteres ; sçavoir : *Les Chevaliers du Sépulchre, &c. Joseph d'Arithmatie devant les Scribes et Phariziens, &c. Résurrection, &c. Des trois Maries et des Apôtres, &c. L'Aparition de Jesus à la Magdeleine, &c. à S. Pierre, &c. La difficulté des Apôtres touchant la Résurrection de Jesus, &c.* La Magdeleine

Digitized by Google

affirme en ces termes aux Apôtres qui doutent de la Resurrection.

Sur la foy qu'à mon Dieu je dois,
Mon Maistre et mon hault Créateur,
Il est tout vray.

S. Simon.

Sauf vostre honneur,
Magdaleine, très chere Amye,
Nous ne vous en desdirons mie :
Bien povez dire, avons ensemble,
Qu'ainsi est, ou que vous le semble ;
(Et cuide qu'il fault là venir ;)
Car on voit souvent advenir,
Quant on perd ung ami léal
Et pour cause qu'il en fait mal,
On le requiert par mainte voye,
Et semble toujours qu'on le voye,
Et peut-être qu'on ne voit rien :
Et vient cela par le moyen
D'une bien forte fantaisie,
Qui toujours songe, et fantaisie
Ce qui lui touche au cueur plus fort, &c.

Des Pelerins d'Emaus, &c. L'Aparition aux Disciples sur la Montagne du Tabor, &c. Ascension, &c. Paradis, &c. Le S. Esprit sur les Apôtres, &c.

Nous parlerons incessamment du se-

Digitized by Google

cond Volume de cet Ouvrage, qui paroît depuis peu.

ŒUVRES DIVERSES de M. Pelisson de l'Académie Françoise. *A Paris*, chés Didot, Quay des Augustins, 1735 in 12. trois volumes.

OEUVRES DIVERSES en Vers et en Prose. Par M. *le Brun*. A Paris, *chés Prault, pere Quay de Gevres, au Paradis 1736*. en deux parties, in 12. de 257. p. sans la Preface et la Table.

L'Auteur commence cette Preface par se reprocher d'avoir donné au Public quelques Ouvrages où il a inseré plusieurs traits galants et trop enjoués qu'il désavouë autentiquement, les regardant comme des amusemens frivoles de jeunesse. C'est perdre son temps, dit-il, le faire perdre aux autres, et déshonorer sa plume, que de prêter son ministere à des bagatelles quoique ingenieuses, rarement aplaudies, quelquefois nuisibles, et toujours au moins inutiles. *Stultus labor est ineptiarum*, dit un Ancien Poëte, sensé quoique profane: qu'en resulte-t'il? peu d'éloges, beaucoup de remords.

Notre carriere est si bornée, et l'espace qui sépare l'enfance où on est imbecile,

Digitized by Google

et la vieillesse où on tombe dans le délire, est si court, qu'on doit faire un bon usage du peu de temps que l'on a pour se servir utilement de sa raison. Telles sont les deux extremités humiliantes qui commencent et finissent la vie de l'Homme. Quiconque ne met point à profit cet intervale si précieux et si limité, fait une perte irreparable, passe de la stupidité à la frénesie, de la frénesie à la démence, et arrive à la fin de ses jours, sans avoir été ni sage ni raisonnable.

Un jeune Auteur succombe aisément à la démangeaison de composer, et saisit sans reflexion les idées agreables qui se presentent. En vain la raison veut moderer ses saillies : la passion est trop vive ; et si l'une ose parler, l'autre plus imperieuse l'oblige bientôt à se taire. Quand avec des yeux moins prévenus on examine ces productions, on rougit d'avoir été la dupe d'une imagination dereglée. Je ne parle point de ces Piéces obscenes ou impies, enfans monstrueux nés d'un commerce impur avec une Muse libertine et licencieuse, qui font fremir la pudeur et le bon sens ; mais de celles qui n'étant qu'un galant badinage, en amusant l'esprit, peuvent interesser le cœur.

Nous allons donner quelques Piéces de

Digitized by Google

ce Recueil que nous prenons au hazard, pour faire juger de la versification et du merite Poëtique de M. le Brun ; nous donnons la Préférence aux moins longues pour ne pas grossir cet Extrait.

EPITRE à M. B. fameux Comédien.

AS-tu bien refléchi sur le pas téméraire
Que d'imprudens amis t'ont conseillé de faire ?
Oses-tu par l'appas d'un vain espoir flaté,
Reprendre le Cothurne après l'avoir quitté ?
Autrefois, il est vrai, tu sçûs, Acteur habile
Charmer également et la cour et la ville ;
Et du peuple Romain *Roscius* en son temps,
Reçut et merita moins d'applaudissemens.
Mais tout passe ; aujourd'hui ta mémoire infidelle
Dans le plus court recit, bronche, hésite, chancelle ;
Et quelquefois d'un Vers qu'elle a défiguré,
La mesure est contrainte et le sens alteré.
Tu n'as plus cette grace, aimable Enchanteresse,
Ce geste libre, aisé, que donne la jeunesse :
Malgré tous tes efforts et tes soins superflus,
On cherche en toi B... que l'on n'y trouve plus.
Ta retraite au Théatre éternisoit ta gloire :
Quel motif t'y rapelle ? et que faut-il en croire ?
Insensible aux remords qui doivent t'agiter,

Digitized by Google

Le frein de la raison n'a t'il pû t'arrêter ?
Parle de bonne foi, convient-il à ton âge,
De joüer un comique ou galant personnage ?
On rit en te voyant Suranné *Bajazet*
Sentir pour *Atalide* un amour indiscret ;
Et flater tes désirs de l'esperance vaine
D'attendrir *Andromaque*, ou de plaire à Chimene ;
En mettant pour jamais ce spectacle en oubli,
Tu devois imiter *Beaubour* et *Roseli*.
Ils n'ont point attendu que la décrépitude
Les forcât de quitter leur premiere habitude ;
Que la mort, de leurs jours éteignant le flambeau,
Les transmit tout à coup du Théatre au Tombeau.
Peut on trop deplorer le malheur de *Moliere*,
Qui presque sur la Scéne a fini sa carriere ?
Sans prévoir cette chûte il se vit accabler ;
Cet exemple effrayant doit te faire trembler.
Aujourd'hui que ton sang dans tes vaines se glace,
Aux deux jeunes Q. . . . laisse remplir ta place ;
Laisse les dans un champ difficile et scabreux
Exercer sans scrupule un talent dangereux,
Mais plutôt, qu'à jamais le Théatre se ferme ;
Les dogmes qu'il contient, les leçons qu'il renferme,
Loin de nous corriger, de nous rendre meilleurs,

Digitized by Google

Séduisent l'innocence et corrompent les mœurs.
Sa morale suspecte est un foible antidote :
C'est vainement qu'*Horace* apuyé d'*Aristote*,
Nous dit qu'en cette Ecole on aprend, on s'instruit ;
De ces instructions, quel peut être le fruit?
Les sentimens qu'elle aime et qu'elle nous inspire,
Des folles passions affermissent l'empire ;
Par ses principes faux les crimes déguisés,
Sous le nom de vertus sont metamorphosés, &c.

EPITRE sur la Peinture, à M. de S....

RIvale et Sœur de la Nature
Que tu t'efforces d'imiter,
C'est toi, merveilleuse Peinture,
Que dans ces Vers je veux chanter.
Mon cœur conserve encor le gout et la tendresse
Que je sentis pour toi presque dès le berceau ;
Et c'est avec plaisir, aimable Enchanteresse,
Que ma plume aujourd'hui celebre ton pinceau.
Des Heros tu soûtiens la gloire,
Tu nous rends les siecles passés ;
Des Exploits que le tems avoit presque effacés
Tu nous rapelles la mémoire.
Tu nous transportes où tu veux.
Peins-tu le meurtre et le carnage ?
La frayeur me saisit, je plains des malheureux
Qu'un vainqueur inhumain sacrifie à sa rage.

Digitized by Google

Bientôt après dans un bocage
Des Bergers innocens retraces-tu les Jeux ?
Je badine, je ris, et folâtre avec eux.
Ta main ingenieuse opere des miracles ;
Et par d'invisibles ressorts,
Ton pouvoir vainqueur des obstacles
Raproche les absens, et ranime les morts.
Malgré les loix de la Nature,
Maigré la rigueur des ftimats,
Tu sçais dans les plus froids climats
Faire naître les fleurs et briller la verdure.
Tu fais encore plus, tu tires du néant
Des hommes, des châteaux, des campagnes, des villes,
Des troupeaux, des poissons, des oiseaux, des reptiles,
Sans t'épuiser en les créant.
Tu représentes nos mis teres,
Ton zele industrieux décore nos Autels.
Par des objets si salutaires
Tu reveilles l'amour, et la foi des mortels, &c.

Contre l'Idolatrie.

Fille de l'ignorance et mere de l'erreur ;
Qui pervertis l'esprit et qui corromps le cœur
Les plantes que le Nil nourrit sur son rivage,
Les monstres que la terre enfante avec horreur,
Reçurent par ton culte un sacrilege hommage,

Digitized by Google

On a vû sans rougir les stupides mortels
L'encensoir à la main, aux plus infames crimes
Décerner des honneurs, ériger des autels,
Et même immoler des victimes.
Pour nous qui connoissons du Dieu de verité
La souveraine Majesté,
Respectons sa grandeur, révérons sa puissance;
Que notre cœur lui soit soumis et consacré;
C'est le temple où par préférence
De sa gloire jaloux il veut être adoré.

L'ESPRIT DE S. PAUL, ou les pensées de ce grand Apôtre sur la vie Chrétienne, pour tous les jours du mois: et pour une retraite de dix jours. Par M. *du Bois*, de l'Académie Françoise, in 24. 1735. 12. f. *A Paris*, chés P. G. *le Mercier*, ruë S. Jacques, au Livre d'or.

DISCOURS de S. Gregoire de Nazianze, contre l'Empereur Julien l'Apostat, avec des Remarques. *A Lyon, chés Marcellin du Plain, ruë Merciere* 1735. in 12.

OBSERVATIONS SUR LA SCRIETE', par M. l'Abbé *de Saint Pierre*. *A Paris*, chés *Gonichon*, ruë de la Huchette 1735. brochure in 12.

Digitized by Google

Le Grand Dictionnaire Geographique et Critique, par M. *Bruzen de la Martiniere*, Geographe de S. M. C. Philipe V. Roy des Espagnes et des Indes. Tome V. premiere partie K. L. seconde partie M. *A la Haye*, chés P. *Gosse*, et P. *de Hondt A Amsterdam*, chés *Vytwerf* et *Changuion*. *A Rotterdam*, chés Jean-Daniel *Bemant*, et se trouve à Paris, chés *Mariette* fils, ruë S. Jacques 1735. in fol.

Histoire Universelle, Sacrée et Profane, depuis le commencement du Monde jusqu'à nos jours. Par le Reverend Pere *Dom Augustin Calmet*, Abbé de Senones, et Président de la Congregation de S. Vanne et de S. Hidulphe; *à Strasbourg*, chés Jean-Renaud *Doulsseke*, et se trouve *à Paris* chés Etienne *Ganeau*, ruë S. Jacques, et chés *Montalant*, Quay des Augustins. Tome I. 1735. in 4.

Theophili *Sigeberti Bayeri Regiomontani Historia Osrhoena et Edessena ex Nummis illustrata* I. vol. in 4. 1735.

Cet Ouvrage, imprimé à Petersbourg, et dedié au Comte de Biron, Grand Chambellan de la Czarine, est un des plus curieux qui ayent été composés dans ce genre. C'est proprement l'His-

Digitized by Google

toire Metallique d'une partie celebre de la grande Province de Syrie ; car il fait connoître l'origine du Royaume d'Edesse, la suite, le caractere de ses Roys, l'Etat d'Edesse, et de l'Osrhoene sous les Romains, les Arabes, les Grecs, les Persans, les François, les Tartares et les Turcs. L'Auteur, fameux parmi les Sçivans du Nord, se sert de l'Histoire pour éclaircir les Médailles, et des Médailles pour confirmer l'Histoire : et pour nous servir des termes des habiles et laborieux Auteurs du Journal de Trévoux, de qui nous empruntons cet article, il tombe assés rudement sur les partisans outrés des Médailles, qui croyent pouvoir les expliquer par elles-mêmes. Il prouve solidement l'impossibilité de déchiffrer les Médailles sans le secours des Historiens.

Il paroît un second Traité de l'Art décrire, intitulé LES VRAIS PRINCIPES *de l'art décrire, ou les verités de cet Art renduës faciles. Par le sieur* Royllet, *ruë de la Verrerie, lequel a prouvé publiquement la verité de ses principes en trois Cours de Démonstrations ou Conferences. Gravé par le sieur* François Bailleul, *ruë Galande. I. vol. in* 4. *A Paris, chés David, Grou, Mesnier, et Ribou, Libraires.* M. DCC. XXXV.

II. Vol. Dans

Digitized by Google

Dans un Mémoire joint à cette Annonce, on assure que l'Auteur a prouvé ce qu'il avance dans ce Traité, dans des Conférences publiques qu'il a tenuës sur ce sujet pendant neuf mois, auxquelles plusieurs Personnes éclairées, et des Dames de distinction ont assisté. L'Auteur se reconnoît même redevable à deux de ces Dames de l'ordre et de l'arrangement de la partie la plus essentielle de sa Méthode.

On lit dans ce Mémoire des Observations curieuses sur l'origine et les Inventeurs des Lettres et de l'Ecriture : s'il en faut croire une Inscription de la Bibliotheque du Vatican, Adam instruit de Dieu même, fut l'Inventeur des Lettres Syriaques et Caldaïques, Moyse le fut des Lettres Hebraïques. Nous ometons la suite de ces Observations, qui sont aparemment raportées dans l'Ouvrage même de M. Royllet. S. Jean Chrysostome y est particulierement cité comme ayant inventé les Lettres Armeniennes, S. Jerôme inventa, dit-on, les Caracteres Illyriens, et S. Cyrille Ulphon, Evêque des Gots, les Lettres Gothiques, desquelles, dit l'Auteur du Mémoire, les Lettres Françoises tirent leur origine, ce sont proprement celles, ajoute t'il, que

l'on

Digitized by Google

l'on nomme Lettres rondes dans notre Ecriture.

La trente-uniéme Partie des *Cent Nouvelles Nouvelles*, de Mad. de Gomez, paroît chés *Maudouyt*, *Quay des Augustins*. La 32e Partie paroîtra au commencement de Février.

Dans les Sciences et dans les Arts, on fait souvent des pertes considerables et quelquefois irreparables. Il faut beaucoup de temps pour produire de Grands Hommes, et telle est leur malheureuse condition, qu'à peine sont-ils parvenus au point d'exceller dans leur profession, que la mort vient nous les ravir. C'est ce que nous éprouvons dans la perte que la Peinture a faite en la personne de Jean-Baptiste Martin, Peintre des Conquêtes de Louis XIV. et son Pensionnaire en l'Hôtel Royal des Gobelins à Paris, où il mourut le 8. Octobre dernier, dans la 76. année de son âge.

Comme il n'est pas juste de laisser ensevelir dans l'oubli la memoire d'un homme distingué dans son Art, rempli d'ailleurs d'honneur et de probité, on a crû devoir rapeller en peu de mots quelques traits particuliers de sa Vie.

Il naquit à Paris en 1659. fils de Pierre Martin, Entrepreneur des Bâtimens, qui lui voyant des dispositions naturelles pour le Dessein, le mit fort jeune entre les mains de M. de la Hire, Professeur de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, pour lui en aprendre les principes.

Il y fit en peu de temps de tels progrès, que son pere connoissant son génie et son talent, jugea à propos de l'envoyer en qualité d'Ingenieur

Digitized by Google

nieur, sous les ordres de l'illustre M. de Vauban, lequel voyant la facilité et la précision avec laquelle il levoit les Plans et dessinoit les Vûës et Elevations des Places assiegées, des Camps et Armées, parla en sa faveur au Roy, en lui montrant ses Ouvrages, dont S. M. fut satisfaite, et voulut le voir. Il fut aussi-tôt présenté par M. de Vauban, qui dit au Roy, *Sire, ce seroit dommage d'exposer un si bon sujet à se faire casser la tête, il seroit plus à propos de le placer chés Vandermeule*; * le Roy répondit vous avez raison, &c. ce qui fut executé. Avec son génie et ses talens, Martin ne fut pas long-temps à profiter des leçons d'un si bon Maître; il sçut si bien l'imiter qu'il le faisoit travailler à ses Ouvrages, et s'en reposoit sur lui; ensorte qu'il s'attira la jalousie des autres Eleves; enfin il se rendit si habile, que le celebre Vandermeule étant venu à mourir, S. M. le jugea capable de remplir sa place dans son Hôtel Royal des Gobelins.

Il fit plusieurs Campagnes sous Monseigneur le Dauphin, en 1688. et 1689. sous le Roy au Siege de Mons en 1691 au Siege de Namur en 1692. &c.

En 1710. le Duc de Lorraine, Leopold, ayant fait bâtir une Galerie dans son Château de Lunéville, le demanda, avec instances, au Roy, pour lui faire peindre les plus belles actions de l'Histoire de Charles V. son Pere, ce qu'il a executé en dix-huit ou vingt Tableaux, dont les principaux représentent les Sieges de *Bude*, de *Barcam*, de *Transilvanie*, de *Grave*, &c. le fameux Passage du Danube, où ce Prince étoit avec le fameux Jean *Sobiesky*, Roi de Pologne, le General *Montecuculli*, et autres Officiers Generaux au service de

* *Peintre des Batailles, d'une grande réputation*

Digitized by Google

l'Empereur contre les Turcs, &c. Ces Ouvrages qui augmenterent beaucoup sa réputation, furent executés en Tapisserie d'après les Tableaux en 1717.

En 1721. il entreprit de dessiner toutes les figures du *Dictionnaire de la Bible* du R. P. *Dom Calmet*, 4. volumes *in folio*, au nombre de 300. Planches, qui ont été gravées en taille-douce sous les yeux et la conduite de M. *Audran*, Graveur du Roy. Ce grand Ouvrage est imprimé chés *Emery*, *Saugrin* et *Martin*, son frere.

Dans ce même temps, on le sollicita de la part d'un grand Prince de l'Empire, pour aller en Allemagne, mais il ne crut pas à son âge devoir entreprendre un si grand voyage, se faisant d'ailleurs un point d'honneur de mourir en travaillant pour son Roy, ce qu'il a fidellement executé, car il n'y avoit pas huit jours qu'il avoit mis la derniere main à deux grands Tableaux qui lui avoient été commandés pour le feu Roy, lorsqu'il est mort generalement regretté.

On peut dire de M. Martin, qu'avec beaucoup de capacité, jamais homme ne fut moins entêté de ses Ouvrages. Il étoit ennemi de la flaterie et des loüanges; son temperamment étoit vif et plein de feu, s'apliquant beaucoup à bien ordonner ses Compositions, à caracteriser les passions, à faire agir et mouvoir ses figures, enfin à imiter et même perfectionner la Nature.

Il reste de lui un grand nombre de Tableaux; il faudroit un volume entier pour les détailler; on en voit dans presque toutes les Maisons Royales, et en beaucoup d'autres endroits, qui sont très-estimés et recherchés des Connoisseurs. Il laisse un Fils qui promet beaucoup, qui a obtenu la place de son Pere dans l'Hôtel Royal

Digitized by Google

des Gobelins, et qui possede un grand nombre de ses Tableaux.

Claude Seraucourt, Graveur, vient de donner au Public un Plan Géometral de la Ville de Lyon, de 5. pieds de largeur, sur 4. de hauteur. Ce Plan a été levé très-exactement par ce Graveur, aidé par d'habiles Géometres; et il a été orienté par le R. P. Grégoire de Lyon, Religieux du Tiers-Ordre de S. François, sçavant Mathématicien. Il présente la Ville dans toute son étenduë, avec une partie de ses Fauxbourgs, et ses deux Rivieres. Les noms des Rues, des Places, des Eglises et des Edifices publics, y sont marqués sans renvois. Il est tracé avec tant de précision, qu'on y a déterminé la Longitude et la Latitude de tous ses points, jusques aux Secondes de Minutes, par des Lignes qui le coupent verticalement et horizontalement, et qui sont distribuées de dix en dix Secondes. Il est accompagné d'une Bordure qui contient les Plans et l'Elevation de vingt des principaux Edifices de cette grande Ville; avec deux Cartouches figurés dans l'un desquels est un Abregé de l'Histoire de Lyon, et dans l'autre est la Dédicace à M. Perrichon, Chevalier de l'Ordre du Roy, Prévôt des Marchands, et Commandant dans la Ville. Cet Ouvrage est également recommandable par l'exactitude du Plan, par la beauté de la Gravûre et par l'élegante distribution des Ornemens. On le trouvera *à Paris, chés le sieur Cars, Marchand Graveur, ruë S. Jacques, au Nom de Jesus, et à Lyon, chés l'Auteur, dans la ruë de Flandres, près la Doüane.* Le prix est de six livres.

Le sieur *Fortin*, qui demeure ruë d'Argenteüil,

Digitized by Google

Rue S. Roch, chés le sieur Renier, Sculpteur, a fait plusieurs Morceaux d'Ouvrages en relief, dans le même goût des Plans qui sont dans la Galerie du Louvre ; il a actuellement chés lui un grand Exagone, fortifié suivant le Systême du Maréchal de Vauban, avec plusieurs autres Morceaux curieux, comme la Citadelle de Messine, et une partie d'Exagone, fortifiée et attaquée suivant le même Systême ; on y voit les Lignes de Circonvallation et Contrevallation, l'arrangement d'un Camp, l'ouverture de la tranchée, les Paralleles, le Logement sur le chemin couvert, Vûë sous ce chemin, le passage du fossé, avec fascines, gabions et l'attache du Mineur, &c.

La suite des Portraits des Grands-Hommes et des Personnes Illustres dans les Sciences, se continuë toujours avec succès chés Odieuvre, Marchand d'Estampes, Quay de l'Ecole, vis-à-vis la Samaritaine. Il vient de mettre en vente, et toujours de la même grandeur :

THOMAS CORNEILLE, de l'Académie Françoise, né à Roüen le 20. Août 1625. mort le 8. Décembre 1709. âgé de 84. ans.

ANNE-MARIE SCHURMAN, Illustre Sçavante, née à Cologne le 5. Novembre 1607. morte à Uliwert en Frise, le 5. May 1678. âgée de 71. ans.

MARTIN DES JARDINS, Sculpteur du Roy, né à Bréda, mort à Paris le 2. May 1694. âgé de 54. ans. Auteur de la Place des Victoires, et Figure Equestre de Lyon.

M. *l'Abbé Nollet*, nous a prié d'avertir qu'il continuëra immédiatement après la Fête des Rois, les Cours de Physique experimentale qu'il a commencé l'Eté dernier. Le succès qu'ils ont

Digitized by Google

eu, l'a engagé à se loger dans un endroit plus commode pour ses Experiences et moins éloigné de la plupart des Personnes qui ont du goût pour ces sortes d'exercices; il demeure présentement à la Place de Conty, près le College Mazarin.

Les Personnes qui voudront assister aux Cours de Physique, auront la bonté de s'inscrire quelque temps avant, afin qu'on puisse former des Compagnies d'un nombre plus égal.

Le sieur *Rosa*, Chirurgien, reçû à S. Côme pour la guérison radicale des Descentes de boyaux, sans faire aucune operation, par le moyen de ses Bandages très-flexibles, construits sans fer ni bois, et par le Remede specifique qu'il aplique exterieurement, donne avis qu'il a fait une très-grande quantité de Cures à Paris et ailleurs, dont il a les Certificats, que tout le monde peut voir chés lui, ruë de Bussy, à la Boëte des Lettres, Fauxbourg S. Germain; son Enseigne est au Bandage d'or couronné, en entrant dans la premiere porte cochere, au premier, à main gauche, et chés M. Prévost, Notaire à Paris.

Il a inventé aussi d'autres Bandages très-utiles, le premier, pour la Fistule du Perinée, qui empêche l'écoulement de l'urine, et contribuë à l'entiere guérison.

Le second, pour le Nombril, tout different de ceux dont on s'est servi jusqu'à présent.

Le troisiéme, pour la Descente de la Matrice, sans fer ni bois, et qui n'incommode en aucune maniere.

Le quatriéme est fort singulier et d'un grand secours pour les Descentes les plus fâcheuses et les plus désesperées. Ce Bandage les retient en bon état et solidement, sans aucun embarras entre

ſes cuisses ; il le donne à l'épreuve et le garantit.

Le sieur Rosa a un autre talent moins important, mais cependant très-secourable et dont nous avons heureusement fait l'experience, c'est d'ôter les Cors des pieds et la racine, avec une grande dexterité, sans qu'il en sorte une seule goute de sang, et sans presque sentir de douleur ; ainsi que les ongles qui entrent dans la chair, &c.

Il est arrivé à Paris le 4. Decembre, selon le raport du sieur Rosa, un homme de consideration des environs de Paris, âgé de *36.* ans, qui a une Descente depuis 10. ans des deux côtés, laquelle Descente étoit si forte qu'il étoit obligé d'avoir un cordon passé dessus le col pour lui soutenir un oreiller pour retenir la Descente ; il est arrivé envelopé dans deux matelas, par une voiture exprès ; le sieur Rosa lui a fait rentrer sur le champ lad. Descente, lui ayant fait un Bandage de sa façon, ce qui lui a donné un grand soulagement, et il marche à son aise, &c. Ceux qui voudront se servir de lui, auront la bonté d'envoyer la grosseur de leur corps juste, et d'affranchir les Lettres.

EXTRAIT de Lettre écrite de Londres le 21. Novembre 1735. par M. Wilſ, *à M. de S.* Amant, *à Paris, au sujet d'un Specifique contre l'Apoplexie, debité par le sieur* Arnoult, *Marchand Droguiste, ruë des cinq Diamans.*

VOici, Monsieur, ce que je puis répondre aux questions que vous me faites au sujet du Remede contre l'Apoplexie que vous m'avez

envoyé. Ce Spécifique a véritablement produit de très-bons effets sur les personnes affligées qui en ont fait usage; je puis même ajoûter qu'il y en a eu tels en qui la promptitude de ces effets a été en quelque façon surprenante.

Je vous prie de me mander si le sieur Arnoult a des Concurrens à Paris; car il a paru ici un semblable Remede, venant de France, qui n'a pas produit, à beaucoup près, de si bons effets. La modicité du prix de ces derniers Paquets, nous a d'abord paru suspecte; mais pour ne point décider legerement dans une chose de cette importance, on a fait chercher soigneusement deux hommes de même tempérament et également attaqués d'Apoplexie; nous avons vû, avec étonnement, qu'au bout de quatre jours celui qui avoit porté un Paquet du sieur Arnoult s'est trouvé parfaitement bien et ce Paquet diminué de près d'un tiers, celui que son mauvais sort avoit rendu porteur du Paquet anonime, n'a senti aucun soulagement, ce qui nous a déterminé à lui substituer un Paquet du sieur Arnoult, et le cinquiéme jour il s'est trouvé en aussi bon état que son Compagnon, &c.

On avertit le Public que la Pâte de Guimauve molle et blanche, et suc de Reglisse, qui sont très-connus, se débitent depuis plusieurs années chés un Apoticaire au haut de la ruë de la Huchette, du côté du petit Châtelet, *à la Flote Royale de Canada, à Paris.* Ce Remede est connu par le soulagement de toutes sortes de toux, rhumes, pituites âcres, et maladies de poitrine, de telles especes qu'elles soient; par le grand débit qu'on en fait, il y en a tous les jours de nouvelle, le prix est de 4. liv. la livre.

Digitized by Google

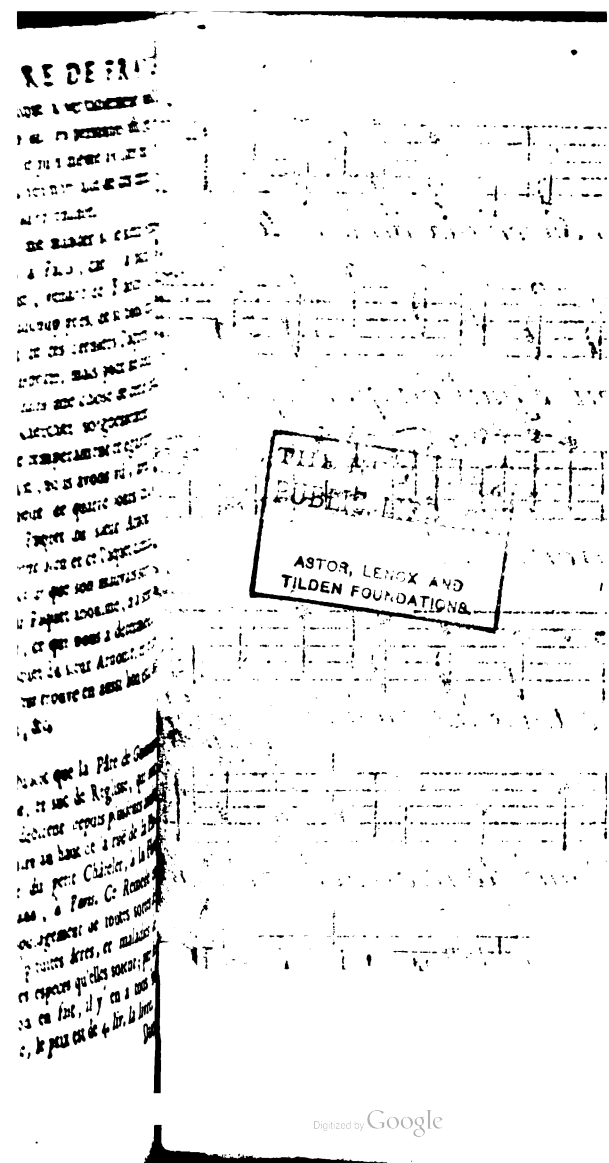
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
Digitized by Google

2900
envoy
de tre
en ont
a eu t
en qu
Je
a des
sembl
pas pr
modic
a d'ab
cider
rance
homm
taqués
nemen
avoit
trouvé
près d
rendu
cun s
substi
quiém
son C

On
molle
très-c
chés u
chette
Roy

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

n en fait; il y
, le prix est de 4. liv. la livre.
Dans

Digitized by Google

Dans la même Boutique se trouve la veritable Eau de Miel d'Angleterre, pour embellir le teint; de même que l'Eau de Perle blanche, pour les taches de rousseurs, boutons, rougeurs et dartres du visage et autres.

CHANSON.

Quoi donc ! dangereuse Rivale ;
Mouche, tu viens sucer ma divine liqueur !
Ah ! ma douleur est sans égale ;
Avec ton aiguillon, perce plutôt mon cœur.
Que Jupiter, de son Tonnerre,
S'arme pour me venger ;
Que tous les Guerriers de la Terre
Accourent se ranger
Autour de mon verre.
Chaque goutte de vin m'est plus chere que l'or,
Et me semble un trésor.
Insecte malheureux, il faut que tu périsses
Dans les plus grands suplices.
Mais non, je ne veux pas que tu perdes le jour
Dans cet aimable vin où je trouve la vie :
Va, bénis ma clémence et borne ton envie
A flairer son odeur en volant à l'entour.

Par M. Moraine, de la Ville d'Angers.

Digitized by Google

SPECTACLES.

LES AMOURS ANONIMES; *Comédie de M. de Boissi, représentée sur le Théatre Italien le 5. Decembre*, 1735.

ACTEURS.

La Comtesse, veuve.
Lucinde.
Agathe.
Oronte, Amant Anonime d'Agathe.
Damis.
Dorante, Epoux Anonime de Lucinde.
Arlequin, Valet de Dorante.

La Scene est en Touraine sur la Terrasse d'un Jardin.

CEtte Comédie a été très-favorablement reçûë du Public; la maniere dont elle est écrite a réuni tous les suffrages des gens d'esprit, le stile en est vif et élegant; mais cela n'impose pas aux Gens qui ne cherchent dans les Piéces de Théatre, que ce qui est veritablement Théatral; ces Personnes, peut-être, un peu trop severes dans un temps où les beautés

Digitized by Google

de dérail font la plûpart des succès, ont trouvé que dans les *Amours Anonimes*, il y avoit plus d'esprit qu'il n'en faut pour faire une Piéce d'un genre inferieur, c'est-à dire une Pieçe dont tout le tissu n'est qu'un assemblage de Scénes indépendantes les unes des autres; mais ils leur ont refusé le nom de Comédie, parce qu'il n'y avoit pas assés de fond pour mériter ce Titre, que bien de nos Modernes ne s'attachent gueres à remplir. Bien plus, à la prendre sur le pied de Comédie, ils n'ont pû démêler entre tant d'actions differentes qui y sont répanduës; quelle est l'action fondamentale, ou simplement épisodique, le Lecteur en va juger.

Lucinde ouvre la Scene par un Monologue; elle se plaint des maux que l'absence cause, sur tout quand on ne peut pas les soulager, par la liberté de s'en plaindre; elle fait entendre que *Dorante*, avec qui elle est secretement mariée, est à Paris, tandis qu'elle est en Touraine, qu'elle attend de ses nouvelles, que lui doit aporter un More muet, qui est à son service; cependant elle adoucit sa tendre impatience par cette réflexion.

Quoi? son amour pour moi seroit-il rallenti?
Non; j'ai tort; notre Hymen est trop bien assorti;

Digitized by Google

De plus, il est caché ; le mistere l'anime,
Et l'Epoux est Amant, quand il est anonime.

Voilà le premier Amour anonime annoncé dans la Piéce ; et comme il est le premier en date, il semble que l'Auteur en ait fait son objet principal ; rien moins que cela ; il deviendra purement épisodique et subordonné, ou du moins il cedera le pas à un autre qui ne sera que le second en date.

La *Comtesse* vient joindre Lucinde et lui demande la raison de son humeur solitaire ; le caractere de cette Comtesse contraste parfaitement bien avec celui de Lucinde ; elle dit à cette derniere qu'elle a voulu se soustraire aux faveurs de *Damis*, dont elle fait ainsi le portrait :

Du grand Monde qu'il cite, il a mal profité ;
Et je n'ay jamais vû d'homme plus aprêté.
Quand il ne vous dit mot, son air vous désobligе ;
Et s'il vous entretient, son jargon vous afflige ;
La bonne compagnie est son terme cheri,
Et viser au grand bien est son goût favori ;
Tranchant du bel esprit, et du Seigneur, sans l'être ;
Il s'exprime en Pedant, et pense en petit Maître.

Digitized by Google

La Comtesse ajoute un second portrait au premier ; elle peint *Oronte*, qui doit arriver incessamment ; voici comment elle s'exprime à son sujet :

Ce qui rend à mes yeux son merite plus grand,
C'est qu'il est né modeste autant que bien faisant,
Et qu'il cache les dons de sa main liberale
Avec le même soin qu'un autre les étale ;
La Cour où le grand art est souvent d'être faux ;
A poli ses vertus, et non pas ses défauts.

Lucinde acheve le portrait d'Oronte en ces termes :

Ajoutez à cela que son esprit allie,
La solide raison à l'aimable saillie ;
Philosophe du Monde, il est gai, complaisant ;
Et sçait l'art d'amuser, même en moralisant ;
Sans en être la dupe, il se plie à l'usage,
Et sous l'homme du siecle, il cache le vrai sage.

La Comtesse avouë que ce dernier éloge est complet ; et qu'il se fait soupçonner de partir de la bouche d'une Amante ; Lucinde lui répond qu'elle pouroit, par la même raison, penser qu'Oronte ne lui est pas indifferent ; la Comtesse la tire d'erreur, en lui déclarant qu'elle seroit plutôt portée à aimer Dorante ; cette reponse allarme un peu Lucinde, par l'in-

Digitized by Google

terêt secret qu'elle y prend ; la Comtesse acheve de la déconcerter, en lui disant que ce Dorante est une conquête qui n'échapera pas aux traits que ses yeux lui ont déja lancés. Lucinde la quitte pour cacher son embarras et sa jalousie naissante.

La Comtesse dit à *Agathe*, jusqu'alors sa Suivante, qu'elle ne la compte plus pour telle, mais pour son amie ; elle ajoute qu'un Bienfaiteur anonime, repare l'injustice que le sort lui a faite, en la laissant dans l'indigence, quoique sortie d'une noble Famille. Agathe reçoit cette nouvelle avec une moderation digne de sa vertu et de sa naissance ; l'Anonime, dont la Comtesse lui parle, doit arriver dans le même jour, pour sçavoir ses sentimens sur son Hymen qu'il doit lui proposer, sans la contraindre. Agathe se retire en protestant à la Comtesse qu'elle sera toujours soumise à ses volontés dans quelque état que le sort la veuille placer.

Arlequin, Valet de Dorante, arrive avec une Lettre de son Maître pour Lucinde ; la Comtesse qui s'en croit aimée, ne doute point que cette Lettre ne soit pour elle ; Arlequin ne peut la détromper, parce qu'il s'est donné à Dorante pour More muet ; la Comtesse lui donne de l'argent

Digitized by Google
pour

pour l'engager à lui remettre cette Lettre &c. Enfin la Comtesse s'en empare, et ne veut pas s'en dessaisir, quelque signe qu'Arlequin lui fasse pour lui faire entendre que ce n'est pas à elle que cette Lettre s'adresse ; elle lui ordonne de se retirer ; il obeit malgré lui, non sans témoigner ce qu'il ne sçauroit exprimer. La Comtesse lit le billet, qui est sans adresse, par la raison que Dorante a de cacher son Hymen et son amour ; en voici le contenu :

Las de faire en public le Rôle d'insensible,
Je suivrai de près ce billet,
Pour faire près de vous celui d'Amant parfait ;
Ce personnage-là me sera moins penible,
Quoique je n'ose encor le remplir qu'en secret ;
Sous ce titre à vos yeux je veux toujours paroître ;
Et je jure au fond de mon cœur
D'en conserver toujours l'ardeur,
Et de ne vivre que pour l'être.

Ce billet étant sans adresse, et les termes en étant menagés avec art, pour faire prendre le change à deux Rivales, produit tout l'effet que l'Auteur s'en est promis ; la Comtesse le montre à Lucinde, qui en conçoit de la jalousie con-

Digitized by Google

tre celle qui dit l'avoir reçûë de la part de Dorante. Lucinde laisse le champ de bataille à la Comtesse, qui pour surcroit de gloire, ajoûte un nouveau laurier à celui qu'elle vient de cueillir par l'étourderie d'Arlequin. Cette nouvelle conquête lui est offerte par Damis; c'est le personnage dont on a fait le premier portrait dès la seconde Scéne : on ne sçauroit mieux le peindre aux yeux du Lecteur, que par ce début :

Je suis yvre d'esprit ; d'esprit, Belle Comtesse ;
Je ne me lasse pas d'admirer ce Château ;
Il est beau, beau, mais beau, du vray beau ; du grand beau ;
La tournure en est neuve ; oüi, neuve, interessante ;
Sa beauté me surprend ; sa beauté m'épouvante ;
Vray, d'honneur, en honneur, et sur mon grand honneur.

Ce jargon n'est que trop usité parmi quelques jeunes Gens ; il est vray qu'il est chargé dans le caractere de Damis ; mais c'est-là le privilege du Théatre. La Comtesse répond à peu près sur le même ton, mais ce n'est que pour se mocquer du jargon et du jargonneur ; on en jugera par ces Vers :

Digitized by Google

Non, non; je fuis l'amour, l'amour et le mystere,
Monsieur, ma liberté, liberté m'est trop chere
Ce qui fait aujourd'hui que votre amour secret
Me surprend au plus fort et me choque au parfait;
J'eus toûjours pour le Tendre une haine invincible,
Et des bosquets épais l'ombrage m'est nuisible.
Si des oiseaux par moi l'exemple est imité,
C'est dans leur badinage, et leur legereté:
Voyez là-bas, voyez cette linotte alerte,
Linotte, sautillant sur cette branche verte;
Un étourneau s'aproche, et voudroit l'attendrir;
Zeste; elle prend l'essor, quand il croit la tenir;
Dès qu'on veut près de moi le prendre pour modelle,
Comme elle, je m'échape et vole à tire d'aîle,
Tire d'aîle.

Cet Acte finit par la fuite de la Comtesse, et par la colere de Damis qui trouve sa retraite très impolie.

Quoiqu'il n'y ait guere moins de beautés de détail dans les deux Actes suivans, nous en abrégerons l'Extrait, pour nous renfermer dans les bornes que nous nous sommes prescrites. Damis commence le second Acte; picqué des plaisante-

Digitized by Google

ries de la Comtesse, il veut tâcher de s'en dédommager auprès de Lucinde qui ne le traite pas mieux; comme son importunité le détermine à lui quitter la place; Damis lui dit par une ressource d'amour propre :

C'est moi qui me retire, et par discretion;
Je dois vous laisser seule en cette occasion;
C'est le dernier combat d'une fierté mourante;
Qui fuit de son vainqueur la vûë embarrassante.
Adieu; je choisirai pour revenir vers vous
Un temps, où mon aspect vous semblera plus doux;
Plus doux.

Lucinde toute occupée de sa jalousie, en est bientôt guerie par un éclaircissement qu'elle a avec Dorante son Epoux, dont le retour a suivi de près la Lettre qui a fait le nœud de cette premiere action; l'Auteur a pris la sage précaution de donner le germe d'une seconde dès le premier Acte, sans quoi la Piéce auroit été reduite à un Acte et demi. Cette seconde action devient la principale et auroit dû l'être dans toute la Piéce, au sentiment de tous les Connoisseurs; il est vray qu'elle auroit servi de pendant à *l'Inconnu* de Thomas Corneille; voicy

Digitized by Google

de quoi il s'agit: cet Oronte, dont Lucinde et la Comtesse ont fait un portrait si avantageux dès la seconde Scene du premier Acte, est ce bienfaiteur inconnu, ou cet Amant Anonime qui s'est déclaré si genereux envers Agathe, cy-devant Suivante de la Comtesse; c'est le même que cette aimable et vertueuse Fille aime secrettement. Oronte vient lui faire compliment sur le changement de sa fortune; elle n'en paroît pas éblouie, et fait encore mieux connoître combien elle en est digne par cette réponse, qui augmente l'amour d'Oronte, en augmentant son estime.

Monsieur, de votre estime Agathe est trop flatée,
Son heureuse fortune en paroît augmentée;
L'Anonime a surpris et surpassé mes vœux;
Je ne merite pas ses bienfaits genereux &c.
Ma fierté qui se joint à la peur d'être ingrate,
L'une et l'autre à mon cœur livre un facheux combat;
Sur la reconnoissance, il est si délicat,
Que l'excès d'un tel bien l'embarrasse et l'étonne;
Il craint de trop devoir à celui qui lui donne;
Ce cœur en même-temps, aussi fier qu'ingenu,
Gemit de recevoir les dons d'un inconnu;
Quoique sans interêt sa bonté les lui fasse,

Digitized by Google

Ce secours qu'elle accepte est toujours une grace,
Dont le ressouvenir l'avilit en secret ;
Et s'il benit la main, il rougit du bienfait.

On peut juger sans peine qu'un si beau caractere auroit bien merité de primer dans une Piéce, et de n'être pas pris pour une simple épisode. Cette Scene où la vertu modeste paroît avec tant d'éclat, est interrompuë par l'arrivée de Damis, qui fait plaisir à Agathe, parce qu'elle l'empêche d'en faire entendre à Oronte plus qu'elle ne voudroit.

Nous ne citerons de la Scene qui se passe entre Dorante et Damis, que le ridicule portrait qu'il fait du jargon de son ami ; qui le croit le langage de la bonne compagnie.

Ton erreur gauche en tout
Adopte les faux airs, et suit le mauvais goût.
Son ton est précieux ; sa demarche affectée ;
Et son expression est toujours apprêtée.
C'est elle qui fait voir à nos yeux si souvent
Le faux Seigneur, enté sur le demi Sçavant ;
Son soin, du ridicule est la source fertile ;
Et de mots hazardés, elle seme la ville ;
Elle produit par là des sots toujours nouveaux ;
Et peuple tous les ans Paris d'originaux.
La bonne compagnie, et digne de ce titre,
Du veritable esprit le modele et l'arbitre,

Digitized by Google

Differente en tout point, n'affecte aucun jargon;
Son guide est le bon sens, sa regle la raison;
Elegant sans recherche, et simple sans bassesse;
Son discours reunit l'aisance et la noblesse;
De la mode qu'on outre, elle arrête l'excès,
Et du beau seul qu'elle aime, elle fait le succès;
Son commerce poli, son vernis agreable,
Font le vray connoisseur et forment l'homme aimable,
Qui sans l'étudier possede l'agrément,
Dans le Monde qu'il orne, evite également
Le ton de bel esprit, et l'air de petit Maître;
Et juge bien de tout, sans vouloir s'y connoître?
Reconnoi le mérite à des traits si marqués;
Et l'imite plutôt que des esprits manqués.

Nous n'avons point parlé dans cet Acte d'un troisiéme Amour Anonime; c'est celui d'Arlequin pour Agathe; il n'a point d'autre utilité dans la Piéce, que de prêter à l'Auteur un Valet muet, dont le silence contribuë à former un nœud pour une rivalité prétenduë entre la Comtesse et Lucinde; comme ce Muet n'est plus nécessaire après le *quiproquo* de la Lettre l'Auteur lui dénouë la langue pour parler d'amour à Agathe, à qui il fait entendre, qu'il n'a fait le Muet, que pour s'introduire au service de Dorante qui en chen-

Digitized by Google

choit un dont il avoit besoin pour mieux cacher son mariage avec Lucinde ; Arlequin ajoute que ce n'est que pour la belle Agathe qu'il a employé ce stratagême ; et qu'il cesse d'être muet à la premiere occasion qui se presente de lui parler de son amour. On ne doit point douter de l'accueil qu'on fait à cet amour ; toute la grace qu'il obtient, c'est de lui garder le secret sur le personnage de muet qu'il a joué auprès de son Maître.

Les premieres Scenes du troisiéme Acte sont si peu nécessaires à la Piéce, qu'on se croit dispensé de les détailler. Voici en peu de mots de quoi il s'agit : la Comtesse se croit toujours aimée de Dorante ; Lucinde est persuadée du contraire, par l'assurance que Dorante lui en a donnée, en lui disant que la Lettre qui l'a injustement allarmée, étoit pour elle, et n'a passé entre les mains de la Comtesse que par l'étourderie d'Arlequin. Dorante se fait un jeu d'entretenir l'erreur de la Comtesse dans une conversation qu'il a avec elle et avec Lucinde, dans laquelle par des termes équivoques il fait prendre le change à la Comtesse.

Agathe vient annoncer des Danseurs et des Chanteurs ; elle reste seule ; Damis prend cette occasion pour lui en con-

Digitized by Google

ter, et l'obliger malgré elle d'essuyer un entretien, qui doit être des plus fatigans pour elle, sur tout dans la situation où elle se trouve ; Damis la fait asseoir, et l'endoctrine sur le jargon dont il a déja donné quelques Leçons dans les Actes precedens ; *aprêt*, *jargon*, *maniere*, sont les trois points de cette Disserration ; l'Auteur de cette Piéce a déja donné un fond de Scene aprochant de celui-cy, dans sa Comédie du *François à Londres*, mais il doit convenir lui-même, qu'il étoit beaucoup mieux placé, quoiqu'il n'y ait pas moins d'esprit dans celui-cy ; passons à notre dernier Amour Anonime.

Quoique cette Scene soit celle qui répond le plus precisément au titre de la Piece, nous n'oserions avancer que ce soit une des plus belles ; on y attendoit quelque chose de plus de la part d'un Auteur, dont les Ouvrages sont si estimés, sur tout, par les beautés de détail. Nous n'avons garde de dire que cette reconnoissance ait été mal reçûë du Public, mais il s'en est bien fallu qu'elle l'ait été autant que bien d'autres de ce genre. Voici comment elle a été traitée ; Oronte vient dire à Agathe que l'inconnu que la Comtesse lui a annoncé sans le connoître, vient de lui écrire, et qu'il est le plus intime de

Digitized by Google

ses amis ; il ajoute que ce genereux Anonime l'a chargé de sçavoir ce qui se passe dans son cœur, avant que de se montrer à ses yeux ; et qu'il ne veut nullement la contraindre dans son choix, qu'il respectera toujours, sans retirer ses bienfaits. La surprise d'Agathe et une rougeur dont son visage lui paroît se couvrir, lui font entendre qu'elle aime quelqu'un en secret ; Agathe lui repond avec beaucoup d'ingenuité :

Je voudrois, mais en vain, vous déguiser mon feu ;
Votre ascendant sur moi m'en arrache l'aveu.

Quoique ce terme d'ascendant, soit tout au moins une demi-declaration d'amour, Oronte feint de ne le pas prendre pour lui-même ; il plaint le sort de son prétendu intime ; il prie Agathe de lui en dire davantage ; quoiqu'elle ne lui en ait déja que trop dit ; Agathe, pour le satisfaire, porte l'ingenuité plus loin ; elle lui fait un portrait de l'objet qu'elle aime, qui ressemble à Oronte, à ne s'y point méprendre ; cependant, de peur d'être ingrate, elle forme la résolution de triompher d'un amour qui s'opose à sa reconnoissance ; Oronte lui répond que pour la gloire de son ami, il va le presser de re-

Digitized by Google

noncer à son amour ; Agathe le retient ; non, lui dit Oronte, ne m'empêchez pas de lui aprendre son sort ; non poursuit il :

Non, Agathe, il n'est plus dans la saison de plaire :

Cette reponse oblige Agathe à lui demander, quel âge a donc ce genereux inconnu ; ce qui donne lieu à Oronte de le peindre d'après lui-même ; cette ressemblance est si fort du goût d'Agathe, que l'aveu qu'elle en fait acheve de combler Oronte de joye ; il ne balance plus à se faire connoître ; Agathe lui confirme sa victoire ; il se jette à ses pieds ; Damis, la Comtesse, Dorante et Lucinde qui surviennent, sont instruits de tout ; Dorante fait connoître à son tour son amour pour Lucinde, et declare hautement un Hymen, que rien ne l'oblige plus à tenir secret : la Piéce finit par un Divertissement qu'on a déja pris soin d'annoncer. Damis, soutenant toujours son caractere de petit Maître, adresse ces derniers Vers à la Comtesse :

Nous sommes beaux tous deux ; employons nos attraits
Pour ôter à l'Hymen les vols qu'il nous a faits ;
Forçons les tous les quatre à brûler d'autres flammes ;
Ayez soin des Maris, je me charge des femmes.

Digitized by Google

Cette Piéce qui est très-bien representée, finit par un Divertissement dont la Musique est de M. Mouret; la Dlle Silvia y danse un pas de deux avec le sieur Riccoboni, et la Dlle Thomassin un Tambourin avec un autre Danseur.

Description de la Décoration de la Mosquée au V. Acte de l'Opera de Scanderberg.

LE Plan de cette Mosquée est extrêmement singulier, et dans le goût d'un Temple Gothique; on y voit une grande Nef, des bas côtés et une croisée, le tout formant une Croix latine.

La Mosquée est précedée d'un grand Portique qui forme un plan quarré, composé de douze arcades, et d'autant de pilastres adossés au mur, lesquels portent leur entablement et la corniche, sur laquelle est un plafond quarré à compartimens dant le goût antique.

Ces douze arcades sont suposées être des ouvertures pour arriver aux escaliers des Tribunes. Les douze arcades, sçavoir trois à chaque face en suportent d'autres plus petites, ornées de Balcons saillans, Balustres et Jalousies, qui sont de niveau aux Tribunes de l'interieur de la Mosquée.

Les trois arcades du devant du Peristile

Digitized by Google

tile sont suprimées, et on doit les supposer à la place où est l'Orquestre; elles feroient face à celle du fond du quarré où sont trois portes qui conduisent dans la Mosquée.

Le Peristile est entierement de l'Ordre Corinthien, et selon les regles les plus exactes, au lieu qu'on s'en est écarté dans l'Architecture de la Mosquée, 1°. pour faire entendre que dans l'Orient où les Arts ne sont pas cultivés comme en Europe, on n'y bâtit pas avec la même regularité, 2°. pour rendre le lieu en quelque facon plus étranger, et enfin pour faciliter aux Spectateurs le moyen de voir plus facilement toutes les ceremonies qui se font dans la Mosquée, ce qui se trouve fort bien executé, par la legereté de Colonnes qui étant très minces, donnent plus d'échapée à la vûë.

A la quatriéme Scene du cinquiéme Acte, les portes de la Mosquée s'ouvrent et en laissent voir tout l'interieur. On aperçoit d'abord la grande Nef dont la voute Gothique est soutenuë par seize Colonnes isolées; elles sont portées sur des Pieds d'estaux ornés bizarrement, les Chapiteaux representent la figure d'un Turban et la Corniche est architravée.

Les bas côtés sont aussi ornés d'autant

Digitized by Google

de Colonnes portant aussi leur voute. Dans l'entre-Colonne sont des Arcades et des Tribunes au dessus, au même niveau de celles du Peristile.

Après la Colonnade vient la Croisée, au milieu de laquelle est un Dôme porté par huit Colonnes : à droite et à gauche, et derriere le Dôme sont encore plusieurs Colonnes entre lesquelles sont des Tribunes pour les Assistans.

Au-delà du Dôme on monte par trois marches, qui tiennent toute la largeur de la Mosquée sur un très grand Palier, qui conduit à trois autres marches, au dessus desquelles est une grande Niche, portée par six Colonnes des mêmes proportions que les autres. A droite et à gauche de ce grand Palier, il y a des Balustrades et des gradins où sont placés les Imans, ou Ministres de la Loy.

Sur les quatre angles de la Croisée qui arboutent le Dôme, sont quatre Tribunes en saillie où sont encore des Imans. Devant la grande Niche est une Table sur laquelle est un pulpitre où est placé l'Alcoran.

Derriere et à côté de cette Niche sont des Colonnes placées en ligne circulaire dans la même simetrie des bas côtés, avec des croisées pour éclairer le Temple.

Il y a dans l'interieur de ce Temple 44.

Digitized by Google

Colonnes de 22. pieds de haut, sans la Corniche.

Tout l'interieur de la Mosquée est incrusté de pierres précieuses de differentes couleurs et de differentes especes, comme Lapis, Jaspe, Agate, Albatre, et autres propres à enrichir d'une maniere éclatante un magnifique Temple. Toutes ces pierres sont liées et retenuës par des bronzes dorés, et très-bien assorties. Tous les Chapiteaux, Balustres, Jalousies, sont aussi de bronze doré, et toutes les Colonnes sont incrustées de Lapis.

Les voutes, les bandeaux, les corniches architravées, les chapiteaux en turban, les Piédestaux et Zocles sont aussi incrustés avec des morceaux de fer blanc en triangle irregulier, relevé en bosse, extrémement poli, et de differente grandeur, dont les plus grands n'ont que trois à quatre pouces, ce qui fait un grand effet. Les fers blancs sont vernis d'une couleur imitant le poli des pierres, et jettant un éclat très-vif.

De la clef de chaque arcade pend une Lampe. Au milieu du Dôme est un grand lampadaire, composé de plusieurs lampes en forme de baldaquin.

Les cordons qui soutiennent les Lampes sont ornés de fleurs artificielles, et audes-

Digitized by Google

sous de chaque Lampe sont quatre Oeufs d'Autruche selon l'usage des Orientaux.

Les Lampes sont de sculpture, dorées, et revétuës d'une infinité de pierreries en chatons, pareilles à celles des Habits des Acteurs, formant des agrafes, &c. Le Lampadaire, qui est d'une très belle forme en est si couvert, qu'il jette un éclat prodigieux, de même que les autres Lampes.

Dans toutes ces Lampes il y a un flambeau qui jette une flamme d'environ un pied de haut, et elles semblent produire toute la lumiere qui éclaire la Mosquée, quoiqu'il y ait derriere les décorations une quantité prodigieuse de bougies.

Tout le pavé de la Mosquée est couvert de Tapis de Turquie.

La table qui est au devant de la Niche, est de sculpture, avec des ornemens en Mosaïque; on voit un grand Croissant au milieu de la face du devant; les faces de côté sont en Consoles qui portent des Festons, ce qui fait un très-riche ornement, joint à la quantité prodigieuse de pierreries dont il est enrichi.

Ces pierreries sont faites avec des cristaux taillés à facettes, de differentes formes et de differentes couleurs; derriere ces cristaux sont des lumieres qui leur donnent un éclat qui surpasse infiniment

Digitized by Google

celui des pierres précieuses. Cette Décoration qui est faite sur les Desseins du Chevalier Servandoni, a paru au Public surpasser toutes celles qu'il a données jusqu'à present. Et quantité de personnes de la plus grande distinction ont été voir de près, et avec étonnement, la mechanique de ce brillant morceau, dont l'art ingénieux fait paroître un espace fort resserré par lui-même, un lieu extrémement vaste.

On continuë les Réprésentations de cet Opera avec succès, il sera remplacé vers le milieu du mois prochain par celui de *Thetis et Pelée* qu'on va remettre au Théatre.

Les Comédiens François ont remis au Théatre le 31. de ce mois la Tragédie d'*Aben-Saïd* de M. l'Abbé le Blanc, qui est aussi aplaudie et aussi goûtée qu'elle le fût l'Eté dernier, quand on en cessa les réprésentations. Nous en donnerons l'Extrait dans le prochain Mercure.

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

ALLEMAGNE.

ON écrit de Vienne que le Comte de Gallen se dispose à se rendre à Luneville, et que l'Empereur l'y envoye pour informer la Duchesse de Lorraine, que le Mariage de l'Archiduchesse, Fille aînée de leurs M. I. avec le Duc de Lorraine, se celebrera dans le mois de Fevrier, et pour inviter le Prince Charles, frere de ce Duc, à se trouver à cette Ceremonie.

L'Empereur a envoyé ordre à M. d'Arrach, son Ministre à la Cour de Rome, de donner part de ce Mariage au Pape, et de lui demander les dispenses nécessaires.

S. M. I. a apris par le Marquis Palavicini, qui arriva à Vienne le 16. de ce mois de l'Armée commandée par le Comte de Kevenhuller, que le Maréchal de Noailles n'ayant pas voulu consentir qu'aucun Corps de troupes Imperiales passât l'Oglio, ni le Po, une partie de ces troupes étoit encore cantonnée dans le Veronois et dans le Haut Mantouan, et que l'autre partie étoit entrée dans le Ferrarois.

ITALIE.

ON aprend de Venise que les articles dont les Commissaires de l'Empereur et ceux du Roy de France, assemblés à Verone, sont convenus par rapoit à la suspension d'armes en Ita-

Digitized by Google

lie, portent que les troupes de S. M. T. C. se retireront des bords de l'Adige, et qu'elles abandonneront tous les quartiers qu'elles occupoient entre cette riviere et le Mincio; qu'elles demeureront en possession de Goito et de Borgofotte, mais qu'elles évacueront les autres postes qui servoient à resserrer Mantouë; qu'on prendra pour limites tout le cours de l'Oglio jusqu'à l'embouchure où il se jette dans le Po; le cours du Po depuis l'embouchure de l'Oglio jusqu'à la premiere Place des Etats du Pape, et les frontieres du Modenois; que les troupes des Puissances Alliées ne pouront passer ces limites, excepté celles que le Maréchal de Noailles détachera pour relever la garnison de Goito, à laquelle ce General aura la liberté d'envoyer tous les vivres et les fourages dont elle aura besoin; que lorsqu'on voudra changer la garnison de cette Place, on en avertira quelques jours auparavant le Commandant de Mantouë, afin qu'il donne les ordres nécessaires pour le passage des troupes et pour leur logement; que la liberté du commerce tant par terre que par eau sera entierement rétablie, et que les Generaux accorderont de part et d'autre les passeports qui leur seront demandés pour le transport des marchandises.

On aprend de Naples que le Duc de Montemar a depêché un courier au Roy, pour informer S. M. de la suspension d'armes dont il est convenu avec le Comte de Kevenhuller, et que le Marquis de Torrecusa, et Don Nicolas de Sangro, revenus de Lombardie, ont fait sçavoir au Roy que les troupes Espagnoles avoient pris des quartiers dans la Toscane.

Digitized by Google

ESPAGNE.

DOn Alphonse de Venegas, Religieux de l'Ordre de S. Jacques, qui donna le 3. de ce mois à l'Infant Don Louis l'habit de Chevalier de cet Ordre, a été declaré Chapelain honoraire dans la Chapelle Royale.

On a apris en même-temps de Rome, que le Pape avoit créé Cardinal de l'Ordre des Diacres le même Infant Don Louis, dans le Consistoire secret, tenu le 19. Decembre, et lui avoit donné le titre de Ste Marie della Scala.

On attend un autre Courier de Rome, depêché par le Cardinal Acquaviva, qui doit aporter les habits de Cardinal du jeune Prince, lequel aura l'administration de l'Archevêché de Tolede, et la qualité d'Altesse Royale Eminentissime, selon ce qui a été reglé par la Congregation du Ceremonial tenuë à ce sujet. Le Pape doit envoyer la Barrette à l'Infant par M. Altoviti, nommé Archevêque *in partibus* dans le dernier Consistoire.

Le Pere Jean de Soto, General de l'Ordre des Freres Mineurs de l'Observance; le Pere François Sauveur de Gilaberte qui a été élu General de l'Ordre de la Mercy en Espagne, depuis que les Religieux de cet Ordre sont établis dans ce Royaume, ont obtenu du Saint Siege la liberté de former une Congregation particuliere. Tous les Religieux de ces deux Ordres dépendoient auparavant du General qui residoit en France.

Digitized by Google

GRANDE-BRETAGNE.

ON mande de Londres que les dificultés qui avoient empêché jusqu'à-présent le Roy de de conclure le Mariage du Prince de Galles avec la seconde fille du Duc de Saxe Gotha, sont entiérement levées, et que les articles du Contract furent reglés il y a quelques jours. On compte que le Lord North, un des Gentilshommes de la Chambre du Prince de Galles, partira incessamment pour aller porter l'Ordre de la Jarretiere au Duc de Saxe Gotha, et pour épouser la Princesse par procuration.

MORT, MARIAGE des Pays Etrangers.

LE 19. Novembre dernier *Edmond Sheffeild, Duc de Buckingham*, Duc et Marquis de Normanby, Comte de Mulgrave, Baron de Buterwick, Pair de la Grande Bretagne, mourut à Rome dans la 20. année de son âge, étant né le 22. Janvier 1716. c'étoit le second voyage qu'il faisoit en Italie. Il avoit fait avec la permission du Roy de la Grande Bretagne le commencement de la Campagne de 1734. dans l'Armée Françoise en Allemagne, en qualité d'Ayde de Camp du Maréchal Duc de Berwick, son oncle maternel, mais après la mort de ce General, la Duchesse sa mere le fit revenir en Angleterre, ce jeune Seigneur étoit resté fils unique de feu Jean Sheffeild, Comte de Mulgrave, Baron de Buterwick, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, pendant 42. ans, créé Marquis de Normanby sous le regne du Roy Guillaume, et Duc de Buckingham, et de Normanby sous celui de la Reine Anne, et qui mourut le 7. Mars 1721. dans la 81. année de son âge, et de Cate-

Digitized by Google

rine Fitz-Roi, sa troisiéme femme, aujourd'hui Duchesse Douariere de Buckingham. Cette Dame est fille naturelle de feu Jacques II. Roy de la Grande Bretagne, et de Caterine Sidley, Comtesse de Dorchester. Par la mort de son fils qui n'étoit point encore marié, les titres de Duc de Buckingham et de Normanby sont éteints. Une partie des grands biens dont il jouissoit, doivent revenir à Charles Herbert, Capitaine dans le Régiment Royal de Cavalerie des Gardes bleues, et fils naturel du feu vieux Duc de Buckinham. Il doit même prendre le surnom de Sheffeild, conformément au testament de ce Duc son Pere.

Le 7. de ce mois, *Auguste-Guillaume-Georges Sibert de Bade*, né le 14. Janv. 1706. Général Major des troupes du Cercle de Souabe, ci-devant Doyen de l'Eglise d'Ausbourg, et Chanoine de celle de Cologne, et frere puîné de Guillaume-Georges Bernard-Sibert-Philipe de Neri, Prince Margrave-Regent de Bade-Baden, fut marié à Neuhaus en Bohême avec Marie-Victoire de Ligne d'Aremberg, née le 3. Septembre 1719. Fille aînée de Leopold-Philipe-Charles de Ligne, Duc d'Aremberg, de Croy, et d'Arschot, Prince de Porcean, Marquis de Montcornet, Comte de Lalain, et de Champlite, Baron de Perweis, Seigneur d'Enghien, Prince du Saint Empire Romain, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, premier Pair, et Grand Bailly de Haynault, Gouverneur du Mons, Chambellan de la Clef d'or de l'Empereur, son Conseiller actuel au Conseil d'Etat de Regence des Pays-Bas Autrichiens, Feld-Maréchal de Camp Général d'Artillerie des Armées de S.M.I. et Capitaine de sa garde de respect de Trabans, et de Marie-Françoise Pignatelli de Bisaccia, son Epouse.

Digitized by Google

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 31. de ce mois, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, et S. M. communia par les mains du Cardinal de Fleury, son Grand Aumônier.

Le Jeudy premier Decembre, les Comédiens François représenterent à la Cour *Rhadamisthe*, et le *Mary retrouvé*.

Le Mardy 6. Don *Japhet d'Armenie*. Le *Grondeur*.

Le Mardy 13. Le *Philosophe marié*, et la *Pupile*.

NOMINATION des Officiers de Monseigneur le Dauphin.

GOUVERNEUR.

MR le Comte de Châtillon. Alexis-Magdelaine Rosalie Comte de Châtillon, Chevalier des ordres du Roy, Lieutenant General de ses Armées, Mestre de Camp General de la Cavalerie Le-

Digitized by Google

gere de France, Grand Bailly d'Hagueneau, âgé d'environ quarante cinq ans. Il a preté serment entre les mains du Roy le 20. Novembre dernier.

Sous-Gouverneurs.

M. le Comte de Polastron. Jean-Baptiste Comte de Polastron, Gouverneur de Castillon et Castillonnet en Perigord, Maréchal des Camps et Armées du Roy, Inspecteur General de l'Infanterie, nommé Sous-Gouverneur de Monseigneur le Dauphin le 12. Nov. 1735. après avoir été Colonel des Régimens de Forest et de la Couronne. Il est Fils de Denis Comte de Polastron, mort Lieutenant General des Armées du Roy.

Il est d'une des plus illustres Maisons de la Province de Guyenne, ayant toujours possedé la Terre de même nom depuis le commencement du onziéme siecle, comme il paroît par toutes les Chartes et autres Monumens du Pays, sans qu'on sçache si la Terre a donné le nom à la Maison, ou la Maison à la Terre, qui étoit autrefois très-considerable, en ayant été demembré plusieurs Terres, qui ont été données à diverses Eglises et Abbayes qui les possedent encore aujourd'hui.

Cette Maison a eu des Chevaliers de S.

Digitized by Google

Jean de Jerusalem, toujours successivement depuis le treiziéme siecle.

M. le Comte du Muy. Jean-Baptiste de Felix, Comte de la Reynarde, Marquis du Muy Comte de Grignan &c. Commissaire du Roy en ses Conseils, Directeur Genéral des Oeconomats de France, Commandant en Chef pour S.M. en Provence en 1732. 1734. 1735. nommé Sous-Gouverneur de Monseigneur le Dauphin le 12. Novembre 1735. Fils de Jean-Baptiste de Felix, Comte de la Reynarde, Marquis du Muy, Capitaine de Galere, petit-fils de Philipe de Félix, Marquis de la Reynarde, Capitaine de Galere et neveu de Joseph de Felix de la Reynarde, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Commandeur de Ste Luce, et Grand Prieur de S. Gilles, Premier Capitaine des Galeres du Roy, mort à Malthe en 1721. et aussi neveu de Pierre de Felix, Commandeur de Reissac et de Beaulieu, Grand-Croix et Bailly du même Ordre, et de Scipion de Felix, Commandeur du Bastic.

Gentilshommes de la Manche.

M. Le Marquis de Puyguyon. Charles-François de Granges de Surgeres, Marquis de Puyguyon, Colonel d'Infan-

Digitized by Google

terie, est de l'ancienne et illustre Famille de Granges-Surgeres, originaire de Poitou, et du Pays d'Aunix. Il est petit fils par Madame sa Mere de François de Granges de Puyguyon, Lieutenant General des Armées du Roy, également versé dans les Sciences, et dans l'Art Militaire. Après avoir perdu son Fils unique, Capitaine de Cavalerie tué à l'âge de seize ans en 1703. à la Bataille de Spire, il maria sa Fille aînée, D. Jeanne-Françoise de Granges de Surgeres, avec son cousin Gilles Charles de Surgeres, Capitaine des Vaisseaux du Roy, pour continuer le nom de la Famille.

De ce Mariage sont nés le Marquis de Puyguyon, fils aîné, le Chevalier de Puyguyon, Sous Lieutenant au Régiment des Gardes, tué en 1734. au Siége de Philisbourg, et un troisiéme fils, René-Charles de Granges de Surgeres, decedé au mois de Decembre 1732. étant Garde de la Marine. Et deux filles dont l'aînée est mariée au Marquis de la Guerche, d'une ancienne Noblesse de Poitou.

Plusieurs Officiers de cette Famille sont morts depuis 35 ans au service de S. M. Deux Chevaliers de Granges, Enseignes de Vaisseaux, l'un tué en 1701. l'autre

Digitized by Google

en 1716. N. .... de Granges de la Gord, Lieutenant de Vaisseau, Officier de reputation, mort en 1702. âgé de 31. ans, d'une suite des blessures reçûës au Combat de la Hogue. Enfin deux Oncles Paternels du Marquis de Puyguyon ont été tués, l'un au Siége de Fribourg âgé de 25. ans, l'autre sur les Vaisseaux à l'âge de 20. ans. M. son Pere mourut en 1717. en allant à l'Isle Royale de l'Amerique pour le service du Roy.

M. le Chevalier de Crequi, Robert de Crequi-Hemon, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Fils de Henri Alexandre de Crequi, Marquis d'Hemon en Artois, &c. et de Dame Marie-Charlote de Manay, d'une ancienne Noblesse de Picardie. La Maison de Crequi est si distinguée parmi les Maisons illustres du Royaume, par consequent si connuë, qu'il est inutile de rien ajouter ici sur son sujet.

Precepteur.

M. Jean-François Boyer, Evêque de Mirepoix, sacré le 7. Janvier 1731.

Sous-Precepteur.

M. l'Abbé de S. Cyr.

Lecteur.

M. l'Abbé de Marbeuf.

Premier Medecin.

M. Bouillac.

Digitized by Google

Chirurgien ordinaire.

Le sieur Lambert.

Chambre.

Premier Valet de Chambre. Le sieur Binet, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Mestre de Camp de Cavalerie au Régiment Dauphin, Gouverneur de l'Isle de Cordoüan, Lieutenant de Roy des Ville et Château de Chastillon &c.

Valets de Chambres. Deux de ceux de quartier du Roy.

Louis le Gendre, qui sert actuellement près Monseigneur le Dauphin.

Garçons de la Chambre ordinaire.

Jean Luillier, Pierre Petigny, servant actuellement.

Huissiers de la Chambre du Roy.

Deux servant par quartier.

Un Valet de Chambre Tapissier du Roy, servant par quartier.

Un Barbier Valet de Chambre. *Idem.*

Un Porte Manteau. *Idem.*

Un Porte faix et Porte meubles. Louis Collet.

Une Blanchisseuse du Linge du Corps. Marguerite Nert.

Une Empezeuse. Genevieve de Flandres.

Un Argentier. Le sieur de la Courneuve.

Digitized by Google

Garderobbe.

Un premier Valet de Garderobbe du Roy, servant par quartier.

Valets de Garderobbe.

Deux Valets de Garderobbe du Roy, servant par quartier.

Garçons de Garderobbe. Les sieurs le Prince et Miramont.

Autres Officiers du Roy qui serviront par quartier.

Un Chapelain. Un Clerc de Chapelle.
Un Sommier de Chapelle.
Un Apotiquaire. Un Aide Apotiquaire.
Un Maître d'Hôtel. Un Ecuyer.
Deux Gentilshommes servant.
Un Controlleur Clerc d'Office.
Un Huissier de Salle.
Un Chef de Pannetterie.
Un Chef d'Echansonnerie.
Un Aide pour les deux.
Un Ecuyer de Bouche.
Un Maître Queux servant aussi de Hâteur.
Un Potager.
Un Porteur.
Un Chef de Fouriere.
Un Aide.

Digitized by Google

Sertdeau.

Un Sertdeau sans gages.

Un Marchand Linger, s'il y a des Tables.

Les Officiers de quartier du Roy sont payés pour servir près Monseigneur le Dauphin de la moitié de leurs gages, et leurs nourritures sont payées à la Chambre aux Deniers.

Communauté des Conseillers du Roy, Inspecteurs Contrôleurs et Visiteurs generaux, sur les Vins, Eaux de Vie, Liqueurs, et autres Boissons. Etablie par Arrêt et Lettres Patentes du 31. Mars 1733. Registrées au Parlement le 9. May suivant.

BUREAU GENERAL.

Quay de Bourbon. Isle Saint Louis.

Douze Sindics Generaux et Perpetuels.

1. DUpuisneuf.
2. Belac la Salle.
3. Bernard Demontigny.
4. Bonnefin.
5. Brochet de Pontcharost.
6. Brochet de Saint Prest.
7. Demontigny.
8.
9. Hermant.
10. Le Marchant.
11. Peilhon.
12. Philippe.

Digitized by Google

Fermier General des Fermes unies, mort le 15. Mars 1693. et de feuë Françoise Solu, morte le 7. Avril 1701. alors femme en secondes nôces de François le Juge, Ecuyer Seigneur de Bagnolet, aussi Fermier General. Il avoit été marié le 17. Octobre 1712. avec Philiberte Grimod, fille de feu Antoine Grimod, Fermier General des Fermes du Roy, et de Marguerite le Juge. Il la laisse veuve et mere d'un fils encore aux études, et d'une fille nommée Marie Antoinette du Mas, qui a été mariée le 14. du mois de Janvier dernier avec Jerôme-Louis Parat de Montgeron, Ecuyer.

Le 24. *Pierre-François Ogier*, Conseiller du Roy en ses Conseils, et Grand Audiencier de France depuis 1711. Seigneur d'Henonville, Berville, Puysyeux, &c. ci-devant Trésorier, Receveur, et Payeur Général du Clergé de France depuis 1710. jusqu'en 1726. et auparavant Receveur Général des Finances de la Généralité de Montauban en Languedoc, mourut à Paris, en son logement dans la Maison des Chartreux, âgé d'environ 70. ans. Il étoit second fils de feu Jean-Nicolas Ogier, Auditeur ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mort en 1710. et de feuë Claude-Genevieve Barbier, sa

Digitized by Google

hance particuliere y étant affectée par les Contrats de constitution.

Les emprunts de cette Communauté ont été fixés à 23680000. liv. par la Déclaration du 10. May 1735. Registrée au Parlement le 18. Juin suivant qui a déchargé du Dixiéme lesdites Rentes, a permis aux Etrangers non naturalisés, même à ceux demeurans hors du Royaume d'en acquerir et disposer de leur vivant, ou par testament, Sa Majesté ayant renoncé au droit d'Aubaine et à tous autres, même à ceux de confiscation, la même faculté a été accordée aux Tuteurs et Curateurs pour l'emploi des deniers des Mineurs ou des Interdits, en observant les formalités ordinaires. Et aux Communautés Seculieres et Regulieres, Hôpitaux, Fabriques et Gens de Main-morte, sans payer aucuns droits d'Amortissement.

L'ETRENNE DU BERGER,

A Mademoiselle M.....

DAns un réduit obscur reposant l'autre jour;
Un Enfant vint à moi; c'étoit le tendre Amour.
Peut-être que ce Dieu me prenoit pour un autre,
Il tenoit un Cœur dans sa main;
Il me le presente soudain;
Belle Iris, seroit-ce le votre?

Devalois d'Orville.

Digitized by Google

laisse par son Testament la somme de 10000. liv. Il a fait plusieurs autres Legs pieux et particuliers, le tout montant à 150000. livres.

Le Dec. *Gui Sallier*, Conseiller au Grand Conseil, où il avoit été reçu le 22. Septembre 1689. mourut à Paris après une longue maladie. Il avoit été marié le 21. Juin 1695. avec Marie Françoise le Boindre, fille de feu Jean le Boindre, Seigneur du Groschenay, mort Doyen du Parlement de Paris en 1693. et de Françoise Bechefer. Elle mourut à Semur en Auxois, le 10. Juillet 1698. âgée de 24. ans deux mois, laissant un fils et deux filles. Le fils, Gui Sallier, sieur de la Roche, reçu Conseiller au Grand Conseil le 24. Mars 1722. a épousé au mois d'Avril 1732. la troisiéme fille de feu Jacques Denis, Trésorier Général des Bâtimens du Roy, mort le 5. Novembre 1729. et de ... le Gras, sa veuve.

Paul Poisson, ancien Comédien de la Troupe du Roy, et Pensionnaire de Sa Majesté, mourut le 28 Decembre 1735. âgé de 77. ans. Il avoit été Porte-Manteau de feu MONSIEUR, Frere unique du Roy Louis XIV. mais ses talens pour le Théatre, et les changemens de fortune arrivés dans sa famille, l'obligerent d'em-

avoit été reçu le dix-sept Juin 1719. et où il étoit fort estimé à cause de son merite, et Administrateur de l'Hôpital General, mourut de la petite verole à Paris dans un âge peu avancé, et sans avoir été marié, laissant pour heritiere la Dame de Verthamon de Villemenon, sa sœur. Il étoit fils de feu Pierre Perrelle, Ecuyer, Receveur Général et Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, et de Marie-Jeanne le Maigre, sa femme, qui étoit fille de feu Jean le Maigre, Receveur General des Finances à Bourdeaux.

Le 12. D. *Marguerite de la Haye*, veuve depuis plus de 40. ans d'Adrien de Tutel, Chevalier Seigneur de Guemy, d'Hardenthun, et de Marquise en Boulonnois, en son vivant Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie de la Valliere, mourut dans la 82. année de son âge, ayant eu 6. fils qui se sont trouvés tous en même temps dans le service du Roy; les deux aînés y sont morts, l'un Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeroy, et l'autre Capitaine d'Infanterie dans celui de Tallard. Des quatre qui restent, deux sont Capitaines dans le Régiment de Conty Cavalerie, un Major de la Ville de Boulogne sur Mer, et l'autre Colonel des Milices

Le cadet N. François Poisson, occupe actuellement la place de son Pere sur la Scene Comique, et le fait revivre aux yeux du Public. On peut dire qu'il est né Comédien ; l'activité de son jeu, sa précision, son feu et son intelligence le font tous les jours plus goûter des Connoisseurs les moins aisés à contenter. L'aînée des filles est Madame de Gomés, de qui les Ouvrages font l'Eloge, ses deux cadettes ne sont point mariées. Le Roy leur a accordé la pension dont S.M. avoit gratifié leur Pere. Elles vivent dans un éxercice continuel de vertu et de pieté, avec leur Mere *Angelique Gassaud du Croisi*, fille d'un ancien Comédien de la Troupe de Moliere. Elle jouoit principalement les Rôles de grandes Confidentes avec beaucoup d'intelligence.

Le 19. *Louis-Marie de Rohan-Chabot*, Duc de Rohan, Colonel du Régiment de Vermandois par Commission du 20. Fevrier 1734. fils aîné de Louis Bretagne Alain de Rohan Chabot, Prince de Leon, Duc de Rohan, Pair de France, Comte de Porhoet et de Moret, Marquis de Blain, de Monlieu, et de S. Aulaye, et de D. Françoise de Roquelaure, son Epouse, fut marié avec Dlle..... de

Digitized by Google

Poésies de Malcrais, 311
Pollicitations, 1050
Pompe funebre du Maréchal de Villars, 178
De la Reine de Sardaigne, 850
Pontcarré (Mort du Président de) 176
Pont du Tajo, 1180
Pope, 845
Porus Buccini, 491
Pour et Contre, 749. 2273
Précaution inutile (la) Comédie, 1394
Préjugé à la mode (le) Comédie, 363. 768
Priscus; si on doit le tûtoyer. 1286
Prisio, 896

Q.

Quadrature du Cercle, 1961
Questions, 1179. 1492. 2126

R.

Rape nouvelle, 127
Reflexions, 220. 479. 869. 1341. 1967. 2835
Rencontre imprévûë (la) Comédie, 2464
Repetition interrompuë (la) Opera Comique, 1840
Reposoir, 1390
Résignations (Arrêt sur les) 657
Rethima ou la belle Géorgienne, 2868
Retour de Mars (le) Comédie, 2720
Réveil d'Epimenide (le) Comédie, 519
Rhodope, Opera, 1619
Richebourg (Charles-Antoine Bourdet de) 2690
Romain (Mort de F. François) 227
Rondeau, 48
Rotule fracassée, 1519
Runers ou Rimes, 2589

Digitized by Google

et Gouverneur des Ville et Citadelle de Cambray, Pays et Comté Cambresis, avoit eu pour Ayeul le celebre Gilbert Gaulmyn, Seigneur de Montgeorges et de la Guyonniere, successivement Lieutenant Criminel en la Senechaussée de Bourbonnois, et Siege Presidial de Moulins, Avocat General au Grand Conseil; et Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, reçu à cette derniere Charge en 1631. Son éloge se trouve dans le Dictionnaire Historique. Il mourut le 8. Decembre 1665. âgé de 80. ans étant Doyen des Maîtres des Requêtes et Conseillers d'Etat, et c'est mal-à-propos, que dans le Suplement du Dictionnaire, qui paroît nouvellement, on marque qu'on s'est trompé dans l'Edition de 1732. en mettant sa mort en 1665. et qu'elle est arrivée en 1667. L'Auteur de cette Critique pour être convaincu de la verité de la datte de 1665. n'a qu'à consulter les Registres de la Paroisse de S. Eustache à Paris, il y trouvera que Gilbert Gaulmyn, dont il s'agit, y a été enterré le 9. Decembre 1665.

Le 15. D. *Anne-Marie Hellissant*, sœur de la Dame Rogier, dont la mort a été raportée dans le Mercure de Novembre dernier p. 2525. et veuve de Michel de

Digitized by Google

Bourges, Trésorier de France en la Generalité de Paris, mourut dans un âge fort avancé, laissant posterité. L'on a raporté le mariage d'une de ses petites-filles avec le Comte de Gizaucourt dans le Mercure d'Octobre dernier, p. 2333.

Le 21. *François de Verthamon de Villemenon*, Seigneur d'Embloy, S. Amant, Poutines, &c. Conseiller au Parlement de Paris, de la seconde Chambre des Enquêtes, où il avoit été reçu le 21. Août 1715. mourut de la petite verole agé d'environ 44. ans. Il avoit perdu la Dame sa Mere au mois de Septembre dernier, ainsi qu'on l'a raporté dans le Mercure du mois de Novembre dernier, page 2521. Il laisse des enfans de Genevieve Perrelle, qu'il avoit épousée le 3. Octobre 1716. et dont le frere vient de mourir.

Le 23. *François-Claude du Mas*, Ecuyer Seigneur de Corbeville, mourut à Paris, ayant été blessé le jour précedent par la chute d'une liasse de plusieurs bottes de foin, qui fut jettée du grenier de la maison du sieur de S. Remy, ruë S. Antoine, au coin de la ruë Neuve de Fourcy. Il étoit dans la 49. année de son âge, étant né le 28. Juin 1687. et il étoit troisiéme fils de feu Claude du Mas, Secretaire et Greffier du Conseil privé du Roy, et

Digitized by Google

Fermier General des Fermes unies, mort le 15. Mars 1693. et de feuë Françoise Solu, morte le 7. Avril 1701. alors femme en secondes nôces de François le Juge, Ecuyer Seigneur de Bagnolet, aussi Fermier General. Il avoit été marié le 17. Octobre 1712. avec Philiberte Grimod, fille de feu Antoine Grimod, Fermier General des Fermes du Roy, et de Marguerite le Juge. Il la laisse veuve et mere d'un fils encore aux études, et d'une fille nommée Marie Antoinette du Mas, qui a été mariée le 14. du mois de Janvier dernier avec Jerôme-Louis Parat de Montgeron, Ecuyer.

Le 24. *Pierre-François Ogier*, Conseiller du Roy en ses Conseils, et Grand Audiencier de France depuis 1711. Seigneur d'Henonville, Berville, Puysyeux, &c. ci-devant Trésorier, Receveur, et Payeur Général du Clergé de France depuis 1710. jusqu'en 1726. et auparavant Receveur Général des Finances de la Généralité de Montauban en Languedoc, mourut à Paris, en son logement dans la Maison des Chartreux, âgé d'environ 70. ans. Il étoit second fils de feu Jean-Nicolas Ogier, Auditeur ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mort en 1710. et de feuë Claude-Genevieve Barbier, sa

Digitized by Google

femme, morte le 8. Octobre de la même année 1710. et il avoit épousé au mois de Janv 1703. Marie Thérese Berger, morte le 12. Mars 1722. fille de feu François Berger, Conseiller Secretaire du Roi, et de ses Finances, Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, et de feuë Jeanne le Long. Il laisse d'elle 3. fils et 3. filles. Jean-François Ogier, l'aîné des fils, fut reçu à l'âge de 18. ans Conseiller et Commissaire aux Requêtes du Palais du Parlement de Paris, en la seconde Chambre, le 4. Septembre 1722. puis President de la même Chambre le le dix-sept Juin 1729. le second a quitté depuis peu l'habit Ecclesiastique, et le troisiéme âgé de 25. ans, a été reçu en survivance de la Charge de Grand Audiencier de France dès l'âge de 16. ans. L'aînée des filles a été mariée le 15. Avril 1727. avec Philipe Thomé, Seigneur de Ferrieres, Conseiller au Parlement de Paris; la seconde fut mariée le 2. Avril 1728. avec François de Salaberri, President de la Chambre des Comptes de Paris; et la troisiéme le 28. Fevrier 1730. avec Jaques Nigot, Seigneur de S. Sauveur, aussi President de la même Chambre des Comptes. Pierre-François Ogier fut enterré le 25. après midi dans le Chœur de l'Eglise des Chartreux, auxquels il

 laisse

Digitized by Google

laisse par son Testament la somme de 10000. liv. Il a fait plusieurs autres Legs pieux et particuliers, le tout montant à 150000. livres.

Le Dec. *Gui Sallier*, Conseiller au Grand Conseil, où il avoit été reçu le 22. Septembre 1689. mourut à Paris après une longue maladie. Il avoit été marié le 21. Juin 1695. avec Marie Françoise le Boindre, fille de feu Jean le Boindre, Seigneur du Groschenay, mort Doyen du Parlement de Paris en 1693. et de Françoise Bechefer. Elle mourut à Semur en Auxois, le 10. Juillet 1698. âgée de 24. ans deux mois, laissant un fils et deux filles. Le fils, Gui Sallier, sieur de la Roche, reçu Conseiller au Grand Conseil le 24. Mars 1722. a épousé au mois d'Avril 1732. la troisiéme fille de feu Jacques Denis, Trésorier Général des Bâtimens du Roy, mort le 5. Novembre 1729. et de ... le Gras, sa veuve.

Paul Poisson, ancien Comédien de la Troupe du Roy, et Pensionnaire de Sa Majesté, mourut le 28 Decembre 1735. âgé de 77. ans. Il avoit été Porte-Manteau de feu MONSIEUR, Frere unique du Roy Louis XIV. mais ses talens pour le Théatre, et les changemens de fortune arrivés dans sa famille, l'obligerent d'em-

Digitized by Google

brasser la profession de son Pere, dont on croyoit que les caracteres Comiques qu'il représentoit avec tout le naturel et toute la finesse possibles, ne pouroient jamais être si bien remplis: cependant son fils joignant au beau naturel de son Pere l'esprit, la vivacité et les graces d'une belle face, il joua tous les Rôles du fameux Comédien qu'il remplaçoit avec un aplaudissement general, tels que ceux du *Bourgeois Gentilhomme*, de *Pourceaugnac*, &c. Il a fait l'espace de 30. ans le plaisir et l'empressement de la Cour et de la Ville par la noblesse et la gayeté de son jeu, par la justesse de ses tons, et par le vray de son action. Il étoit d'ailleurs parfaitement honnête homme, de bonnes mœurs, et d'une societé agreable. Le désir de mettre un intervale entre la vie et la mort, l'avoit engagé à quitter la Comédie du vivant du feu Roy, mais il y fut rapellé pendant la derniere Regence, et lorsqu'il crut avoir sufisamment rempli sa carriere il quitta entierement le Théatre, et se retira à S. Germain en Laye avec sa famille, où il est mort après 12. ans de retraite et d'éxercices de pieté. Il laisse deux fils et trois filles. *Philipe Poisson*, l'aîné, qui s'est retiré de la Comédie bien avant son Pere, et dont les Piéces de Théatre prouvent l'esprit et le génie.

Digitized by Google

Le cadet N. François Poisson, occupe actuellement la place de son Pere sur la Scene Comique, et le fait revivre aux yeux du Public. On peut dire qu'il est né Comédien ; l'activité de son jeu, sa précision, son feu et son intelligence le font tous les jours plus goûter des Connoisseurs les moins aisés à contenter. L'aînée des filles est Madame de Gomés, de qui les Ouvrages font l'Eloge, ses deux cadettes ne sont point mariées. Le Roy leur a accordé la pension dont S.M. avoit gratifié leur Pere. Elles vivent dans un éxercice continuel de vertu et de pieté, avec leur Mere *Angelique Gassaud du Croisi*, fille d'un ancien Comédien de la Troupe de Moliere. Elle jouoit principalement les Rôles de grandes Confidentes avec beaucoup d'intelligence.

Le 19. *Louis-Marie de Rohan-Chabot*, Duc de Rohan, Colonel du Régiment de Vermandois par Commission du 20. Fevrier 1734. fils aîné de Louis Bretagne Alain de Rohan Chabot, Prince de Leon, Duc de Rohan, Pair de France, Comte de Porhoet et de Moret, Marquis de Blain, de Monlieu, et de S. Aulaye, et de D. Françoise de Roquelaure, son Epouse, fut marié avec Dlle..... de

Digitized by Google

Chastillon, fille unique d'Alexis Magdeleine Rosalie, Comte de Chastillon, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant Général de ses Armées, Mestre de Camp General de la Cavalerie Legere de France, Grand Bailli d'Haguenau, et Gouverneur de Monseigneur le Dauphin, et de feuë D. Charlotte Voysin, sa premiere Epouse, morte le 13. Août 1723. La cérémonie des Epousailles a été faite par le Cardinal de Rohan, Evêque de Strasbourg, et Grand Aumônier de France, dans la Chapelle domestique du Maréchal Duc de Roquelaure, Ayeul du marié.

Le 13. le *Marquis d'Avarey*, âgé de 33. ans, Colonel du Régiment de Nivernois par Commission du 12. Octobre 1734 et auparavant successivement Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Armenonville, et Cornette de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roy, fils unique de Claude Theophile de Beziade, Marquis d'Avarey sur Loire, Lethere, Lethiou, la Brosse, &c. Lieutenant Général des Armées du Roy, du 10. Fevrier 1704. Chevalier Grand Croix de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, Gouverneur et Grand Bailly de la Ville de Peronne, et

Digitized by Google

Lieutenant de Roy au Gouvernement de Picardie, dans le Département de Santerre, cy-devant Ambassadeur Ordinaire auprès des Cantons Suisses et Grisons, et de feuë Catherine-Angelique Foucault, sa femme, morte le 28. Avril 1728. fut marié à Paris dans l'Eglise de S. Roch, avec la seconde fille de feu François-Nicolas Megret, Seigneur de Passy, d'Estigny, &c. Conseiller du Roy en ses Conseils, Grand-Audiencier de France, ancien Receveur General des Finances de la Generalité de Riom en Auvergne, mort le 30. Juillet 1734. et de Marguerite Beaucousin, sa veuve.

Le 20. *Michel Larcher*, né en 1713. et reçû Conseiller au Parlement de Paris, en la cinquiéme Chambre des Enquêtes, le 13. May dernier, fils unique de feu Pierre Larcher, Marquis d'Arcy et de Vindicy, Seigneur d'Avrilly, Président de la Chambre des Comptes de Paris, le quatriéme de Peres en fils revêtu de cette Charge, et mort le 17. Juillet 1724. âgé de 57. ans; et de D. Marie-Anne de Jaucen, sa veuve, fut marié à Paris dans la Chapelle de l'Hôtel du Premier Président de la Cour des Aydes, son cousin, avec Dlle Jeanne Lazare

Digitized by Google

Thiroux de Villersy, née le 30. Décembre 1717. fille de feu Claude Thiroux de Villersy, Seigneur d'Ouarville en Beauce, Villemesle, &c. Conseiller au Grand-Conseil, mort le 6. Juin dernier, et de deffunte D. Marie le Maignen, sa femme, morte au mois de May 1729. Le Marié n'a qu'une Sœur, Dlle Marie-Marguerite Larcher, encore fille, et la Mariée, un frere unique, qui est Pierre-Marie Thiroux, Seigneur d'Ouarville, né le 9. May 1713. et reçû Conseiller au Parlement de Paris, en la quatriéme des Enquêtes, le 10. Fevrier 1734.

Le 22. *Charles-Anne Sigismond de Montmorency-Luxembourg, Duc d'Olonne*, âgé de 14. ans, 4. mois et 22. jours, fils unique de Charles Paul Sigismond de Montmorency-Luxembourg, Duc de Chastillon, Comte d'Olonne, Marquis de Royant, Colonel du Régiment de Normandie, et Brigadier des Armées du Roy; et de D. Anne-Angelique de Harlus de Vertilly, son Epouse, fut marié avec Dlle Marie-Anne-Etiennette de Bullion de Fervaques, fille unique et seule présomptive heritiere d'Anne-Jacques de Bullion, Marquis de Fervaques, de Gallardon, &c. Maréchal des Camps

Digitized by Google

et Armées du Roy, et Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Loüis, et de D. Magdeleine Hortense Gigault de Bellefond. La cérémonie des Epousailles a été faite dans la Chapelle Domestique de l'Hôtel de Bullion, par Jacques-Bonne Gigault de Bellefond, Aumônier du Roy; et nommé à l'Evêché de Bayonne.

Le même jour, fut fait aussi dans la Chapelle domestique de l'Hôtel d'Arménonville, le Mariage de *Jean-Baptiste Fleuriau, Marquis d'Armenonville*, âgé de 24. ans, moins 4. jours, Gouverneur et Grand Bailly de Chartres, Bailly d'Epée de Bar-sur-Seine, Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons de son nom, par Commission du 14. Décembre 1727. fils de feu Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, Comte de Morville, Seigneur d'Arménonville, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Gouverneur et Grand-Bailly de Chartres, cy-devant Ministre et Secretaire d'Etat, mort le 3. Fevrier 1732. à l'âge de 46. ans; et de D. Charlotte Elizabeth de Vienne, sa veuve, avec Dlle Anne Philiberte-Jeanne Amelot de Chaillou, âgée de 16. à 17. ans, fille unique de Jean Jacques Amelot, Seigneur de Chaillou, Conseil-

Digitized by Google

ler d'Etat ordinaire et Intendant des Finances ; et de feuë D. Anne-Marie-Pauline Bombarda ; sa premiere femme, morte le 4. May 1719. à l'âge de 22. ans.

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du 4. Decembre, qui permet le transport des Grains de Picardie, Artois, et Flandre, à l'étranger, par les ports de Calais et de Dunkerque.

AUTRE du 13. qui, en interpretant l'Article III. de l'Arrêt du Conseil du 9. Fevrier 1734. dispense les Jurés-Gardes de la Communauté des Drapiers drapans de la Ville de Rouen, actuellement en exercice, et ceux qui leur succederont à l'avenir dans les fonctions de Jurés Gardes de ladite Communauté, d'avoir chacun leur coin ou marque particuliere, et de faire graver la premiere lettre de leur nom et leur surnom en entier, sur les coins ou marques dont ils se serviront pour apliquer le plomb de fabrique sur les draps et autres étoffes qu'ils auront visités ; à condition que la date de l'année d'exercice sera gravée sur lesdits coins ou marques, suivant ce qui est prescrit par l'Article II. dudit Arrêt du 9. Fevrier 1734. et à la charge par tous et un chacun des Maîtres composant ladite Communauté, d'être solidairement garants des défauts qui se trouveront aux étoffes de leur manufacture, qui auront le plomb de fabrique de leur Bureau.

Digitized by Google

AUTRE du 20. qui, en ordonnant l'execution des Articles XVI. et XVIII. de l'Arrêt du Conseil du 16. Avril 1726. portant reglement pour les étoffes qui se fabriquent dans la Ville de Beauvais, fait deffenses, tant aux Drapiers drapans, qu'aux Sergers de ladite Ville, de fabriquer des Serges façon de Moüy, autrement qu'en soixante portées, fixées par l'Article XVI. dudit Arrêt; et aux dits Sergers de fabriquer aucunes autres sortes de Serges en cinquante-quatre portées, que celles specifiées dans l'article XVIII. du même Arrêt, en se conformant par eux aux dispositions desdits Articles.

TABLE.

PIECES FUGITIVES. Le Ruisseau et le Torrent, *Fable*, 2755
Lettre sur les Honneurs rendus à la Médecine, 2757
Eglogue, 2773
Lettre sur le Livre intitulé, *le Militaire en solitude*, ou le *Philosophe Chrétien*, &c. 2778
Parodie de la Cantate du Triomphe de la Paix sur la Naissance de J. Ch. 2785
Lettre sur le Bureau Typographique, 2788
Epitaphe d'un Buveur, 2793
Lettre sur le *Lemovicum*, &c. 2793
Vers Philosophiques, 2803
Eloge de Bernard Picart, 2804
Adieux de M. de la Tulipe, Soldat aux Gardes, &c. 2813
Lettre sur deux Faits singuliers, et Question sur la Sympathie, 2815

Digitized by Google

Les Serins, *Poëme*, 2820
Lettre sur un Traité d'Horlogerie, &c. 2823
Etrennes à Mad. 2833
Reflexions, 2835
Bouts-Rimés remplis, 2845
Extrait de Lettre sur les Etrennes, &c. 2846
Vers de M. Gresset, à M. L***, 2848
Lettre sur quelques Sujets de Litterature, 2849
Enigme, Logogryphes, &c. 2862
NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX-ARTS, &c. 2865
Géographie des Enfans, &c. 2866
Rethima ou la belle Georgienne, &c. 2868
Histoire du Théatre François, 2869
Œuvres diverses, en Vers et en Prose, de M. le Brun, 2883
Histoire Métallique, &c. 2890
Les vrais principes de l'Art d'écrire, &c. 2891
Morts de Personnes Illustres, &c. 2893
Nouveau Plan de la Ville de Lyon, 2895
Nouveaux Portraits gravés, 2897
Chanson notée, 2901
Spectacles; Les *Amours Anonimes*, &c. 2902
Description de la Décoration de la Mosquée de l'Opera de Scanderberg, 2918
Nouvelles Etrangeres, d'Allemagne et d'Italie, 2924
D'Espagne et Angleterre 2926
Morts des Pays Etrangers, 2927
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 2929
Nomination des Officiers de Monseigneur le Dauphin, *ibid.*
Communauté des Inspecteurs, Contrôleurs, &c. des Vins, 2936
Etrennes, &c, 2938

Morts, Mariages, &c. 2939
Arrêts Notables, 2954

Errata de Décembre, premier Volume.

PAge 2726. ligne 22. 30000. *lisez*, 300000.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 2818. ligne 22. la, *lisez*, sa.
P. 2819. l. 15. je ne l'eusse. *l.* je ne l'avois.
P. 2825. l. 22. Fondriere, *l.* Fautriere.
P. 2833. l. 13. cher, *l.* chere.
P. 2859. l. 4. vedera, *l.* vedere.
P. 2871. l. 18. imosin, *l.* Limosin.

Digitized by Google

TABLE GENERALE

De l'Année 1735.

A.

ABen-Saïd, Tragédie, 1195. 1943. 2595
Abregé de l'Histoire Sainte, 927
Académie Françoise, 104. 201
— Des Sciences, 335. 957. 2684
— Des Inscriptions, 753. 2011. 2453
— De Soissons, 956. 2020
— De Jeux Floraux, 1175. 2445
— De Marseille, 2011
— De Toulouse, 2021
— De la Rochelle, 633. 1593
— De Peinture, 968. 1819. 2023
— De Chirurgie, 337. 1512
— De Seville, 2015
— De Lisbone, 2022. 2684
Achille et Deidamie, Opera, 364. 546. Parodie, 562. 985
Acouchement contre nature, 1727
Acteurs dépiacés (les) Comédie, 2464
Addisson, 845
Adieux de Mars (les) Comédie, 1394. 1631
Amans Jaloux (les) Comédie, 2487. 2693
Amante en tutelle (l') Comédie, 1851. 2055
Aminte du Tasse, 923
Amitié Rivale (l') Comédie, 2485
Amours anonimes (les) Comédie, 2719. 2902

Digitized by Google

Amusemens Historiques, 436. Serieux et Comiques, 2237
Antiquités, 691. 2572. 2678
Artaxerxe, Tragédie, 2486. 2719
Audran (Louis) 1599
Aurore Boreale, 340

B.

Bacchanales. 2681
Bardes, 2586
Bataille donnée en Bourgogne, 269
Beaumont, 838
Beauté, V. Esprit.
Bellegarde (J. B. Morvant de) 2390
Bernard (Charles) 1168
Bibliotheca bibliothecarum Manuscriptorum nova, 300
Bibliotheque Germanique, 96. 328. 747
—Italique, 98. 2672
Bochart (Samuel) 1162
Bouquet, 697. 708. 833. 2366. 2373. 2600. 2729
Bouts-Rimés, 253. 1726. 1948. 1960. 1965. 2399. 2519. 2571. 2845
Bras reüni, 1517
Brocariacæ. Palais du Roy Thierri, 2602
Brosse (Joseph la) 2653
Brueys (Œuvres de) 2429
Bucoliques de Virgile (Essai sur les) 1735. 2183
Bureau Typographique, 1530. 2149. 2788
Buttler, 841

C.

Cadran horisontal, 1898
Calendrier Grégorien, 712
Calmet (le P.) critiqué, 1567
Cantate, Daniel, 846. Pour le jour de Noel, 2735

Digitized by Google

Cantique d'Ezechias, 1673
Cantiques Armeniens, 2174
Caracteres des Nations, 49
Cartes de Géographie, 1382. 1821
Causes celebres, 1157. 1615
Ceremonie d'une Messe de Minuit, 172
Chaucher, 837
Chiens d'Orleans, 904
Chimie de Maloüin, critiquée, 1745
Clergé (Assemblée du) 2247
Codrus, Tragédie, 2244
College Royal, 2454
Constance; qui en est plus capable de l'homme ou de la femme, 15
Conte de Fée (le) Comédie, 990 1394
Corail en fleur, 2007
Cormis (Ouvrages de) 954
Cotte (Mort de M. de) 1817
Coupe des pierres, 746
Courir la Sole, 425
Coûtumes d'Artois, 1710. Memoires sur celle de Normandie, 1957
Couwley, 841
Coypel (Mort de Noel Nicolas) 119

D.

Demoiselle, Insecte, 1443
Dénominations de Villes, 260
Dictionnaire Italien, 1986
Didon, Tragédie, 27
Driden, 842
Drogues (Histoire Generale des) 1376
Droit Honorifique 291
Droit du Seigneur (le) Comédie, 1394
Druides, 2585
Dunum, 2647

Digitized by Google

E.

Eglogue, 652. 672. 861. 884. 2134. 1550. 1954. 2170. 2579. Latine, 2773
Electricité, 962
Emmi, au milieu, 41
Enfant d'une grandeur extraordinaire, 2462
Enigmes, 87. 298. 500. 721. 919. 1143. 1349. 1580. 1790. 1977. 2190. 2422. 2642. 2862
Ennuys du Carnaval (les) Comedie, 364. 937
Enhuyt. Cette nuit, ce soir, 45
Entrée d'Evêque à Châlons, 1102
Epigrammes, 86. 1566
Epitaphe, 215. 2793
Epitres en Vers, 455. 475. 621
Esprit préferable à la beauté, 1922. De Societé, 2448
Essais de Litterature et de Morale, 736
Essarts (le Chevalier des) et Comtesse de Berci, 1369
Estampes, 122. 341. 541. 755. 968. 1179. 1383. 1610. 1818. 2024. 2193. 2251. 2459. 2685. 289
Etrennes, 56. 67. 71. 81. 162. 649. 1508. 2833. 2846. 2938
Eusebii Opera (Sancti) 1813
Exupere (Saint) 2567

F.

Fables, 219. 361. 423. 441. 901. 1078. 1326. 1511. 1536. 1570. 1688. 2755
Fatistes, 2590
Fauteuil de Poste, 677
Feinte inutile (la) Comédie, 1851. 2273
Femmes Corsaires (les) Comédie, 364
Feure, Paille, 43
Fief, 202

Digitized by Google

Fletcher, 838
Flux et Reflux, 6. 412
Foire de Besons (la) Opera Comique, 2289
Fontaine de Jouvence (la) Comédie, 1199
Fruits (Catalogue des meilleurs) 1750

G.

Gageure singuliere, 1453
Garth, 845
Geant, 967
Generosité, 1347
Géographie ancienne, 1115. Des Enfans, 2866
Geryon, 473
Glaneur (le) 1800
Graces (les) Ballet, 972
Gregoire VII (Legende de) 2673

H.

Harangue, 1229
Hernie, 1513
Hieroglyphes, 461. 1537. 1677
Histoire des Empires, 1443
— De l'Hôtel des Invalides, 2230
— Des Rois de Naple et de Sicile, 2243
— Sainte, 2440
Homere, 2683
Hommes Illustres du Regne de Louis XIV. 332
Horlogerie, 217. 2348. 2823
Houssu, velu, 40
Huges Capet, s'il commence une troisieme Race, 1571

I.

Idille, 1095
Jettons, 118. Ancien, 1314. Du Clergé, 2251
Imitation de J. C. 2852
Indes Galantes (les) Ballet, 1851. 2035. 2287. 2367

Digitized by Google

Indes chantantes, Parodie, 2062
Insectes (moyen d'allonger ou d'abreger la vie des) 1330
Instructions Chrétiennes, 1373
Intestins, membrane des gros Intestins renduë par les selles, 2639
Johson, 838
Jonathas, Tragédie, 1198. 1852.
Jory (Saint) 72

L.

Lambecius (Pierre) 2659
Langue Angloise, 1380. Italienne, 2675
Lemovicum, 2793
Lettres, 83. 626. 1140 1465. 2234. 2733. 2735
Leu (Saint) 1984
Logogryphes, 88. 294. 501. 723. 920. 1143. 1350. 1581. 1791. 1978. 2190. 2423. 2643. 2861. Expliqués en Vers, 90
Louis (Saint) Lieu de sa naissance, 283. 2400
Loup (Saint) 2567
Lune (prétenduës influences de la,) 442. Pascale, 254
Lyon (Plan de la Ville de) 2896

M.

Machine pour le transport et pansement des blessés, 1521. Pour battre le grain, 2028
Madrigal, 1446. 1452. 1671. 2335
Magie de l'Amour (la) Comédie, 991. 1399
Maladies Veneriennes, 1799
Manuscrits anciens de Sens, 1124
Mariage par Lettre de Change (le) Comédie, 2047
Maronier d'Inde, 717
Marseille sçavante, 2849
Martin (Eloge de Pierre) 2893

Digitized by Google

Matrice déchirée, 1514
Méchanisme universel, 2434
Mécontens (les) Comédie, 129
Médailles du Roy, 340. Anciennes, 2456. D'Hipocrate, 2764. On ne doit pas les préférer aux Monumens Historiques, 2616
Medecine (honneurs rendus à la) 2757
Mere Confidente (la) Comédie, 990. 1187
Méridiens (Méthode pour trouver la difference des) 887
Méthode pour étudier l'Histoire, 2867
Militaire en solitude (le) 2778
Milton, 839
Moliere, 931. 1148. 1354. 1556. 1690. 2455
Mort de Cesar, Tragédie, 2259. 2378
Mort d'Ulisse, Tragédie, 1826
Musique des Anciens, Dialogue, 1360

N.

Newton, 844
Niceron (le P.) 1162. 2652
Nicolas (Saint) Tragédie, 700
Noms de *le Prince*, *le Roy*, pourquoi si communs, 263
Noviodunum, 2646

O.

Observations sur les Ecrits modernes, 750. 951
Odes. L'Amour vainqueur, 207. Les Plaisirs champêtres, 224. Puissance de la Lire, 281. Le Temps, 689. L'Idolatrie, 1045. L'Ame convertie, 1283. Elevation à Dieu, 1503. L'Enfer, 2144. Imitées d'Horace, 25. 716. 2565. Des Pseaumes, 233. 433. 1461. 2121. 2543. 2611. Tirée d'Isaye, 1940. 1637
Ode Sacrée, 409

Digitized by Google

Œufs de Poule conservés, 101. 1338
Œuvres de M. le Brun, 2883
Oldfields, 844
Opinion (Traité de l') 531
Oraison Funebre du Maréchal de Villars, 512. De M. le Bret, 1996
Oraisons de Ciceron, 2239
Ordonnances de nos Rois, 641. 2216. De l'Archevêque de Paris, 2753
Orleans; s'il a été un apanage de Philipe le Hardi, 1931
Otway, 842
Ouragan, 124. 148. 171. 339. 377.

P.

Palinod, 115. 636
Panegyriques des Martyrs, 1806. De saint Louis, 2209
Paraphrase de *Rorate Cœli*, 2386
Paris (l'Histoire de la Ville de) 952
Pavillon (Lettre de) 257
Paul (Saint) de Londres, 1257
Pêcheurs de Marseille, 2004
Perte de sang, 1524
Pesanteur des Corps liquides, 2551
Pétrifications, 1480
Phénomene, 1433
Phosphore, 209
Picard (Eloge de Bernard, 2804
Pierre (de la) ses Ouvrages, 1181
Pierre (Saint) de Rome, 1257
Poëme; le Tonnerre, 1. Apologie des Chrétiens, 197. La Pucelle d'Orleans, 912. Scipion, 1476. La Fayance, 1719. 2161. Alfonse de Guzman, 1893. La Raison, 2339
Poësie, (préjugé ridicule sur la) 29

Digitized by Google

TABLE

Poésies de Malcrais, 312
Pollicitations, 1050
Pompe funebre du Maréchal de Villars, 178
De la Reine de Sardaigne, 850
Pontcarré (Mort du Président de) 176
Pont du Tajo, 1180
Pope, 845
Porrus Buccini, 491
Pour et Contre, 749. 2233
Précaution inutile (la) Comédie, 1394
Préjugé à la mode (le) Comédie, 363. 768
Priscus; si on doit le tûtoyer. 1286
Prinio, 896

Q.

Quadrature du Cercle, 1961
Questions, 1179. 1492. 2126

R.

Rape nouvelle, 127
Reflexions, 220. 479. 869. 1341. 1967. 2835
Rencontre imprévûë (la) Comédie, 2464
Repetition interrompuë (la) Opera Comique, 1840
Reposoir, 1390
Résignations (Arrêt sur les) 657
Rethima ou la belle Géorgienne, 2868
Retour de Mars (le) Comédie, 2720
Réveil d'Epimenide (le) Comédie, 519
Rhodope, Opera, 1619
Richebourg (Charles-Antoine Bourdet de) 2690
Romain (Mort de F. François) 227
Rondeau, 48
Rotule fracassée, 1519

Digitized by Google

S.

SAbinus, Tragédie, 68. 345
Salutation Angelique, 1315
Scanderberg, Opera, 2287. 2486. 2704. 2918
Sel Ammoniac, 1082
Shakespear, 839
Societé amusante, 329
Soissonnois (anciens Habitans du) 2436
Sonnet Italien, 1448
Spectacle de la Nature, 503
Spenser, 837
Spire (Saint) 1984
Stances, 1527. De Rotrou, 1919
Statique des Vegetaux, 729
Statuë, 2016. Des Saints maltraités à cause du mauvais temps, 900
Sturm (Leonard Christophle) 747
Sympathie, 2815.

T.

Tabernacle, 1181
Tableaux, 1383. 1819. 2735.
Tapisseries, 1388. De plume, 760
Téglis, Tragédie, 2060. 2288. 2469
Terre (changement sur la surface de la) 124
Théatre François, 38. 698. 765. 787. 1438. 2582. 2869
Toüaille, Serviette à essuyer les mains, 46
Traite de Bretigny, 917
Tremblement de Terre, 339
Troubadours ou Trouveres, 2591
Turcs (Litterature des) 237
Turenne, 1949.

Digitized by Google

VErs. Plainte au Pasteur, 14. Bon Conseil, 35. Sur la mort de Coypel, 120. Enigme manquée, 212. Caprice, 265. Imités de Catulle, 290. Remercîment de Claville, 487. Chanson, 632. 2813. A M. de Nicolai 894. Le Pinceau pour le rouge, 1113. A Mlle D... 1121. Misere des Clercs, 1309. De Senecé à son Médecin, 1378. Le Tignon, 1441. Galanterie, 1490. La Vie Rustique, 1731. *Risus*, 1743. Au Cardinal de Polignac, 1749. Sur la maladie des yeux, 1814. Temple de la Fidelité, 1929. Remercîment, 2254. A mes yeux, 2593. *Origo Poeseos*, 2669 A l'Abbé Franchini, 2737. A la Marquise de . . . . 2744. Philosophiques, 2802. Les Serins, 2820. De M. Gresset, (2848

Vertot (Mort de René d'Aubert de) 1597

Vetus Pictavis, 2793

Vieillesse extraordinaire, 182. 812. 1660. 1669. 2322. 2515. 2525. 2526.

Voyage de Jerusalem, 2166. D'Italie, 2679

Voyerie (Code de la) 2203

Usages, 424

Waller, 842

La Médaille gravée doit regarder la page 2765

La Chanson notée, la page 2901

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SEP 17 1936

Digitized by Google

Digitized by Google

SEP 17 1936